

# Écrits autobiographiques

**Voltaire**

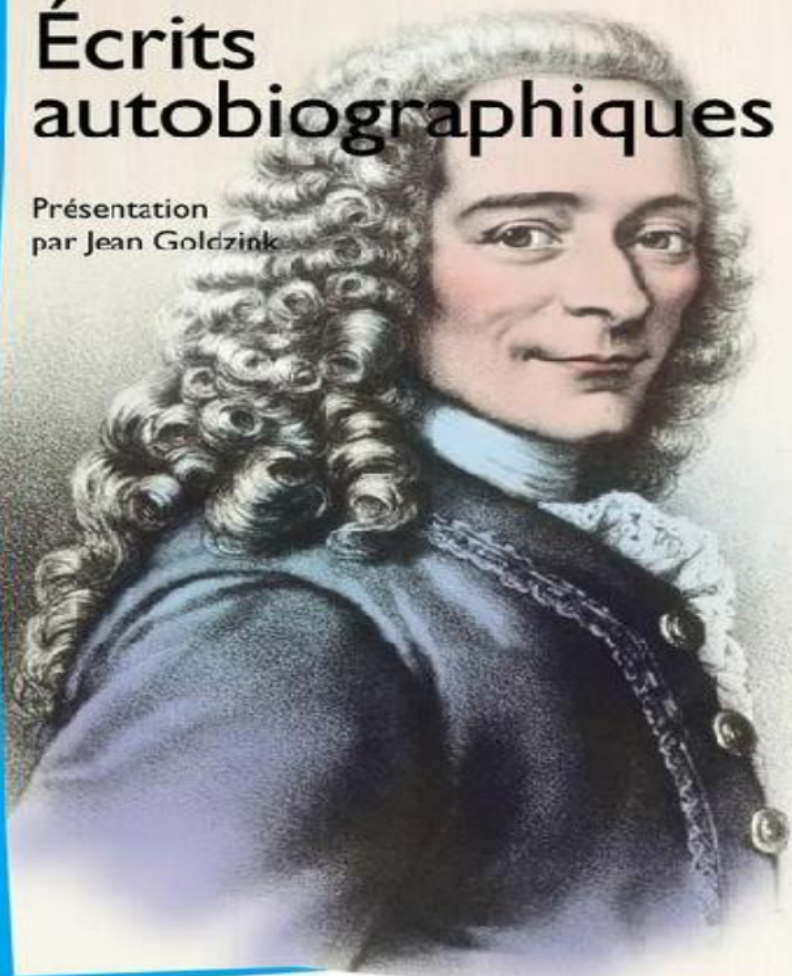
VISIT...

LANZAROTE  
*Caliente*.com

# Voltaire

## Écrits autobiographiques

Présentation  
par Jean Goldzink



**GF**

VOLTAIRE  
ÉCRITS  
AUTOBIOGRAPHIQUES  
Mémoires pour servir à la vie  
de Monsieur de Voltaire, écrits par lui-même  
Commentaire historique  
sur les œuvres de l'auteur de La Henriade  
Lettres de Monsieur de Voltaire  
à Madame Denis, de Berlin (*extraits*)  
*Présentation, notes, annexes,  
chronologie et bibliographie*  
*par*  
Jean GOLDZINK  
GF Flammarion

Voltaire

## Écrits autobiographiques

Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire, écrits par lui-même

Commentaire historique sur les oeuvres de l'auteur de La Henriade

Lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin (extraits)

Présentation, notes, annexes, chronologie et bibliographie par Jean Goldzink  
Flammarion

Collection : GF Flammarion  
Maison d'édition : Flammarion

© Éditions Flammarion, Paris, 2006.

© André Magnan, pour les Lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin.

mars 2006

ISBN numérique : 978-2-08-127307-8  
N° d'édition numérique : N.01EHPN000357.N001  
ISBN du PDF web : 978-2-08-127308-5  
N° d'édition du PDF web : N.01EHPN000358.N001

Le livre a été imprimé sous les références :  
ISBN : 978-2-08-071273-8  
N° d'édition : L.01EHPNFG1273.N001

Le format ePub a été préparé par Isako ([www.isako.com](http://www.isako.com))



Virginie Berthemet © Flammarion, d'après un portrait de Voltaire, © Collection Basile/Opale.

**Présentation de l'éditeur :**Voltaire autobiographe ? On est tenté de rire, Les Confessions en main, ou saint Augustin en mémoire. Et pourtant, le satiriste le plus cinglant de notre histoire s'y est pris à trois fois pour se raconter...

En 1754, échappé de Berlin, interdit à Paris, réfugié à Colmar, il compose ou réécrit de fausses-vraies lettres de Prusse à sa nièce et amante, Mme Denis, qui furent reversées jusqu'à nos jours dans la Correspondance comme autant de témoignages spontanés et éblouissants sur ses démêlés avec Frédéric II. Celui-ci tient encore la première place dans les Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire, rédigés entre 1758 et 1760, à côté de Candide ; quant au Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade(1776), il part de l'enfance et embrasse les légendaires années de Ferney.

L'autobiographie apparaît ici dans toute sa diversité : recueil épistolaire, récits à la première et à la troisième personne ; ton dolent, puis comique, puis rassénéré, pour se raconter sans enflure ni aveux. Au milieu de nos débordements, cette rare leçon de sobriété autobiographique vaut bien un hommage, sans doute.

# Table des matières

Couverture

Titre

Copyright

Table des matières

Du même auteur dans la même collection

## PRÉSENTATION

Trois fois sur le métier...

Les lettres envolées

Des Mémoires au Commentaire historique

Un roi-auteur, un écrivain, des rivaux, une femme

La comédie autobiographique

L'autobiographie convenable

MÉMOIRES POUR SERVIR À LA VIE DE MONSIEUR DE VOLTAIRE, ÉCRITS PAR LUI-MÊME

COMMENTAIRE HISTORIQUE SUR LES ŒUVRES DE L'AUTEUR DE LA HENRIADE

LETTRES DE MONSIEUR DE VOLTAIRE À MADAME DENIS, DE BERLIN Extraits

NOTE SUR LE TEXTE

LETTRE PREMIÈRE

LETTRE QUATRIÈME

LETTRE SEIZIÈME

LETTRE VINGT-QUATRIÈME

LETTRE VINGT-HUITIÈME

LETTRE TRENTE-SIXIÈME

LETTRE QUARANTIÈME

LETTRE QUARANTE-DEUXIÈME

LETTRE QUARANTE-HUITIÈME

LETTRE CINQUANTIÈME

## ANNEXES

LETTRE DE FRÉDÉRIC II À VOLTAIRE

LETTRE DE SOPHIE WILHELMINE À VOLTAIRE

## CHRONOLOGIE

## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Éditions des écrits autobiographiques et de la Correspondance

Biographies de Voltaire

Études critiques

ÉCRITS  
AUTOBIOGRAPHIQUES



*Du même auteur  
dans la même collection*

*Dictionnaire philosophique*

*Histoire de Charles XII*

*L'Ingénu. La Princesse de Babylone*

*Lettres philosophiques*

*Lettres philosophiques. Derniers écrits sur Dieu (Tout en Dieu. Commentaire sur Malebranche. – Dieu. Réponse au Système de la nature. – Lettres de Memmius à Cicéron. – Il faut prendre un parti, ou le Principe d'action)*

*Micromégas. Zadig. Candide*

*Romans et Contes*

*Traité sur la tolérance*

*Zaire. – Le Fanatisme ou Mahomet le prophète. – Nanine ou l'Homme sans préjugé. – Le Café ou l'Écossaise*

# PRÉSENTATION

Pascal estimait le projet de se peindre tantôt sot, tantôt haïssable – mais peut-on ne pas haïr la sottise ? Sa défaite apparaît totale, voire irrémédiable, comme toute l'entreprise janséniste. Le désir de se raconter s'est répandu dans toute la population, jusqu'aux existences les plus humbles, porté par le fameux *devoir de mémoire* et les commodités électroniques. Rousseau l'avait deviné tout en croyant l'accomplir seul et à jamais : la confession se transporterait de sa boîte catholique sur la place publique, en devenant confessions *urbi et orbi*. Qui recule devant l'écriture peut toujours s'enregistrer, se faire interroger, les comptes d'une vie ont remplacé les contes à la veillée, les enfants exigent que les parents s'épanchent, ou ceux-ci se persuadent qu'on leur demande de contribuer au trésor mémorial des familles. Rage ou ferveur du souvenir, bouteilles à la mer emplies sur le sable... On ne voit guère que la profession de pape pour échapper encore au besoin de se dire avant les règlements redoutables annoncés outre-tombe par les religions. Cette raideur d'un autre âge a sa raison d'être. Le projet autobiographique tourne l'homme vers l'homme. Pire, vers sa propre image, fût-elle narcissiquement détestée. Le dégoût pascalien ne s'explique que trop. Mais pouvait-il imaginer que la peinture de soi devienne une industrie florissante, une manie collective, une sorte de devoir public imposé aux artistes, aux hommes de la politique et des affaires, ou du sport, ou du crime ? L'État, qui veille à tout, ne pouvait rester indifférent à cet état de fait. L'autobiographique, désormais, appartient officiellement aux sept « registres » enseignés dans les écoles républicaines comme modes majeurs de l'écriture littéraire.

De là deux problèmes. Le premier n'est pas le plus captivant. Il s'agirait de savoir ce qu'est l'autobiographie. Répondre que c'est l'écriture de soi par soi ne mange pas de pain, mais peine à nourrir l'esprit. Se pose aussitôt la question des démarcations génériques : comment distinguer un récit autobiographique d'un roman à la première personne, de ces romans-mémoires en vogue dès les années 1730 (Prévost, Marivaux) ? Comment savoir si tel modeste récit de soi humblement couché sur un modeste cahier n'est pas une fiction, apocryphe ou pas ? On dira évidemment qu'il faut et qu'il suffit que le lecteur se persuade d'avoir affaire à un personnage enregistré par l'Histoire, repérable dans les archives, garanti réel par la quatrième de couverture ou sa célébrité, mais aussi par les personnes rencontrées au cours de son récit : ainsi de saint Augustin, Casanova, Rousseau. Voltaire, quant à lui, martèle la chose dans les titres : *Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire* ; *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade*. Impossible de s'y tromper, M. de Voltaire a bel et bien existé, un château jurassien et beaucoup de volumes entassés en

témoignent, et c'est de lui-même que parle M. de Voltaire, qui est bien l'auteur de *La Henriade*, épopée déposée dans le ventre d'un cheval sur un fameux pont parisien dédié à Henri IV. La pierre, le papier et le bronze font foi, sans compter l'iconographie. On avouera donc franchement que les considérations générales sur l'autobiographie en soi et pour soi n'ont guère d'intérêt autre que sociologique ou psychologique. Littérairement, elles ne semblent mener à rien de substantiel. Il y a peut-être un registre autobiographique, si l'Éducation nationale le dit et l'impose, mais qu'a-t-il enregistré ?

C'est pourquoi la seconde question paraît bien plus intéressante. Elle consiste à se demander ce que M. de Voltaire vient faire dans cette galère rousseauiste, au risque de troubler le tableau quasi idéal de leurs violents contrastes archétypiques : pauvre contre riche, ami des princes et des banquiers contre persécuté, cœur sensible et tourmenté contre esprit sarcastique, adversaire du théâtre contre l'auteur tragique le plus fameux d'Europe en son siècle, etc. On pourrait allonger la liste sans peine, et elle n'a guère d'équivalent en histoire littéraire. Oui, que vient faire le richissime écrivain ennobli et re-nommé par lui-même, dès 1718<sup>1</sup>, sur les terres du « malheureux Jean-Jacques » ? Quelle foucade l'a poussé à se confronter sans le savoir à ce monument éternel de l'autobiographie, les magistrales *Confessions*, dont les premiers livres paraissent en 1783, cinq ans après leur mort commune ? Le désastre posthume de son théâtre ne suffisait donc pas à Voltaire : il lui fallait encore s'aventurer là où personne ne l'attendait, au confessionnal. Pour quels épanchements ?

### *Trois fois sur le métier...*

Ces questions pathétiques n'ont évidemment aucun fondement historique. Mais l'après-coup les impose. Alors que le parallèle Corneille-Racine est d'ordre purement dramaturgique, celui de Voltaire et de Rousseau enveloppe deux artistes et deux existences hors du commun, qu'on dirait dessinées par quelque providence malicieuse ou perverse pour contraster sur fond de Lumières. Y compris, bien entendu, sur le plan autobiographique. Comment pourrait-il en aller autrement ? Si Rousseau consacre les quinze dernières années de sa vie à une entreprise véhémement d'autojustification et de dénonciation, les incursions voltairiennes dans le récit de soi par soi n'obéissent à aucune pulsion désespérée, à aucune constance existentielle. Il s'agit de trois brefs moments dans une vie entièrement consacrée à l'art d'écrire, pratiqué dans tous les genres imaginables avec une virtuosité et une célérité jusqu'alors sans exemple. Les deux postures, les deux rapports au monde et à soi (comme à l'écriture) obéissent à des logiques sidéralement éloignées. D'où l'intérêt de leur rapprochement, fût-il rhétorique. Aussi bien, le voudrait-on qu'on ne pourrait plus y échapper. Ce n'est pas tous les jours que l'Histoire propose deux astres d'un tel éclat traversant ensemble le ciel

humain sur deux orbites aussi différentes, comme conçues pour diverger et s'éclairer l'une l'autre.

Du premier écrit autobiographique de Voltaire, nous donnerons simplement quelques morceaux choisis, qui permettront d'en saisir la teneur : le lecteur trouvera ces extraits des *Lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin*, telles que les a récemment établies André Magnan<sup>2</sup>, à la suite des *Mémoires* et du *Commentaire historique*, donnés intégralement. Mais comme les trois essais autobiographiques de Voltaire obéissent à une tonalité chaque fois singulière et élargissent progressivement leur champ de vision, il nous faut suivre dans cette présentation l'ordre chronologique d'écriture, et insister sur la tentative originelle, au destin si bizarre. Car l'on comprendra mieux alors pourquoi Voltaire ne pouvait s'en contenter. Et comment il a tenté, par deux fois encore, de se mettre en scène.

## Les lettres envolées

La première entrée de Voltaire dans l'ordre autobiographique est de loin la plus étrange. Au point qu'il a fallu attendre le <sup>xx</sup>e siècle pour en démêler l'énigme. Une énigme qui ressemble étrangement à la lettre volée d'Edgar Allan Poe, cachée car trop offerte aux yeux de tous. De quoi s'agit-il ? Au retour de son fameux et piteux séjour à Berlin chez Frédéric II (1750-1753), Voltaire, réfugié en Alsace, déclare à sa nièce Mme Denis se mettre à une « histoire en lettres » (une « cinquantaine »), « dans le goût de *Paméla* », célèbre sujet contemporain du romancier anglais Richardson<sup>3</sup>. Ouvrage axé sur trois personnages : Mme Denis, sa nièce et maîtresse (depuis 1744 ou 1745), restée à Paris et à qui l'on écrit ; Frédéric II, le roi ingrat, le tyran capricieux qui les fait emprisonner tous deux à Francfort<sup>4</sup> ; Voltaire, l'épistolier anxieux égaré à Berlin. Ouvrage évidemment impubliable, réservé à la postérité, et d'autant plus soigné<sup>5</sup>. Ouvrage posthume de naissance, clandestin par nature. La vengeance devrait sourire à ceux qui savent attendre, comme le duc de Saint-Simon en ses *Mémoires* aussitôt confisqués par l'État, comme le Diderot du *Neveu de Rameau*, confié en manuscrit aux bons soins des âges futurs<sup>6</sup>.

Les « Lettres d'Alsace » (rédigées entre 1753 et 1754), dans lesquelles Voltaire annonçait à Mme Denis ce premier projet autobiographique « dans le goût de *Paméla* », ne furent publiées qu'en 1937. Or on ne retrouvait depuis cette date aucune trace d'un tel travail, pas la moindre ligne, le plus infime bout de papier. Que s'était-il passé ? On a compris que ce genre de curiosité n'affecte que les érudits pointilleux, en recherche perpétuelle de documents pistés au fond des bibliothèques privées ou publiques. L'ennui, c'est qu'on courait partout sans rien trouver. La nouvelle *Paméla* avait disparu, la traque faisait chou blanc. Quand manquent les indices matériels, restent, en science comme en police, les hypothèses. On proposa d'identifier l'objet évanoui aux lettres envoyées à Mme Denis entre 1750 et 1753, telles qu'elles figurent dans

la Correspondance de Voltaire depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Mais on n'y trouve pas trace d'un rapport à la fable de Paméla. Mme Denis aurait-elle nettoyé le paquet après la mort de l'oncle ? Les exemples ne manquent pas en histoire de la littérature et de la philosophie (qui a fait disparaître tout le début de la correspondance de Diderot avec Sophie Volland, sans doute la plus passionnée, et toutes les lettres de celle-ci ?). Une autre hypothèse consistait assez logiquement à nier l'existence de l'ouvrage annoncé : Voltaire aurait bercé sa nièce et amante de fausses illusions, pour la flatter et calmer ses nerfs. On pouvait aussi se tourner vers les *Lettres d'Amabed*, etc. (tel est le titre exact), roman épistolaire de 1769 explicitement référé par Voltaire à la *Paméla* de Richardson, mais décalé dans le temps et l'espace (le XVI<sup>e</sup> siècle et l'Orient), et récit d'une éducation libertine par la main un peu rude d'un prêtre catholique sans scrupules. Notre ouvrage désespérément cherché en serait-il une première version ? Restait enfin et toujours l'espoir amical de retrouver un jour le roman richardsonien de l'auteur des Contes philosophiques, plus sentimental qu'il n'y paraît aux lecteurs pressés ou circonvenus par les idées reçues.

Chacune de ces hypothèses était évidemment plausible. Et toutes sont fausses, sauf une. La bonne intuition, nous dit André Magnan<sup>8</sup>, avait été formulée en 1953 par Jean Nivat, qui opposait la composition élégante, adroite, insinuante, des bien connues « lettres de Prusse » aux « Lettres d'Alsace » à Mme Denis, d'une tout autre tournure. Missives prussiennes « arrangées », « remaniées » pour se donner après coup « le beau rôle » ? se demandait Jean Nivat, que personne ne prit au sérieux avant André Magnan, qui suivait patiemment son propre chemin. Bref, au bout de cinquante ans de méditations et plus de deux siècles de lecture émerveillée, il faut extraire de la correspondance voltairienne quelques dizaines de lettres, dont certaines des plus fameuses, pour les rendre à leur véritable statut : ni vraies ni fausses, mais décalées, écrites juste après l'événement, dans l'immédiat après-coup, pour un usage autonome et proprement littéraire, en vue de faire œuvre à part<sup>9</sup>. Non pas, comme on le croyait jusque-là, lettres magistralement improvisées au fil de l'histoire berlinoise, documents étincelants de l'art épistolaire au mieux de sa forme européenne. Non, lettres de l'escalier, là où vient souvent, hélas, le meilleur de l'esprit confronté à l'imprévu. C'est dans l'escalier, raconte Rousseau dans ses *Confessions*, qu'affluaient en lui les reparties fulgurantes absentes l'instant d'avant au salon. Il s'agit en l'occurrence d'un escalier alsacien desservant le salon berlinois et la prison de Francfort, où Voltaire mijota pendant quelques mois (jusqu'en janvier 1754), à Colmar, une vengeance enfouie jusqu'ici dans son énorme correspondance. On se demandera plus loin ce qu'elles peuvent gagner à cette émigration forcée, dotées enfin de vrais papiers d'identité.

Restent trois problèmes. 1. Que sont devenues les vraies lettres de Berlin à Mme Denis ? Les reverra-t-on à leur tour ? 2. Qui a dispersé le paquet Paméla ? Faut-il incriminer les éditeurs de la première édition posthume

complète, dite de Kehl (1784-1790) – Panckoucke, Beaumarchais, Condorcet –, ou bien le travail d’effacement avait-il déjà été accompli avant leur intervention ? 3. Comment parfaire le recueil réinventé, actuellement composé par André Magnan de cinquante lettres<sup>10</sup> ? Et il manque aussi au lecteur un peu curieux une preuve du bien-fondé de cet étrange roman autobiographique entamé, défait et recomposé deux cent cinquante ans plus tard, qu’il est temps de lui proposer. Les lettres en question ne peuvent pas avoir été envoyées telles quelles de Berlin pour une raison drastique bien connue, et depuis au moins le XVII<sup>e</sup> siècle où furent édictées les règles de la diplomatique<sup>11</sup> : elles contiennent des détails incompatibles avec leurs dates supposées.

Mais ce qui déclasserait l’authenticité d’un document historique ne peut évidemment opérer ici en ce sens. Il s’agit bien de lettres de Voltaire, portant sur son séjour à Berlin, mais (ré ?) écrites<sup>12</sup> tout juste après, antidatées, en vue de s’insérer dans un recueil pour des effets calculés : calculés dans le cadre d’un ouvrage autonome, en vue d’agencer des rapports, des connexions, des échos ; calculés pour exercer des effets à retardement, en état de résister au report posthume de la publication. Les choses ont voulu que cette tentative d’autobiographie épistolaire, inspirée soi-disant d’un roman par lettres anglais pour mieux se venger après la mort de la réalité berlinoise la plus immédiate, ait subi de l’Histoire un énorme détour de plus de deux siècles ! La vraie Correspondance a absorbé la fausse. Il est toujours risqué, pour l’homme, de jouer avec le temps. *Le Neveu de Rameau* aurait pu, lui aussi, disparaître dans ces accommodements prudents avec la vie. S’il est certain que Voltaire a bien voulu écrire (sinon achever) l’œuvre intitulée aujourd’hui *Lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin* (seul « titre<sup>13</sup> » assez prosaïque que nous connaissions), il est hautement vraisemblable que la décision de disperser ces lettres dans la Correspondance revient aux éditeurs de Kehl. Il n’est pas trop difficile de les comprendre. La publication des *Mémoires* ne butait que sur un obstacle brûlant mais provisoire, d’ordre politique : Frédéric II vivait toujours. Mais où, en dehors des mêmes problèmes de décence diplomatique, classer et publier de manière autonome ces lettres insolentes de Berlin à Mme Denis ? En refusant de leur donner un titre spécifique, en mimant si parfaitement l’historicité épistolaire, en confiant explicitement leur destin posthume à une nièce assez indifférente, Voltaire les condamnait presque inexorablement à devenir ce qu’elles prétendaient être, une authentique correspondance, à reverser donc en son lieu naturel. Ce qu’ils ont fait en toute logique et bonne foi – leur assurant dès lors une gloire et une capacité vengeresse désormais moins solides. Rien ne dit qu’en rétablissant, au nom de la vérité historique, leur part indéniable de fiction, l’impeccable science d’André Magnan les serve aussi bien que les éditeurs de Kehl l’ont fait pour deux siècles, peut-être sans le savoir ni le vouloir ! Il faudra sans doute revenir sur cet étrange paradoxe.

## Des *Mémoires* au *Commentaire historique*

Les *Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire*, écrits par lui-même, rédigés entre 1758 et 1760, n'ont pas eu un destin aussi contrarié. Dès que le texte fut retrouvé dans les papiers par les éditeurs de Kehl, il courut Paris sous forme manuscrite puis fut édité – clandestinement. Le projet autobiographique, cinq ans plus tard, se présente dans le titre comme une contribution de l'auteur à une biographie future, censée plus complète et évidemment moins passionnément ironique. Les *Mémoires* n'embrassent en effet que vingt-sept ans de sa vie (1733-1760), de la rencontre avec Mme du Châtelet (morte en 1749) jusqu'au 12 février 1760, date du dernier et bref ajout. Mais l'essentiel, là aussi, concerne les relations de Voltaire avec Frédéric II. L'ambassadeur prussien à Paris intervint comme il se devait auprès du gouvernement pour faire cesser les ventes clandestines (non autorisées par la Direction de la Librairie), qui furent interdites le 14 juillet 1784. Les éditeurs de Kehl, qui l'avaient découvert et fait connaître, ne purent publier le texte qu'en 1790, aussitôt après la mort du roi de Prusse (1789), dans le tome LXX et dernier des *Œuvres complètes* en format in-8° (il y eut aussi un format in-12). Ils en avaient d'abord inséré des morceaux dans le *Commentaire historique*, dont le ton modéré atténuait leur terrible force corrosive.

Le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade*, paru en 1776, deux ans donc avant la mort du poète, délègue à un narrateur qui parle à la première personne – et se confond parfois clairement avec l'auteur<sup>14</sup> – le soin de parler de la vie et des œuvres de Voltaire. Dès les premières lignes, le projet se démarque des deux textes précédents (inconnus bien entendu des contemporains) : 1. Il s'agit de « Commentaires sur un homme de lettres », et non pas, comme le texte de César<sup>15</sup> ou même les *Mémoires* précédents, sur un héros, un conquérant, fût-il doté d'une bonne plume à la manière de Jules et Frédéric ; 2. Il affirme un devoir de véracité historique : « Nous ne ferons aucun usage ni des satires, ni des panégyriques [...] qui ne seront pas appuyés sur des faits authentiques » (p. 111). Place donc à l'historien Voltaire (auteur du *Siècle de Louis XIV*, de l'*Essai sur les mœurs*, etc.), qui s'engage à parler de lui-même comme s'il s'agissait d'un autre, en mêlant première et troisième personnes, le *je* et le *il*.

Trois projets autobiographiques, trois formes : le recueil épistolaire (ni exclusivement monodique, ni réellement polyphonique dans la version reconstituée qu'en propose André Magnan)<sup>16</sup> ; le récit en *je* ; le récit en *il* narré par un *je* anonyme et ambigu. On peut donc conclure que, même dans la troisième et dernière tentative d'écriture de soi sur modèle césarien, censé l'exclure, Voltaire ne conçoit pas l'autobiographie sans voix subjective. Mais cette voix subjective, à quelle sorte de subjectivité prétend-elle atteindre ? Quel est le *moi* qu'elle vise ? De qui et de quoi veut-elle parler ? Pour répondre à ces questions, il faut entrer tour à tour dans chacun de ces textes

étalés sur vingt ans, et dont un seul, le dernier, fut publié du vivant de l'auteur. Car c'était le seul publiable.

## *Un roi-auteur, un écrivain, des rivaux, une femme*

Le trajet des *Lettres* va de juillet 1750 à décembre 1753, de Clèves à Colmar, en passant de l'espoir à l'angoisse, de la confiance au désenchantement amer. L'autobiographie du séjour berlinois, maquillée en correspondance sentimentale supposée authentique avec une nièce dont rien ne dit qu'elle soit aussi maîtresse, narre l'expérience de plus en plus désastreuse d'une désillusion. L'illusion tient tout entière dans une lettre du 23 août 1750 (parfaitement de la main du roi), où Frédéric s'engage solennellement à traiter Voltaire en ami :

Comment pourrais-je vouloir l'infortune d'un homme que j'estime, et qui me sacrifie sa patrie et tout ce que l'humanité a de plus cher ? [...] Je vous respecte comme mon maître en éloquence et en savoir, je vous aime comme un ami vertueux. [...] Quoi ? parce que je suis votre ami, je serai votre tyran ? (Annexes, p. 207-208.)

La séquence épistolaire antidatée raconte précisément la transformation d'un pseudo-ami en tyran, d'un palais en prison, l'impossibilité pour un roi et un écrivain indépendant de « vivre ensemble » sous le toit de la *philosophie*, « réunis par la même étude, par le même goût et par une façon de penser semblable » en vue de leur commune « satisfaction » (*ibid.*). Tout va confirmer le sombre pressentiment (authentique, mais dont on n'a pas retrouvé la trace écrite) de Mme Denis, auquel Frédéric répond précisément dans sa lettre : « J'ai vu la lettre que votre nièce vous écrit de Paris. » Il va de soi que le recueil voltairien ne tient pas à partager les torts. Toute la faute de la rupture, tout le poids de l'échec cinglant d'un rêve d'amitié philosophique retombe sur le roi de Prusse. Trop roi et trop auteur pour être philosophe.

C'est que Frédéric souffre de l'excès de ses dons – il est musicien, poète, écrivain, philosophe, homme de guerre – et de ses pouvoirs. Si Louis XV est indifférent au sort des *Lettres* en général et de Voltaire en particulier, Frédéric aime s'entourer d'intellectuels et d'artistes européens, qu'il attire à Berlin par séduction et promesses matérielles. Mais il adore aussi, selon Voltaire, les opposer les uns aux autres par des rivalités, par des confidences perfides et cruelles, assez vraisemblables pour blesser durement, pas assez vérifiables pour justifier plainte, réparation ou départ. Telle la fameuse orange pressée (Voltaire) dont on s'apprêterait à jeter vite l'écorce en bout d'emploi (lettre du 2 septembre 1751). Faux ? Vrai ? Voltaire n'a pour témoin que La Mettrie, dont l'ingénuité supposée plaide en faveur du vrai, mais qu'il n'a pas le loisir d'interroger sur son lit de mort... Et que vaudrait la confession ultime d'un athée mort en athée, d'indigestion ? On se torture alors à coups d'exemples



répétés de la dureté et de l'ingratitude royales, de ses caprices, de sa brutalité « vandale », en ruminant les pressentiments de Mme Denis et ses propres craintes, avant que n'éclatent enfin les preuves formelles que l'illustre écrivain, passé du service d'un roi à un autre, ne dispose à Berlin que d'une liberté limitée, surveillée, menacée. Dès qu'il se mêle, au nom de la déontologie intellectuelle et poussé par le démon comique, de s'opposer à Maupertuis, président tout-puissant de l'Académie de Berlin (tout-puissant parce que Frédéric le veut ainsi), le roi intervient en personne dans la querelle, en tant qu'auteur à peine déguisé, porteur de sceptre et de foudre. Il faudrait se taire ou partir. Mais partir implique de terminer les tâches éditoriales en cours, de rapatrier de l'argent (Voltaire ne se contente pas d'« arrondir » les vers du roi, d'écrire et de publier, de faire jouer ses pièces, il continue de combiner des affaires plus ou moins nettes, d'arrondir infatigablement le magot où s'assurent son indépendance et son bien-être, sans compter l'avenir matériel de Mme Denis). Et surtout, il faut obtenir l'autorisation d'une sortie honorable, déguisée en voyage curatif qui ne trompe personne. Jeu apeuré de la souris avec un chat redoutablement vindicatif, qui n'hésitera pas à jeter le poète, puis sa nièce, dans une prison de Francfort, hors même de ses États, avec une brutalité humiliante et retentissante, aux yeux de toute l'Europe.

En somme, Frédéric se révèle le pire de ces rivaux et ennemis littéraires dont les figures traversent la vie de Voltaire, les lettres de Berlin et les deux autres textes. Rien de plus redoutable qu'un roi moins philosophe qu'auteur, c'est-à-dire vaniteux. Frédéric réunit la triple vanité vindicative des femmes, des rois et des poètes ! (15 octobre 1752). Voltaire, qui s'y connaît en amour-propre d'auteur, s'est bien jeté de son plein gré, naïvement, malgré avertissements et pressentiments, dans la gueule du loup déguisé en philosophe et ami. Il aurait dû savoir que « Ce monde-ci est une guerre continuelle », où « un véritable homme de lettres est toujours en danger d'être mordu par ces chiens [les libellistes], et mangé par ces monstres [les dévots] » (20 décembre 1753). La rencontre avec le faux « Salomon du Nord » porte à incandescence la destinée du « véritable homme de lettres » en ce monde. « Qui plume a guerre a » (22 mai 1752). À lui de trouver un abri, qui ne peut donc pas être la maison du prince (Louis XV et encore moins Frédéric). Sera-ce Colmar, d'où part la dernière lettre ?

Rien à voir donc avec *Paméla* et Richardson. La grande figure littéraire qui se dessine derrière ces lettres magnifiques et truquées (quelle autobiographie ne l'est pas ?), c'est celle des *Tristes* d'Ovide, voire des *Regrets* de Du Bellay : « Enfin j'éprouve deux sentiments bien désagréables, la tristesse et la crainte ; ajoutez-y les regrets, c'est le pire état de l'âme » (3 janvier 1751). Mais à ces lamentations, à ces passions tristes, s'ajoute le remords, la souffrance d'avoir quitté sa nièce, qui refusa de le suivre à Berlin, et dont nous savons depuis 1937 qu'elle était aussi sa compagne de lit. Le recueil à vocation posthume, confié dès l'origine aux soins futurs de Mme Denis (lui revenait-il explicitement et définitivement de décider du titre et de la

publication, ou de sa destruction ?), est donc aussi un chant d'amour clandestin, décodable par eux seuls.

On voit ce qu'on gagne à une publication séparée. Mais n'y perd-on rien ? Il est à craindre (André Magnan en serait le responsable totalement innocent, et même parfaitement vertueux) que ces lettres, en quittant après deux siècles le giron de la correspondance qui les rendit célèbres, peinent maintenant à trouver leur place. Elles vont disparaître de la correspondance, des manuels scolaires, et peut-être même des biographies de Frédéric II. Ni roman, ni poème, ni œuvre assignable à un genre précis, ne risquent-elles pas, privées du secours prestigieux de l'Histoire immédiate, de flotter dangereusement dans le vide que l'érudition a eu le devoir de creuser sous elles ? Elles n'ont peut-être d'autre chance de survivre sous leur nouveau statut ambigu de fausses-vraies lettres qu'en rejoignant la maison autobiographique, en compagnie des *Mémoires* et du *Commentaire historique*, qui racontent la même histoire sans *lamento* amoureux ni découpage épistolaire. Paradoxe troublant : on ne les aurait détachées des autres lettres, ce joyau inégalable de l'art épistolaire, que pour devoir les joindre au pan le moins célèbre de l'œuvre voltairienne ! En suis-je à regretter que les progrès de la connaissance désenchantent le monde de nos souvenirs, devenus illusions ? Presque... Raison scientifique et raison esthétique ne semblent pas marcher ici tout à fait du même pas. Mais il est trop tard pour revenir en arrière. Force est d'admettre que quelques-unes des lettres les plus célèbres de Voltaire, tout en étant de lui, ne sont plus tout à fait à lui, sans qu'on sache encore très bien comment les rendre à nous-mêmes. Voltaire envisageait une possible publication posthume, confiée à sa nièce et amante. Nous voici à notre tour contraints de remettre leur sort à la postérité, qui en fera ce qu'elle voudra. Confions la morale de cette bizarre histoire à l'auteur : « concluez que la Providence se moque de nous » (24 août 1751). C'est un fait, elle aime se moquer des hommes, en quelque siècle qu'ils vivent. Et quoi qu'ils fassent.

## *La comédie autobiographique*

Avec les *Mémoires* composés en Suisse, loin des cours et des capitales monarchiques, au bord du lac de Genève et aux côtés de Mme Denis, foin d'Ovide et des regrets. D'ailleurs, la maison cossue s'appelle *Les Délices*, et le château de Ferney, « auberge de l'Europe » pendant près de vingt ans, n'est pas loin. L'autobiographie se cale dans le pas pressé de *Candide*, et adopte un ton délibérément comique. Le premier paragraphe en fait foi, le temps n'est plus à la tristesse, aux craintes et tremblements :

J'étais las de la vie oisive et turbulente de Paris, de la foule des petits-mâîtres ; des mauvais livres imprimés avec approbation et privilège du roi ; des cabales des gens de lettres, des bassesses et du brigandage des misérables qui déshonoraient la littérature. Je trouvai en 1733 une jeune

dame qui pensait à peu près comme moi, et qui prit la résolution d'aller passer plusieurs années à la campagne pour y cultiver son esprit loin du tumulte du monde. C'était Mme la marquise du Châtelet, la femme de France qui avait le plus de dispositions pour toutes les sciences (p. 37).

Voltaire n'est certes pas de ceux dont la mémoire flanche, il l'avait phénoménale. Mais qu'importe qu'il ait quitté Paris pour fuir une arrestation consécutive à la parution clandestine des *Lettres philosophiques* (1734), brûlées en place publique par main de bourreau ; que Mme du Châtelet ne l'ait rejoint que bien plus tard en son vilain château de Cirey, partagée qu'elle était entre Voltaire et Maupertuis, sans compter le mari peu jaloux et l'amour flambant du jeu ? Comptent avant tout le ton, le rythme, le phrasé, l'enjouement allègre, l'inimitable allure comique, si rarissime dans l'ordre autobiographique. Rien de faux dans cette attaque abrupte, rien non plus de vraiment vrai. Le lecteur avide de confidences intimes, de détails singuliers sur les états d'âme, lieux et circonstances, d'épanchements indiscrets à force de sincérité, devra attendre que Jean-Jacques Rousseau se confesse devant tous les hommes de bonne volonté comme devant Dieu (les premiers livres des *Confessions* paraissent en 1783).

Suivent cinq paragraphes sur la vie studieuse à Cirey, un sixième sur un voyage d'affaires à Bruxelles, et nous voilà en 1740, six années plus tard. Enfin dans le vif du sujet : « le gros roi de Prusse Frédéric-Guillaume » se décide à mourir, d'où quelques paragraphes acides sur sa ladrerie et sa brutalité despotique de « vandale » ; on va pouvoir enchaîner sur le fils « plein d'esprit, de grâces, de politesse et d'envie de plaire, qui cherchait à s'instruire, et qui faisait de la musique et des vers ». Et qui correspondait pour cela, depuis 1736, avec Voltaire. Le récit autobiographique voltairien est sur ses rails, solidement attaché à la locomotive frédéricienne. On retourne à Cirey page 55, pour quelques paragraphes sur les attaques et persécutions dont Voltaire fut toujours l'objet, avant de revenir aussitôt aux affaires européennes et son premier voyage (diplomatique) à Berlin, qui relancent de plus belle le tableau brillamment caustique du Machiavel prussien et des pitoyables intrigues versaillaises. La mission officielle autorise de glisser l'histoire de la marquise de Pompadour, l'accès inattendu et tardif à l'Académie française, au poste d'historiographe (p. 72), les crochets à Lunéville chez « le bon roi Stanislas », la mort de Mme du Châtelet racontée en six lignes (p. 74). La voie est libre pour aller enfin rejoindre le Salomon du Nord, qui avait toujours été barré par sa « rivale », et mettre en récit allègre les tristes lettres de Berlin à Mme Denis (p. 75-82). Cela nous vaut une étourdissante, une irrésistible narration de l'affaire de Francfort. On peut sans crainte parler ici d'un chef-d'œuvre d'humour, six ans après les faits, bien autrement vécus dans le recueil épistolaire.

Il ne s'agit pas seulement, ni peut-être même essentiellement, d'une cicatrisation existentielle de la mémoire, apaisée par le havre suisse. Il est

assez clair que l'écrivain Voltaire n'entend en rien nous apitoyer sur son sort, qu'il a choisi de conter sur le mode comique, et qu'il s'y tient inflexiblement, sauf dans les quelques lignes sobrement émues sur la mort brutale de la marquise à la suite d'un accouchement – transformé ici en « maladie » foudroyante. L'autobiographie voltairienne, si librement insolente à l'égard des autres (par exemple sur l'homosexualité de Frédéric), reste farouchement pudique sur soi et les êtres aimés. Écrire sur soi n'est pas se déshabiller en public. Rien ne transpire, dans ce texte à vocation pourtant posthume, des amours entre l'oncle et la nièce. On est aux antipodes du projet rousseauiste de dévoilement absolu de soi sous le regard de Dieu. Parler de mensonge, d'insincérité, supposerait qu'on adopte un point de vue moral parfaitement étranger à l'éthique voltairienne. Si étranger qu'on peut à coup sûr poser que la lecture des *Confessions* l'aurait plongé dans la stupéfaction et l'indignation, en confirmant son ferme diagnostic sur Rousseau : cet homme est bel et bien fou ! Un fou dangereux.

Le récit de soi par soi (et pour soi au moins avant la mort) n'implique aux yeux de Voltaire nul devoir de confession, nulle preuve ostentatoire de sincérité (« j'ai abandonné mes enfants, pire, volé un ruban... »). Le Dieu des déistes n'exige rien de tel de ses créatures. La bienfaisance lui suffit comme preuve de vertu. Quant aux offenses, Voltaire s'en charge sans tendre l'autre joue. Aller à confesse n'appelle pas qu'on raconte sa vie et qu'on mette son cœur à nu devant une soutane grasseuse, pour un pardon risiblement tombé du ciel dans une chapelle. C'est un rite social auquel le seigneur de Ferney voudra bien se soumettre de temps à autre pour l'édification de ses ouailles paysannes, qu'un peu de religion ne peut pas gêner puisqu'il y aura toujours infiniment plus de pauvres que de riches, et que les Lumières n'ont pas vocation à s'étendre jusqu'aux masses incultes vouées par nature au travail manuel (mais pas à la misère et à l'oppression).

Si le récit ne s'arrête pas au formidable morceau de bravoure sur Francfort, ce n'est donc pas en fonction d'un devoir intangible et salvateur de vérité radicale. C'est que Voltaire est en mesure, quelques années plus tard, de tirer la leçon pratique de la trajectoire racontée avec tant d'esprit. Souvenons-nous des derniers mots de la lettre du 20 décembre 1753, la dernière du recueil reconstitué par André Magnan : « Ce monde-ci est une guerre continuelle ; il faut être armé, mais la paix vaut mieux. » Cette paix, Voltaire l'a enfin trouvée, au bord d'un lac avec Mme Denis, amoureuse comme lui des choses littéraires mais guère du Jura, et il entend la décrire, par contraste avec la guerre qui, déchirant l'Europe depuis 1756 et mettant Frédéric en péril, révèle la grandeur héroïque du roi de Prusse et la folie des hommes : « Il fallut bien alors lui pardonner ses vers, ses plaisanteries, ses petites malices, et même ses péchés contre le sexe féminin. Tous les défauts de l'homme disparurent devant la gloire du héros » (p. 96). Superbe retournement final, qui nous confirme ce qu'une lecture des récits historiques et des tragédies suffirait à établir, contre le cliché romantique du « hideux sourire » (Musset) : il y a bien

chez Voltaire un goût inné, invincible, ému, de la grandeur, dont l'éblouissement efface toute mesquinerie ricanante, tout ressentiment trop personnel, fût-il cent fois justifié. Oui, Voltaire s'est trompé en allant à Berlin. Non, il ne s'est pas vraiment trompé sur le choix de son principal correspondant, *et réciproquement*. La grandeur est allée à la grandeur. Leur commerce épistolaire a repris. La haute littérature a dialogué avec l'héroïsme politique, au-dessus, bien au-dessus des ordinaires bassesses littéraires et politiciennes. Contre toute morale chrétienne (et rousseauiste), un homme ose écrire qu'il est heureux d'être riche, de posséder deux belles maisons (à Genève et Lausanne), pourvues de « toutes les commodités de la vie en ameublements, en équipages, en bonne chère », et qu'il jouit de « faire crever de douleur plus d'un de [s]es chers confrères les gens de lettres » (p. 86) ! C'est là qu'il faut sans doute chercher la vraie sincérité et la véritable impudeur autobiographiques de Voltaire, dans cette insolence sarcastique et cynique (ou innocemment cynique ?) qui prend à rebrousse-poil une immense acculturation chrétienne – pour ne rien dire des philosophes antiques associant sagesse et rétention des désirs.

Mais il n'est guère dans l'habitude voltairienne de finir, hors des tragédies, sur un trait éblouissant dont tout autre se satisferait. Ce virtuose de la rhétorique a passé sa vie à la déjouer. Il partage et pratique avec Montesquieu, notamment, l'art de l'ellipse, du contrepied, du déséquilibre. De là trois rajouts datés (p. 97-108), qu'on laisse au lecteur le soin d'apprécier, en eux-mêmes et pour l'art de composer un texte sans le rendre imposant. L'idéal en prose de Voltaire n'est pas la colonnade du Louvre. Il nous quitte à reculons, à cloche-pied, en nous lançant par-dessus l'épaule un clin d'œil malicieux.

Concluons. Il est dommage qu'on ne lise pas plus les *Mémoires* de Voltaire, qui tentent et réussissent le très rare exploit de contrer la compulsion et componction autobiographique par la constriction comique du moi. Tordre le cou à l'éloquence n'est pas une gageure esthétique extrême, même en poésie, même au XIX<sup>e</sup> siècle. Étrangler l'enflure narcissique est une autre affaire, que la psychanalyse n'a guère soignée. *Mémoires d'outre-tombe*, ce titre eût fait pouffer l'auteur des *Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire*. Ne serait-ce pas là ce qu'on appelle l'humour ? Appelé par la conviction classique du « ridicule de parler de moi à moi-même » (p. 97), qui débouche sur le paradoxe cocasse d'une autobiographie d'écrivain génial<sup>17</sup> dévorée par la biographie d'un roi mauvais poète. Nul doute qu'une telle idée eût paru bouffonne et folle à Rousseau. Elle donne pourtant un des plus beaux textes voltairiens, bien plus comique, au fond, qu'aucun de ses contes philosophiques. Qui peut lire le passage sur le « conseiller Rambonnet » (p. 50-51) ou l'épisode de Francfort sans éclater de rire ? Tuer le ridicule autobiographique par le rire, tel me semble l'enjeu profondément moral, profondément sain des *Mémoires* voltairiens, si peu vaniteux qu'on ose à peine y croire. Décidément, c'est bien dans le comique que gît la plus authentique philosophie, qui n'est pas la chose au monde la mieux partagée.

On ne s'étonnera jamais assez que la preuve en soit donnée par le plus grand poète tragique des Lumières. C'est sans doute que la notion de genres avait encore un sens.

## *L'autobiographie convenable*

Le titre du *Commentaire historique* le dit sans ambages : après Ovide et ses *Tristes*, après le parallèle caustique du roi prussien homosexuel et du poète français ami des dames (Plutarque revisité par Arlequin ?), vient le tour du grand conquérant et écrivain romain, Jules César en personne ! Pour tâter comme lui de la troisième personne dans l'art de se raconter à distance, en vue d'une publication immédiate. Notre propos s'en trouve défini d'emblée : qu'est-ce pour Voltaire qu'une autobiographie décente, non ridicule, imprimable dès le temps de son auteur ?

Première constatation : il y a un devoir de politesse française qui s'appelle la brièveté. Il faut cinq gros volumes à une équipe universitaire contemporaine pour narrer précisément la vie de Voltaire<sup>18</sup>, lui se contente d'une cinquantaine de pages, poèmes compris. Aller vite tout en vivant longtemps pour faire enrager les autres pourrait être l'une de ses devises. Aller vite, c'est tuer en soi la rhétorique, le pédantisme, l'érudition étalée, bref, ce que nous savons être le style universitaire, qui ne date pas d'aujourd'hui. Cette règle esthétique-morale s'applique dès son premier grand texte en prose, *Histoire de Charles XII* (1731), qui est aussi l'histoire de deux vies parallèles, celle d'un roi de Suède et d'un tzar russe qui jouent à pile ou face le destin de l'Europe. Deuxième constat : la concision, cette énergie de l'esprit au bénéfice d'autrui, n'exclut absolument pas le détail au profit des grandes idées générales, c'est même tout l'inverse. Il y aura d'autant plus de philosophie que le récit refoule le commentaire, la glose morale, le gonflement rhétorique, pour densifier et clarifier l'enchaînement des faits, le jeu des passions, des rencontres et des hasards, si hasard il y a dans le procès universel des effets et des causes. L'application se dit ici dès la première phrase du *Commentaire* : « Je tâcherai, dans ces Commentaires sur un homme de lettres, de ne rien dire que d'un peu utile aux lettres<sup>19</sup> et surtout de ne rien avancer que sur des papiers originaux » (p. 111). Il s'agit donc bien de se soumettre à la légalité qui gouverne l'écriture philosophique de l'histoire à la Voltaire : sobriété, utilité et authenticité, par opposition à l'histoire flattée, ornementée et partisane. L'objet même relève de la « philosophie » (au sens du XVIII<sup>e</sup> siècle), puisqu'il s'agit d'un homme de lettres, et non pas d'un roi ou d'un illustre capitaine. Ce décentrement du discours historique est tout le sujet de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (1756), qui aimerait substituer l'histoire des nations à celle des cours et des guerres. Le récit de vie se veut hors des visées satiriques et hagiographiques qui ont inondé l'existence de Voltaire comme d'aucun autre auteur avant lui. Il ne serait donc pas question d'un plaidoyer *pro domo*, d'une réponse aux attaques incessantes, mais d'une rectification, d'une mise

au point nette et précise des faits.

C'est pourquoi l'on peut reculer jusqu'à l'enfance. Non pas pour y chercher, comme Rousseau (*Confessions*, livre I), la racine des structures profondes de la destinée psychologique – idée totalement étrangère à Voltaire, il le dit lui-même –, mais pour clarifier un problème de date. Une fois de plus, le contraste avec Rousseau est saisissant, et donne à penser sur la coexistence historique de modes de penser absolument hétérogènes, à talent supposé égal. Si près de Genève, et si incroyablement loin du *Citoyen de Genève*. De « l'enfance et du collège », on ne retient que la précocité poétique, vers à l'appui, qui détermine, par dégoût du droit, une vocation de poète et une opposition paternelle, mentionnée mais non commentée. Le court paragraphe consacré à sa première tragédie représentée, *Œdipe* (1718), sa première œuvre publique, permet de définir ce que Voltaire entend par « commentaire historique sur les œuvres ». Il indique d'abord l'ancienneté du projet, commencé selon lui « dès l'âge de dix-huit ans » (précocité) ; l'opposition des Comédiens-Français à l'idée antique des chœurs<sup>20</sup> et à un sujet déjà traité par Corneille (innovation esthétique contrariée par la routine ; ambition d'égaliser les maîtres de l'art) ; la nécessité d'une « protection » (non précisée) pour les obliger à jouer *Œdipe* (difficulté spécifique du théâtre, au croisement des coteries politiques, des caprices despotiques des comédiens, des réactions imprévisibles du public) ; les gamineries juvéniles sur scène aux dépens de sa propre pièce (distance ironique et provocatrice à l'égard de soi, à l'opposé même de la posture rousseauiste de dramatisation maximale) ; les protections amicales indestructibles qu'il acquiert dans la haute aristocratie (réponse implicite à tous ceux qui l'accusaient d'inconstance libertine, d'incapacité foncière à l'amitié, à la reconnaissance, etc.)<sup>21</sup>. Il s'agit donc d'allier le laconisme, la précision, le piquant et l'anecdotique. On n'hésite pas à consacrer trois lignes et six vers au prince de Conti, sous prétexte de rareté curieuse et peu connue. Cela n'est nullement propre à l'écriture autobiographique, au réveil complaisant de la mémoire intime, mais caractérise le goût voltairien en général, sa curiosité incessante pour les détails, anecdotes et mots singuliers, qu'il était avide de recueillir dans la bouche des témoins directs encore vivants, pour nourrir par exemple son *Siècle de Louis XIV*, enfin publishable à Berlin (1751).

Il ne faut pas attendre longtemps pour voir apparaître le thème, obsédant à travers nos trois textes, de la guerre littéraire : « Qui plume a guerre a », disait déjà le recueil de lettres (22 mai 1752). La deuxième grande œuvre, *La Henriade* – épopée qui vise à l'introniser comme le grand poète du siècle, capable de donner enfin à la France une épopée digne d'elle –, déclenche la « cabale » conjuguée des dévots outragés et des rivaux envieux, qu'on a déjà rencontrée, plus la hargne de « plusieurs savants » (hargne riche en querelles, qui l'accompagneront tout au long de ses travaux historico-philosophiques). Sans compter l'hostilité de la monarchie à toute intrusion non surveillée dans l'histoire de ses rois – or Voltaire, fiché dès sa jeunesse par la police pour ses

propos peu policés sur la religion, n'est pas de ces hommes placides qui inspirent confiance aux gouvernements. *La Henriade* ne peut obtenir « ni privilège ni protection ». Et Voltaire de se présenter comme inapte alors, par jeunesse et dissipation, à l'intrigue, art « absolument nécessaire dans Paris quand on veut réussir » (p. 115). Le premier mouvement est de sourire. Mais est-ce si faux ? Il aura beau flatter les grands et les princes, multiplier les sourires et les caresses, vient toujours le moment où, comme pour *Œdipe*, il se met à porter burlesquement « la queue du grand-prêtre » à un moment inopportun. Qui d'autre que lui se serait risqué, contre toute prudence, à ridiculiser Maupertuis sous les yeux du roi de Prusse ? On voit de nouveau combien cette écriture est à l'opposé absolu de la démarche rousseauiste. Elle ne cherche en rien à dégager des constantes psychologiques, des passions fondatrices, des pentes fatales ou des pertes irrévocables. Elle ne creuse pas une âme, ne noue nul drame existentiel, ne cherche en rien à émouvoir le lecteur. Elle s'en tient sans aucun regret au fil narratif des œuvres et des faits biographiques essentiels sèchement rapportés. Mais c'est précisément cette extériorité par rapport à soi, revendiquée dans le titre et mise en pratique dans le mode de narration, qui fait l'intérêt psychologique et historique du *Commentaire*.

Alors que tout l'effort de Rousseau est de nous attirer irrésistiblement dans la vérité qu'il construit sur lui-même, et à laquelle personne n'a grand-chose à ajouter, Voltaire ne tente aucun autoportrait, ne dégage aucune ligne explicite : des faits, des noms, des citations, des dates, des lieux, des circonstances, des anecdotes. Nul ne comparaît devant un tribunal moral, pas plus un autre que lui. L'origine de son immense fortune ? « Une souscription immense » de l'aristocratie anglaise à l'édition de *La Henriade* ; un placement « heureux » de cet argent dans une « loterie » établie par le gouvernement français. Mais les loteries ne sont pas faites pour enrichir les particuliers. Clé du mystère : il suffisait de bien lire le règlement mal fait, et de constituer « une compagnie nombreuse » capable d'acheter « tous les billets » (p. 116) ! Cela supposait en fait la complicité rétribuée des notaires, mais Voltaire n'est pas tenu de tout dire, nous le savons déjà. N'empêche, connaît-on beaucoup d'écrivains qui aient eu un rapport aussi franc, aussi clair à l'argent, cet argent marqué de tant de honte, comme le sexe, dans l'autobiographie rousseauiste ? S'il n'est pas question de révéler quoi que ce soit sur sa propre sexualité, Voltaire parle là encore de l'homosexualité et de la pédophilie avec le même détachement amusé et la même franchise, comme en témoigne l'histoire de l'abbé Desfontaines, ami des petits ramoneurs savoyards et un de ses ennemis les plus acharnés et les plus ingrats, puisqu'il lui devait la vie (p. 117-119).

On laissera le lecteur comparer le récit de Berlin et Francfort à celui des *Mémoires*. Il constatera sans peine la quasi-disparition de la verve comique, et il pourra noter le retour du mot « passion » (p. 138 et 142), qui n'était apparu qu'à propos de la littérature (p. 116). Frédéric est donc bien, de l'aveu même de Voltaire, la seconde et grande passion de Voltaire en sa vie, un des deux



pôles de son existence si incroyablement mouvementée. Voilà qui donne à réfléchir<sup>22</sup>.

Ce que ni le recueil de Colmar ni les Mémoires des *Délices* ne pouvaient évoquer, c'est le château de Ferney, qui a fixé la légende de Voltaire et illustré à jamais le culte moderne de l'artiste, de ce qu'on appellera à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le « grand intellectuel » (Hugo, Tolstoï, Sartre, Picasso...). Pour la première fois sans doute, se constituent sous les Lumières des lieux de mémoire dédiés aux écrivains : Ermenonville pour Rousseau, Ferney pour Voltaire, mais aussi *Les Charmettes* et *Les Délices*. C'est dire que l'écrivain qui le mérite (et le cherche ?) devient autre chose qu'un littérateur, qu'il acquiert une consistance sociale et symbolique nouvelle. De là le sens profond, la portée très vaste du parallèle qui articule les trois moments du parcours autobiographique voltairien, voués chacun à une tonalité spécifique exactement calculée et tenue : triste ; puis comique ; puis rassérénée. Le parallèle intense entre le roi le plus illustre du XVIII<sup>e</sup> siècle et l'écrivain le plus fameux, le héros et le grand homme. La plume et la baïonnette. Le château et le palais.

C'est pourtant sur un autre point que j'aimerais conclure enfin. Me permettra-t-on de terminer sur les bienfaits éventuels de cette courte et tonique cure de sobriété morale, stylistique et autobiographique, en compagnie d'un des hommes les plus instruits et les plus spirituels que la terre ait connus ? Par les temps qui courent, de *pathos* généralisé et de dramatisation mécanisée, ce n'est peut-être pas absolument négligeable.

Jean GOLDZINK.

1 Voir *infra*, p. 111, note 1.

2 *Lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin*, texte établi et annoté par André Magnan, publié pour la première fois dans *L'Affaire Paméla*, Éditions Paris-Méditerranée, 2004.

3 Richardson, *Paméla ou la Vertu récompensée*, 1741.

4 Voir la Chronologie à la date 1753, et les deux premiers textes de ce volume.

5 « Ce sera de tous mes ouvrages celui que je travaillerai avec le plus de soin et de scrupule. Il paraîtra après ma mort sous vos auspices » (Voltaire à Mme Denis, 24 novembre 1753). Les lettres dites « d'Alsace » à Mme Denis, où figure ce propos, ne furent publiées qu'en 1937. De là date ce qu'on a appelé chez les voltairianistes « l'Affaire Paméla ».

6 Louis XVI avait également prévu de saisir tous les papiers de Voltaire à sa mort. Dommage qu'il ne l'ait pas fait, nous aurions en France l'ensemble intact de ses archives ! Il faut parfois regretter que la police et la raison d'État ne fassent pas leur travail.

7 Nous suivons l'exposé introductif d'André Magnan (*L'Affaire Paméla*, *op. cit.*, p. 10 sq.), à qui revient après trente ans d'efforts l'honneur ingénieux de la solution (presque ?) finale.

8 *L'Affaire Paméla*, *op. cit.*, p. 11-12.

9 Les lettres de Voltaire à Mme Denis à partir desquelles André Magnan a composé le recueil *L'Affaire Paméla* ont été publiées dans la Correspondance de Voltaire dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (éd. de Kehl, sous la direction de Beaumarchais et de Condorcet).

10 « On peut douter que le recueil des lettres à Mme Denis, tel qu'il est actuellement attesté, soit complet », écrit André Magnan (*L'Affaire Paméla*, *op. cit.*, p. 174).

11 La diplomatique (1681) : « science qui a pour objet les diplômes, l'étude de leur âge, de leur authenticité, de leur valeur » (Le Robert). On en doit les principes à Mabillon.

12 S'agit-il de lettres réécrites ou entièrement composées après coup ? Il ne me semble pas qu'André Magnan décide nettement de la question, peut-être insoluble.

13 André Magnan signale qu'il s'agit d'une désignation de Wagnière, secrétaire de Voltaire, dans un volume de manuscrits vendus en 1779 à Catherine II de Russie. Ce volume contient 38 lettres (*L'Affaire Paméla*, op. cit., p. 231 et 215), dont André Magnan ne donne pas ici le détail.

14 L'éditeur Beuchot le signale dès 1832, dans la deuxième grande édition posthume des *Œuvres complètes*.

15 Jules César, *Commentaires sur la guerre des Gaules*.

16 André Magnan estime « nécessaire à la cohérence du recueil » d'insérer « quatre documents » réels (*L'Affaire Paméla*, op. cit., p. 132, note 1) : une lettre de Frédéric (lettre 7) ; une de Mme Denis au roi de Prusse (lettre 45) ; deux de Voltaire (lettres 46 et 48. La lettre 46, une Déclaration au roi, est signée par l'oncle et la nièce). Les lettres 45, 46 et 48 ont trait à l'arrestation de Francfort. Le recueil comporte également une lettre de Mme Denis à Voltaire (lettre 49), et numérote des lettres manquantes (5 et 17, de Mme Denis ; 8, 27 et 41, de Voltaire). Soit quatre lettres authentiques, et au minimum cinq lettres introuvables mais appelées plus ou moins par le contexte épistolaire. On trouvera dans l'ouvrage d'André Magnan, en notes et en annexes, tous les renseignements disponibles sur l'état d'une question manifestement complexe, qui mobilise un nombre impressionnant de faits et conjectures d'une haute érudition. J'avoue que la justification par la seule « cohérence » de l'insertion de quatre lettres authentiques me pose problème. Figurent-elles dans le manuscrit de Saint-Petersbourg ? Il ne semble pas, mais je ne connais rien de ce manuscrit dont une description précise ne serait pas inutile. Ah ! si Louis XVI avait eu la poigne plus ferme, et fait main basse sur le fonds Voltaire, au lieu de le laisser filer en Russie...

17 Tenu pour tel dès son vivant, comme il ne pouvait guère l'ignorer, et comme l'admiration de Frédéric II en témoigne.

18 Voir *Voltaire en son temps*, sous la dir. de René Pomeau, Oxford, Voltaire Foundation, 1985-1994, 5 vol.

19 Les « lettres ou belles-lettres », la « littérature », englobent alors l'ensemble des productions écrites, bien au-delà du roman, du théâtre, de la poésie, de l'essai (sens étroit et actuel). *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert se présente comme rédigée par une « société de gens de lettres ».

20 *L'Athalie* de Racine avait pourtant connu, à sa première représentation publique en 1716, un énorme succès, et on peut supposer que l'idée des chœurs dans *Œdipe* n'y est pas tout à fait étrangère.

21 On voit assez bien sur cette brève paraphrase, me semble-t-il, ce que laconisme autobiographique veut dire. On pourrait aussi comparer à l'évocation d'*Œdipe* les commentaires des autres œuvres, pour dresser le tableau des combinaisons possibles au fil du *Commentaire historique*. Et les comparer à leur tour à d'autres Mémoires d'écrivains.

22 Voir C. Mervaud, *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des Lumières*, Oxford, Voltaire Foundation, 1985.

MÉMOIRES POUR SERVIR À LA  
VIE  
DE MONSIEUR DE VOLTAIRE,  
ÉCRITS PAR LUI-MÊME

J'étais las de la vie oisive et turbulente de Paris, de la foule des petits-maîtres ; des mauvais livres imprimés avec approbation et privilège du roi<sup>1</sup> ; des cabales des gens de lettres, des bassesses et du brigandage des misérables qui déshonoraient la littérature<sup>2</sup>. Je trouvai en 1733 une jeune dame qui pensait à peu près comme moi, et qui prit la résolution d'aller passer plusieurs années à la campagne pour y cultiver son esprit loin du tumulte du monde. C'était Mme la marquise du Châtelet, la femme de France qui avait le plus de dispositions pour toutes les sciences<sup>3</sup>.

Son père, le baron de Breteuil, lui avait fait apprendre le latin qu'elle possédait comme Mme Dacier<sup>4</sup> ; elle savait par cœur les plus beaux morceaux d'Horace, de Virgile et de Lucrèce. Tous les ouvrages philosophiques de Cicéron lui étaient familiers. Son goût dominant était pour les mathématiques et pour la métaphysique. On a rarement uni plus de justesse d'esprit et plus de goût avec plus d'ardeur de s'instruire ; elle n'aimait pas moins le monde et tous les amusements de son âge et de son sexe ; cependant elle quitta tout pour aller s'ensevelir dans un château délabré sur les frontières de la Champagne et de la Lorraine ; dans un terrain très ingrat et très vilain. Elle embellit ce château qu'elle orna de jardins assez agréables ; j'y bâtis une galerie ; j'y formai un très beau cabinet de physique ; nous eûmes une bibliothèque nombreuse. Quelques savants vinrent philosopher dans notre retraite. Nous eûmes deux ans entiers le célèbre Kœnig qui est mort professeur à La Haye, et bibliothécaire de Mme la princesse d'Orange. Maupertuis vint avec Jean Bernoulli<sup>5</sup> ; et dès lors Maupertuis, qui était né le plus jaloux des hommes, me prit pour l'objet de cette passion qui lui a été toujours très chère<sup>6</sup>.

J'enseignai l'anglais<sup>7</sup> à Mme du Châtelet qui au bout de trois mois le sut aussi bien que moi, et qui lisait également Locke, Newton et Pope<sup>8</sup>. Elle apprit l'italien aussi vite, nous lûmes ensemble tout le Tasse et tout l'Arioste<sup>9</sup>, de sorte que quand Algarotti vint à Cirey où il acheva son *Neutonianismo per le dame*<sup>10</sup>, il la trouva assez savante dans sa langue pour lui donner de très bons avis dont il profita. Algarotti était un Vénitien fort aimable, fils d'un marchand fort riche ; il voyageait dans toute l'Europe, savait un peu de tout, et donnait à tout de la grâce.

Nous ne cherchions qu'à nous instruire dans cette délicieuse retraite sans nous informer de ce qui se passait dans le reste du monde. Notre plus grande attention se tourna longtemps du côté de Leibniz et de Newton. Mme du Châtelet s'attacha d'abord à Leibniz<sup>11</sup>, et développa une partie de son système dans un livre très bien écrit, intitulé *Institutions de physique*<sup>12</sup>. Elle ne chercha point à parer cette philosophie d'ornements étrangers ; cette afféterie n'entraîna point dans son caractère mâle et vrai<sup>13</sup>. La clarté, la précision et l'élégance composaient son style. Si jamais on a pu donner quelque vraisemblance aux idées de Leibniz, c'est dans ce livre qu'il la faut chercher. Mais on commence

aujourd'hui à ne plus s'embarrasser de ce que Leibniz a pensé.

Née pour la vérité, elle abandonna bientôt les systèmes<sup>14</sup>, et s'attacha aux découvertes du grand Newton. Elle traduisit en français tout le livre des *Principes mathématiques*<sup>15</sup>, et depuis, lorsqu'elle eut fortifié ses connaissances, elle ajouta à ce livre, que si peu de gens entendent, un commentaire algébrique qui n'est pas davantage à la portée du commun des lecteurs. M. Clairaut, l'un de nos meilleurs géomètres, a revu exactement ce commentaire. On en a commencé une édition ; il n'est pas honorable pour notre siècle qu'elle n'ait pas été achevée<sup>16</sup>.

Nous cultivions à Cirey tous les arts. J'y composai *Alzire, Mérope, l'Enfant prodigue, Mahomet*<sup>17</sup> ; je travaillai pour elle à un *Essai sur l'histoire générale depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*<sup>18</sup>. Je choisis cette époque de Charlemagne parce que c'est celle où Bossuet s'est arrêté, et que je n'osais toucher à ce qui avait été traité par ce grand homme. Cependant elle n'était pas contente de l'*Histoire universelle* de ce prélat<sup>19</sup>. Elle ne la trouvait qu'éloquente. Elle était indignée que presque tout l'ouvrage de Bossuet roulât sur une nation aussi méprisable que celle des Juifs<sup>20</sup>.

Après avoir passé six années<sup>21</sup> dans cette retraite, au milieu des sciences et des arts, il fallut que nous allassions à Bruxelles où la maison du Châtelet avait depuis longtemps un procès considérable contre la maison de Honsbrouck. J'eus le bonheur d'y trouver un petit-fils de l'illustre et infortuné grand-pensionnaire de Witt<sup>22</sup>, qui était premier président de la chambre des comptes ; il avait une des plus belles bibliothèques de l'Europe, qui me servit beaucoup pour l'*Histoire générale* ; mais j'eus à Bruxelles un bonheur plus rare et qui me fut plus sensible. J'accommodai le procès pour lequel les deux maisons se ruinaient en frais depuis soixante ans. Je fis avoir à M. le marquis du Châtelet deux cent vingt mille livres argent comptant, moyennant quoi tout fut terminé<sup>23</sup>.

Lorsque j'étais encore à Bruxelles, en 1740, le gros roi de Prusse Frédéric-Guillaume<sup>24</sup>, le moins endurant de tous les rois, sans contredit le plus économe et le plus riche en argent comptant, mourut à Berlin. Son fils, qui s'est fait une réputation si singulière, entretenait un commerce assez régulier avec moi depuis plus de quatre années. Il n'y a jamais eu peut-être au monde de père et de fils qui se ressemblassent moins que ces deux monarques.

Le père était un véritable vandale qui dans tout son règne n'avait songé qu'à amasser de l'argent, et à entretenir à moins de frais qu'il se pouvait les plus belles troupes de l'Europe. Jamais sujets ne furent plus pauvres que les siens, et jamais roi ne fut plus riche. Il avait acheté à vil prix une grande partie des terres de sa noblesse, laquelle avait mangé bien vite le peu d'argent qu'elle en avait tiré ; et la moitié de cet argent était rentrée encore dans les coffres du roi par les impôts sur la consommation. Toutes les terres royales étaient affermées à des receveurs qui étaient en même temps exacteurs et juges ; de façon que quand un cultivateur n'avait pas payé au fermier à jour nommé, ce fermier prenait son habit de juge et condamnait le délinquant au

double. Il faut observer que quand ce même juge ne payait pas le roi le dernier du mois, il était lui-même taxé au double le premier du mois suivant.

Un homme tuait-il un lièvre, ébranchait-il un arbre dans le voisinage des terres du roi, ou avait-il commis quelque autre faute, il fallait payer une amende ; une fille faisait-elle un enfant<sup>25</sup>, il fallait que la mère ou le père, ou les parents, donnassent de l'argent au roi pour la façon. Mme la baronne de Knipausen, la plus riche veuve de Berlin, c'est-à-dire qui possédait sept à huit mille livres de rente, fut accusée d'avoir mis au monde un sujet du roi dans la seconde année de son veuvage ; le roi lui écrivit de sa main que pour sauver son honneur elle envoyât sur-le-champ trente mille livres à son trésor. Elle fut obligée de les emprunter, et fut ruinée.

Il avait un ministre à La Haye nommé Luiscius ; c'était assurément de tous les ministres des têtes couronnées le plus mal payé. Ce pauvre homme, pour se chauffer, fit couper quelques arbres dans le jardin de Hons-Lardick appartenant pour lors à la maison de Prusse. Il reçut bientôt après des dépêches du roi son maître qui lui retenaient une année d'appointements. Luiscius, désespéré, se coupa la gorge avec le seul rasoir qu'il eût. Un vieux valet vint à son secours et lui sauva malheureusement la vie. J'ai retrouvé depuis Son Excellence à La Haye, et je lui ai fait l'aumône à la porte du palais nommé *La Vieille Cour*, palais appartenant au roi de Prusse, et où ce pauvre ambassadeur avait demeuré douze ans<sup>26</sup>.

Il faut avouer que la Turquie est une république en comparaison du despotisme exercé par Frédéric-Guillaume. C'est par ces moyens qu'il parvint en vingt-huit ans de règne à entasser dans les caves de son palais de Berlin environ vingt millions d'écus bien enfermés dans des tonneaux garnis de cercles de fer. Il se donna le plaisir de meubler tout le grand appartement du palais de gros effets d'argent massif dans lesquels l'art ne surpassait pas la matière. Il donna aussi à la reine sa femme en compte un cabinet dont tous les meubles étaient d'or, jusqu'aux pommeaux des pelles et des pincettes, et jusqu'aux cafetières.

Le monarque sortait à pied de ce palais, vêtu d'un méchant habit de drap bleu, à boutons de cuivre, qui lui venait à la moitié des cuisses. Et quand il achetait un habit neuf, il faisait servir ses vieux boutons. C'est dans cet équipage que Sa Majesté armée d'une grosse canne de sergent faisait tous les jours la revue de son régiment de géants. Ce régiment était son goût favori et sa plus grande dépense. Le premier rang de sa compagnie était composé d'hommes dont le plus petit avait sept pieds de haut. Il les faisait acheter aux bouts de l'Europe et de l'Asie<sup>27</sup>. J'en vis encore quelques-uns après sa mort. Le roi, son fils, qui aimait les beaux hommes, et non les grands hommes, avait mis ceux-ci chez la reine sa femme en qualité d'heiduques<sup>28</sup>. Je me souviens qu'ils accompagnèrent un vieux carrosse de parade qu'on envoya au-devant du marquis de Beauveau<sup>29</sup>, qui vint complimenter le nouveau roi au mois de novembre 1740. Le feu roi Frédéric-Guillaume qui avait autrefois fait vendre tous les meubles magnifiques de son père n'avait pu se défaire de cet énorme

carrosse dédoré. Les heiduques qui étaient aux portières pour le soutenir en cas qu'il tombât se donnaient la main par-dessus l'impériale.

Quand Frédéric-Guillaume avait fait sa revue, il allait se promener par la ville. Tout le monde s'enfuyait au plus vite. S'il rencontrait une femme, il lui demandait pourquoi elle perdait son temps dans la rue : « Va-t'en chez toi, gueuse, une honnête femme doit être dans son ménage » ; et il accompagnait cette remontrance ou d'un bon soufflet, ou d'un coup de pied dans le ventre, ou de quelques coups de canne. C'est ainsi qu'il traitait aussi les ministres du saint Évangile, quand il leur prenait envie d'aller voir la parade<sup>30</sup>.

On peut juger si ce vandale était étonné et fâché d'avoir un fils plein d'esprit, de grâces, de politesse et d'envie de plaire, qui cherchait à s'instruire, et qui faisait de la musique et des vers. Voyait-il un livre dans les mains du prince héréditaire, il le jetait au feu ; le prince jouait-il de la flûte, le père cassait la flûte ; et quelquefois traitait Son Altesse Royale comme il traitait les dames et les prédicants à la parade.

Le prince, lassé de toutes ces attentions que son père avait pour lui, résolut un beau matin en 1730 de s'enfuir, sans bien savoir encore s'il irait en Angleterre ou en France. L'économie paternelle ne le mettait pas à portée de voyager comme le fils d'un fermier général<sup>31</sup> ou d'un marchand anglais. Il emprunta quelques centaines de ducats.

Deux jeunes gens fort aimables, Kat et Keith, devaient l'accompagner. Kat était le fils unique d'un brave officier général. Keith était gendre de cette même baronne de Knipausen à qui il en avait coûté dix mille écus pour faire des enfants. Le jour et l'heure étaient déterminés, le père fut informé de tout ; on arrêta en même temps le prince et ses deux compagnons de voyage. Le roi crut d'abord que la princesse Guillemine, sa fille<sup>32</sup>, qui a depuis épousé le prince margrave de Bareith<sup>33</sup>, était du complot ; et comme il était expéditif en fait de justice, il la jeta à coups de pieds par une fenêtre qui s'ouvrait jusqu'au plancher. La reine mère, qui se trouva à cette expédition dans le temps que Guillemine, sa fille, allait faire le saut, la retint à peine par ses jupes ; il resta à la princesse une contusion au-dessous du téton gauche qu'elle a conservée toute sa vie comme une marque des sentiments paternels et qu'elle m'a fait l'honneur de me montrer.

Le prince avait une espèce de maîtresse, fille d'un maître d'école de la ville de Brandebourg, établie à Potsdam. Elle jouait du clavecin assez mal ; le prince royal l'accompagnait de la flûte ; il crut être amoureux d'elle, mais il se trompait. Sa vocation n'était pas pour le sexe<sup>34</sup>. Cependant comme il avait fait semblant de l'aimer, le père fit faire à cette demoiselle le tour de la place de Potsdam conduite par le bourreau qui la fouettait sous les yeux de son fils.

Après l'avoir régala de ce spectacle, il le fit transférer à la citadelle de Custrin, située au milieu d'un marais ; c'est là qu'il fut enfermé six mois sans domestiques, dans une espèce de cachot<sup>35</sup>. Et au bout de six mois on lui donna un soldat pour le servir. Ce soldat jeune, beau, bien fait, et qui jouait de la flûte, servit en plus d'une manière à amuser le prisonnier. Tant de belles

qualités ont fait depuis sa fortune. Je l'ai vu à la fois valet de chambre et premier ministre, avec toute l'insolence que ces deux postes peuvent inspirer.

Le prince était depuis quelques semaines dans son château de Custrin, lorsqu'un jour un vieil officier suivi de quatre grenadiers entra dans sa chambre fondant en larmes. Frédéric ne douta pas qu'on ne vînt lui couper le cou. Mais l'officier, toujours pleurant, le fit prendre par les quatre grenadiers qui le placèrent à la fenêtre et qui lui tinrent la tête, tandis qu'on coupait celle de son ami Kat sur un échafaud dressé immédiatement sous la croisée. Il tendit la main à Kat et s'évanouit<sup>36</sup>. Le père était présent à ce spectacle<sup>37</sup>, comme il l'avait été à celui de la fille fouettée.

Quant à Keith, l'autre confident, il s'enfuit en Hollande ; le roi dépêcha des soldats pour le prendre. Il ne fut manqué que d'une minute, et s'embarqua pour le Portugal, où il demeura jusqu'à la mort du clément Frédéric-Guillaume.

Le roi n'en voulait pas demeurer là. Son dessein était de faire couper la tête à son fils. Il considérait qu'il avait trois autres garçons dont aucun ne faisait des vers, et que c'était assez pour la grandeur de la Prusse. Les mesures étaient déjà prises pour faire condamner le prince royal à la mort, comme l'avait été le czarowitz, fils aîné du czar Pierre I<sup>er</sup><sup>38</sup>.

Il ne paraît pas bien décidé par les lois divines et humaines qu'un jeune homme doive avoir le cou coupé pour avoir voulu voyager. Mais le roi aurait trouvé à Berlin des juges aussi habiles que ceux de Russie. En tout cas son autorité paternelle aurait suffi. L'empereur Charles VI, qui prétendait que le prince royal, comme prince de l'empire<sup>39</sup>, ne pouvait être jugé à mort que dans une diète, envoya le comte de Seckendorff au père pour lui faire les plus sérieuses remontrances. Le comte de Seckendorff, que j'ai vu depuis en Saxe où il s'est retiré, m'a juré qu'il avait eu beaucoup de peine à obtenir qu'on ne tranchât pas la tête au prince : c'est ce même Seckendorff qui a commandé les armées de Bavière, et dont le prince devenu roi de Prusse fait un portrait affreux dans l'histoire de son père qu'il a insérée dans une trentaine d'exemplaires des *Mémoires de Brandebourg*<sup>4041</sup>. Après cela servez les princes, et empêchez qu'on ne leur coupe la tête.

Au bout de dix-huit mois, les sollicitations de l'empereur et les larmes de la reine de Prusse obtinrent la liberté du prince héréditaire, qui se mit à faire des vers et de la musique plus que jamais. Il lisait Leibniz, et même Wolff<sup>42</sup>, qu'il appelait un compilateur de fatras ; et il donnait tant qu'il pouvait dans toutes les sciences à la fois.

Comme son père lui accordait peu de part aux affaires, et que même il n'y avait point d'affaires dans ce pays où tout consistait en revues, il employa son loisir à écrire aux gens de lettres de France qui étaient un peu connus dans le monde. Le principal fardeau tomba sur moi. C'était des lettres en vers, c'était des traités de métaphysique, d'histoire, de politique ; il me traitait d'homme divin ; je le traitais de Salomon ; les épithètes ne nous coûtaient rien ; on a imprimé quelques-unes de ces fadaises dans le recueil de mes œuvres ; et



heureusement on n'en a pas imprimé la trentième partie. Je pris la liberté de lui envoyer une très belle écritoire de Martin<sup>43</sup> ; il eut la bonté de me faire présent de quelques colifichets d'ambre, et les beaux esprits des cafés de Paris s'imaginèrent avec horreur que ma fortune était faite.

Un jeune Courlandais nommé Keizerling, qui faisait aussi des vers français tant bien que mal et qui en conséquence était alors son favori, nous fut dépêché à Cirey des frontières de la Poméranie ; nous lui donnâmes une fête. Je fis une belle illumination dont les lumières dessinaient les chiffres et le nom du prince royal avec cette devise : *L'espérance du genre humain*. Pour moi, si j'avais voulu concevoir des espérances personnelles, j'en étais très en droit, car on m'écrivait *mon cher ami*, et on me parlait souvent dans les dépêches des marques solides d'amitié qu'on me destinait quand on serait sur le trône.

Il y monta enfin lorsque j'étais à Bruxelles, et il commença par envoyer en France, en ambassade extraordinaire, un manchot nommé Camas, ci-devant Français réfugié<sup>44</sup>, et alors officier dans ses troupes. Il disait qu'il y avait un ministre de France à Berlin à qui il manquait une main, et que pour s'acquitter de tout ce qu'il devait au roi de France, il lui envoyait un ambassadeur qui n'avait qu'un bras. Camas, en arrivant au cabaret, me dépêcha un jeune homme, qu'il avait fait son page, pour me dire qu'il était trop fatigué pour venir chez moi, qu'il me priait de me rendre chez lui sur l'heure, et qu'il avait le plus grand et le plus magnifique présent à me faire de la part du roi son maître. « Courez vite, dit Mme du Châtelet ; on vous envoie sûrement les diamants de la couronne. » Je courus ; je trouvai l'ambassadeur, qui pour toute valise avait derrière sa chaise un quartaut de vin de la cave du feu roi, que le roi régnant m'ordonnait de boire. Je m'épuisai en protestations d'étonnement et de reconnaissance, sur les marques liquides des bontés de Sa Majesté, substituées aux solides dont elle m'avait flatté, et je partageai le quartaut avec Camas.

Mon Salomon était alors à Strasbourg. La fantaisie lui avait pris, en visitant ses longs et étroits États qui allaient depuis Gueldres jusqu'à la mer Baltique, de voir incognito les frontières et les troupes de France.

Il se donna ce plaisir dans Strasbourg sous le nom du comte du Four, riche seigneur de Bohême. Son frère le prince royal, qui l'accompagnait, avait pris aussi son nom de guerre ; et Algarotti, qui s'était déjà attaché à lui, était le seul qui ne fût pas en masque.

Le roi m'envoya à Bruxelles une relation de son voyage moitié prose et moitié vers, dans un goût approchant de Bachaumont et de Chapelle<sup>45</sup>, c'est-à-dire autant qu'un roi de Prusse peut en approcher. Voici quelques endroits de sa lettre<sup>46</sup> :

« Après des chemins affreux, nous avons trouvé des gîtes plus affreux encore.

Car des hôtes intéressés,

De la faim nous voyant pressés  
D'une façon plus que frugale  
Dans une chaumière infernale  
En nous empoisonnant nous volaient nos écus ;  
Ô siècle différent du temps de Lucullus !

« Des chemins affreux, mal nourris, mal abreuvés, ce n'était pas tout ; nous essuyâmes encore bien des accidents, et il faut assurément que notre équipage ait un air bien singulier, puisqu'à chaque endroit où nous passâmes, on nous prit pour quelque chose d'autre.

Les uns nous prenaient pour des rois,  
D'autres pour des filous courtois,  
D'autres pour gens de connaissance ;  
Parfois le peuple s'attroupaît,  
Entre les yeux nous regardait  
En badauds curieux remplis d'impertinence.

« Le maître de la poste de Kehl nous ayant assuré qu'il n'y avait point de salut sans passeport, et voyant que le cas nous mettait dans la nécessité absolue d'en faire nous-mêmes, ou de ne point entrer à Strasbourg, il fallut prendre le premier parti, à quoi les armes prussiennes que j'avais sur mon cachet nous secondèrent merveilleusement.

« Nous arrivâmes à Strasbourg, et le corsaire de la douane et le visiteur parurent contents de nos preuves.

Ces scélérats nous épiaient ;  
D'un œil le passeport lisaient,  
De l'autre lorgnaient notre bourse :  
L'or, qui toujours fut de ressource,  
Par lequel Jupin jouissait  
De Danaé qu'il caressait,  
L'or par qui César gouvernait  
Le monde heureux sous son empire,  
L'or plus dieu que Mars et l'Amour,  
Ce même or sut nous introduire  
Le soir dans les murs de Strasbourg. »

On voit par cette lettre qu'il n'était pas encore devenu le meilleur de nos poètes, et que sa philosophie ne regardait pas avec indifférence le métal dont son père avait fait provision.

De Strasbourg il alla voir ses États de la Basse-Allemagne, et me manda qu'il viendrait incognito me voir à Bruxelles. Nous lui préparâmes une belle maison. Mais étant tombé malade dans le petit château de Meuse, à deux lieues de Clèves, il m'écrivit qu'il comptait que je ferais les avances. J'allai

donc lui présenter mes profonds hommages. Maupertuis, qui avait déjà ses vues, et qui était possédé de la rage d'être président d'une académie, s'était présenté de lui-même, et logeait avec Algarotti et Keizerling dans un grenier de ce palais. Je trouvai à la porte de la cour un soldat pour toute garde. Le conseiller privé Rambonnet, ministre d'État, se promenait dans la cour en soufflant dans ses doigts. Il portait de grandes manchettes de toile sale, un chapeau troué, une vieille perruque de magistrat dont un côté entraînait dans une de ses poches et l'autre passait à peine l'épaule ; on me dit que cet homme était chargé d'une affaire d'État importante, et cela était vrai.

Je fus conduit dans l'appartement de Sa Majesté<sup>47</sup>. Il n'y avait que les quatre murailles. J'aperçus dans un cabinet, à la lueur d'une bougie, un petit grabat de deux pieds et demi de large, sur lequel était un petit homme affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu. C'était le roi, qui suait et qui tremblait sous une méchante couverture, dans un accès de fièvre violent ; je lui fis la révérence, et commençai la connaissance par lui tâter le pouls comme si j'avais été son premier médecin. L'accès passé, il s'habilla et se mit à table. Algarotti, Keizerling, Maupertuis et le ministre du roi auprès des États-Généraux, nous fûmes du souper, où l'on traita à fond de l'immortalité de l'âme, de la liberté, et des androgynes de Platon<sup>48</sup>.

Le conseiller Rambonnet était pendant ce temps-là monté sur un cheval de louage. Il alla toute la nuit, et le lendemain arriva aux portes de Liège, où il instrumenta au nom du roi son maître, tandis que deux mille hommes des troupes de Vesel mettaient la ville de Liège à contribution. Cette belle expédition avait pour prétexte quelques droits que le roi prétendait sur un faubourg ; il me chargea même de travailler à un manifeste, et j'en fis un tant bon que mauvais, ne doutant pas qu'un roi, avec qui je soupais et qui m'appelait son ami, ne dût avoir toujours raison. L'affaire s'accommoda bientôt, moyennant un million qu'il exigea en ducats de poids, et qui servirent à l'indemniser des frais de son voyage de Strasbourg, dont il s'était plaint dans sa poétique lettre.

Je ne laissai pas de me sentir attaché à lui, car il avait de l'esprit et des grâces, et de plus il était roi, ce qui fait toujours une grande séduction, attendu la faiblesse humaine. D'ordinaire ce sont nous autres gens de lettres qui flattons les rois. Celui-là me louait depuis les pieds jusqu'à la tête ; tandis que l'abbé Desfontaines<sup>49</sup> et d'autres gredins me diffamaient dans Paris, au moins une fois la semaine.

Le roi de Prusse, quelque temps avant la mort de son père, s'était avisé d'écrire contre les principes de Machiavel. Si Machiavel avait eu un prince pour disciple, la première chose qu'il lui eût recommandée aurait été d'écrire contre lui. Mais le prince royal n'y avait pas entendu tant de finesse ; il avait écrit de bonne foi dans le temps qu'il n'était pas encore souverain, et que son père ne lui faisait pas aimer le pouvoir despotique. Il louait alors de tout son cœur la modération, la justice, et dans son enthousiasme, il regardait toute usurpation comme un crime. Il m'avait envoyé son manuscrit à Bruxelles pour

le corriger et le faire imprimer<sup>50</sup> ; et j'en avais déjà fait présent à un libraire de Hollande, nommé Van Duren, le plus insigne fripon de son espèce. Il me vint enfin un remords de faire imprimer *L'Anti-Machiavel*, tandis que le roi de Prusse, qui avait cent millions dans ses coffres, en prenait un aux pauvres Liégeois par la main du conseiller Rambonnet. Je jugeai que mon Salomon ne s'en tiendrait pas là. Son père lui avait laissé soixante et six mille quatre cents hommes complets, d'excellentes troupes ; il les augmentait, et paraissait avoir envie de s'en servir à la première occasion.

Je lui représentai qu'il n'était peut-être pas convenable d'imprimer son livre précisément dans le même temps qu'on pourrait lui reprocher d'en violer les préceptes. Il me permit d'arrêter l'édition<sup>51</sup>. J'allai en Hollande uniquement pour lui rendre ce petit service ; mais le libraire demanda tant d'argent, que le roi, qui d'ailleurs n'était pas fâché dans le fond du cœur d'être imprimé, aimait mieux l'être pour rien que de payer pour ne l'être pas.

Lorsque j'étais en Hollande occupé de cette besogne, l'empereur Charles VI mourut au mois d'octobre 1740, d'une indigestion de champignons qui lui causa une apoplexie ; et ce plat de champignons changea la destinée de l'Europe. Il parut bientôt que Frédéric III<sup>52</sup>, roi de Prusse, n'était pas aussi ennemi de Machiavel que le prince royal avait paru l'être. Quoiqu'il roulât déjà dans sa tête le projet de son invasion en Silésie<sup>53</sup>, il ne m'appela pas moins à sa cour.

Je lui avais déjà signifié que je ne pouvais m'établir auprès de lui, que je devais préférer l'amitié à l'ambition, que j'étais attaché à Mme du Châtelet<sup>54</sup>, et que, philosophe pour philosophe, j'aimais mieux une dame qu'un roi.

Il approuvait cette liberté, quoiqu'il n'aimât pas les femmes. J'allai lui faire ma cour au mois d'octobre. Le cardinal de Fleury<sup>55</sup> m'écrivit une longue lettre pleine d'éloges pour *L'Anti-Machiavel* et pour l'auteur ; je ne manquai pas de la lui montrer. Il rassemblait déjà ses troupes, sans qu'aucun de ses généraux ni de ses ministres pût pénétrer son dessein. Le marquis de Beauveau, envoyé auprès de lui pour le complimenter, croyait qu'il allait se déclarer contre la France en faveur de Marie-Thérèse, reine de Hongrie et de Bohême, fille de Charles VI ; qu'il voulait appuyer l'élection à l'empire de François de Lorraine, grand-duc de Toscane, époux de cette reine, qu'il pouvait y trouver de grands avantages<sup>56</sup>.

Je devais croire plus que personne qu'en effet le nouveau roi de Prusse allait prendre ce parti, car il m'avait envoyé, trois mois auparavant, un écrit politique de sa façon, dans lequel il regardait la France comme l'ennemie naturelle et la déprédatrice de l'Allemagne<sup>57</sup>. Mais il était dans sa nature de faire toujours tout le contraire de ce qu'il disait et de ce qu'il écrivait ; non par dissimulation, mais parce qu'il écrivait et parlait avec une espèce d'enthousiasme, et agissait ensuite avec une autre.

Il partit au 15 décembre, avec la fièvre quarte, pour la conquête de la Silésie, à la tête de trente mille combattants, bien pourvus de tout, et bien disciplinés ; il dit au marquis de Beauveau en montant à cheval : « Je vais

jouer votre jeu ; si les as me viennent, nous partagerons. »

Il a écrit depuis l'histoire de cette conquête, il me l'a montrée tout entière<sup>58</sup>. Voici un des articles curieux du début de ces annales. J'eus soin de le transcrire de préférence, comme un monument unique :

« Que l'on joigne à ces considérations des troupes toujours prêtes d'agir, mon épargne bien remplie, et la vivacité de mon caractère, c'étaient les raisons que j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèse, reine de Bohême et de Hongrie. » Et quelques lignes ensuite, il y avait ces propres mots : « L'ambition, l'intérêt, le désir de faire parler de moi l'emportèrent, et la guerre fut résolue. »

Depuis qu'il y a des conquérants ou des esprits ardents qui ont voulu l'être, je crois qu'il est le premier qui se soit ainsi rendu justice. Jamais homme peut-être n'a plus senti la raison, et n'a plus écouté ses passions ; ces assemblages de philosophie et de dérèglements d'imagination ont toujours composé son caractère.

C'est dommage que je lui aie fait retrancher ce passage quand je corrigeai depuis tous ses ouvrages ; un aveu si rare devait passer à la postérité, et servir à faire voir sur quoi sont fondées presque toutes les guerres. Nous autres gens de lettres, poètes, historiens, déclamateurs d'académie, nous célébrons ces beaux exploits, et voilà un roi qui les fait et qui les condamne.

Ses troupes étaient déjà en Silésie quand le baron de Gotter, son ministre à Vienne, fit à Marie-Thérèse la proposition incivile de céder de bonne grâce au roi Électeur son maître les trois quarts de cette province, moyennant quoi le roi de Prusse lui prêterait trois millions d'écus et ferait son mari empereur.

Marie-Thérèse n'avait alors ni troupes, ni argent, ni crédit, et cependant elle fut inflexible ; elle aima mieux risquer de tout perdre que de fléchir sous un prince qu'elle ne regardait que comme le vassal de ses ancêtres, et à qui l'empereur son père avait sauvé la vie. Ses généraux rassemblèrent à peine vingt mille hommes ; son maréchal Neuperg, qui les commandait, força le roi de Prusse de recevoir la bataille sous les murs de Neiss, à Molwitz<sup>59</sup>. La cavalerie prussienne fut d'abord mise en déroute par la cavalerie autrichienne dès le premier choc. Le roi, qui n'était pas encore accoutumé à voir des batailles, s'enfuit jusqu'à Opeleim, à douze grandes lieues du champ où l'on se battait<sup>60</sup>. Maupertuis, qui avait cru faire une grande fortune, s'était mis à sa suite dans cette campagne, s'imaginant que le roi lui ferait au moins fournir un cheval. Ce n'était pas la coutume du roi. Maupertuis acheta un âne deux ducats le jour de l'action et se mit à suivre Sa Majesté sur son âne, du mieux qu'il put. Sa monture ne put fournir la course, il fut pris et dépouillé par les housards.

Frédéric passa la nuit couché sur un grabat dans un cabaret de village près de Ratibor, sur les confins de la Pologne. Il était désespéré et se croyait réduit à traverser la moitié de la Pologne pour rentrer dans le nord de ses États ; lorsqu'un de ses chasseurs arriva du camp de Molwitz et lui annonça qu'il avait gagné la bataille. Cette nouvelle lui fut confirmée un quart d'heure après

par un aide de camp : la nouvelle était vraie. Si la cavalerie prussienne était mauvaise, l'infanterie était la meilleure de l'Europe ; elle avait été disciplinée pendant trente ans par le vieux prince d'Anhalt. Le maréchal de Schwerin, qui la commandait, était un élève de Charles XII ; il gagna la bataille aussitôt que le roi de Prusse se fut enfui. Le monarque revint le lendemain, et le général vainqueur fut à peu près disgracié.

Je retournai philosopher dans la retraite de Cirey. Je passais les hivers à Paris où j'avais une foule d'ennemis ; car m'étant avisé d'écrire longtemps auparavant l'*Histoire de Charles XII*<sup>61</sup>, de donner plusieurs pièces de théâtre, de faire même un poème épique<sup>62</sup>, j'avais comme de raison pour persécuteurs tous ceux qui se mêlaient de vers et de prose. Et comme j'avais même poussé la hardiesse jusqu'à écrire sur la philosophie<sup>63</sup>, il fallait bien que les gens qu'on appelle dévots me traitassent d'athée selon l'ancien usage.

J'avais été le premier qui eût osé développer à ma nation les découvertes de Newton en langage intelligible. Les préjugés cartésiens, qui avaient succédé en France aux préjugés péripatéticiens<sup>64</sup>, étaient alors tellement enracinés, que le chancelier d'Aguesseau regardait comme un homme ennemi de la raison et de l'État quiconque adoptait des découvertes faites en Angleterre. Il ne voulut jamais donner de privilège pour l'impression des *Éléments de la philosophie de Newton*<sup>65</sup>.

J'étais grand admirateur de Locke, je le regardais comme le seul métaphysicien raisonnable ; je louai surtout cette retenue si nouvelle, si sage en même temps, et si hardie, avec laquelle il dit que nous n'en saurons jamais assez par les lumières de notre raison pour affirmer que Dieu ne peut accorder le don du sentiment et de la pensée à l'être appelé matière<sup>66</sup>.

On ne peut concevoir avec quel acharnement et avec quelle intrépidité d'ignorance on se déchaîna contre moi sur cet article. Le sentiment de Locke n'avait point fait de bruit en France auparavant, parce que les docteurs lisaient saint Thomas et Quesnel<sup>67</sup>, et que le gros du monde lisait des romans. Lorsque j'eus loué Locke, on cria contre lui et contre moi. Les pauvres gens qui s'emportaient dans cette dispute ne savaient sûrement ni ce que c'est que la matière, ni ce que c'est que l'esprit ; le fait est que nous ne savons rien de nous-mêmes, que nous avons le mouvement, la vie, le sentiment et la pensée, sans savoir comment ; que les éléments de la matière nous sont aussi inconnus que le reste ; que nous sommes des aveugles qui marchons et raisonnons à tâtons ; et que Locke a été très sage en avouant que ce n'est pas à nous à décider de ce que le Tout-Puissant ne peut pas faire<sup>68</sup>. Cela, joint à quelques succès de mes pièces de théâtre, m'attira une bibliothèque immense de brochures dans lesquelles on prouvait que j'étais un mauvais poète, athée, et fils d'un paysan.

On imprima l'histoire de ma vie, dans laquelle on me donna cette belle généalogie. Un Allemand n'a pas manqué de ramasser tous les contes de cette espèce dont on avait farci les libelles qu'on imprimait contre moi. On m'imputait des aventures avec des personnes que je n'avais jamais connues et

avec d'autres qui n'avaient jamais existé. Je trouve, en écrivant ceci, une lettre de M. le maréchal de Richelieu<sup>69</sup> qui me donnait avis d'un gros libelle où il était prouvé que sa femme m'avait donné un beau carrosse et quelque autre chose, dans le temps qu'il n'avait point de femme. Je m'étais d'abord donné le plaisir de faire un recueil de ces calomnies, mais elles se multiplièrent au point que j'y renonçai<sup>70</sup>.

C'était là tout le fruit que j'avais tiré de mes travaux. Je m'en consolais aisément, tantôt dans la retraite de Cirey, et tantôt dans la bonne compagnie de Paris.

Tandis que les excréments de la littérature me faisaient ainsi la guerre, la France la faisait à la reine de Hongrie, et il faut avouer que cette guerre n'était pas plus juste. Car après avoir solennellement stipulé, garanti, juré la pragmatique Sanction<sup>71</sup> de l'empereur Charles VI et la succession de Marie-Thérèse à l'héritage de son père, après avoir eu la Lorraine pour prix de ces promesses, il ne paraissait pas trop conforme au droit des gens<sup>72</sup> de manquer à un tel engagement. On entraîna le cardinal de Fleury hors de ses mesures. Il ne pouvait pas dire, comme le roi de Prusse, que c'était la vivacité de son tempérament qui lui faisait prendre les armes. Cet heureux prêtre régnait à l'âge de quatre-vingt-six ans, et tenait les rênes de l'État d'une main très faible. On s'était uni avec le roi de Prusse dans le temps qu'il prenait la Silésie. On avait envoyé en Allemagne deux armées, pendant que Marie-Thérèse n'en avait point ; l'une de ces armées avait pénétré jusqu'à cinq lieues de Vienne sans trouver d'ennemis. On avait donné la Bohême à l'Électeur de Bavière, qui fut élu empereur après avoir été nommé lieutenant général des armées du roi de France. Mais on fit bientôt toutes les fautes qu'il fallait pour tout perdre.

Le roi de Prusse, ayant pendant ce temps-là mûri son courage et gagné des batailles, faisait sa paix avec les Autrichiens. Marie lui abandonna, à son très grand regret, le comté de Glatz avec la Silésie. S'étant détaché de la France sans ménagement, à ces conditions, au mois de juin 1742, il me manda qu'il s'était mis dans les remèdes, et qu'il conseillait aux autres malades de se rétablir.

Ce prince se voyait alors au comble de sa puissance, ayant à ses ordres cent trente mille hommes de troupes victorieuses dont il avait formé la cavalerie, tirant de la Silésie le double de ce qu'elle avait produit à la maison d'Autriche, affermi dans sa nouvelle conquête, et d'autant plus heureux que toutes les autres puissances souffraient. Les princes se ruinent aujourd'hui par la guerre, il s'y était enrichi. Ses soins se tournèrent alors à embellir la ville de Berlin<sup>73</sup>, à bâtir une des plus belles salles d'opéra qui soient en Europe, à faire venir des artistes en tout genre ; car il voulait aller à la gloire par tous les chemins, et au meilleur marché possible.

Son père avait logé à Potsdam dans une vilaine maison ; il en fit un palais. Potsdam devint une jolie ville ; Berlin s'agrandissait ; on commençait à y reconnaître les douceurs de la vie que le feu roi avait très négligées ; quelques

personnes avaient des meubles. La plupart même portaient des chemises ; car sous le règne précédent on ne connaissait guère que des devants de chemise qu'on attachait avec des cordons, et le roi régnant n'avait pas été élevé autrement. Les choses changeaient à vue d'œil ; Lacédémone devenait Athènes ; des déserts furent défrichés ; cent trois villages furent formés dans des marais desséchés. Il n'en faisait pas moins de la musique et des livres : ainsi il ne fallait pas me savoir si mauvais gré de l'appeler le Salomon du Nord. Je lui donnais dans mes lettres ce sobriquet, qui lui demeura longtemps.

Le cardinal de Fleury mourut le 29 janvier 1743, âgé de quatre-vingt-dix ans : jamais personne n'était parvenu plus tard au ministère, et jamais ministre n'avait gardé sa place plus longtemps<sup>74</sup>. Il commença sa fortune à l'âge de soixante et treize ans par être roi de France, et le fut jusqu'à sa mort sans contradiction, affectant toujours la plus grande modestie, n'amassant aucun bien, n'ayant aucun faste, et se bornant uniquement à régner. Il laissa la réputation d'un esprit fin et aimable plutôt que d'un génie, et passa pour avoir mieux connu la cour que l'Europe. J'avais eu l'honneur de le voir beaucoup chez Mme la maréchale de Villars quand il n'était qu'ancien évêque de la petite vilaine ville de Fréjus, dont il s'était toujours intitulé évêque par l'indignation divine, comme on le voit dans quelques-unes de ses lettres. Fréjus était une très laide femme qu'il avait répudiée le plus tôt qu'il avait pu. Le maréchal de Villeroy, qui ne savait pas que l'évêque avait été longtemps l'amant de la maréchale, sa femme, le fit nommer par Louis XIV précepteur de Louis XV ; de précepteur il devint premier ministre, et ne manqua pas de contribuer à l'exil du maréchal son bienfaiteur. C'était, à l'ingratitude près, un assez bon homme. Mais comme il n'avait aucun talent, il écartait tous ceux qui en avaient dans quelque genre que ce pût être.

Plusieurs académiciens voulurent que j'eusse sa place à l'Académie française. On demanda au souper du roi qui prononcerait l'oraison funèbre du cardinal à l'Académie ; le roi répondit que ce serait moi. Sa maîtresse, la duchesse de Châteauroux, le voulait ; mais le comte de Maurepas, secrétaire d'État, ne le voulut point. Il avait la manie de se brouiller avec toutes les maîtresses de son maître, et il s'en est trouvé mal.

Un vieil imbécile, précepteur du Dauphin, autrefois théatin, et depuis évêque de Mirepoix, nommé Boyer, se chargea par principe de conscience de seconder le caprice de M. de Maurepas. Ce Boyer avait la feuille des bénéfices<sup>75</sup>, le roi lui abandonnait toutes les affaires du clergé. Il traita celle-ci<sup>76</sup> comme un point de discipline ecclésiastique ; il représenta que c'était offenser Dieu qu'un profane comme moi succédât à un cardinal. Je savais que M. de Maurepas le faisait agir. J'allai trouver ce ministre ; je lui dis : « Une place à l'Académie n'est pas une dignité bien importante. Mais après avoir été nommé, il est triste d'être exclu. Vous êtes brouillé avec Mme de Châteauroux, que le roi aime, et avec M. le duc de Richelieu, qui la gouverne. Quel rapport y a-t-il, je vous prie, de vos brouilleries avec une pauvre place à l'Académie française ? Je vous conjure de me répondre franchement ; en cas



que Mme de Châteauroux l'emporte sur M. l'évêque de Mirepoix, vous y opposerez-vous ? » Il se recueillit un moment, et me dit : « Oui, et je vous écraserai. » Le prêtre enfin l'emporta sur la maîtresse ; et je n'eus point une place dont je ne me souciais guère<sup>77</sup>. J'aime à me rappeler cette aventure qui fait voir les petitesse de ceux qu'on appelle grands, et qui marque combien les bagatelles sont quelquefois importantes pour eux<sup>78</sup>.

Cependant les affaires publiques n'allaient pas mieux depuis la mort du cardinal que dans ses deux dernières années ; la maison d'Autriche renaissait de sa cendre ; la France était pressée par elle et par l'Angleterre. Il ne nous restait alors d'autre ressource que dans le roi de Prusse, qui nous avait entraînés dans la guerre, et qui nous avait abandonnés au besoin.

On imagina de m'envoyer secrètement chez ce monarque pour sonder ses intentions, pour voir s'il ne serait pas d'humeur à prévenir les orages qui devaient tomber tôt ou tard de Vienne sur lui après avoir tombé sur nous, et s'il ne voudrait pas nous prêter cent mille hommes dans l'occasion pour mieux assurer sa Silésie. Cette idée était tombée dans la tête de M. de Richelieu et de Mme de Châteauroux. Le roi l'adopta, et M. Amelot, ministre des Affaires étrangères, mais ministre très subalterne, fut chargé seulement de presser mon départ.

Il fallait un prétexte. Je pris celui de ma querelle avec l'ancien évêque de Mirepoix : le roi approuva cet expédient. J'écrivis au roi de Prusse que je ne pouvais plus tenir aux persécutions de ce théatin, et que j'allais me réfugier auprès d'un roi philosophe, loin des tracasseries d'un bigot. Comme ce prélat signait toujours *l'anc. Évêq. de Mirepoix*, en abrégé, et que son écriture était assez incorrecte, on lisait : *l'ane de Mirepoix*, au lieu de *l'ancien* : ce fut un sujet de plaisanterie, et jamais négociation ne fut plus gaie. Le roi de Prusse, qui n'y allait pas de main morte quand il fallait frapper sur les moines et sur les prélats de cour, me répondit avec un déluge de railleries sur l'âne de Mirepoix, et me pressa de venir. J'eus grand soin de faire lire mes lettres et les réponses. L'évêque en fut informé<sup>79</sup>, il alla se plaindre à Louis XV de ce que je le faisais, disait-il, passer pour un sot dans les cours étrangères. Le roi lui répondit que c'était une chose dont on était convenu, et qu'il ne fallait pas qu'il y prît garde. Cette réponse de Louis XV, qui n'est guère dans son caractère, m'a toujours paru extraordinaire ; j'avais à la fois le plaisir de me venger de l'évêque qui m'avait exclu de l'Académie, celui de faire un voyage très agréable, et celui d'être à portée de rendre service au roi et à l'État. M. de Maurepas entra même avec chaleur dans cette aventure, parce qu'alors il gouvernait M. Amelot, et qu'il croyait être le ministre des Affaires étrangères. Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est qu'il fallut mettre Mme du Châtelet de la confidence. Elle ne voulait point, à quelque prix que ce fût, que je la quittasse pour le roi de Prusse ; elle ne trouvait rien de si lâche et de si abominable dans le monde que de se séparer d'une femme pour aller chercher un monarque. Elle aurait fait un vacarme horrible. On convint pour l'apaiser qu'elle entrerait dans le mystère, et que les lettres passeraient par ses mains.

J'eus tout l'argent que je voulus pour mon voyage, sur mes simples reçus, de M. de Montmartel. Je n'en abusai pas. Je m'arrêtai quelque temps en Hollande, pendant que le roi de Prusse courait d'un bout à l'autre de ses États pour faire des revues. Mon séjour ne fut pas inutile à La Haye. Je logeai dans le palais de la vieille cour, qui appartenait alors au roi de Prusse, par ses partages avec la maison d'Orange. Son envoyé, le jeune comte de Podewils, amoureux et aimé de la femme d'un des principaux membres de l'État, attrapait par les bontés de cette dame des copies de toutes les résolutions secrètes de Leurs Hautes Puissances, très malintentionnées contre nous<sup>80</sup>. J'envoyais ces copies à la cour, et mon service était très agréable.

Quand j'arrivai à Berlin, le roi me logea chez lui comme il avait fait dans mes précédents voyages. Il menait à Potsdam la vie qu'il a toujours menée depuis son avènement au trône ; cette vie mérite quelque petit détail. Il se levait à cinq heures du matin en été, et à six en hiver. Si vous voulez savoir les cérémonies royales de ce lever, quelles étaient les fonctions de son grand aumônier, de son grand chambellan, de son premier gentilhomme de la chambre, de ses huissiers, je vous répondrai qu'un laquais venait allumer son feu, l'habiller et le raser. Encore s'habillait-il presque tout seul. Sa chambre était assez belle, une riche balustrade d'argent ornée de petits amours très bien sculptés semblait fermer l'estrade d'un lit dont on voyait les rideaux ; mais derrière les rideaux était, au lieu de lit, une bibliothèque, et quant au lit du roi, c'était un grabat de sangle avec un matelas mince, caché par un paravent. Marc Aurèle et Julien<sup>81</sup>, ses deux apôtres, et les plus grands hommes du stoïcisme n'étaient pas plus mal couchés.

Quand Sa Majesté était habillée et bottée, le stoïque donnait quelques moments à la secte d'Épicure ; il faisait venir deux ou trois favoris, soit lieutenants de son régiment, soit pages, soit heiduques, ou jeunes cadets. On prenait du café. Celui à qui on jetait le mouchoir restait demi-quart d'heure tête à tête. Les choses n'allaient pas jusqu'aux dernières extrémités, attendu que le prince, du vivant de son père, avait été fort mal traité dans ses amours de passade, et non moins mal guéri<sup>82</sup>. Il ne pouvait jouer le premier rôle : il fallait se contenter des seconds. Ces amusements d'écoliers étant finis, les affaires d'État prenaient la place. Son premier ministre arrivait par un escalier dérobé, avec une grosse liasse de papiers sous le bras. Ce premier ministre était un commis qui logeait au second étage dans la maison de Federsdorf, ce soldat devenu valet de chambre et favori, qui avait autrefois servi le roi prisonnier dans le château de Custrin. Les secrétaires d'État envoyaient toutes leurs dépêches au commis du roi. Il en apportait l'extrait. Le roi faisait mettre les réponses à la marge, en deux mots. Toutes les affaires du royaume s'expédiaient ainsi en une heure. Rarement les secrétaires d'État, les ministres en charge l'abordaient. Il y en a même à qui il n'a jamais parlé. Le roi son père avait mis un tel ordre dans les finances, tout s'exécutait si militairement, l'obéissance était si aveugle que quatre cents lieues de pays étaient gouvernées comme une abbaye.

Vers les onze heures, le roi en bottes faisait dans son jardin la revue de son régiment des gardes, et à la même heure, tous les colonels en faisaient autant dans toutes les provinces ; dans l'intervalle de la parade et du dîner<sup>83</sup> ; les princes ses frères, les officiers généraux, un ou deux chambellans mangeaient à sa table, qui était aussi bonne qu'elle pouvait l'être dans un pays où il n'y a ni gibier, ni viande de boucherie passable, ni une poularde, et où il faut tirer le froment de Magdebourg. Après le repas, il se retirait seul dans son cabinet, et faisait des vers jusqu'à cinq ou six heures. Ensuite venait un jeune homme nommé Darget, ci-devant secrétaire de Valori, envoyé de France, qui faisait la lecture. Un petit concert commençait à sept heures, le roi y jouait de la flûte aussi bien que le meilleur artiste. Les concertants exécutaient souvent de ses compositions, car il n'y avait aucun art qu'il ne cultivât, et il n'eût pas essuyé chez les Grecs la mortification qu'eut Épaminondas d'avouer qu'il ne savait pas la musique<sup>84</sup>.

On soupait dans une petite salle dont le plus singulier ornement était un tableau dont il avait donné le dessin à Pesne, son peintre, l'un de nos meilleurs coloristes<sup>85</sup>. C'était une belle priapée. On voyait des jeunes gens embrassant de jeunes femmes, des nymphes sous des satyres, des Amours qui jouaient au jeu des Encolpes<sup>86</sup> et des Gitons, quelques personnes qui se pâmaient en regardant ces combats, des tourterelles qui se baisaient, des boucs sautant sur des chèvres, et des béliers sur des brebis.

Les repas n'en étaient pas souvent moins philosophiques ; un survenant qui nous aurait écoutés, en voyant cette peinture, aurait cru entendre les sept sages de la Grèce au bordel. Jamais on ne parla en aucun lieu du monde avec tant de liberté de toutes les superstitions des hommes, et jamais elles ne furent traitées avec plus de plaisanteries et de mépris. Dieu était respecté, mais tous ceux qui avaient trompé les hommes en son nom n'étaient pas épargnés<sup>87</sup>. Il n'entrerait jamais dans le palais ni femmes ni prêtres<sup>88</sup> ; en un mot, Frédéric vivait sans cour, sans conseil, et sans culte.

Quelques juges de province voulurent faire brûler je ne sais quel pauvre paysan accusé par un prêtre d'une intrigue galante avec son ânesse. On n'exécutait personne sans que le roi eût confirmé la sentence, loi très humaine qui se pratique en Angleterre et dans d'autres pays. Frédéric écrivit au bas de la sentence qu'il donnait dans ses États *liberté de conscience et de v...*<sup>89</sup>. Un prêtre d'auprès de Stettin, très scandalisé de cette indulgence, glissa dans un sermon sur Hérode quelques traits qui pouvaient regarder le roi son maître. Il fit venir ce ministre de village à Potsdam en le citant au consistoire, quoiqu'il n'y eût à sa cour pas plus de consistoire que de messe. Le pauvre homme fut amené ; le roi prit une robe et un rabat de prédicant ; d'Argens<sup>90</sup>, l'auteur des *Lettres juives*, et un baron de Pollnitz qui avait changé trois ou quatre fois de religion, se revêtirent du même habit ; on mit un tome du *Dictionnaire* de Bayle<sup>91</sup> sur une table en guise d'Évangile, et le coupable fut introduit par deux grenadiers devant ces trois ministres du Seigneur. « Mon frère, lui dit le roi, je vous demande au nom de Dieu sur quel Hérode vous avez prêché. – Sur

Hérode qui fit tuer tous les petits enfants, répondit le bonhomme. – Je vous demande, ajouta le roi, si c'était Hérode premier du nom, car vous devez savoir qu'il y en a eu plusieurs. » Le prêtre de village ne sut que répondre. « Comment ! dit le roi, vous osez prêcher sur un Hérode, et vous ignorez quelle était sa famille ! Vous êtes indigne du saint ministère. Nous vous pardonnons cette fois, mais sachez que nous vous excommunierons, si jamais vous prêchez quelqu'un sans le connaître. » Alors on lui délivra sa sentence et son pardon ; on signa trois noms ridicules inventés à plaisir. « Nous allons demain à Berlin, ajouta le roi ; nous demanderons grâce pour vous à nos frères, ne manquez pas de nous venir parler » ; le prêtre alla dans Berlin chercher les trois ministres, on se moqua de lui, et le roi qui était plus plaisant que libéral ne se soucia pas de payer son voyage.

Frédéric gouvernait l'Église aussi despotiquement que l'État. C'était lui qui prononçait les divorces, quand un mari et une femme voulaient se marier ailleurs. Un ministre<sup>92</sup> lui cita un jour l'Ancien Testament au sujet d'un de ces divorces : « Moïse, lui dit-il, menait ses Juifs comme il voulait, et moi je gouverne mes Prussiens comme je l'entends. »

Ce gouvernement singulier, ces mœurs encore plus étranges, ce contraste de stoïcisme et d'épicuréisme, de sévérité dans la discipline militaire et de mollesse dans l'intérieur du palais, des pages avec lesquels on s'amusait dans son cabinet et des soldats qu'on faisait passer trente-six fois par les baguettes sous les fenêtres du monarque qui les regardait, des discours de morale et une licence effrénée, tout cela composait un tableau bizarre que peu de personnes connaissaient alors, et qui a depuis percé dans l'Europe.

La plus grande économie présidait dans Potsdam à tous ses goûts. Sa table et celle de ses officiers et de ses domestiques étaient réglées à trente-trois écus par jour, indépendamment du vin, et au lieu que chez les autres rois ce sont des officiers de la couronne qui se mêlent de cette dépense, c'était son valet de chambre Federsdorf qui était à la fois son grand maître d'hôtel, son grand échanton, et son grand panetier.

Soit économie, soit politique, il n'accordait pas la moindre grâce à ses anciens favoris, et surtout à ceux qui avaient risqué leur vie pour lui quand il était prince royal. Il ne payait pas même l'argent qu'il avait emprunté alors ; et comme Louis XII ne vengeait pas les injures du duc d'Orléans, le roi de Prusse oubliait les dettes du prince royal.

Cette pauvre maîtresse qui avait été fouettée pour lui par la main du bourreau était alors mariée à Berlin au commis du bureau des fiacres, car il y avait dix-huit fiacres dans Berlin, et son amant lui faisait une pension de soixante et dix écus, qui lui a toujours été très bien payée. Elle s'appelait Mme Shommers, grande femme, maigre, qui ressemblait à une sibylle et n'avait nullement l'air d'avoir mérité d'être fouettée pour un prince.

Cependant, quand il allait à Berlin, il y étalait une grande magnificence dans les jours d'appareil ; c'était un très beau spectacle pour les hommes vains, c'est-à-dire pour presque tout le monde, de le voir à table entouré de

vingt princes de l'empire, servi dans la plus belle vaisselle d'or de l'Europe, et trente beaux pages et autant de jeunes heiduques superbement parés, portant de grands plats d'or massif. Les grands officiers paraissaient alors, mais hors de là on ne les connaissait point.

On allait après dîner à l'Opéra dans cette grande salle de trois cents pieds de long qu'un de ses chambellans nommé Knoberstorf avait bâtie sans architecte<sup>93</sup>. Les plus belles voix, les meilleurs danseurs étaient à ses gages. La Barbarini dansait alors sur son théâtre ; c'est elle qui depuis épousa le fils de son chancelier. Le roi avait fait enlever à Venise cette danseuse par des soldats qui l'amènèrent par Vienne même, jusqu'à Berlin. Il en était un peu amoureux parce qu'elle avait les jambes d'un homme ; ce qui était incompréhensible, c'est qu'il lui donnait trente-deux mille livres d'appointements. Son poète italien, à qui il faisait mettre en vers les opéras dont lui-même faisait toujours le plan, n'avait que douze cents livres de gages, mais aussi, il faut considérer qu'il était fort laid, et qu'il ne dansait pas. En un mot, la Barbarini touchait à elle seule plus que trois ministres d'État ensemble ; pour le poète italien, il se paya un jour par ses mains. Il décousit, dans une chapelle du premier roi de Prusse, de vieux galons d'or dont elle était ornée. Le roi, qui jamais ne fréquenta de chapelle, dit qu'il ne perdait rien. D'ailleurs il venait d'écrire une dissertation en faveur des voleurs, qui est imprimée dans les recueils de son Académie<sup>94</sup> ; et il ne jugea pas à propos cette fois-là de détruire ses écrits par les faits.

Cette indulgence ne s'étendait pas sur le militaire. Il y avait dans les prisons de Spandau un vieux gentilhomme de Franche-Comté, haut de six pieds, que le feu roi avait fait enlever pour sa belle taille ; on lui avait promis une place de chambellan, et on lui en donna une de soldat. Ce pauvre homme déserta bientôt avec quelques-uns de ses camarades ; il fut saisi et ramené devant le feu roi auquel il eut la naïveté de dire qu'il ne se repentait que de n'avoir pas tué un tyran comme lui. On lui coupa pour réponse le nez et les oreilles, il passa par les baguettes trente-six fois, après quoi il alla traîner la brouette à Spandau. Il la traînait encore quand M. de Valori, notre envoyé, me pressa de demander sa grâce au très clément fils du très dur Frédéric-Guillaume.

Sa Majesté se plaisait à dire que c'était pour moi qu'il faisait jouer *La Clemenza di Tito*, opéra plein de beautés du célèbre Metastasio, mis en musique par le roi lui-même, aidé de son compositeur. Je pris mon temps pour recommander à ses bontés ce pauvre Franc-Comtois sans oreilles et sans nez, et je lui détachai cette semonce :

Génie universel, âme sensible et ferme,  
Quoi ! lorsque vous réglez il est des malheureux !  
Aux tourments d'un coupable il vous faut mettre un terme,  
Et n'en mettre jamais à vos soins généreux.

Voyez autour de vous les prières tremblantes,  
Filles du repentir, maîtresses des grands cœurs,

S'étonner d'arroser de larmes impuissantes  
Les mains qui de la terre ont dû sécher les pleurs.

Ah ! pourquoi m'étaler avec magnificence  
Ce spectacle brillant où triomphe Titus ?  
Pour achever la fête égalez sa clémence,  
Et l'imitiez en tout ou ne le vantez plus.

La requête était un peu forte, mais on a le privilège de dire ce qu'on veut en vers : le roi promit quelque adoucissement, et même, plusieurs mois après, il eut la bonté de mettre le gentilhomme dont il s'agissait à l'hôpital, à six sous par jour<sup>95</sup> ; il avait refusé cette grâce à la reine sa mère qui apparemment ne l'avait demandée qu'en prose.

Au milieu des fêtes, des opéras, des soupers, ma négociation secrète avançait. Le roi trouvait bon que je lui parlasse de tout, et j'entremêlais souvent des questions sur la France et sur l'Autriche à propos de l'*Énéide* et de Tite-Live. La conversation s'animait quelquefois, le roi s'échauffait et me disait que tant que notre cour frapperait à toutes les portes pour obtenir la paix, il ne s'aviserait pas de se battre pour elle. Je lui envoyais de ma chambre à son appartement mes réflexions sur un papier à mi-marge, il répondait sur une colonne à mes hardiesses. J'ai encore ce papier où je lui disais : « Doutez-vous que la maison d'Autriche ne vous redemande sa Silésie à la première occasion ? » Voici la réponse en marge :

Ils seront reçus Biribi,  
À la façon de barbari, mon ami<sup>96</sup>.

Cette négociation d'une espèce nouvelle finit par un discours qu'il me tint dans un de ses mouvements de vivacité contre le roi d'Angleterre, son cher oncle. Ces deux rois ne s'aimaient pas. Celui de Prusse disait : « George est l'oncle de Frédéric ; mais George ne l'est pas du roi de Prusse » ; enfin il me dit : « Que la France déclare la guerre à l'Angleterre, et je marche. » Je n'en voulais pas davantage. Je retournai vite à la cour de France ; je rendis compte de mon voyage. Je lui donnai l'espérance qu'on m'avait donnée à Berlin. Elle ne fut point trompeuse, et le printemps suivant le roi de Prusse fit en effet un nouveau traité avec le roi de France ; il s'avança en Bohême avec cent mille hommes, tandis que les Autrichiens étaient en Alsace.

Si j'avais conté à quelque bon Parisien mon aventure et le service que j'avais rendu, il n'eût pas douté que je ne fusse promu à quelque beau poste. Voici quelle fut ma récompense. La duchesse de Châteauroux fut fâchée que la négociation n'eût pas passé immédiatement par elle. Il lui avait pris envie de chasser M. Amelot parce qu'il était bègue, et que ce petit défaut lui déplaisait. Elle haïssait de plus cet Amelot parce qu'il était gouverné par M. de Maurepas ; il fut renvoyé au bout de huit jours, et je fus enveloppé dans sa disgrâce<sup>97</sup>.

Il arriva, quelque temps après, que Louis XV fut malade à l'extrémité dans la ville de Metz. M. de Maurepas et sa cabale prirent ce temps pour perdre Mme de Châteauroux. L'évêque de Soissons, Fitz-James, fils du bâtard de Jacques II<sup>98</sup>, regardé comme un saint, voulut, en qualité de premier aumônier, convertir le roi, et lui déclara qu'il ne lui donnerait ni absolution ni communion s'il ne chassait sa maîtresse et sa sœur la duchesse de Lauraguais, et leurs amis. Les deux sœurs partirent chargées de l'exécration du peuple de Metz. Ce fut pour cette action que le peuple de Paris, aussi sot que celui de Metz, donna à Louis XV le surnom de *Bien-Aimé*. Un polisson nommé Vadé imagina ce titre que les almanachs prodiguèrent. Quand ce prince se porta bien, il ne voulut être que le bien-aimé de sa maîtresse ; ils s'aimèrent plus qu'auparavant. Elle devait rentrer dans son ministère ; elle allait partir de Paris pour Versailles, quand elle mourut subitement des suites de la rage que sa démission lui avait causée<sup>99</sup>. Elle fut bientôt oubliée.

Il fallait une maîtresse. Le choix tomba sur la demoiselle Poisson, fille d'une femme entretenue et d'un paysan de La-Ferté-sous-Jouarre, qui avait amassé quelque chose à vendre du blé aux entrepreneurs des vivres. Ce pauvre homme était alors en fuite, condamné pour quelque malversation. On avait marié sa fille au sous-fermier Le Normand, seigneur d'Étioles, neveu du fermier général Le Normand de Tourneham, qui entretenait la mère. La fille était bien élevée, sage, aimable, remplie de grâces et de talents, née avec du bon sens et un bon cœur<sup>100</sup>. Je la connaissais assez : je fus même le confident de son amour. Elle m'avouait qu'elle avait toujours eu un secret pressentiment qu'elle serait aimée du roi, et qu'elle s'était senti une violente inclination pour lui, sans la trop démêler. Cette idée, qui aurait pu paraître chimérique dans sa situation, était fondée sur ce qu'on l'avait souvent menée aux chasses que faisait le roi dans la forêt de Sénart. Tourneham, l'amant de sa mère, avait une maison de campagne dans le voisinage. On promenait Mme d'Étioles dans une jolie calèche. Le roi la remarquait et lui envoyait souvent des chevreuils. La mère ne cessait de lui dire qu'elle était plus jolie que Mme de Châteauroux, et le bonhomme Tourneham s'écriait souvent : « Il faut avouer que la fille de Mme Poisson est un morceau de roi. » Enfin, quand elle eut tenu le roi entre ses bras, elle me dit qu'elle croyait fermement à la destinée, et elle avait raison. Je passai quelques mois avec elle à Étioles, pendant que le roi faisait la campagne de 1746.

Cela me valut des récompenses qu'on n'avait jamais données ni à mes ouvrages, ni à mes services. Je fus jugé digne d'être l'un des quarante membres inutiles de l'Académie. Je fus nommé historiographe de France, et le roi me fit présent d'une charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre ; je conclus que pour faire la plus petite fortune, il valait mieux dire quatre mots à la maîtresse d'un roi, que d'écrire cent volumes.

Dès que j'eus l'air d'un homme heureux, tous mes confrères les beaux esprits de Paris se déchaînèrent contre moi avec toute l'animosité et l'acharnement qu'ils devaient avoir contre quelqu'un à qui on donnait toutes

les récompenses qu'ils méritaient.

J'étais toujours lié avec la marquise du Châtelet par l'amitié la plus inaltérable et par le goût de l'étude ; nous demeurions ensemble à Paris et à la campagne. Cirey est sur les confins de la Lorraine. Le roi Stanislas tenait alors sa petite et agréable cour à Lunéville<sup>101</sup>. Tout vieux et tout dévot qu'il était, il avait une maîtresse : c'était Mme la marquise de Boufflers. Il partageait son âme entre elle et un jésuite nommé Menoux, le plus intrigant et le plus hardi prêtre que j'aie jamais connu ; cet homme avait attrapé du roi Stanislas, par les importunités de sa femme qu'il avait gouvernée, environ un million, dont partie fut employée à bâtir une magnifique maison pour lui et pour quelques jésuites dans la ville de Nancy. Cette maison était dotée de vingt-quatre mille livres de rente, dont douze pour la table de Menoux, et douze pour donner à qui il voudrait. La maîtresse n'était pas, à beaucoup près, si bien traitée. Elle tirait à peine alors du roi de Pologne de quoi avoir des jupes, et cependant le jésuite envoyait sa portion, et était furieusement jaloux de la marquise ; ils étaient ouvertement brouillés. Le pauvre roi avait tous les jours bien de la peine au sortir de la messe, à rapatrier sa maîtresse et son confesseur. Enfin notre jésuite ayant entendu parler de Mme du Châtelet, qui était très bien faite, et encore assez belle, imagina de la substituer à Mme de Boufflers. Stanislas se mêlait quelquefois de faire d'assez mauvais petits ouvrages ; Menoux crut qu'une femme auteur réussirait mieux qu'une autre auprès de lui ; et le voilà qui vient à Cirey pour ourdir cette belle trame ; il cajole Mme du Châtelet et nous dit que le roi Stanislas sera enchanté de nous voir ; il retourne dire au roi que nous brûlons d'envie de venir lui faire notre cour. Stanislas recommande à sa maîtresse de nous amener.

Et en effet nous allâmes passer à Lunéville toute l'année 1749. Il arriva tout le contraire de ce que voulait le révérend père. Nous nous attachâmes à Mme de Boufflers ; et le jésuite eut deux femmes à combattre.

La vie de la cour de Lorraine était assez agréable ; quoiqu'il y eût, comme ailleurs, des intrigues et des tracasseries. Poncet, évêque de Troyes, perdu de dettes et de réputation, voulut sur la fin de l'année augmenter notre cour et nos tracasseries. Quand je dis qu'il était perdu de réputation, entendez aussi la réputation de ses oraisons funèbres, et de ses sermons. Il obtint par nos dames d'être grand aumônier du roi, qui fut flatté d'avoir un évêque à ses gages, et à de très petits gages. Cet évêque ne vint qu'en 1750. Il débuta par être amoureux de Mme de Boufflers et fut chassé. Sa colère retomba sur Louis XV, gendre de Stanislas ; car étant retourné à Troyes, il voulut jouer un rôle dans la ridicule affaire des billets de confession<sup>102</sup>, inventés par l'archevêque de Paris, Beaumont ; il tint tête au parlement, et brava le roi. Ce n'était pas le moyen de payer ses dettes, mais c'était celui de se faire enfermer ; le roi de France l'envoya prisonnier en Alsace dans un couvent de gros moines allemands. Mais il faut revenir à ce qui me touche.

Mme du Châtelet mourut dans le palais de Stanislas après deux jours de maladie<sup>103</sup>. Nous étions tous si troublés que personne de nous ne songea à



faire venir ni curé, ni jésuite, ni sacrement ; elle n'eut point les horreurs de la mort, il n'y eut que nous qui les sentîmes. Je fus saisi de la plus douloureuse affliction. Le bon roi Stanislas vint dans ma chambre me consoler, et pleurer avec moi ; peu de ses confrères en font autant en de pareilles occasions. Il voulut me retenir ; je ne pouvais plus supporter Lunéville, et je retournai à Paris.

Ma destinée était de courir de roi en roi, quoique j'aimasse ma liberté avec idolâtrie. Le roi de Prusse, à qui j'avais souvent signifié que je ne quitterais jamais Mme du Châtelet pour lui, voulut à toute force m'attraper quand il fut défait de sa rivale. Il jouissait alors d'une paix qu'il s'était acquise par des victoires, et son loisir était toujours employé à faire des vers, ou à écrire l'histoire de son pays et de ses campagnes ; il était bien sûr, à la vérité, que ses vers et sa prose étaient fort au-dessus de ma prose et de mes vers, quant au fond des choses ; mais il croyait que pour la forme, je pouvais, en qualité d'académicien, donner quelque tournure à ses écrits. Il n'y eut point de séduction flatteuse qu'il n'employât pour me faire venir.

Le moyen de résister à un roi victorieux, poète, musicien et philosophe, et qui faisait semblant de m'aimer ! Je crus que je l'aimais. Enfin je repris encore le chemin de Potsdam au mois de juin 1750. Astolphe ne fut pas mieux reçu dans le palais d'Alcine<sup>104</sup>. Être logé dans l'appartement qu'avait eu le maréchal de Saxe, avoir à ma disposition les cuisiniers du roi quand je voulais manger chez moi, et les cochers quand je voulais me promener, c'étaient les moindres faveurs qu'on me faisait. Les soupers étaient très agréables. Je ne sais pas si je me trompe, il me semble qu'il y avait bien de l'esprit, le roi en avait et en faisait avoir ; et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que je n'ai jamais fait de repas si libres. Je travaillais deux heures par jour avec Sa Majesté ; je corrigeais tous ses ouvrages, ne manquant jamais de louer beaucoup ce qu'il y avait de bon, lorsque je raturais tout ce qui ne valait rien. Je lui rendais raison par écrit de tout ; ce qui composa une rhétorique et une poétique à son usage ; il en profita, et son génie le servit encore mieux que mes leçons. Je n'avais nulle cour à faire, nulle visite à rendre, nul devoir à remplir. Je m'étais fait une vie libre, et je ne concevais rien de plus agréable que cet état.

Alcine-Frédéric, qui me voyait déjà la tête un peu tournée, redoubla ses potions enchantées pour m'enivrer tout à fait. La dernière séduction fut une lettre qu'il m'écrivit de son appartement au mien. Une maîtresse ne s'explique pas plus tendrement ; il s'efforçait de dissiper, dans cette lettre, la crainte que m'inspiraient son rang et son caractère. Elle portait ces mots singuliers :

*Comment pourrais-je jamais causer l'infortune d'un homme que j'estime, que j'aime<sup>105</sup> et qui me sacrifie sa patrie, et tout ce que l'humanité a de plus cher ?... Je vous respecte comme mon maître en éloquence. Je vous aime comme un ami vertueux. Quel esclavage, quel malheur, quel changement y a-t-il à craindre dans un pays où l'on vous estime autant que dans votre patrie, et chez un ami qui a un cœur reconnaissant ? J'ai respecté l'amitié qui vous*

*liait à Mme du Chatelet, mais après elle j'étais un de vos plus anciens amis. Je vous promets que vous serez heureux ici autant que je vivrai*<sup>106</sup>.

Voilà une lettre telle que peu de majestés en écrivent. Ce fut le dernier verre qui m'enivra. Les protestations de bouche furent encore plus fortes que celles par écrit. Il était accoutumé à des démonstrations de tendresse singulières, avec des favoris plus jeunes que moi ; et oubliant un moment que je n'étais pas de leur âge, et que je n'avais pas la main belle, il me la prit pour la baiser. Je lui baisai la sienne, et je me fis son esclave. Il fallait une permission du roi de France pour appartenir à deux maîtres ; le roi de Prusse se chargea de tout. Il écrivit pour me demander au roi mon maître. Je n'imaginais pas qu'on fût choqué, à Versailles, qu'un gentilhomme ordinaire de la chambre, qui est l'espèce la plus inutile de la cour, devînt un inutile chambellan à Berlin. On me donna toute permission. Mais on fut très piqué, et on ne me le pardonna point<sup>107</sup> ; je déplûs fort au roi de France, sans plaire davantage à celui de Prusse, qui se moquait de moi dans le fond de son cœur.

Me voilà donc avec une clef d'argent doré pendue à mon habit, une croix au cou, et vingt mille francs de pension. Maupertuis en fut malade et je ne m'en aperçus pas. Il y avait alors un médecin à Berlin, nommé La Mettrie, le plus franc athée de toutes les facultés de médecine de l'Europe<sup>108</sup> : homme d'ailleurs gai, plaisant, étourdi, tout aussi instruit de la théorie qu'aucun de ses confrères, et sans contredit le plus mauvais médecin de la terre dans la pratique ; aussi grâce à Dieu ne pratiquait-il point. Il s'était moqué de toute la Faculté à Paris, et avait même écrit contre les médecins beaucoup de personnalités<sup>109</sup> qu'ils ne pardonnèrent point ; ils obtinrent contre lui un décret de prise de corps. La Mettrie s'était donc retiré à Berlin, où il amusait assez par sa gaieté, écrivant d'ailleurs, et faisant imprimer tout ce qu'on peut imaginer de plus effronté sur la morale. Ses livres plurent au roi, qui le fit, non pas son médecin, mais son lecteur. Un jour, après la lecture, La Mettrie, qui disait au roi tout ce qui lui venait dans la tête, lui dit qu'on était bien jaloux de ma faveur et de ma fortune. « Laissez faire, lui dit le roi, on presse l'orange, et on la jette quand on a avalé le jus<sup>110</sup>. » La Mettrie ne manqua pas de me rendre ce bel apophtegme, digne de Denys de Syracuse<sup>111</sup>.

Je résolus dès lors de mettre en sûreté les pelures de l'orange<sup>112</sup>. J'avais environ trois cent mille livres à placer. Je me gardai bien de mettre ce fonds dans les États de mon Alcine ; je le plaçai avantageusement sur les terres que le duc de Virtemberg<sup>113</sup> possède en France. Le roi, qui ouvrait toutes mes lettres, se douta bien que je ne prétendais pas rester auprès de lui. Cependant la fureur de faire des vers le possédait comme Denys. Il fallait que je rabotasse continuellement, et que je revisse encore son *Histoire de Brandebourg*, et tout ce qu'il composait.

La Mettrie mourut pour avoir mangé chez milord Tyrconell, envoyé de France, tout un pâté farci de truffes après un très long dîner. On prétendit qu'il s'était confessé avant de mourir ; le roi en fut indigné, il s'informa exactement si la chose était vraie ; on l'assura que c'était une calomnie atroce, et que La

Mettrie était mort comme il avait vécu, en reniant Dieu et les médecins. Sa Majesté, satisfaite, composa sur-le-champ son oraison funèbre, qu'il fit lire en son nom à l'assemblée publique de l'Académie par Darget son secrétaire, et il donna six cents livres de pension à une fille de joie que La Mettrie avait amenée de Paris, quand il avait abandonné sa femme et ses enfants<sup>114</sup>.

Maupertuis, qui savait l'anecdote de l'écorce d'orange, prit son temps pour répandre le bruit que j'avais dit que la charge d'athée du roi était vacante. Cette calomnie ne réussit pas ; mais il ajouta ensuite que je trouvais les vers du roi mauvais, et cela réussit.

Je m'aperçus que depuis ce temps-là les soupers du roi n'étaient plus si gais ; on me donnait moins de vers à corriger ; ma disgrâce était complète.

Algarotti, Darget et un autre Français nommé Chazot, qui était un de ses meilleurs officiers, le quittèrent tous à la fois<sup>115</sup>. Je me disposais à en faire autant. Mais je voulus auparavant me donner le plaisir de me moquer d'un livre que Maupertuis venait d'imprimer. L'occasion était belle : on n'avait jamais rien écrit de si ridicule et de si fou. Le bonhomme proposait sérieusement de faire un voyage droit aux deux pôles, de disséquer des têtes de géants, pour connaître la nature de l'âme par leurs cervelles ; de bâtir une ville où l'on ne parlerait que latin ; de creuser un trou jusqu'au noyau de la terre ; de guérir les maladies en enduisant les malades de poix résine ; et enfin de prédire l'avenir en exaltant son âme.

Le roi rit du livre, j'en ris, tout le monde en rit. Mais il se passait alors une scène plus sérieuse, à propos de je ne sais quelle fadaise de mathématique, que Maupertuis voulait ériger en découverte<sup>116</sup>. Un géomètre plus savant nommé Kœnig, bibliothécaire de la princesse d'Orange à La Haye, lui fit apercevoir qu'il se trompait, et que Leibniz, qui avait autrefois examiné cette vieille idée, en avait démontré la fausseté dans plusieurs de ses lettres, dont il lui montra des copies<sup>117</sup>.

Maupertuis, président de l'Académie de Berlin, indigné qu'un associé étranger lui prouvât ses bévues, persuada d'abord au roi que Kœnig, en qualité d'homme établi en Hollande, était son ennemi, et avait dit beaucoup de mal de la prose et de la poésie de Sa Majesté à la princesse d'Orange.

Cette première précaution prise, il apostâ quelques pauvres pensionnaires de l'Académie qui dépendaient de lui, et fit condamner Kœnig, comme faussaire, à être rayé du nombre des académiciens. Le géomètre de Hollande avait pris les devants, et avait renvoyé sa patente de la dignité d'académicien de Berlin.

Tous les gens de lettres de l'Europe furent aussi indignés des manœuvres de Maupertuis qu'ennuyés de son livre. Il obtint la haine et le mépris de ceux qui se piquaient de philosophie, et de ceux qui n'y entendaient rien. On se contentait à Berlin de lever les épaules, car le roi ayant pris parti dans cette malheureuse affaire, personne n'osait parler ; je fus le seul qui élevai la voix. Kœnig était mon ami ; j'avais à la fois le plaisir de défendre la liberté des gens de lettres avec la cause d'un ami, et celui de mortifier un ennemi qui était

autant l'ennemi de la modestie que le mien. Je n'avais nul dessein de rester à Berlin ; j'ai toujours préféré la liberté à tout le reste. Peu de gens de lettres en usent ainsi ; la plupart sont pauvres ; la pauvreté énerve le courage, et tout philosophe à la cour devient aussi esclave que le premier officier de la couronne. Je sentis combien ma liberté devait déplaire à un roi plus absolu que le Grand Turc. C'était un plaisant roi dans l'intérieur de sa maison, il le faut avouer. Il protégeait Maupertuis et se moquait de lui plus que de personne. Il se mit à écrire contre lui et m'envoya son manuscrit dans ma chambre par un des ministres de ses plaisirs secrets, nommé Marvits ; il tourna beaucoup en ridicule le trou au centre de la terre, sa méthode de guérir avec un enduit de poix-résine, le voyage au pôle austral, la ville latine, et la lâcheté de son Académie<sup>118</sup> qui avait souffert la tyrannie exercée sur le pauvre Koenig. Mais comme sa devise était : *Point de bruit, si je ne le fais*, il fit brûler tout ce qu'on avait écrit sur cette matière, excepté son ouvrage<sup>119</sup>.

Je lui renvoyai son ordre, sa clef de chambellan, ses pensions ; il fit alors tout ce qu'il put pour me garder, et moi tout ce que je pus pour le quitter. Il me rendit sa croix et sa clef, il voulut que je soupasse avec lui ; je fis donc encore un souper de Damoclès, après quoi je partis avec promesse de revenir, et avec la ferme dessein de ne le revoir de ma vie.

Ainsi nous fûmes quatre qui nous échappâmes en peu de temps : Chazot, Darget, Algarotti, et moi. Il n'y avait pas en effet moyen d'y tenir. On sait bien qu'il faut souffrir auprès des rois ; mais Frédéric abusait un peu trop de sa prérogative. La société a ses lois, à moins que ce ne soit la société du lion et de la chèvre. Frédéric manquait toujours à la première loi de la société de ne rien dire de désobligeant à personne. Il demandait souvent à son chambellan Pollnitz s'il ne changerait pas volontiers de religion pour la quatrième fois, et il offrait de payer cent écus comptant pour sa conversion. « Eh, mon Dieu ! mon cher Pollnitz, lui disait-il, j'ai oublié le nom de cet homme que vous volâtes à La Haye, en lui vendant de l'argent faux pour du fin ; aidez un peu ma mémoire je vous prie. » Il traitait à peu près de même le pauvre d'Argens. Cependant ces deux victimes restèrent. Pollnitz, ayant mangé tout son bien, était obligé d'avalier ces couleuvres pour vivre ; il n'avait pas d'autre pain, et d'Argens n'avait pour tout bien dans le monde que ses *Lettres juives* et sa femme nommée Cochois, mauvaise comédienne de province, si laide qu'elle ne pouvait rien gagner à aucun métier, quoiqu'elle en fît plusieurs. Pour Maupertuis, qui avait été assez mal avisé pour placer son bien à Berlin, ne songeant pas qu'il vaut mieux avoir cent pistoles dans un pays libre que mille dans un pays despotique, il fallait bien qu'il restât dans les fers qu'il s'était forgés<sup>120</sup>.

En sortant de mon palais d'Alcine, j'allai passer un mois auprès de Mme la duchesse de Saxe-Gotha, la meilleure princesse de la terre, la plus douce, la plus sage, la plus égale, et qui Dieu merci ne faisait point de vers. De là je fus quelques jours à la maison de campagne du landgrave de Hesse, qui était beaucoup plus éloigné de la poésie que la princesse de Gotha. Je respirais. Je

continuai doucement mon chemin par Francfort<sup>121</sup>. C'était là que m'attendait ma très bizarre destinée.

Je tombai malade à Francfort. Une de mes nièces<sup>122</sup>, veuve d'un capitaine au régiment de Champagne, femme très aimable, remplie de talents, et qui de plus était regardée à Paris comme bonne compagnie, eut le courage de quitter Paris pour venir me trouver sur le Main ; mais elle me trouva prisonnier de guerre. Voici comme cette belle aventure s'était passée. Il y avait à Francfort un nommé Freytag, banni de Dresde après y avoir été mis au carcan, et condamné à la brouette, devenu depuis dans Francfort agent du roi de Prusse, qui se servait volontiers de tels ministres, parce qu'ils n'avaient de gages que ce qu'ils pouvaient attraper aux passants.

Cet ambassadeur, et un marchand nommé Schmidt, condamné ci-devant à l'amende pour fausse monnaie, me signifièrent de la part de Sa Majesté le roi de Prusse, que j'eusse à ne point sortir de Francfort, jusqu'à ce que j'eusse rendu les effets précieux que j'emportais à Sa Majesté. « Hélas ! Messieurs, je n'emporte rien de ce pays-là, je vous jure, pas même les moindres regrets. Quels sont donc les joyaux de la couronne brandebourgeoise que vous redemandez ? – C'être, Monsir, répondit Freytag, l'œuvre de Poëshie du roi mon gracieux maître. – Oh ! je lui rendrai sa prose et ses vers de tout mon cœur, lui répliquai-je, quoique après tout j'aie plus d'un droit à cet ouvrage. Il m'a fait présent d'un bel exemplaire imprimé à ses dépens. Malheureusement cet exemplaire est à Leipzig avec mes autres effets. » Alors Freytag me proposa de rester à Francfort, jusqu'à ce que le trésor qui était à Leipzig fût arrivé ; et il me signa ce beau billet<sup>123</sup>.

« Monsir, sitôt le gros ballot de Leipzig sera ici, où est l'œuvre de Poëshie du roi mon maître, que Sa Majesté demande, et l'œuvre de Poëshie rendu à moi, vous pourrez partir où vous paraîtra bon. À Francfort 1<sup>er</sup> juin 1753. FREYTAG, résident du Roi mon maître. » J'écrivis au bas du billet : *Bon pour l'œuvre de Poëshie du roi votre maître*. De quoi le résident fut très satisfait.

Le 17 juin arriva le grand ballot de Poëshies. Je remis fidèlement ce sacré dépôt, et je crus pouvoir m'en aller sans manquer à aucune tête couronnée. Mais dans l'instant que je partais, on m'arrête, moi, mon secrétaire et mes gens. On arrête ma nièce ; quatre soldats la traînent au milieu des boues chez le marchand Schmidt, qui avait je ne sais quel titre de conseiller privé du roi de Prusse<sup>124</sup>. Ce marchand de Francfort se croyait alors un général prussien. Il commandait douze soldats de la ville dans cette grande affaire, avec toute l'importance et toute la grandeur convenables. Ma nièce avait un passeport du roi de France, et de plus, elle n'avait jamais corrigé les vers du roi de Prusse. On respecte d'ordinaire les dames dans les horreurs de la guerre ; mais le conseiller Schmidt et le résident Freytag, en agissant pour Frédéric, croyaient lui faire leur cour en traînant le pauvre beau sexe dans les boues.

On nous fourra tous deux dans une espèce d'hôtellerie, à la porte de laquelle furent postés douze soldats. On en mit quatre autres dans ma chambre, quatre dans un grenier où l'on avait conduit ma nièce, quatre dans

un galetas ouvert à tous les vents, où l'on fit coucher mon secrétaire sur de la paille. Ma nièce avait à la vérité un petit lit, mais ses quatre soldats, avec la baïonnette au bout du fusil, lui tenaient lieu de rideaux et de femmes de chambre.

Nous avions beau dire que nous en appelions à César<sup>125</sup>, que l'empereur avait été élu dans Francfort, que mon secrétaire était florentin et sujet de Sa Majesté Impériale, que ma nièce et moi nous étions sujets du Roi Très Chrétien, et que nous n'avions rien à démêler avec le margrave de Brandebourg ; on nous répondit que le margrave avait plus de crédit dans Francfort que l'empereur. Nous fûmes douze jours prisonniers de guerre, et il nous fallut payer cent quarante écus par jour.

Le marchand Schmidt s'était emparé de tous mes effets, qui me furent rendus plus légers de moitié<sup>126</sup>. On ne pouvait payer plus chèrement l'œuvre de Poëshie du roi de Prusse. Je perdis environ la somme qu'il avait dépensée pour me faire venir chez lui, et pour prendre de mes leçons. Partant, nous fûmes quittes.

Pour rendre l'aventure complète, un certain Van Duren, libraire à La Haye, fripon de profession et banqueroutier par habitude, était alors retiré à Francfort. C'était le même homme à qui j'avais fait présent treize ans auparavant du manuscrit de l'*Anti-Machiavel* de Frédéric. On retrouve ses amis dans l'occasion. Il prétendit que Sa Majesté lui redevait une vingtaine de ducats, et que j'en étais responsable ; il compta l'intérêt, et l'intérêt de l'intérêt. Le sieur Fichard, bourgmestre de Francfort, qui était même le bourgmestre régnant, comme cela se dit, trouva, en qualité de bourgmestre, le compte très juste, et, en qualité de régnant, il me fit déboursier trente ducats, en prit vingt-six pour lui, et en donna quatre au fripon de libraire.

Toute cette affaire d'Ostrogoths et de Vandales étant finie, j'embrassai mes hôtes, et je les remerciai de leur douce réception.

Quelque temps après, j'allai prendre les eaux de Plombières ; je bus surtout celles du Léthé<sup>127</sup>, bien persuadé que les malheurs, de quelque espèce qu'ils soient, ne sont bons qu'à oublier. Ma nièce, Mme Denis, qui faisait la consolation de ma vie, et qui s'était attachée à moi par son goût pour les lettres et par la plus tendre amitié, m'accompagna de Plombières à Lyon. J'y fus reçu avec des acclamations par toute la ville, et assez mal par le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, si connu par la manière dont il avait fait sa fortune en rendant catholique ce *Law*, ou *Lass*, auteur du système qui bouleversa la France<sup>128</sup>. Son concile d'Embrun<sup>129</sup> acheva la fortune que la conversion de Law avait commencée. Le système le rendit si riche qu'il eut de quoi acheter un chapeau de cardinal. Il fut ministre d'État, et en qualité de ministre il m'avoua confidemment qu'il ne pouvait me donner à dîner en public, parce que le roi de France était fâché contre moi de ce que je l'avais quitté pour le roi de Prusse. Je lui dis que je ne dînais jamais, et qu'à l'égard des rois, j'étais l'homme du monde qui prenais le plus aisément mon parti, aussi bien qu'avec les cardinaux. On m'avait conseillé les eaux d'Aix-en-

Savoie ; quoiqu'elles fussent sous la domination d'un roi, je pris ma route pour aller en boire. Il fallait passer par Genève. Le fameux médecin Tronchin<sup>130</sup>, établi à Genève depuis peu, me déclara que les eaux d'Aix me tueraient, et qu'il me ferait vivre.

J'acceptai le parti qu'il me proposait. Il n'est permis à aucun catholique de s'établir ni à Genève, ni dans les cantons suisses protestants. Il me parut plaisant d'acquérir des domaines dans les seuls pays de la terre où il ne m'était pas permis d'en avoir.

J'achetai par un marché singulier, et dont il n'y avait point d'exemple dans le pays, un petit bien d'environ soixante arpents, qu'on me vendit le double de ce qu'il eût coûté auprès de Paris ; mais le plaisir n'est jamais trop cher ; la maison est jolie et commode ; l'aspect en est charmant ; il étonne et ne lasse point. C'est d'un côté le lac de Genève, c'est la ville de l'autre ; le Rhône en sort à gros bouillons, et forme un canal au bas de mon jardin. La rivière d'Arve, qui descend de la Savoie, se précipite dans le Rhône. Plus loin, on voit encore une autre rivière. Cent maisons de campagne, cent jardins rians, ornent les bords du lac et des rivières ; dans le lointain s'élèvent les Alpes, et à travers leurs précipices on découvre vingt lieues de montagnes couvertes de neiges éternelles. J'ai encore une plus belle maison, et une vue plus étendue à Lausanne ; mais ma maison auprès de Genève est beaucoup plus agréable. J'ai dans ces deux habitations ce que les rois ne donnent point, ou plutôt ce qu'ils ôtent, le repos et la liberté ; et j'ai encore ce qu'ils donnent quelquefois, et que je ne tiens pas d'eux ; je mets en pratique ce que j'ai dit dans *Le Mondain*<sup>131</sup> :

Oh ! le bon temps que ce siècle de fer !

Toutes les commodités de la vie en ameublements, en équipages, en bonne chère, se trouvent dans mes deux maisons. Une société douce et de gens d'esprit remplit les moments que l'étude et le soin de ma santé me laissent. Il y a là de quoi faire crever de douleur plus d'un de mes chers confrères les gens de lettres. Cependant, je ne suis pas né riche, il s'en faut beaucoup. On me demande par quel art je suis parvenu à vivre comme un fermier général. Il est bon de le dire, afin que mon exemple serve ; j'ai vu tant de gens de lettres pauvres et méprisés, que j'ai conclu dès longtemps que je ne devais pas en augmenter le nombre.

Il faut être en France enclume ou marteau. J'étais né enclume. Un patrimoine court devient tous les jours plus court, parce que tout augmente de prix à la longue, et que souvent le gouvernement a touché aux rentes et aux espèces. Il faut être attentif à toutes les opérations que le ministère, toujours obéré et toujours inconstant, fait dans les finances de l'État. Il y en a toujours quelqu'une dont un particulier peut profiter, sans avoir obligation à personne, et rien n'est si doux que de faire sa fortune par soi-même. Le premier pas coûte quelques peines ; les autres sont aisés. Il faut être économe dans sa jeunesse, on se trouve dans sa vieillesse un fonds dont on est surpris. C'est le temps où la fortune est le plus nécessaire ; c'est celui où je jouis, et, après

avoir vécu chez des rois, je me suis fait roi chez moi malgré des pertes immenses<sup>132</sup>.

Depuis que je vis dans cette opulence paisible, et dans la plus extrême indépendance, le roi de Prusse est revenu à moi. Il m'envoya en 1755 un opéra qu'il avait fait de ma tragédie de *Mérope* ; c'était, sans contredit, ce qu'il avait jamais fait de plus mauvais. Depuis ce temps il a continué à m'écrire, j'ai toujours été en commerce de lettres avec sa sœur la margrave de Bareith qui m'a conservé des bontés inaltérables.

Pendant que je jouissais dans ma retraite de la vie la plus douce qu'on puisse imaginer, j'eus le petit plaisir philosophique de voir que les rois de l'Europe ne goûtaient pas cette heureuse tranquillité, et de conclure que la situation d'un particulier est souvent préférable à celle des plus grands monarques, comme vous allez voir.

L'Angleterre fit une guerre de pirates à la France, pour quelques arpents de neige, en 1756<sup>133</sup>. Dans le même temps l'impératrice, reine de Hongrie, parut avoir quelque envie de reprendre, si elle pouvait, sa chère Silésie, que le roi de Prusse lui avait arrachée. Elle négociait dans ce dessein avec l'impératrice de Russie et avec le roi de Pologne, seulement en qualité d'Électeur de Saxe, car on ne négocie point avec les Polonais. Le roi de France, de son côté, voulait se venger sur les États de Hanovre du mal que l'Électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, lui faisait sur mer. Frédéric, qui était alors allié avec la France et qui avait un profond mépris pour notre gouvernement, préféra l'alliance de l'Angleterre à celle de France, et s'unit avec la maison de Hanovre, comptant empêcher d'une main les Russes d'avancer dans sa Prusse, et de l'autre les Français de venir en Allemagne ; il se trompa dans ces deux idées ; mais il en avait une troisième dans laquelle il ne se trompa point : ce fut d'envahir la Saxe sous prétexte d'amitié, et de faire la guerre à l'impératrice, reine de Hongrie, avec l'argent qu'il pillait chez les Saxons.

Le marquis de Brandebourg, par cette manœuvre singulière, fit seul changer tout le système de l'Europe<sup>134</sup>. Le roi de France, voulant le retenir dans son alliance, lui avait envoyé le duc de Nivernais, homme d'esprit et qui faisait de très jolis vers. L'ambassade d'un duc et pair et d'un poète semblait devoir flatter la vanité et le goût de Frédéric ; il se moqua du roi de France et signa son traité avec l'Angleterre le même jour que l'ambassadeur arriva à Berlin, joua très poliment le duc et pair, et fit une épigramme contre le poète.

C'était alors le privilège de la poésie de gouverner les États. Il y avait un autre poète à Paris, homme de condition, fort pauvre mais très aimable, en un mot l'abbé de Bernis, depuis cardinal.

Il avait débuté par faire des vers contre moi, et ensuite était devenu mon ami, ce qui ne lui servait à rien ; mais il était devenu celui de Mme de Pompadour, et cela lui fut plus utile. On l'avait envoyé du Parnasse en ambassade à Venise, il était alors à Paris avec un très grand crédit.

Le roi de Prusse, dans ce beau livre de Poëshies que ce M. Freytag redemandait à Francfort avec tant d'instance, avait glissé un vers contre l'abbé



Évitez de Bernis la stérile abondance.

Je ne crois pas que ce livre et ce vers fussent parvenus jusqu'à l'abbé ; mais comme Dieu est juste, Dieu se servit de lui pour venger la France du roi de Prusse. L'abbé conclut un traité offensif et défensif avec M. de Staremborg, ambassadeur d'Autriche, en dépit de Rouillé, alors ministre des Affaires étrangères. Mme de Pompadour présida à cette négociation. Rouillé fut obligé de signer le traité conjointement avec l'abbé de Bernis, ce qui était sans exemple. Ce ministre Rouillé, il faut l'avouer, était le plus inapte secrétaire d'État que jamais roi de France ait eu, et le pédant le plus ignorant qui fût dans la robe. Il avait demandé un jour si la Vétéravie était en Italie. Tant qu'il n'y eut point d'affaires épineuses à traiter, on le souffrit. Mais dès qu'on eut de grands objets, on sentit son insuffisance, on le renvoya, et l'abbé de Bernis eut sa place.

Mlle Poisson, dame Le Normand, marquise de Pompadour, était réellement premier ministre d'État. Certains termes outrageants lâchés contre elle par Frédéric, qui n'épargnait ni les femmes ni les poètes, avaient blessé le cœur de la marquise, et ne contribuèrent pas peu à cette révolution dans les affaires, qui réunit en un moment les maisons de France et d'Autriche, après plus de deux cents ans d'une haine réputée immortelle. La cour de France, qui avait prétendu en 1741 écraser l'Autriche, la soutint en 1756. Et enfin l'on vit la France, la Russie, la Suède, la Hongrie, la moitié de l'Allemagne et le fiscal de l'empire déclarés contre le seul marquis de Brandebourg.

Ce prince, dont l'aïeul pouvait à peine entretenir vingt mille hommes, avait une armée de cent mille fantassins et de quarante mille cavaliers, bien composée, encore mieux exercée, pourvue de tout ; mais enfin, il y avait plus de quatre cent mille hommes en armes contre le Brandebourg.

Il arriva, dans cette guerre, que chaque parti prit d'abord tout ce qu'il était à portée de prendre. Frédéric prit la Saxe, la France prit les États de Frédéric depuis la ville de Gueldre jusqu'à Minden, sur le Weser, et s'empara pour un temps de tout l'électorat de Hanovre, et de la Hesse, alliée de Frédéric. L'impératrice de Russie prit toute la Prusse. Ce roi, battu d'abord par les Russes, battit les Autrichiens, et ensuite en fut battu dans la Bohême, le 18 juin 1757.

La perte d'une bataille semblait devoir écraser ce monarque ; pressé de tous côtés par les Russes, par les Autrichiens et par la France, lui-même se crut perdu. Le maréchal de Richelieu venait de conclure près de Stade un traité avec les Hanovriens et les Hessois, qui ressemblait à celui des Fourches Caudines. Leur armée ne devait plus servir, le maréchal était près d'entrer dans la Saxe avec soixante mille hommes ; le prince de Soubise allait y entrer d'un autre côté avec plus de trente mille, et était secondé de l'armée des Cercles de l'Empire ; de là on marchait à Berlin. Les Autrichiens avaient gagné un second combat et étaient déjà dans Breslau. Un de leurs généraux

même avait fait une course jusqu'à Berlin, et l'avait mis à contribution. Le trésor du roi de Prusse était presque épuisé, et bientôt il ne devait plus lui rester un village ; on allait le mettre au ban de l'empire ; son procès était commencé ; il était déclaré rebelle ; et s'il était pris, l'apparence était qu'il aurait été condamné à perdre la tête.

Dans ces extrémités, il lui passa dans l'esprit de vouloir se tuer. Il écrivit à sa sœur, Mme la margrave de Bareith, qu'il allait terminer sa vie<sup>135</sup>. Il ne voulut point finir la pièce sans quelques vers ; la passion de la poésie était encore plus forte en lui que la haine de la vie. Il écrivit donc au marquis d'Argens une longue épître en vers, dans laquelle il lui faisait part de sa résolution et lui disait adieu. Quelque singulière que soit cette épître par le sujet, et par celui qui l'a écrite, et par le personnage à qui elle est adressée, il n'y a pas moyen de la transcrire ici tout entière, tant il y a de répétitions, mais on y trouve quelques morceaux assez bien tournés pour un roi du Nord. En voici plusieurs passages :

Ami, le sort en est jeté,  
Las de plier dans l'infortune  
Sous le joug de l'adversité,  
J'accourcis le temps arrêté  
Que la nature, notre mère,  
À mes jours remplis de misère  
A daigné prodiguer par libéralité.  
D'un cœur assuré, d'un œil ferme  
Je m'approche de l'heureux terme  
Qui va me garantir contre les coups du sort,  
Sans timidité, sans effort.  
Adieu, grandeurs, adieu, chimères,  
De vos bluettes passagères  
Mes yeux ne sont plus éblouis.  
Si votre faux éclat de ma naissante aurore  
Fit trop imprudemment éclore  
Des désirs indiscrets, longtemps évanouis,  
Au sein de la philosophie,  
École de la vérité,  
Zénon me détrompa de la frivolité  
Qui produit les erreurs du songe de la vie.  
Adieu divine volupté,  
Adieu plaisirs charmants, qui flattez la mollesse,  
Et dont la troupe enchanteresse  
Par des liens de fleurs enchaîne la gaîté ;  
Mais que fais-je, grand Dieu ! courbé sous la tristesse,  
Est-ce à moi de nommer les plaisirs, l'allégresse ?  
Et sous la griffe du vautour  
Voit-on la tendre tourterelle

Et la plaintive Philomèle  
Chanter ou respirer l'amour ?  
Depuis longtemps pour moi l'astre de la lumière  
N'éclaira que des jours signalés par mes maux ;  
Depuis longtemps Morphée, avare de pavots,  
N'en daigne plus jeter sur ma triste paupière.  
Je disais ce matin, les yeux couverts de pleurs :  
« Le jour qui dans peu va paraître,  
M'annonce de nouveaux malheurs »,  
Je disais à la nuit : « Tu vas bientôt renaître  
Pour éterniser mes douleurs. »  
Vous, de la liberté héros que je révère,  
Ô mânes de Caton, ô mânes de Brutus !  
Votre illustre exemple m'éclaire.  
Parmi l'erreur et les abus,  
C'est votre flambeau funéraire  
Qui m'instruit du chemin peu connu du vulgaire  
Que nous avaient tracé vos antiques vertus.  
J'écarte les romans, et les pompeux fantômes  
Qu'engendra de ses flancs la superstition,  
Et pour approfondir la nature des hommes,  
Pour connaître ce que nous sommes  
Je ne m'adresse point à la Religion.  
J'apprends de mon maître Épicure  
Que du temps la cruelle injure  
Dissout les êtres composés ;  
Que ce souffle, cette étincelle,  
Ce feu vivifiant des corps organisés  
N'est point de nature immortelle.  
Il naît avec le corps, s'accroît dans les enfants,  
Souffre de la douleur cruelle,  
Il s'é gare, il s'éclipse, il baisse avec les ans.  
Sans doute il périra quand la nuit éternelle  
Viendra nous arracher du nombre des vivants.  
Vaincu, persécuté, fugitif dans le monde,  
Trahi par des amis pervers,  
Je souffre en ma douleur profonde  
Plus de maux dans cet univers,  
Que dans les fictions de la fable féconde  
N'en a jamais souffert Prométhée aux enfers.  
Ainsi, pour terminer mes peines,  
Comme ces malheureux au fond de leurs cachots,  
Las d'un destin cruel et trompant leurs bourreaux,  
D'un noble effort brisent leurs chaînes,

Sans m’embarrasser des moyens  
Je romps les funestes liens  
Dont la subtile et fine trame  
À ce corps rongé de chagrins  
Trop longtemps attacha mon âme.  
Tu vois dans ce cruel tableau  
De mon trépas la juste cause.  
Au moins ne pense pas du néant du caveau  
Que j’aspire à l’Apothéose.  
Mais lorsque le printemps, paraissant de nouveau,  
De son sein abondant t’offre des fleurs écloses,  
Chaque fois d’un bouquet de myrtes et de roses  
Souviens-toi d’orner mon tombeau<sup>136</sup>.

Il m’envoya cette épître écrite de sa main. Il y a plusieurs hémistiches pillés de l’abbé de Chaulieu et de moi. Les idées sont incohérentes, les vers en général mal faits ; mais il y en a de bons, et c’est beaucoup pour un roi de faire une épître de deux cents mauvais vers dans l’état où il était. Il voulait qu’on dît qu’il avait conservé toute la présence et toute la liberté de son esprit, dans un moment où les hommes n’en ont guère.

La lettre qu’il m’écrivit témoignait les mêmes sentiments ; mais il y avait moins de myrtes et de roses, et d’Ixions, et de douleur profonde. Je combattis en prose la résolution qu’il disait avoir prise de mourir, et je n’eus pas de peine à le déterminer à vivre. Je lui conseillai d’entamer une négociation avec le maréchal de Richelieu, d’imiter le duc de Cumberland ; je pris enfin toutes les libertés qu’on peut prendre avec un poète désespéré, qui était tout près de n’être plus roi ; il écrivit en effet au maréchal de Richelieu, mais n’ayant pas de réponse, il résolut de nous battre. Il me manda qu’il allait combattre le prince de Soubise, sa lettre finissait par des vers plus dignes de sa situation, de sa dignité, de son courage et de son esprit :

Quand on est voisin du naufrage,  
Il faut en affrontant l’orage  
Penser, vivre et mourir en roi.

En marchant aux Français et aux Impériaux il écrivit à Mme la margrave de Bareith, sa sœur, qu’il se ferait tuer. Mais il fut plus heureux qu’il ne le disait et qu’il ne le croyait. Il attendit le 5 novembre 1757 l’armée française et impériale dans un poste assez avantageux, à Rosbach, sur les frontières de la Saxe. Et comme il avait toujours parlé de se faire tuer, il voulut que son frère le prince Henry acquittât sa promesse à la tête de cinq bataillons prussiens, qui devaient soutenir le premier effort des armées ennemies, tandis que son artillerie les foudroierait, et que sa cavalerie attaquerait la leur.

En effet, le prince Henry fut légèrement blessé à la gorge, d’un coup de fusil ; et ce fut, je crois, le seul Prussien blessé à cette journée<sup>137</sup>. Les Français et les Autrichiens s’enfuirent à la première décharge. Ce fut la déroute la plus

inoûie et la plus complète dont l'histoire ait jamais parlé. Cette bataille de Rosbach sera longtemps célèbre. On vit trente mille Français et vingt mille Impériaux prendre une fuite honteuse et précipitée devant cinq bataillons et quelques escadrons. Les défaites d'Azincourt, de Crécy, de Poitiers, ne furent pas si humiliantes.

La discipline et l'exercice militaire que son père avait établis, et que le fils avait fortifiés, furent la véritable cause de cette étrange victoire. L'exercice prussien s'était perfectionné pendant cinquante ans. On avait voulu l'imiter en France comme dans tous les autres États ; mais on n'avait pu faire en trois ou quatre ans, avec des Français peu disciplinables, ce qu'on avait fait pendant cinquante ans avec des Prussiens. On avait même changé les manœuvres en France presque à chaque revue, de sorte que les officiers et les soldats, ayant mal appris des exercices nouveaux et tous différents les uns des autres, n'avaient rien appris du tout, et n'avaient réellement aucune discipline ni aucun exercice. En un mot, à la seule vue des Prussiens tout fut en déroute, et la fortune fit passer Frédéric en un quart d'heure du comble du désespoir à celui du bonheur et de la gloire.

Cependant il craignait que ce bonheur ne fût très passager, il craignait d'avoir à porter tout le poids de la puissance de la France, de la Russie, et de l'Autriche, et il aurait bien voulu détacher Louis XV de Marie-Thérèse.

La funeste journée de Rosbach faisait murmurer toute la France contre le traité de l'abbé de Bernis avec la cour de Vienne. Le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, avait toujours conservé son rang de ministre d'État et une correspondance particulière avec le roi de France ; il était plus opposé que personne à l'alliance avec la cour autrichienne. Il m'avait fait à Lyon une réception dont il pouvait croire que j'étais peu satisfait. Cependant, l'envie de se mêler d'intrigues, qui le suivait dans sa retraite, et qui, à ce qu'on prétend, n'abandonne jamais les hommes en place, le porta à se lier avec moi, pour engager Mme la margrave de Bareith à s'en remettre à lui, et à lui confier les intérêts du roi son frère. Il voulait réconcilier le roi de Prusse avec le roi de France, et croyait procurer la paix. Il n'était pas bien difficile de porter Mme de Bareith et le roi son frère à cette négociation ; je m'en chargeai avec d'autant plus de plaisir que je voyais très bien qu'elle ne réussirait pas<sup>138</sup>.

Mme la margrave de Bareith écrivit de la part du roi son frère. C'était par moi que passaient les lettres de cette princesse et du cardinal. J'avais en secret la satisfaction d'être l'entremetteur de cette grande affaire, et peut-être encore un autre plaisir, celui de sentir que mon cardinal se préparait un grand dégoût. Il écrivit une belle lettre au roi en lui envoyant celle de la margrave ; mais il fut tout étonné que le roi lui répondît assez sèchement que le secrétaire d'État des Affaires étrangères l'instruirait de ses intentions.

En effet l'abbé de Bernis dicta au cardinal la réponse qu'il devait faire : cette réponse était un refus net d'entrer en négociation. Il fut obligé de signer le modèle de la lettre que lui envoyait l'abbé de Bernis ; il m'envoya cette triste lettre qui finissait tout ; et il en mourut de chagrin au bout de quinze

jours.

Je n'ai jamais trop conçu comment on meurt de chagrin, et comment des ministres et de vieux cardinaux, qui ont l'âme si dure, ont pourtant assez de sensibilité pour être frappés à mort pour un petit dégoût ; mon dessein avait été de me moquer de lui, de le mortifier, et non pas de le faire mourir.

Il y avait une espèce de grandeur dans le ministère de France à refuser la paix au roi de Prusse, après avoir été battu et humilié par lui ; il y avait de la fidélité, et bien de la bonté de se sacrifier encore pour la maison d'Autriche ; ces vertus furent longtemps mal récompensées par la fortune.

Les Hanovriens, les Brunswickois, les Hessois furent moins fidèles à leurs traités, et s'en trouvèrent mieux. Ils avaient stipulé avec le maréchal de Richelieu qu'ils ne serviraient plus contre nous, qu'ils repasseraient l'Elbe, au delà duquel on les avait renvoyés ; ils rompirent leur marché des Fourches Caudines dès qu'ils surent que nous avions été battus à Rosbach. L'indiscipline, la désertion, les maladies détruisirent notre armée ; et le résultat de toutes nos opérations fut, au printemps de 1758, d'avoir perdu trois cents millions, et cinquante mille hommes en Allemagne pour Marie-Thérèse, comme nous avions fait dans la guerre de 1741, en combattant contre elle.

Le roi de Prusse, qui avait battu notre armée dans la Thuringe, à Rosbach, s'en alla combattre l'armée autrichienne à soixante lieues de là. Les Français pouvaient encore entrer en Saxe, les vainqueurs marchaient ailleurs ; rien n'aurait arrêté les Français, mais ils avaient jeté leurs armes, perdu leur canon, leurs munitions, leurs vivres, et surtout la tête. Ils s'éparpillèrent. On rassembla leurs débris difficilement. Frédéric, au bout d'un mois, remporte à pareil jour une victoire plus signalée et plus disputée sur l'armée d'Autriche, auprès de Breslau ; il reprend Breslau, il y fait quinze mille prisonniers. Le reste de la Silésie rentre sous ses lois. Gustave Adolphe<sup>139</sup> n'avait pas fait de si grandes choses. Il fallut bien alors lui pardonner ses vers, ses plaisanteries, ses petites malices, et même ses péchés contre le sexe féminin. Tous les défauts de l'homme disparurent devant la gloire du héros.

*Aux Délices, 6 novembre 1759*<sup>140</sup>.

J'avais laissé là mes mémoires, les croyant aussi inutiles que les lettres de Bayle à madame sa chère mère et que la vie de Saint-Évremond écrite par Desmaizeaux<sup>141</sup>, et que celle de l'abbé de Mongon écrite par lui-même. Mais bien des choses qui me paraissent ou neuves ou plaisantes me ramènent au ridicule de parler de moi à moi-même.

Je vois de mes fenêtres la ville où régnait Jean Chauvin, le Picard, dit Calvin, et la place où il fit brûler Servet pour le bien de son âme. Presque tous les prêtres de ce pays-ci pensent aujourd'hui comme Servet et vont même plus loin que lui. Ils ne croient point du tout Jésus-Christ dieu, et ces messieurs qui ont fait autrefois main basse sur le purgatoire se sont humanisés jusqu'à faire grâce aux âmes qui sont en enfer. Ils prétendent que leurs peines ne seront point éternelles, que Thésée ne sera pas toujours dans son fauteuil, que

Sisyphé ne roulera pas toujours son rocher. Ainsi de l'enfer auquel ils ne croient plus, ils ont fait réellement le purgatoire auquel ils ne croyaient pas. C'est une assez jolie révolution dans l'histoire de l'esprit humain. Il y avait là de quoi se couper la gorge, allumer des bûchers, faire des Saint-Barthélemy. Cependant on ne s'est pas même dit d'injures, tant les mœurs sont changées. Il n'y a que moi à qui un de ces prédicants en ait dit, parce que j'avais osé avancer que le Picard Calvin était un esprit dur qui avait fait brûler Servet fort mal à propos. Admirez, je vous prie, les contradictions de ce monde. Voilà des gens qui sont presque ouvertement sectateurs de Servet, et qui m'injurient pour avoir trouvé mauvais que Calvin l'ait fait brûler à petit feu avec des fagots verts.

Ils ont voulu me prouver en forme que Calvin était un bon homme, ils ont prié le conseil de Genève de leur communiquer les pièces du procès de Servet. Le conseil, plus sage qu'eux, les a refusées. Il ne leur a pas été permis d'écrire contre moi dans Genève. Je regarde ce petit triomphe comme le plus bel exemple des progrès de la raison dans ce siècle.

La philosophie a remporté encore une plus grande victoire sur ses ennemis à Lausanne. Quelques ministres s'étaient avisés dans ce pays-là de compiler je ne sais quel mauvais livre contre moi, pour l'honneur, disaient-ils, de la religion chrétienne. J'ai trouvé sans peine le moyen de faire saisir les exemplaires, et de les supprimer par autorité du magistrat. C'est peut-être la première fois qu'on ait forcé des théologiens à se taire, et à respecter un philosophe. Jugez si je ne dois pas aimer passionnément ce pays-ci. Êtres pensants, je vous avertis qu'il est très agréable de vivre dans une république aux chefs de laquelle on peut dire : « Venez demain dîner chez moi. » Cependant je ne me suis pas encore trouvé assez libre ; et ce qui est à mon gré digne de quelque attention, c'est que pour l'être parfaitement, j'ai acheté des terres en France. Il y en avait deux à ma bienséance à une lieue de Genève, qui avaient joui autrefois de tous les privilèges de cette ville. J'ai eu le bonheur d'obtenir du roi un brevet par lequel ces privilèges me sont conservés. Enfin j'ai tellement arrangé ma destinée que je me trouve indépendant à la fois en Suisse, sur le territoire de Genève, et en France<sup>142</sup>.

J'entends parler beaucoup de liberté, mais je ne crois pas qu'il y ait eu en Europe un particulier qui s'en soit fait une comme la mienne. Suivra mon exemple qui voudra ou qui pourra.

Je ne pouvais certainement mieux prendre mon temps pour chercher cette liberté et ce repos loin de Paris. On y était alors aussi fou et aussi acharné dans des querelles puériles que du temps de la Fronde ; il n'y manquait que la guerre civile, mais comme Paris n'avait ni un roi des halles tel que le duc de Beaufort, ni un coadjuteur donnant la bénédiction avec un poignard<sup>143</sup>, il n'y eut que des tracasseries civiles. Elles avaient commencé par des billets de banque pour l'autre monde, inventés, comme j'ai déjà dit, par l'archevêque de Paris, Beaumont, homme opiniâtre faisant le mal de tout son cœur par excès de zèle, un fou sérieux, un vrai saint dans le goût de Thomas de Cantorbéry.

La querelle s'échauffa pour une place à l'hôpital à laquelle le parlement de Paris prétendait nommer, et que l'archevêque réputait place sacrée dépendante uniquement de l'Église. Tout Paris prit parti. Les petites factions janséniste et moliniste ne s'épargnèrent pas, le roi les voulut traiter comme on fait quelquefois les gens qui se battent dans la rue : on leur jette des seaux d'eau pour les séparer. Il donna le tort aux deux partis, comme de raison. Mais ils n'en furent que plus envenimés. Il exila l'archevêque, il exila le parlement. Mais un maître ne doit chasser ses domestiques que quand il est sûr d'en trouver d'autres pour les remplacer ; la cour fut enfin obligée de faire revenir le parlement, parce qu'une chambre nommée royale, composée de conseillers d'État et de maîtres des requêtes, érigée pour juger les procès, n'avait pu trouver pratique. Les Parisiens s'étaient mis dans la tête de ne plaider que devant cette cour de justice qu'on appelle parlement. Tous ses membres furent donc rappelés et crurent avoir remporté une victoire signalée sur le roi. Ils l'avertirent paternellement dans une de leurs remontrances<sup>144</sup> qu'il ne fallait pas qu'il exilât une autre fois son parlement, attendu, disaient-ils, *que cela était de mauvais exemple*. Enfin ils en firent tant que le roi résolut au moins de casser une de leurs chambres et de réformer les autres. Alors ces messieurs donnèrent tous leur démission, excepté la grand-chambre. Les murmures éclatèrent, on déclamait publiquement au palais contre le roi. Le feu qui sortait de toutes les bouches prit malheureusement à la cervelle d'un laquais nommé Damiens qui allait souvent dans la grand-salle. Il est prouvé par le procès de ce fanatique de la robe qu'il n'avait pas l'idée de tuer le roi, mais seulement celle de lui infliger une petite correction. Il n'y a rien qui ne passe par la tête des hommes. Ce misérable avait été cuistre au collège des jésuites, collège où j'ai vu quelquefois les écoliers donner des coups de canif et les cuistres leur en rendre. Damiens alla donc à Versailles dans cette résolution, et blessa le roi au milieu de ses gardes et de ses courtisans, avec un de ces petits canifs dont on taille des plumes<sup>145</sup>.

On ne manqua pas, dans la première horreur de cet accident, d'imputer le coup aux jésuites qui étaient, disait-on, en possession par un ancien usage. J'ai lu une lettre d'un père Griffet dans laquelle il disait : *Cette fois-ci ce n'est pas nous, c'est à présent le tour de messieurs*<sup>146</sup>. C'était naturellement au grand prévôt de la cour à juger l'assassin puisque le crime avait été commis dans l'enceinte du palais du roi. Le malheureux commença par accuser sept membres des enquêtes. Il n'y avait qu'à laisser subsister cette accusation et exécuter le criminel. Par là le roi rendait le parlement à jamais odieux, et se donnait sur lui un avantage aussi durable que la monarchie. On croit que M. d'Argenson porta le roi à donner à son parlement la permission de juger de l'affaire. Il en fut bien récompensé, car huit jours après, il fut dépossédé et exilé.

Le roi eut la faiblesse de donner de grosses pensions aux conseillers qui instruisirent le procès de Damiens comme s'ils avaient rendu quelque service signalé et difficile. Cette conduite acheva d'inspirer à messieurs des enquêtes



une confiance nouvelle. Ils se crurent des personnages importants, et leurs chimères de représenter la nation et d'être les tuteurs des rois se réveillèrent<sup>147</sup>. Cette scène passée, et n'ayant plus rien à faire, ils s'amusèrent à persécuter les philosophes.

Omer Joly de Fleury, avocat général du parlement de Paris, étala devant les chambres assemblées le triomphe le plus complet que l'ignorance, la mauvaise foi et l'hypocrisie aient jamais remporté. Plusieurs gens de lettres, très estimables par leur science et par leur conduite, s'étaient associés pour composer un dictionnaire immense de tout ce qui peut éclairer l'esprit humain. C'était un très grand objet de commerce pour la librairie de France ; le chancelier, les ministres encourageaient une si belle entreprise. Déjà sept volumes avaient paru, on les traduisait en italien, en anglais, en allemand, en hollandais, et ce trésor ouvert à toutes les nations par les Français pouvait être regardé comme ce qui nous faisait alors le plus d'honneur, tant les excellents articles du *Dictionnaire encyclopédique* rachetaient les mauvais qui sont pourtant en assez grand nombre. On ne pouvait rien reprocher à cet ouvrage que trop de déclamations puériles, malheureusement adoptées par les auteurs du recueil, qui prenaient à toute main pour grossir l'ouvrage, mais tout ce qui part de ces auteurs est excellent<sup>148</sup>.

Voilà Omer Joly de Fleury qui, le 23 février 1759, accuse ces pauvres gens d'être athées, déistes, corrupteurs de la jeunesse, rebelles au roi, *et cætera*. Omer, pour prouver ces accusations, cite saint Paul, le procès de Théophile<sup>149</sup> et Abraham Chaumeix<sup>150151</sup>. Il ne lui manquait que d'avoir lu le livre contre lequel il parla, ou s'il l'avait lu, Omer était un étrange imbécile. Il demande justice à la cour contre l'article *Âme*, qui selon lui est le matérialisme tout pur. Vous remarquerez que cet article *Âme*, l'un des plus mauvais du livre, est l'ouvrage d'un pauvre docteur de Sorbonne<sup>152</sup> qui se tue à déclamer à tort et à travers contre le matérialisme. Tout le discours d'Omer Joly de Fleury fut un tissu de bévues pareilles. Il défère donc à la justice le livre qu'il n'a point lu ou qu'il n'a point entendu. Et tout le parlement, sur la réquisition d'Omer, condamne l'ouvrage, non seulement sans aucun examen, mais sans en avoir lu une page. Cette façon de rendre justice est fort au-dessous de celle de Bridoye<sup>153</sup>, car au moins Bridoye pouvait rencontrer juste.

Les éditeurs avaient un privilège du roi. Le parlement n'a pas certainement le droit de réformer les privilèges accordés par Sa Majesté. Il ne lui appartient de juger ni d'un arrêt du conseil ni de rien de ce qui est scellé à la chancellerie. Cependant il se donna le droit de condamner ce que le chancelier avait approuvé, il nomma des conseillers pour décider des objets de géométrie et de métaphysique contenus dans l'*Encyclopédie*. Un chancelier un peu ferme aurait cassé l'arrêt du parlement comme très incompetent. Le chancelier de Lamoignon se contenta de révoquer le privilège afin de n'avoir pas la honte de voir juger et condamner ce qu'il avait revêtu du sceau de l'autorité suprême. On croirait que cette aventure est du temps du père Garasse<sup>154</sup> et des arrêts contre l'émétique ; cependant elle est arrivée dans le seul siècle éclairé

qu'ait eu la France, tant il est vrai qu'il suffit d'un sot pour déshonorer une nation.

On avouera sans peine que dans de telles circonstances Paris ne devait pas être le séjour d'un philosophe, et qu'Aristote fut très sage de se retirer à Chalcis lorsque le fanatisme dominait dans Athènes. D'ailleurs l'état d'homme de lettres à Paris est immédiatement au-dessus de celui d'un bateleur. L'état de gentilhomme ordinaire de Sa Majesté que le roi m'avait conservé n'est pas grand-chose. Les hommes sont bien sots et je crois qu'il vaut mieux bâtir un beau château comme j'ai fait, y jouer la comédie et y faire bonne chère que d'être levraudé à Paris comme Helvétius<sup>155</sup> par les gens tenant la cour de parlement, et par les gens tenant l'écurie de la Sorbonne<sup>156</sup>. Comme je ne pouvais assurément ni rendre les hommes plus raisonnables, ni le parlement moins pédant, ni les théologiens moins ridicules, je continuai à être heureux loin d'eux.

Je suis quasi honteux de l'être, en contemplant du port tous les orages. Je vois l'Allemagne inondée de sang, la France ruinée de fond en comble, nos armées, nos flottes battues, nos ministres renvoyés l'un après l'autre sans que nos affaires en aillent mieux, le roi de Portugal assassiné<sup>157</sup> non pas par un laquais mais par les grands du pays, et cette fois-ci les jésuites ne peuvent pas dire : *Ce n'est pas nous*. Ils avaient conservé leur droit, et il a été bien prouvé depuis que ces bons pères avaient saintement mis le couteau dans les mains des parricides. Ils disent pour leurs raisons qu'ils sont souverains au Paraguay<sup>158</sup> et qu'ils ont traité avec le roi de Portugal de couronne à couronne.

Voici une petite aventure aussi singulière qu'on en ait vu depuis qu'il y a eu des rois et des poètes sur la terre. Frédéric, ayant passé un temps assez long à garder les frontières de la Silésie dans un camp inexpugnable, s'y est ennuyé, et pour passer le temps, il a fait une ode contre la France et contre le roi. Il m'envoya son ode signée Frédéric au commencement de mai 1759, et accompagnée d'un paquet énorme de vers et de prose.

J'ouvre le paquet et je m'aperçois que je ne suis pas le premier qui l'ait ouvert. Il était visible qu'en chemin il avait été décacheté. Je fus transi de frayeur en lisant dans l'ode les strophes suivantes :

Ô nation folle et vaine  
Quoi ! sont-ce là ces guerriers  
Sous Luxembourg, sous Turenne,  
Couverts d'immortels lauriers ?  
Qui vrais amants de la gloire  
Affrontaient pour la victoire  
Les dangers et le trépas.  
Je vois leur vil assemblage  
Aussi vaillant au pillage  
Que lâche dans les combats.

Quoi ! votre faible monarque

Jouet de la Pompadour  
Flétri par plus d'une marque  
Des opprobres de l'amour,  
Lui qui détestant les peines  
Au hasard remet les rênes  
De son empire aux abois,  
Cet esclave parle en maître,  
Ce Céladon sous un hêtre  
Croit dicter le sort des rois.

Je tremblai donc en voyant ces vers parmi lesquels il y en a de très bons ou du moins qui passeront pour tels ; j'ai malheureusement la réputation méritée d'avoir jusqu'ici corrigé les vers du roi de Prusse. Le paquet a été ouvert en chemin, les vers transpireront dans le public, le roi de France les croira de moi, et me voilà criminel de lèse-majesté, et qui pis est coupable envers Mme de Pompadour.

Dans cette perplexité, je prie le résident de France à Genève de venir chez moi. Je lui montre le paquet, il convient qu'il a été décacheté avant de me parvenir. Il juge qu'il n'y a pas d'autre parti à prendre dans une affaire où il y allait de ma tête que d'envoyer le paquet à M. le duc de Choiseul, ministre en France. En toute autre circonstance je n'aurais point fait cette démarche. Mais j'étais obligé de prévenir ma ruine, je faisais connaître à la cour tout le fond du caractère de son ennemi. Je savais bien que le duc de Choiseul n'en abuserait pas, et qu'il se bornerait à persuader le roi de France que le roi de Prusse était un ennemi irréconciliable qu'il fallait écraser, si on pouvait.

Le duc de Choiseul ne se borna pas là ; c'est un homme de beaucoup d'esprit, il fait des vers, il a des amis qui en font. Il paya le roi de Prusse en même monnaie et m'envoya une ode contre Frédéric aussi mordante, aussi terrible que l'était celle de Frédéric contre nous. En voici des échantillons détachés :

Ce n'est plus cet heureux génie  
Qui des arts dans la Germanie  
Devait allumer le flambeau ;  
Époux, fils, et frère coupable,  
C'est celui qu'un père équitable  
Voulut étouffer au berceau.

Cependant c'est lui dont l'audace  
Des neuf Sœurs et du dieu de Thrace  
Croit réunir les attributs,  
Lui qui chez Mars comme au Parnasse  
N'a jamais occupé de place  
Qu'entre Zoïle et Mévius.

Vois malgré la garde romaine  
Néron poursuivi sur la scène  
Par les mépris des légions,  
Vois l'oppresseur de Syracuse  
Sans fruit prostituant sa muse  
Aux insultes des nations.

Jusque-là, censeur moins sauvage,  
Souffre l'innocent badinage  
De la nature et des amours,  
Peux-tu condamner la tendresse,  
Toi qui n'en as connu l'ivresse  
Que dans les bras de tes tambours ?

Le duc de Choiseul, en me faisant parvenir cette réponse, m'assura qu'il allait la faire imprimer si le roi de Prusse publiait son ouvrage, et qu'on battrait Frédéric à coups de plume comme on espérait le battre à coups d'épée. Il ne tenait qu'à moi, si j'avais voulu me réjouir, de voir le roi de France et le roi de Prusse faire la guerre en vers. C'était une scène nouvelle dans le monde. Je me donnai un autre plaisir : celui d'être plus sage que Frédéric. Je lui écrivis que son ode était fort belle, mais qu'il ne devait pas la rendre publique, qu'il n'avait pas besoin de cette gloire, qu'il ne devait pas se fermer toutes les voies de réconciliation avec le roi de France, l'aigrir sans retour et le forcer à faire les derniers efforts pour tirer de lui une juste vengeance. J'ajoutai que ma nièce avait brûlé son ode dans la crainte mortelle qu'elle ne me fût imputée. Il me crut, me remercia, non sans quelques reproches d'avoir brûlé les plus beaux vers qu'il eût faits en sa vie. Le duc de Choiseul de son côté tint parole et fut discret.

Pour rendre la plaisanterie complète, j'imaginai de poser les premiers fondements de la paix de l'Europe sur ces deux pièces qui devaient perpétuer la guerre jusqu'à ce que Frédéric fût écrasé. Ma correspondance avec le duc de Choiseul me fit naître cette idée ; elle me parut si ridicule, si digne de tout ce qui se passait alors que je l'embrassai. Et je me donnai la satisfaction de prouver par moi-même sur quels petits et faibles pivots roulent les destinées des royaumes. M. de Choiseul m'écrivit plusieurs lettres ostensibles tellement conçues que le roi de Prusse pût se hasarder à faire quelques ouvertures de paix sans que l'Autriche pût prendre ombrage du ministère de France, et Frédéric m'en écrivit de pareilles dans lesquelles il ne risquait pas de déplaire à la cour de Londres. Ce commerce très délicat dure encore, il ressemble aux mines que font deux chats qui montrent d'un côté patte de velours, et des griffes de l'autre. Le roi de Prusse, battu par les Russes et ayant perdu Dresde, a besoin de la paix ; la France, battue sur terre par les Hanovriens et sur mer par les Anglais, ayant perdu son argent très mal à propos, est forcée de finir cette guerre ruineuse.

*Ce 27 novembre 1759, aux Délices.*

Je continue, et ce sont toujours des choses singulières. Le roi de Prusse m'écrit du 17 décembre : *Je vous en manderai davantage de Dresde où je serai dans trois jours* ; et le troisième jour il est battu par le maréchal de Daun et il perd dix-huit mille hommes. Il me semble que tout ce que je vois est la fable du *Pot au lait*. Notre grand marin Berryer, ci-devant lieutenant de police à Paris et qui a passé de ce poste à celui de secrétaire d'État et de ministre des Mers sans avoir jamais vu d'autre flotte que la galiote de Saint-Cloud et le coche d'Auxerre, notre Berryer, dis-je, s'était mis dans la tête de faire un bel armement naval pour opérer une descente en Angleterre. À peine notre flotte a-t-elle mis le nez hors de Brest qu'elle a été battue par les Anglais, brisée par les rochers, détruite par les vents, ou engloutie dans la mer.

Nous avons eu pour contrôleur général des Finances un Silhouette que nous ne connaissions que pour avoir traduit en prose quelques vers de Pope. Il passait pour un aigle. Mais en moins de quatre mois l'aigle s'est changé en oison, il a trouvé le secret d'anéantir le crédit au point que l'État a manqué d'argent tout d'un coup pour payer les troupes. Le roi a été obligé d'envoyer sa vaisselle à la Monnaie, une bonne partie du royaume a suivi cet exemple.

*12 février 1760.*

Enfin, après quelques perfidies du roi de Prusse, comme d'avoir envoyé à Londres des lettres que je lui avais confiées, d'avoir voulu semer la zizanie entre nous et nos alliés, toutes perfidies très permises à un grand roi surtout en temps de guerre, je reçois des propositions de paix de la main du roi de Prusse non sans quelques vers. Il faut toujours qu'il en fasse. Je les envoie à Versailles. Je doute qu'on les accepte. Il ne veut rien céder et il propose pour dédommager l'Électeur de Saxe, qu'on lui donne Erford<sup>160</sup> qui appartient à l'Électeur de Mayence. Il faut toujours qu'il dépouille quelqu'un. C'est sa façon. Nous verrons ce qui résultera de ces idées et surtout de la campagne qu'on va faire.

Comme cette grande et horrible tragédie est toujours mêlée de comique, on vient d'imprimer à Paris les *Poëshies du Roi mon maître*, comme disait Freytag. Il y a une épître au maréchal Keith, dans laquelle il se moque beaucoup de l'immortalité de l'âme, et des chrétiens. Les dévots n'en sont pas contents, les prêtres calvinistes murmurent ; ces pédants le regardaient comme le soutien de la bonne cause, ils l'admiraient quand il jetait dans des cachots les magistrats de Leipzig et qu'il vendait leurs lits pour avoir leur argent. Mais depuis qu'il s'est avisé de traduire quelques passages de Sénèque, de Lucrèce et de Cicéron, ils le regardent comme un monstre. Les prêtres canoniseraient

1 Tout livre publié en France devait recevoir une approbation royale, qui conférait un privilège d'exclusivité. On appelle clandestins les livres qui circulaient sans autorisation tacite ou explicite.

2 Cette obsédante plainte voltairienne englobe des éditeurs et certains responsables gouvernementaux chargés de surveiller la production imprimée.

3 Voltaire rencontra Mme du Châtelet (1706-1749) vers avril-mai 1733. Leur liaison amoureuse puis amicale dura jusqu'à la mort de celle-ci en 1749. C'est la publication non autorisée des *Lettres philosophiques*, en avril 1734, qui obligea Voltaire à se réfugier en mai à Cirey, château de Mme du Châtelet, où elle le rejoignit en octobre. Voltaire n'ignore pas qu'elle était aussi éprise de Maupertuis, un homme de sciences (1698-1759).

4 Mme Dacier (1654-1720) : femme de lettres, traductrice d'auteurs antiques.

5 Jean Bernoulli (1710-1790) : membre d'une célèbre famille de mathématiciens. Sur Kœnig, voir *Commentaire historique*, p. 139, note 3.

6 Annonce de la fameuse brouille berlinoise, et très discrète allusion aux relations sentimentales entre le savant et la marquise.

7 Voltaire avait séjourné en Angleterre de mai 1726 à novembre 1728.

8 Soit un philosophe (John Locke, 1632-1704), un mathématicien-physicien (Isaac Newton, 1643-1727) et un poète (Alexander Pope, 1688-1744).

9 Le Tasse (1544-1595) et l'Arioste (1474-1533) : deux illustres poètes italiens.

10 Algarotti séjourna à Cirey en 1735, et publia en 1737 *Le Newtonianisme pour les dames*.

11 Leibniz (1646-1716) : philosophe et mathématicien.

12 Paru en 1740.

13 Mme du Châtelet ne pratique donc pas la vulgarisation affectée, mondanisée, que Voltaire reproche à Fontenelle (*Entretiens sur la pluralité des mondes*) et à Algarotti.

14 Dénoncés dans les *Lettres philosophiques* comme des romans philosophiques (qu'il s'agisse de ceux de Platon, d'Aristote, de Descartes...), auxquels Voltaire oppose l'approche expérimentale de Locke et Newton.

15 Ouvrage de Newton paru en latin en 1687.

16 Ce passage aurait donc été rédigé avant la publication du livre de Mme du Châtelet en 1759 (avec une préface de Voltaire), qui demeura longtemps la seule traduction française de Newton.

17 *Alzire*, *Mérope* et *Mahomet* sont des tragédies ; *L'Enfant prodigue* est une comédie sentimentale.

18 Cet ouvrage deviendra, en 1756, l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*.

19 Allusion au *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet (1627-1704).

20 De nos jours, on veut souvent voir en Voltaire l'un des pères de l'antisémitisme moderne. Il est sans doute préférable historiquement de parler d'antijudaïsme virulent à forte visée antichrétienne, mais nullement raciste. Pour Voltaire, les Juifs n'appartiennent pas aux grandes nations civilisatrices.

21 En réalité, cinq années, de 1734 à 1739.

22 Jan de Witt (1625-1672) : grand-pensionnaire de Hollande, assassiné par une révolte populaire et orangiste.

23 Depuis 1740, la maison Hoensbroeck disputait à la maison du Châtelet l'héritage du marquis de Trichateau : ce différend se prolongea en fait quelques années encore (jusqu'en 1747 selon Jacqueline Hellegouarc'h dans son édition des *Mémoires* de Voltaire, Le Livre de Poche, p. 42).

24 Le père de Frédéric II (1688-1740).

25 Un enfant hors mariage.

26 Sept ans, d'après J. Hellegouarc'h (*Mémoires*, op. cit., p. 44). Voltaire se garde d'atténuer le pittoresque en évoquant de possibles détournements de fonds.

- 27 « Au bout de l'Asie » est sans doute une hyperbole.
- 28 Mot hongrois qui désigne des soldats marchant à pied à côté des carrosses.
- 29 Envoyé du roi de France.
- 30 La brutalité du roi semble prouvée par les témoignages contemporains.
- 31 Le roi de France affirmait la collecte des impôts à des fermiers généraux, qui avançaient l'argent au trésor royal et se rattrapaient largement.
- 32 Sophie Wilhelmine (1709-1758) : sœur de Frédéric II. (La graphie des noms propres a été modernisée, sauf en de rares occurrences, comme ici, où il nous a paru préférable, pour des raisons phonétiques notamment, de respecter la graphie de Voltaire.)
- 33 Bayreuth.
- 34 Le sexe : les femmes.
- 35 Il fut emprisonné du 10 septembre au 19 novembre 1730 (d'après J. Hellegouarc'h, *Mémoires*, op. cit., p. 50).
- 36 L'exécution eut lieu le 6 novembre 1730 sous les yeux du prince, qui s'évanouit effectivement.
- 37 La présence du roi n'est pas attestée.
- 38 Alexis, fils de Pierre le Grand et hostile à sa politique, mourut en 1718 dans sa prison.
- 39 Le royaume de Prusse faisait partie du Saint Empire romain germanique.
- 40 J'ai donné à l'Électeur palatin l'exemplaire dont le roi de Prusse m'avait fait présent.  
(Note de Voltaire.)
- 41 Dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Brandebourg*, Frédéric parle en effet de Seckendorff.
- 42 Wolff (1679-1754) : philosophe allemand, disciple de Leibniz.
- 43 Vernisseur réputé.
- 44 Beaucoup de protestants français s'étaient réfugiés en Prusse et ailleurs après la révocation de l'édit de Nantes en 1685.
- 45 *Voyage de Messieurs de Bachaumont et La Chapelle* (1663).
- 46 Lettre du 2 septembre 1740.
- 47 Dans la nuit du 11 septembre 1740.
- 48 On se doute que les lettres contemporaines de Voltaire relataient la rencontre sur un autre ton.
- 49 L'abbé Desfontaines (voir *infra*, p. 117, note 4) s'en prenait à Voltaire dans un périodique, *Observations sur les écrits modernes*.
- 50 L'affaire est moins simple que ne le dit Voltaire. Frédéric II voulait que Voltaire corrigeât la langue, et c'est Voltaire qui réclama la faveur d'imprimer l'ouvrage avec une préface.
- 51 En fait, c'est Frédéric qui l'exigea.
- 52 Coquetterie historiographique : le père et le grand-père de Frédéric portant le même prénom, Frédéric est formellement le troisième.
- 53 La Silésie appartenait à l'Autriche.
- 54 Mme du Châtelet était fermement opposée à toute idée d'installation à Berlin.
- 55 Le cardinal de Fleury (1653-1743), Premier ministre de Louis XV, n'était guère favorable à Voltaire.
- 56 L'élection d'un empereur, comme celle des rois de Pologne, mobilisait la diplomatie européenne.
- 57 En raison du traité de Westphalie (1648), qui mit fin à la guerre de Trente Ans et laissa l'Allemagne exsangue et impuissante.
- 58 Dans l'*Histoire de mon temps*, destinée à une publication posthume. Rien ne garantit que Voltaire ait vu en entier ce texte hautement confidentiel.
- 59 Le 10 avril 1741.
- 60 Pour ne pas risquer d'être pris par la cavalerie autrichienne.
- 61 Parue clandestinement en 1731.
- 62 *La Henriade*, publiée par souscription en Angleterre, en 1728.

63 Dans les *Lettres philosophiques* (1734), condamnées et brûlées par le parlement de Paris.

64 Allusion à l'interprétation scolastique d'Aristote, philosophie officielle de l'Église catholique depuis le Moyen Âge.

65 Le livre parut sans privilège explicite en décembre 1738 (le cartésianisme dominait encore en France).

66 Voir la XIII<sup>e</sup> Lettre philosophique, fondement de la philosophie voltairienne. Loin que la matière puisse penser d'elle-même en raison de sa puissance infinie (position matérialiste à la Diderot), c'est la puissance infinie et inconnaissable de Dieu qui interdit à l'homme et à sa raison limitée de borner l'action divine (position déiste).

67 Quesnel (1634-1719) : théologien catholique et janséniste, dont les thèses furent condamnées par la papauté.

68 D'où ce titre voltairien typique : *Le Philosophe ignorant*, 1766.

69 Le maréchal de Richelieu (1696-1788) : petit-neveu du cardinal de Richelieu et protecteur amical de Voltaire.

70 Voltaire fut incontestablement, et de loin, l'auteur de son temps le plus attaqué.

71 La pragmatique Sanction (1713), contresignée par la France, stipulait l'indivisibilité des possessions des Habsbourg et le droit des femmes à régner.

72 Par droit des gens, il faut entendre le droit international.

73 J. Hellegouarc'h signale que l'embellissement de Berlin commença avant même la fin de la guerre de Silésie (*Mémoires, op. cit.*, p. 76).

74 Fleury fut ministre d'État de 1726 à 1743.

75 Charges ecclésiastiques apportant des revenus.

76 L'élection d'un membre de l'Académie française devait obtenir l'agrément royal.

77 Un évêque succéda au cardinal.

78 En réalité, Voltaire ne traita pas du tout cette affaire d'élection comme une bagatelle : sa démarche auprès de Maurepas en témoigne.

79 Par Frédéric II, qui voulait ainsi attirer Voltaire à Berlin en le brouillant avec Versailles.

80 Les Hollandais étaient alliés aux Anglais.

81 Célèbres empereurs romains.

82 D'une maladie vénérienne.

83 Il manque peut-être ici un membre de phrase, comme le signale justement J. Hellegouarc'h (*Mémoires, op. cit.*, p. 88).

84 D'après Plutarque (*Vies parallèles*, II, 4), ce n'est pas Épaminondas qui ignorait la musique, mais Thémistocle. Voir J. Hellegouarc'h (*Mémoires, op. cit.*, p. 90).

85 Le peintre Antoine Pesne (1683-1757).

86 Personnages du *Satiricon* de Pétrone.

87 Allusion au thème fameux des trois imposteurs (Moïse, Jésus, Mahomet).

88 Il semble que la reine n'y fut jamais invitée.

89 Vit.

90 Le marquis d'Argens (1603-1772).

91 Pierre Bayle (1647-1706) : auteur du fameux *Dictionnaire historique et critique*.

92 Un pasteur.

93 Hans Georg baron von Knobelsdorff (1697-1753) avait cependant étudié l'architecture.

94 Frédéric II ne plaidait pas dans sa dissertation pour l'impunité, mais pour une juste proportion entre la faute et la punition (J. Hellegouarc'h en cite des extraits : voir *Mémoires, op. cit.*, p. 98).

95 La requête en vers date de 1743, la grâce de 1749.

96 Réponse authentique, faisant référence à une chanson à la mode se moquant d'un maréchal français.

97 Voltaire exagère nettement : il eut les faveurs de la cour entre 1743 et 1747, sinon la récompense qu'il espérait.

98 De la dynastie des Stuart, chassée du trône d'Angleterre par la Glorieuse Révolution



de 1688.

99 Mme de Châteauroux mourut en décembre 1744.

100 Il s'agit évidemment de la fameuse Mme de Pompadour, amie des philosophes (1721-1764), dont l'époux dut attendre la mort pour se remarier.

101 En renonçant au trône de Pologne, il avait obtenu la Lorraine, qui reviendrait à la France à sa mort. Louis XV avait épousé sa fille.

102 Billets certifiant l'orthodoxie catholique des mourants, pour traquer notamment les jansénistes.

103 À la suite d'un accouchement consécutif à sa liaison avec le poète Saint-Lambert.

104 Allusion au *Roland furieux* de l'Arioste, l'un des textes préférés de Voltaire.

105 C'est Voltaire qui a ajouté « que j'aime », mais sans trahir le propos du roi.

106 Extrait d'une lettre authentique (23 août 1750), avec quelques modifications de détail. Cette lettre est entièrement reproduite à la fin de ce volume (voir annexes, p. 207-208).

107 Il n'obtint l'autorisation de revenir à Paris qu'en 1778, quelques mois avant sa mort.

108 La Mettrie (1709-1751) : médecin et philosophe, matérialiste et athée virulent.

109 Beaucoup d'attaques personnelles.

110 L'authenticité de ce mot rendu célèbre par Voltaire reste sujette à caution.

111 Fameux tyran grec, chez qui Platon connut des déboires.

112 Voltaire simplifie le récit. D'autres affaires avaient troublé ses relations avec le roi.

113 Le duc de Wurtemberg.

114 Il avait dû s'enfuir après la publication d'un livre de philosophie, l'*Histoire naturelle de l'âme*, condamné à être brûlé en 1746.

115 « à la fois » est une dramatisation exagérée.

116 Le principe dit de moindre action, qui postule dans la nature une logique de simplicité.

117 En se moquant des œuvres de Maupertuis, Voltaire ne pouvait ignorer qu'il déplairait à Frédéric, et qu'il intervenait inopportunément dans la querelle sensible avec Kœnig.

118 Un seul académicien osa faire opposition.

119 Frédéric fit brûler en place publique, le 24 décembre 1752, le virulent pamphlet de Voltaire, *Diatribes du docteur Akakia*.

120 Il mourut cependant à Bâle en 1759.

121 Il arriva à Francfort le 31 mai 1753.

122 Mme Denis (1712-1790).

123 Dès avril 1753, Frédéric avait ordonné à Freytag de récupérer, soit par menace, soit par emprisonnement, des décorations, un exemplaire de ses œuvres, et tout papier de la main du roi.

124 Schmidt était conseiller aulique.

125 Le Saint Empire romain germanique, comme son nom l'indique, se réclamait de la Rome antique.

126 Voltaire se plaignit officiellement d'avoir été volé.

127 Fleuve de l'oubli dans la mythologie grecque.

128 John Law (1671-1729) tenta sous la Régence, entre 1719 et 1721, une expérience de monnaie-papier qui tourna au fiasco. Montesquieu, dans les *Lettres persanes*, l'accuse également d'avoir bouleversé l'ordre social traditionnel (voir la lettre CXLVI).

129 En 1727. Tencin devint cardinal en 1739.

130 Théodore Tronchin (1709-1781).

131 Le poème *Le Mondain* (1736), par ses options anti-chrétiennes, déclencha un scandale.

132 Voltaire sera plus précis sur l'origine de sa fortune dans le *Commentaire historique*.

133 On a beaucoup reproché à Voltaire cette allusion satirique au Canada.

134 La guerre de Sept Ans (1756-1763) fut le théâtre d'un spectaculaire renversement des alliances (la Prusse s'allia aux Anglais, la France à l'Autriche et à la Russie).

135 En août et en septembre 1757.

136 Voltaire a opéré plusieurs coupes.

137 Voltaire exagère évidemment, même si les morts et les blessés prussiens furent très peu

nombreux.

138 On se doute que la réalité fut plus complexe, et la prévoyance de Voltaire moins nette.

139 Gustave Adolphe (1594-1632) : célèbre roi de Suède, qui régna pendant la guerre de Trente Ans.

140 Deux ans après la victoire de Rosbach.

141 Biographie parue en 1705.

142 À Tournay et à Ferney.

143 Allusion au cardinal de Retz, auteur des célèbres *Mémoires* (1717). Le duc de Beaufort, petit-fils d'Henri IV, avait été surnommé « roi des halles ».

144 Ce droit de remontrance, aboli par Louis XIV, avait été rétabli par le duc d'Orléans pour devenir régent en 1715 malgré le testament de Louis XIV, cassé par le parlement de Paris.

145 Le supplice public de Damiens (1715-1757) fut atroce.

146 Le père Griffet, jésuite, accusa les jansénistes.

147 Tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, les parlementaires se présentaient comme les représentants légitimes de la nation, comme les gardiens des lois fondamentales de la monarchie. Voltaire fut l'un des rares philosophes hostiles à leurs prétentions politiques.

148 Voltaire souhaitait un dictionnaire encyclopédique moins éclectique dans ses opinions, plus militant, plus sobre.

149 Le procès du poète libertin Théophile de Viau (1590-1626).

150 Abraham Chaumeix, ci-devant vinaigrier, s'étant fait janséniste et convulsionnaire, était alors l'oracle du parlement de Paris. Omer de Fleury le cita comme un Père de l'Église. Chaumeix a été depuis maître d'école à Moscou. (*Note de Voltaire.*)

151 Abraham Joseph de Chaumeix avait publié en 1758-1759 huit tomes de *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*, dont le procureur se servit pour son réquisitoire.

152 L'abbé Yvon.

153 Personnage de Rabelais qui joue ses décisions judiciaires aux dés.

154 Jésuite, auteur en 1623 d'une violente attaque contre les libertins, qui entraîna l'emprisonnement de Théophile de Viau et sans doute sa mort précoce.

155 On lui retira l'autorisation de publier *De l'esprit* ; le livre fut condamné et brûlé en 1759, et l'auteur contraint à une rétractation humiliante.

156 C'est-à-dire la Faculté de théologie.

157 Le roi fut blessé le 3 septembre 1758.

158 Voir *Candide* (chap. XIV) et l'*Essai sur les mœurs* (chap. CLIV).

159 Vers de Corneille, *Cinna*, I, III.

160 Erfurt, ville d'Allemagne.

161 Cartouche (1693-1721) : célèbre voleur et chef de bande.

COMMENTAIRE HISTORIQUE  
SUR LES ŒUVRES  
DE L'AUTEUR DE LA HENRIADE

Je tâcherai, dans ces Commentaires sur un homme de lettres, de ne rien dire que d'un peu utile aux lettres et surtout de ne rien avancer que sur des papiers originaux. Nous ne ferons aucun usage ni des satires, ni des panégyriques presque innombrables, qui ne seront pas appuyés sur des faits authentiques.

Les uns font naître François de Voltaire<sup>1</sup> le 20 février 1694 ; les autres, le 20 novembre de la même année. Nous avons des médailles de lui qui portent ces deux dates ; il nous a été dit plusieurs fois qu'à sa naissance on désespéra de sa vie, et qu'ayant été ondoyé, la cérémonie de son baptême fut différée plusieurs mois.

Quoique je pense que rien n'est plus insipide que les détails de l'enfance et du collège, cependant je dois dire, d'après ses propres écrits et d'après la voix publique, qu'à l'âge d'environ douze ans, ayant fait des vers qui paraissaient au-dessus de cet âge, l'abbé de Châteauneuf<sup>2</sup>, intime ami de la célèbre Ninon de Lenclos<sup>3</sup>, le mena chez elle, et que cette fille si singulière lui légua, par son testament, une somme de deux mille francs pour acheter des livres, laquelle somme lui fut exactement payée. Cette petite pièce de vers, qu'il avait faite au collège, est probablement celle qu'il composa pour un invalide qui avait servi dans le régiment du dauphin, sous Monseigneur, fils unique de Louis XIV. Ce vieux soldat était allé au collège des jésuites prier un régent de vouloir bien lui faire un placet en vers pour Monseigneur : le régent lui dit qu'il était alors trop occupé, mais qu'il y avait un jeune écolier qui pouvait faire ce qu'il demandait. Voici les vers que cet enfant composa.

Digne fils du plus grand des rois,  
Son amour et notre espérance,  
Vous qui, sans régner sur la France,  
Régnez sur le cœur des François,  
Souffrez-vous que ma vieille veine,  
Par un effort ambitieux,  
Ose vous donner une étrenne,  
Vous qui n'en recevez que de la main des dieux ?  
On a dit qu'à votre naissance  
Mars vous donna la vaillance,  
Minerve, la sagesse ; Apollon, la beauté :  
Mais un dieu bienfaisant, que j'implore en mes peines,  
Voulut aussi me donner mes étrennes,  
En vous donnant la libéralité.

Cette bagatelle d'un jeune écolier valut quelques louis d'or à l'invalide, et fit quelque bruit à Versailles et à Paris. Il est à croire que dès lors le jeune homme fut déterminé à suivre son penchant pour la poésie. Mais je lui ai entendu dire à lui-même que ce qui l'y engagea plus fortement fut qu'au sortir du collège, ayant été envoyé aux écoles de droit par son père, trésorier de la

chambre des comptes, il fut si choqué de la manière dont on y enseignait la jurisprudence, que cela seul le tourna entièrement du côté des belles-lettres.

Tout jeune qu'il était, il fut admis dans la société de l'abbé de Chaulieu, du marquis de La Fare, du duc de Sully, de l'abbé Courtin<sup>4</sup> ; et il nous a dit plusieurs fois que son père l'avait cru perdu, parce qu'il voyait bonne compagnie et qu'il faisait des vers.

Il avait commencé dès l'âge de dix-huit ans la tragédie d'*Œdipe*, dans laquelle il voulut mettre des chœurs à la manière des Anciens. Les comédiens eurent beaucoup de répugnance à jouer une tragédie traitée par Corneille, en possession du théâtre ; ils ne la représentèrent qu'en 1718, et encore fallut-il de la protection. Le jeune homme, qui était fort dissipé et plongé dans les plaisirs de son âge, ne sentit point le péril et ne s'embarrassait point que sa pièce réussît ou non : il badinait sur le théâtre, et s'avisa de porter la queue du grand prêtre, dans une scène où ce même grand prêtre faisait un effet très tragique. Mme la maréchale de Villars<sup>5</sup>, qui était dans la première loge, demanda quel était ce jeune homme qui faisait cette plaisanterie, apparemment pour faire tomber la pièce : on lui dit que c'était l'auteur. Elle le fit venir dans sa loge, et depuis ce temps il fut attaché à monsieur le maréchal et à madame jusqu'à la fin de leur vie, comme on peut le voir par cette épître imprimée :

Je me flattais de l'espérance  
D'aller goûter quelque repos  
Dans votre maison de plaisance ; etc.

Ce fut à Villars qu'il fut présenté à M. le duc de Richelieu<sup>6</sup>, dont il acquit la bienveillance, qui ne s'est point démentie pendant soixante années.

Ce qui est aussi rare et ce qui à peine a été connu, c'est que le prince de Conti, père de celui qui a été si célèbre par les journées de la barricade de Démont et de Château-Dauphin<sup>7</sup>, fit pour lui des vers dont voici les derniers :

Ayant puisé ses vers aux eaux de l'Aganipe,  
Pour son premier projet il fait le choix d'*Œdipe* ;  
Et quoique dès longtemps ce sujet fût connu,  
Par un style plus beau cette pièce changée  
Fit croire des enfers Racine revenu,  
Ou que Corneille avait la sienne corrigée.

Je n'ai pu retrouver la réponse de l'auteur d'*Œdipe*. Je lui demandai un jour s'il avait dit au prince en plaisantant : « Monseigneur ! vous serez un grand poète ; il faut que je vous fasse donner une pension par le roi. » On prétend aussi qu'à souper il lui dit : « Sommes-nous tous princes ou tous poètes ? » Il lui répondit : *Delicta juventutis meæ ne memineris, Domine*<sup>8</sup>.

Il commença *La Henriade* à Saint-Ange, chez M. de Caumartin, intendant des Finances, après avoir fait *Œdipe*, et avant que cette pièce fût jouée. Je lui

ai entendu dire plus d'une fois que quand il entreprit ces deux ouvrages, il ne comptait pas les pouvoir finir, et qu'il ne savait ni les règles de la tragédie ni celles du poème épique ; mais qu'il fut saisi de tout ce que M. de Caumartin, très savant dans l'histoire, lui conta de Henri IV, dont ce respectable vieillard était idolâtre ; et qu'il commença cet ouvrage par pur enthousiasme, sans presque y faire réflexion. Il lut un jour plusieurs chants de ce poème chez le jeune président de Maisons<sup>9</sup>, son intime ami. On l'impatienta par des objections ; il jeta son manuscrit dans le feu. Le président Hénault<sup>10</sup> l'en retira avec peine. « Souvenez-vous, lui dit M. Hénault dans une de ses lettres, que c'est moi qui ai sauvé *La Henriade* et qu'il m'en a coûté une belle paire de manchettes. » Plusieurs copies de ce poème, qui n'était qu'ébauché, coururent quelques années après dans le public ; il fut imprimé avec beaucoup de lacunes sous le titre de *La Ligue*<sup>11</sup>.

Tous les poètes de Paris et plusieurs savants se déchaînèrent contre lui ; on lui décocha vingt brochures ; on joua *La Henriade* à la Foire<sup>12</sup> ; on dit à l'ancien évêque de Fréjus, précepteur du roi, qu'il était indécent et même criminel de louer l'amiral de Coligny et la reine Élisabeth. La cabale fut si forte, qu'on engagea le cardinal de Bissy, alors président de l'assemblée du clergé, à censurer juridiquement l'ouvrage ; mais une si étrange procédure n'eut pas lieu. Le jeune auteur fut également étonné et piqué de ces cabales. Sa vie très dissipée l'avait empêché de se faire des amis parmi les gens de lettres ; il ne savait point opposer intrigue à intrigue, ce qui est, dit-on, absolument nécessaire dans Paris quand on veut réussir, en quelque genre que ce puisse être<sup>13</sup>.

Il donna la tragédie de *Mariamne* en 1722<sup>14</sup>. Mariamne était empoisonnée par Hérode ; lorsqu'elle but la coupe, la cabale cria : *La reine boit !* et la pièce tomba. Ces mortifications continuelles le déterminèrent à faire imprimer en Angleterre *La Henriade*, pour laquelle il ne pouvait obtenir en France ni privilège ni protection. Nous avons vu une lettre de sa main, écrite à M. Dumas d'Aigueberre, depuis conseiller au parlement de Toulouse, dans laquelle il parle ainsi de ce voyage :

Je ne dois pas être plus fortuné  
Que le héros célébré sur ma vielle :  
Il fut proscrit, persécuté, damné,  
Par les dévots et leur douce séquelle :  
En Angleterre il trouva du secours,  
J'en vais chercher.....

Le reste des vers est déchiré ; elle finit par ces mots : « Je n'ai pas le nez tourné à être prophète en mon pays. » Il avait raison. Le roi George I<sup>er</sup>, et surtout la princesse de Galles, qui depuis fut reine, lui firent une souscription immense : ce fut le commencement de sa fortune, car, étant revenu en France en 1728, il mit son argent à une loterie établie par M. Desforts, contrôleur général des Finances. On recevait des rentes sur l'Hôtel de Ville pour billets,

et on payait les lots argent comptant ; de sorte qu'une société qui aurait pris tous les billets aurait gagné un million<sup>15</sup>. Il s'associa avec une compagnie nombreuse et fut heureux. C'est un des associés qui m'a certifié cette anecdote, dont j'ai vu la preuve sur ses registres. M. de Voltaire lui écrivait : « Pour faire sa fortune dans ce pays-ci, il n'y a qu'à lire les arrêts du conseil. Il est rare qu'en fait de finance le ministère ne soit forcé à faire des arrangements dont les particuliers profitent. »

Cela ne l'empêcha pas de cultiver les belles-lettres, qui étaient sa passion dominante. Il donna, en 1730, son *Brutus*<sup>16</sup>, que je regarde comme sa tragédie la plus fortement écrite, sans même en excepter *Mahomet*. Elle fut très critiquée. J'étais, en 1732, à la première représentation de *Zaïre*<sup>17</sup> ; et, quoiqu'on y pleurât beaucoup, elle fut sur le point d'être sifflée. On la parodia à la Comédie-Italienne<sup>18</sup>, à la Foire ; on l'appela la pièce des *Enfants trouvés*, *Arlequin au Parnasse*.

Un académicien l'ayant proposé en ce temps-là pour remplir une place vacante à laquelle notre auteur ne songeait point, M. de Boze déclara que l'auteur de *Brutus* et de *Zaïre* ne pouvait jamais devenir un sujet académique<sup>19</sup>.

Il était lié alors avec l'illustre marquise du Châtelet, et ils étudiaient ensemble les principes de Newton et les systèmes de Leibniz. Ils se retirèrent plusieurs années à Cirey en Champagne ; M. Kœnig, grand mathématicien, y vint passer deux ans entiers. M. de Voltaire y fit bâtir une galerie, où l'on fit toutes les expériences alors connues sur la lumière et sur l'électricité. Ces occupations ne l'empêchèrent pas de donner, le 27 janvier 1736, la tragédie d'*Alzire* ou des *Américains*, qui eut un grand succès. Il attribua cette réussite à son absence ; il disait : *Laudantur ubi non sunt, sed cruciantur ubi sunt*<sup>20</sup>.

Celui qui se déchaîna le plus contre *Alzire* fut l'ex-jésuite Desfontaines<sup>21</sup>. Cette aventure est assez singulière : ce Desfontaines avait travaillé au *Journal des savants* sous M. l'abbé Bignon, et en avait été exclu en 1723. Il s'était mis à faire des espèces de journaux pour son compte : il était ce que M. de Voltaire appelle un folliculaire<sup>22</sup>. Ses mœurs étaient assez connues. Il avait été pris en flagrant délit avec de petits savoyards, et mis en prison à Bicêtre. On commençait à instruire son procès, et on voulait le faire brûler, parce qu'on disait que Paris avait besoin d'un exemple. M. de Voltaire employa pour lui la protection de Mme la marquise de Prie. Nous avons encore une des lettres que Desfontaines écrivit à son libérateur ; elle a été imprimée parmi les *Lettres* du marquis d'Argens, page 228, tome 1<sup>er</sup> : « Je n'oublierai jamais les obligations que je vous ai ; votre bon cœur est encore au-dessus de votre esprit ; ma vie doit être employée à vous marquer ma reconnaissance. Je vous conjure d'obtenir encore que la lettre de cachet qui m'a tiré de Bicêtre, et qui m'exile à trente lieues de Paris, soit levée, etc. »

Quinze jours après, le même homme imprime un libelle diffamatoire contre celui pour lequel il devait employer sa vie. C'est ce que je découvre par une lettre de M. Thieriot<sup>23</sup>, du 16 août, tirée du même recueil. Cet abbé

Desfontaines est celui-là même qui, pour se justifier, disait à M. le comte d'Argenson<sup>24</sup> : *Il faut que je vive* ; et à qui M. le comte d'Argenson répondit : *Je n'en vois pas la nécessité*.

Ce prêtre ne s'adressait plus à des ramoneurs<sup>25</sup> depuis son aventure de Bicêtre. Il élevait de jeunes Français dans ces deux métiers de non-conformiste et de folliculaire ; il leur montrait à faire des satires ; il composa avec eux des libelles diffamatoires, intitulés *Voltairemanie* et *Voltaireiana*<sup>26</sup>. C'était un ramas de contes absurdes ; on en peut juger par une des lettres de M. le duc de Richelieu, signée de sa main, dont nous avons retrouvé l'original. Voici les propres mots : « Ce livre est bien ridicule et bien plat. Ce que je trouve d'admirable, c'est que l'on y dit que Mme de Richelieu vous avait donné cent louis et un carrosse, avec des circonstances dignes de l'auteur et non pas de vous ; mais cet homme admirable oublie que j'étais veuf en ce temps-là, et que je ne me suis remarié que plus de quinze ans après, etc. Signé, le duc de Richelieu, 8 février 1739. »

M. de Voltaire ne se prévalait pas même de tant de témoignages authentiques ; et ils seraient perdus pour sa mémoire, si nous ne les avions retrouvés avec peine dans le chaos de ses papiers.

Je tombe encore sur une lettre du marquis d'Argenson, ministre des Affaires étrangères<sup>27</sup>. « C'est un vilain homme que cet abbé Desfontaines ; son ingratitude est encore pire que ses crimes, qui vous avaient donné lieu de l'obliger. 7 février 1739. »

Voilà les gens à qui M. de Voltaire avait affaire, et qu'il appelait la canaille de la littérature. Ils vivent, disait-il, de brochures et de crimes.

Nous voyons qu'en effet un homme de cette trempe, nommé l'abbé MacCarthy, qui se disait des nobles MacCarthy d'Irlande, et qui se disait aussi homme de lettres, lui emprunta une somme assez considérable, et alla avec cet argent se faire mahométan à Constantinople ; sur quoi M. de Voltaire dit : « MacCarthy n'est allé qu'au Bosphore ; mais Desfontaines s'est réfugié plus loin vers le lac de Sodome<sup>28</sup> ».

Il paraît que les contradictions, les perversités, les calomnies qu'il essayait à chaque pièce qu'il faisait représenter ne pouvaient l'arracher à son goût, puisqu'il donna la comédie de *L'Enfant prodigue*<sup>29</sup> le 10 octobre 1736 ; mais il ne la donna point sous son nom ; et il en laissa le profit à deux jeunes élèves qu'il avait formés, MM. Linant et Lamarre, qui vinrent à Cirey, où il était avec Mme du Châtelet. Il donna Linant pour précepteur au fils de Mme du Châtelet, qui a été depuis lieutenant général des armées et ambassadeur à Vienne et à Londres. La comédie de *L'Enfant prodigue* eut un grand succès. L'auteur écrivit à Mlle Quinault<sup>30</sup> : « Vous savez garder les secrets d'autrui comme les vôtres. Si l'on m'avait reconnu, la pièce aurait été sifflée ; les hommes n'aiment pas qu'on réussisse en deux genres. Je me suis fait assez d'ennemis par *Ædipe* et *La Henriade*. »

Cependant il embrassait dans ce temps-là même un genre d'étude tout différent : il composait les *Éléments de la philosophie de Newton*, philosophie



qu'alors on ne connaissait presque point en France. Il ne put obtenir un privilège du chancelier d'Aguesseau, magistrat d'une science universelle, mais qui, ayant été élevé dans le système cartésien, écartait les nouvelles découvertes autant qu'il pouvait. L'attachement de notre auteur pour les principes de Newton et de Locke lui attira une foule de nouveaux ennemis. Il écrivait à M. Falkener<sup>31</sup>, le même auquel il avait dédié *Zaïre* : « On croit que les Français aiment la nouveauté, mais c'est en fait de cuisine et de modes ; car pour les vérités nouvelles, elles sont toujours prosrites parmi nous : ce n'est que quand elles sont vieilles qu'elles sont bien reçues, etc. »

Nous avons recouvré une lettre qu'il écrivit longtemps après à M. Clairaut<sup>32</sup> sur ces matières abstraites ; elle paraît mériter d'être conservée. On la retrouvera à son rang dans ce recueil.

Pour se délasser des travaux de la physique, il s'amusa à faire le poème de *La Pucelle*<sup>33</sup>. Nous avons des preuves que cette plaisanterie fut presque composée tout entière à Cirey. Mme du Châtelet aimait les vers autant que la géométrie, et s'y connaissait parfaitement. Quoique ce poème ne fût que comique, on y trouva beaucoup plus d'imagination que dans *La Henriade* ; mais *La Pucelle* fut indignement violée par des polissons grossiers, qui la firent imprimer avec des ordures intolérables. Les seules bonnes éditions sont celles de MM. Cramer<sup>34</sup>.

Il fallut quitter Cirey pour aller solliciter à Bruxelles un procès que la maison du Châtelet y soutenait depuis longtemps contre la maison de Honsbrouck, procès qui pouvait les ruiner l'une et l'autre. M. de Voltaire, conjointement avec M. Raesfeld, président de Clèves, accommoda enfin cet ancien différend, moyennant cent trente mille francs, argent de France, qui furent payés à M. le marquis du Châtelet.

Le malheureux et célèbre Rousseau<sup>35</sup> était alors à Bruxelles. Mme du Châtelet ne voulut point le voir ; elle savait que Rousseau avait fait autrefois une satire contre le baron de Breteuil son père, dans le temps qu'il était son domestique ; et nous en avons la preuve dans un papier écrit tout entier de la main de Mme du Châtelet.

Les deux poètes se virent, et bientôt conçurent une assez forte aversion l'un pour l'autre. Rousseau ayant montré à son antagoniste une *Ode à la postérité*, celui-ci dit : « Mon ami, voilà une lettre qui ne sera jamais reçue à son adresse. » Cette raillerie ne fut jamais pardonnée. Il y a une lettre de M. de Voltaire à M. Linant, dans laquelle il dit : « Rousseau me méprise, parce que je néglige quelquefois la rime ; et moi je le méprise, parce qu'il ne sait que rimer<sup>36</sup>. »

Les extrêmes bontés avec lesquelles le roi de Prusse l'avait prévenu lui firent bien oublier la haine de Rousseau. Ce monarque était poète aussi ; mais il avait tous les talents de sa place, et tous ceux qui n'en étaient pas. Une correspondance suivie était établie depuis longtemps entre lui et notre auteur, lorsqu'il était prince royal héréditaire<sup>37</sup>. On a imprimé quelques-unes de leurs lettres dans les recueils qu'on a faits des ouvrages de M. de Voltaire.

Ce prince venait, à son avènement à la couronne, de visiter toutes les frontières de ses États. Son désir de voir les troupes françaises, et d'aller incognito à Strasbourg et à Paris, lui fit entreprendre le voyage de Strasbourg, sous le nom du comte du Four ; mais, ayant été reconnu par un soldat qui avait servi dans les armées de son père, il retourna à Clèves.

Plus d'un curieux a conservé dans son portefeuille une lettre en prose et en vers, dans le goût de Chapelle<sup>38</sup>, écrite par ce prince sur ce voyage de Strasbourg. L'étude de la langue et de la poésie françaises, celle de la musique italienne, de la philosophie, et de l'histoire, avaient fait sa consolation dans les chagrins qu'il avait essuyés pendant sa jeunesse. Cette lettre est un monument singulier d'un homme qui a gagné depuis tant de batailles : elle est écrite avec grâce et légèreté ; en voici quelques morceaux.

« Je viens de faire un voyage entremêlé d'aventures singulières, quelquefois fâcheuses, et souvent plaisantes. Vous savez que j'étais parti pour Bruxelles, afin de revoir une sœur que j'aime autant que je l'estime. Chemin faisant, Algarotti<sup>39</sup> et moi nous consultions la carte géographique pour régler notre retour par Vesel. Strasbourg ne nous détournait pas beaucoup, nous choisîmes cette route par préférence : l'incognito fut résolu ; enfin, tout arrangé et concerté au mieux, nous crûmes aller en trois jours à Strasbourg :

Mais le ciel, qui de tout dispose,  
Régla différemment la chose.  
Avec des coursiers efflanqués,  
En droite ligne issus de Rossinante,  
Des paysans en postillons masqués,  
Butors de race impertinente,  
Nos carrosses cent fois dans la route accrochés,  
Nous allions gravement d'une allure indolente. »

On dit qu'il écrivait tous les jours de ces lettres agréables au courant de la plume. Mais il venait de composer un ouvrage bien plus sérieux et plus digne d'un grand prince : c'était la réfutation de Machiavel. Il l'avait envoyé à M. de Voltaire pour le faire imprimer<sup>40</sup> : il lui donna rendez-vous dans un petit château appelé Meuse, auprès de Clèves. Celui-ci lui dit : « Sire, si j'avais été Machiavel, et si j'avais eu quelque accès auprès d'un jeune roi, la première chose que j'aurais faite aurait été de lui conseiller d'écrire contre moi. » Depuis ce temps, les bontés du monarque prussien redoublèrent pour l'homme de lettres français, qui alla lui faire sa cour à Berlin sur la fin de 1740, avant que le roi se préparât à entrer en Silésie.

Alors le cardinal de Fleury<sup>41</sup> lui prodigua les cajoleries les plus flatteuses, dont il ne paraît pas que notre voyageur fût la dupe. Voici sur cette matière une anecdote bien singulière, et qui pourrait jeter un grand jour sur l'histoire de ce siècle. Le cardinal écrivit à M. de Voltaire, le 14 novembre 1740, une grande lettre ostensible dont j'ai copie ; on y trouve ces propres mots :

« La corruption est si générale, et la bonne foi est si indécemment bannie de

tous les cœurs dans ce malheureux siècle, que, si on ne tenait pas bien ferme dans les motifs supérieurs qui nous obligent à ne point nous en départir, on serait quelquefois tenté d'y manquer dans de certaines occasions. Mais le roi mon maître fait voir du moins qu'il ne se croit point en droit d'avoir de cette espèce de représailles ; et dans le moment de la mort de l'empereur, il assura M. le prince de Lichtenstein qu'il garderait fidèlement tous ses engagements. »

Ce n'est point à moi d'examiner comment, après une telle lettre, on put, en 1741, entreprendre de dépouiller la fille et l'héritière de l'empereur Charles VI<sup>42</sup>. Ou le cardinal de Fleury changea d'avis, ou cette guerre se fit malgré lui. Mon commentaire ne regarde point la politique, à laquelle je suis absolument étranger ; mais, en qualité de littérateur, je ne puis dissimuler ma surprise de voir un homme de cour et un académicien dire « qu'on se tient ferme dans des motifs qui obligent à ne se point départir de ces motifs ; qu'on serait tenté de manquer à ces motifs, et qu'on est en droit d'avoir de ces espèces de représailles. » Voilà bien des fautes contre la langue en peu de mots.

Quoi qu'il en soit, je vois très clairement que mon auteur n'avait aucune envie de faire fortune par la politique, puisque, de retour à Bruxelles, il ne s'occupa que de ses chères belles-lettres. Il y fit la tragédie de *Mahomet*<sup>43</sup>, et alla bientôt après avec Mme du Châtelet faire jouer cette pièce à Lille, où il y avait une fort bonne troupe dirigée par le sieur Lanoue, auteur et comédien. La fameuse demoiselle Clairon<sup>44</sup> y jouait, et montrait déjà les plus grands talents. Mme Denis, nièce de l'auteur, femme d'un commissaire ordonnateur des guerres, ancien capitaine au régiment de Champagne, tenait un assez grand état dans Lille, qui était du département de son mari. Mme du Châtelet logea chez elle ; je fus témoin de toutes ces fêtes : *Mahomet* fut très bien joué.

Dans un entracte, on apporta à l'auteur une lettre du roi de Prusse, qui lui apprenait la victoire de Molwitz<sup>45</sup> ; il la lut à l'assemblée ; on battit des mains : « Vous verrez, dit-il, que cette pièce de Molwitz fera réussir la mienne. »

Elle fut représentée à Paris le 19 août de la même année<sup>46</sup>. Ce fut là qu'on vit plus que jamais à quel excès se peut porter la jalousie des gens de lettres, surtout en fait de théâtre. L'abbé Desfontaines et un nommé Bonneval, que M. de Voltaire avait secouru dans ses besoins, ne pouvant faire tomber la tragédie de *Mahomet*, la déférèrent, comme une pièce contre la religion chrétienne, au procureur général. La chose alla si loin que le cardinal de Fleury conseilla à l'auteur de la retirer. Ce conseil avait force de loi ; mais l'auteur la fit imprimer, et la dédia au pape Benoît XIV, Lambertini, qui avait déjà beaucoup de bontés pour lui<sup>47</sup>. Il avait été recommandé à ce pape par le cardinal Passionei, homme de lettres célèbre, avec lequel il était depuis longtemps en correspondance. Nous avons quelques lettres de ce pape à M. de Voltaire. Sa Sainteté voulut l'attirer à Rome ; et il ne s'est jamais consolé de n'avoir point vu cette ville, qu'il appelait la capitale de l'Europe<sup>48</sup>.

*Mahomet* ne fut rejoué que longtemps après, par le crédit de Mme Denis,

malgré Crébillon<sup>49</sup>, alors approbateur des pièces de théâtre sous les ordres du lieutenant de police. On fut obligé de prendre M. d'Alembert pour approbateur. Cette manœuvre de Crébillon parut assez malhonnête à la bonne compagnie. La pièce est restée en possession du théâtre, dans le temps même où ce spectacle a été le plus négligé. L'auteur avouait qu'il se repentait d'avoir fait Mahomet beaucoup plus méchant que ce grand homme ne le fut ; « mais si je n'en avais fait qu'un héros politique, écrivait-il à un de ses amis, la pièce était sifflée. Il faut dans une tragédie de grandes passions et de grands crimes. Au reste, dit-il quelques lignes après, le *genus implacabile vatum*<sup>50</sup> me persécute plus que l'on ne persécuta Mahomet à La Mecque. On parle de la jalousie et des manœuvres qui troublent les cours ; il y en a plus chez les gens de lettres ».

Après toutes ces tracasseries, MM. de Réaumur et de Mairan lui conseillèrent de renoncer à la poésie, qui n'attirait que de l'envie et des chagrins ; de se donner tout entier à la physique, et de demander une place à l'Académie des sciences, comme il en avait une à la Société royale de Londres et à l'Institut de Bologne. Mais M. de Formont, son ami, homme de lettres infiniment aimable, lui ayant écrit une lettre en vers pour l'exhorter à ne point enfouir son talent, voici ce qu'il lui répondit (23 décembre 1737) :

À mon très cher ami Formont,  
Demeurant sur le double mont,  
Au-dessus de Vincent Voiture,  
Vers la taverne où Bachaumont  
Buvait et chantait sans mesure,  
Où le plaisir et la raison  
Ramenaient le temps d'Épicure.

Et aussitôt il travailla à sa *Méropé*. La tragédie de *Méropé*, première pièce profane qui réussit sans le secours d'une passion amoureuse<sup>51</sup>, et qui fit à notre auteur plus d'honneur qu'il n'en espérait, fut représentée le 20 février 1743. Je ne puis mieux faire connaître ce qui se passa de singulier sur cette tragédie, qu'en rapportant la lettre qu'il écrivit, le 4 avril suivant, à son ami M. d'Aigueberre, qui était à Toulouse :

« La *Méropé* n'est pas encore imprimée : je doute qu'elle réussisse à la lecture autant qu'à la représentation. Ce n'est point moi qui ai fait la pièce ; c'est Mlle Dumesnil. Que dites-vous d'une actrice qui fait pleurer pendant trois actes de suite ? Le public a pris un peu le change : il a mis sur mon compte une partie du plaisir extrême que lui ont fait les acteurs. La séduction a été au point que le parterre a demandé à grands cris à me voir<sup>52</sup>. On m'est venu prendre dans une cache où je m'étais tapi ; on m'a mené de force dans la loge de Mme la maréchale de Villars, où était sa belle-fille. Le parterre était fou : il a crié à la duchesse de Villars de me baiser ; et il a tant fait de bruit qu'elle a été obligée d'en passer par là, par l'ordre de sa belle-mère. J'ai été baisé publiquement, comme Alain Chartier<sup>53</sup> par la princesse Marguerite

d'Écosse ; mais il dormait, et j'étais fort éveillé. Cette faveur populaire, qui probablement passera bientôt, m'a un peu consolé de la petite persécution de Boyer, ancien évêque de Mirepoix, toujours plus théatin qu'évêque. L'Académie, le roi, le public, m'avaient désigné pour succéder au cardinal de Fleury parmi les quarante. Boyer n'a pas voulu ; et il a trouvé à la fin, après deux mois et demi, un prélat pour remplir la place d'un prélat, selon les canons de l'Église<sup>5455</sup>. Je n'ai pas l'honneur d'être prêtre ; je crois qu'il convient à un profane comme moi de renoncer à l'Académie.

« Les lettres ne sont pas extrêmement favorisées. Le théatin m'a dit que l'éloquence expirait ; qu'il avait en vain voulu la ressusciter par ses sermons ; que personne ne l'avait secondé : il voulait dire *écouté*.

« On vient de mettre à la Bastille l'abbé Lenglet, pour avoir publié des mémoires déjà très connus, qui servent de supplément à l'histoire de notre célèbre de Thou<sup>56</sup>. L'infatigable et malheureux Lenglet rendait un signalé service aux bons citoyens et aux amateurs des recherches historiques. Il méritait des récompenses ; on l'emprisonne cruellement à l'âge de soixante-huit ans. Cela est tyrannique.

*Insere nunc, Melibæe, piros ! pone ordine vites*<sup>57</sup> !

« Mme du Châtelet vous fait ses compliments. Elle marie sa fille à M. le duc de Montenero, Napolitain au grand nez, à la taille courte, à la face maigre et noire, à la poitrine enfoncée. Il est ici et va nous enlever une Française aux joues rebondies. *Vale et me ama*.

VOLTAIRE. »

Nous le voyons bientôt après faire un nouveau voyage auprès du roi de Prusse, qui l'appelait toujours à Berlin, mais pour lequel il ne pouvait quitter longtemps ses anciens amis. Il rendit dans ce voyage au roi son maître un signalé service, comme nous le voyons par sa correspondance avec M. Amelot, ministre d'État. Mais ces particularités ne sont pas l'objet de notre Commentaire ; nous n'avons en vue que l'homme de lettres.

Le fameux comte de Bonneval<sup>58</sup>, devenu bacha turc, et qu'il avait vu autrefois chez le grand prieur de Vendôme, lui écrivait alors de Constantinople, et fut en correspondance avec lui pendant quelque temps. On n'a trouvé de ce commerce épistolaire qu'un seul fragment que nous transcrivons :

« Aucun saint, avant moi, n'avait été livré à la discrétion du prince Eugène<sup>59</sup>. Je sentais qu'il y avait une espèce de ridicule à me faire circoncrire ; mais on m'assura bientôt qu'on m'épargnerait cette opération en faveur de mon âge. Le ridicule de changer de religion ne laissait pas encore de m'arrêter : il est vrai que j'ai toujours pensé qu'il est fort indifférent à Dieu qu'on soit musulman, ou chrétien, ou juif, ou guèbre : j'ai toujours eu sur ce point l'opinion du duc d'Orléans régent, des ducs de Vendôme, de mon cher

marquis de La Fare, de l'abbé de Chaulieu<sup>60</sup>, et de tous les honnêtes gens avec qui j'ai passé ma vie. Je savais bien que le prince Eugène pensait comme moi, et qu'il en aurait fait autant à ma place ; enfin il fallait perdre ma tête, ou la couvrir d'un turban. Je confiai ma perplexité à Lamira, qui était mon domestique, mon interprète, et que vous avez vu depuis en France avec Saïd-Effendi : il m'amena un iman qui était plus instruit que les Turcs ne le sont d'ordinaire. Lamira me présenta à lui comme un catéchumène fort irrésolu. Voici ce que ce bon prêtre lui dicta en ma présence ; Lamira le traduisit en français ; je le conserverai toute ma vie :

“Notre religion est incontestablement la plus ancienne et la plus pure de l'univers connu ; c'est celle d'Abraham sans aucun mélange ; et c'est ce qui est confirmé dans notre saint livre, où il est dit : *Abraham était fidèle ; il n'était ni juif, ni chrétien, ni idolâtre*. Nous ne croyons qu'un seul Dieu comme lui ; nous sommes circoncis comme lui, et nous ne regardons La Mecque comme une ville sainte que parce qu'elle l'était du temps même d'Ismaël, fils d'Abraham.

“Dieu a certainement répandu ses bénédictions sur la race d'Ismaël, puisque sa religion est étendue dans presque toute l'Asie et dans presque toute l'Afrique, et que la race d'Isaac n'y a pas pu seulement conserver un pouce de terrain.

“Il est vrai que notre religion est peut-être un peu mortifiante pour les sens ; Mahomet a réprimé la licence que se donnaient tous les princes de l'Asie d'avoir un nombre indéterminé d'épouses. Les princes de la secte abominable des Juifs avaient poussé cette licence plus loin que les autres : David avait dix-huit femmes ; Salomon, selon les Juifs, en avait jusqu'à sept cents ; notre prophète réduisit le nombre à quatre.

“Il a défendu le vin et les liqueurs fortes, parce qu'elles dérangent l'âme et le corps, qu'elles causent des maladies, des querelles, et qu'il est bien plus aisé de s'abstenir tout à fait que de se contenir.

“Ce qui rend surtout notre religion sainte et admirable, c'est qu'elle est la seule où l'aumône soit de droit étroit. Les autres religions conseillent d'être charitables, mais, pour nous, nous l'ordonnons expressément, sous peine de damnation éternelle.

“Notre religion est aussi la seule qui défende les jeux de hasard, sous les mêmes peines ; et c'est ce qui prouve bien la profonde sagesse de Mahomet. Il savait que le jeu rend les hommes incapables de travail, et qu'il transforme trop souvent la société en un assemblage de dupes et de fripons, etc.”

(Il y a ici plusieurs lignes si blasphématoires que nous n'osons les copier. On peut les passer à un Turc ; mais une main chrétienne ne peut les transcrire.)

“Si donc ce chrétien ci-présent veut abjurer sa secte idolâtre, et embrasser celle des victorieux musulmans, il n'a qu'à prononcer devant moi notre sainte formule, et faire les prières et les ablutions prescrites.”

« Lamira m'ayant lu cet écrit, me dit : “Monsieur le comte, ces Turcs ne

sont pas si sots qu'on le dit à Vienne, à Rome, et à Paris..." Je lui répondis que je sentais un mouvement de grâce turque intérieur, et que ce mouvement consistait dans la ferme espérance de donner sur les oreilles au prince Eugène, quand je commanderais quelques bataillons turcs.

« Je prononçai mot à mot, d'après l'iman, la formule : *Alla, illa, alah, Mohammed resoul allah*. Ensuite on me fit dire la prière qui commence par ces mots : *Benamiezdam Bakshaeïer dadar*, au nom de Dieu clément et miséricordieux, etc.

« Cette cérémonie se fit en présence de deux musulmans qui allèrent sur-le-champ en rendre compte au bacha de Bosnie. Pendant qu'ils faisaient leur message, je me fis raser la tête, et l'iman me la couvrit d'un turban, etc. »

Je pourrais joindre à ce fragment curieux quelques chansons du comte bacha ; mais quoique ces couplets soient fort gais, ils ne sont pas si intéressants que sa prose.

Je n'aurai rien à dire de l'année 1744, sinon que mon auteur fut admis dans presque toutes les académies de l'Europe, et, ce qui est singulier, dans celle de la Crusca. Il avait fait une étude sérieuse de la langue italienne, témoin une lettre de l'éloquent cardinal Passionei, qui commence par ces mots :

« J'ai lu et relu, toujours avec un nouveau plaisir, votre lettre italienne belle et savante. Il est difficile de concevoir comment un homme qui possède à fond d'autres langues a pu atteindre à la perfection de celle-ci

.....  
.....

La remarque qui est dans votre lettre sur les erreurs des plus grands hommes vient fort à propos ; car le soleil a ses taches et ses éclipses ; celles-ci sont observées dans le dernier des almanachs ; et, comme vous le pensez très bien, les censeurs trop sévères ont souvent besoin que nous ayons pour eux plus d'indulgence que pour ceux qu'ils reprennent. Homère, Virgile, le Tasse, et plusieurs autres, perdront peu sur une petite et légère faute qui est couverte par mille beautés ; mais les Zoïles seront toujours ridicules, et ne sauront pas distinguer les perles du fumier d'Ennius<sup>61</sup>, etc. »

Ce cardinal écrivait, comme on voit, en français presque aussi bien qu'en italien, et pensait très judicieusement. Nos Zoïles ne lui échappaient pas.

M. de Voltaire, sur la fin de 1744, eut un brevet d'historiographe de France, qu'il qualifie de magnifique bagatelle ; il était déjà connu par son *Histoire de Charles XII*, dont on a fait tant d'éditions. Cette histoire fut principalement composée en Angleterre, à la campagne, avec M. Fabrice, chambellan de George I<sup>er</sup>, électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, qui avait résidé sept ans auprès de Charles XII, après la journée de Pultawa<sup>62</sup>.

C'est ainsi que *La Henriade* avait été commencée à Saint-Ange, d'après les conversations avec M. de Caumartin.

Cette histoire fut très louée pour le style, et très critiquée pour les faits incroyables. Mais les critiques et les incrédules cessèrent, lorsque le roi Stanislas envoya à l'auteur, par M. le comte de Tressan, lieutenant général, une attestation authentique conçue en ces termes : « M. de Voltaire n'a oublié ni déplacé aucun fait, aucune circonstance ; tout est vrai, tout est dans son ordre. Il a parlé sur la Pologne, et sur tous les événements qui sont arrivés, comme s'il avait été témoin oculaire. Fait à Commercy, le 11 juillet 1759. »

Dès qu'il eut un de ces titres d'historiographe, il ne voulut pas que ce titre fût vain, et qu'on dît de lui ce qu'un commis du trésor royal disait de Racine et de Boileau : *Nous n'avons encore vu de ces messieurs que leur signature*. Il écrivit la guerre de 1741, qui était alors dans toute sa force, et que vous retrouvez dans *Le Siècle de Louis XIV* et de *Louis XV*<sup>6364</sup>.

Il était alors à Étioles avec cette belle Mme d'Étioles qui fut depuis la marquise de Pompadour. La cour ordonna des fêtes pour le commencement de l'année 1745, où l'on devait marier le dauphin avec l'infante d'Espagne. On voulut des ballets avec de la musique chantante, et une espèce de comédie qui servît de liaison aux airs. M. de Voltaire en fut chargé, quoique un tel spectacle ne fût point de son goût. Il prit pour sujet une princesse de Navarre. La pièce est écrite avec légèreté. M. de La Popelinière, fermier général, mais lettré, y mêla quelques ariettes ; la musique fut composée par le fameux Rameau<sup>65</sup>.

Mme d'Étioles obtint alors pour M. de Voltaire le don gratuit d'une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre. C'était un présent d'environ soixante mille livres, et présent d'autant plus agréable que, peu de temps après, il obtint la grâce singulière de vendre cette place, et d'en conserver le titre, les privilèges et les fonctions.

Peu de personnes connaissent le petit impromptu qu'il fit sur cette grâce qui lui avait été accordée sans qu'il l'eût sollicitée.

Mon *Henri Quatre* et ma *Zaïre*

Et mon *Américaine Alzire*,

Ne m'ont valu jamais un seul regard du roi ;

J'avais mille ennemis avec très peu de gloire :

Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi

Pour une farce de la Foire.

Il avait eu cependant, longtemps auparavant, une pension du roi de deux mille livres, et une de quinze cents de la reine ; mais il n'en sollicita jamais le paiement.

L'histoire étant devenue un de ses devoirs, il commença quelque chose du *Siècle de Louis XIV* ; mais il différa de le continuer ; il écrivit la campagne de 1744, et la mémorable bataille de Fontenoy<sup>66</sup>. Il entra dans tous les détails de cette journée intéressante. On y trouve jusqu'au nombre des morts de chaque régiment. Le comte d'Argenson, ministre de la Guerre, lui avait communiqué les lettres de tous les officiers. Le maréchal de Noailles et le



maréchal de Saxe lui avaient confié des mémoires.

Je crois faire un grand plaisir à ceux qui veulent connaître les événements et les hommes, de transcrire ici la lettre que M. le marquis d'Argenson, ministre des Affaires étrangères, et frère aîné du secrétaire d'État de la Guerre, écrivit du champ de bataille à M. de Voltaire.

C'est ce même marquis d'Argenson que quelques courtisans un peu frivoles appelaient *d'Argenson la Bête*. On voit par cette lettre qu'il était d'un esprit agréable, et que son cœur était humain. Ceux qui le connaissaient voyaient en lui un philosophe plus qu'un politique, mais surtout un excellent citoyen. On en peut juger par son livre intitulé *Considérations sur le Gouvernement*, imprimé, en 1764, chez Marc Michel Rey. Voyez surtout le chapitre *De la vénalité des charges*. Je ne puis me défendre du plaisir d'en citer quelques passages :

« Il est étonnant qu'on ait accordé une approbation générale au livre intitulé *Testament politique du cardinal de Richelieu*, ouvrage de quelque pédant ecclésiastique, et indigne du grand génie auquel on l'attribue, ne fût-ce que pour le chapitre où l'on canonise la vénalité des charges. Misérable invention qui a produit tout le mal qui est à redresser aujourd'hui, et par où les moyens en sont devenus si pénibles ; car il faudrait les revenus de l'État pour rembourser seulement les principaux officiers qui nuisent le plus. »

Ce passage important semble avoir annoncé de loin l'abolition de cette honteuse vénalité<sup>67</sup>, opérée en 1771, à l'étonnement de toute la France, qui croyait cette réforme impossible<sup>68</sup>. J'y découvre aussi une uniformité de pensée avec M. de Voltaire, qui a démontré les erreurs absurdes dont fourmille le libelle si ridiculement attribué au cardinal de Richelieu, et qui a lavé la mémoire de cet habile et redoutable ministre de la souillure dont on couvrait son nom en lui imputant cet impertinent ouvrage<sup>69</sup>.

Transcrivons encore une partie du tableau que le marquis d'Argenson fait des malheurs des agriculteurs.

« À commencer par le roi, plus on est grand à la cour, moins on se persuade aujourd'hui la misère de la campagne : les seigneurs des grandes terres en entendent bien parler quelquefois ; mais leurs cœurs endurcis n'envisagent dans ce malheur que la diminution de leurs revenus. Ceux qui arrivent des provinces, touchés de ce qu'ils ont vu, l'oublient bientôt par l'abondance des délices de la capitale. *Il nous faut des âmes fermes et des cœurs tendres pour persévérer dans une pitié dont l'objet est absent.* »

Ce ministre citoyen avait toujours eu dès son enfance une tendre amitié pour M. de Voltaire. J'ai vu une très grande quantité de lettres de l'un et de l'autre ; il en résulte que le secrétaire d'État employa l'homme de lettres dans plusieurs affaires considérables, pendant les années 1745, 1746 et 1747. C'est probablement la raison pour laquelle nous n'avons aucune pièce de théâtre de notre auteur pendant le cours de ces années.

Nous voyons, par ces papiers, que l'entreprise d'une descente en Angleterre, en 1746, lui fut confiée. Le duc de Richelieu devait commander

l'armée. Le prétendant<sup>70</sup> avait déjà gagné deux batailles, et on attendait une révolution. M. de Voltaire fut chargé de faire le manifeste<sup>71</sup>. Le voici tel que nous l'avons trouvé minuté de sa main.

On voit, par les expressions de cette pièce, quelle fut, dans tous les temps, l'estime et l'inclination de l'auteur pour la nation anglaise ; et il a toujours persisté dans ces sentiments.

Ce fut l'infortuné comte de Lally<sup>72</sup> qui avait fait le projet et le plan de cette descente, laquelle ne fut point effectuée. Il était né Irlandais, et il haïssait les Anglais autant que notre auteur les aimait et les estimait. Cette haine était même chez Lally une passion violente, à ce que nous a dit plusieurs fois M. de Voltaire : nous ne pouvons nous empêcher de témoigner notre profond étonnement que le général Lally ait été accusé d'avoir depuis livré Pondichéry aux Anglais. L'arrêt qui l'a condamné à la mort est un des jugements les plus extraordinaires qui aient été rendus dans notre siècle ; c'est une suite des malheurs de la France<sup>73</sup>. Cet exemple, et celui du maréchal de Marillac<sup>74</sup>, font assez voir que quiconque est à la tête des armées ou des affaires est rarement sûr de mourir dans son lit, ou au lit d'honneur.

Ce fut en 1746 que M. de Voltaire entra dans l'Académie française. Il fut le premier qui dérogea à l'usage fastidieux de ne remplir un discours de réception que des louanges rebattues du cardinal de Richelieu<sup>75</sup>. Il releva sa harangue par des remarques nouvelles sur la langue française et sur le goût. Ceux qui ont été reçus après lui ont, pour la plupart, suivi et perfectionné cette méthode utile.

Il était, en 1748, avec Mme du Châtelet, à Lunéville, auprès du roi Stanislas, lorsqu'il envoya à la Comédie *Nanine*, qui fut représentée le 17 juillet de cette année. Elle réussit peu d'abord ; mais elle eut ensuite un succès aussi grand que durable. Je ne puis attribuer cette bizarrerie qu'à la secrète inclination qu'on a d'humilier un homme qui a trop de renommée. Mais avec le temps on se laisse entraîner à son plaisir.

Il arriva la même chose à la première représentation de *Sémiramis*, le 29 août de la même année 1748 ; mais à la fin elle fit encore plus d'effet au théâtre que *Mérope* et *Mahomet*.

Une chose, à mon avis, singulière, c'est qu'il ne donna point sous son nom le *Panegyrique de Louis XV*, imprimé en 1749, et traduit en latin, en italien, en espagnol et en anglais.

La maladie qui avait tant fait craindre pour la vie du roi Louis XV, et la bataille de Fontenoy, qui avait fait craindre encore plus pour lui et pour la France, rendaient l'ouvrage intéressant. L'auteur ne loue que par les faits, et on y trouve un ton de philosophie qui caractérise tout ce qui est sorti de sa main. Ce panégyrique était celui des officiers autant que de Louis XV ; cependant il ne le présenta à personne, pas même au roi. Il savait bien qu'il ne vivait pas dans le siècle de Pellisson<sup>76</sup>. Aussi écrivait-il à M. de Formont, l'un de ses amis :

Cet éloge a très peu d'effet ;  
Nul mortel ne m'en remercie :  
Celui qui le moins s'en soucie  
Est celui pour qui je l'ai fait.

Cette même année 1749, il était encore dans le palais de Lunéville avec la marquise du Châtelet. Cette dame illustre y mourut.

Le roi de Prusse alors appela M. de Voltaire auprès de lui. Je vois qu'il ne se résolut à quitter la France et à s'attacher à Sa Majesté prussienne pour le reste de sa vie que vers la fin du mois d'août ou auguste 1750. Il était parti après avoir combattu pendant plus de six mois contre toute sa famille et contre tous ses amis, qui le dissuadaient fortement de cette transplantation ; mais, sans avoir pris l'engagement de se fixer auprès du roi de Prusse, il ne put résister à cette lettre que ce prince lui écrivit de son appartement à la chambre de son nouvel hôte dans le palais de Berlin, le 23 août, lettre qui a tant couru depuis et qui a été souvent imprimée.

Le roi de Prusse, après cette lettre, fit demander au roi de France son agrément par son ministre ; le roi de France le donna. Notre auteur eut à Berlin la croix de Mérite, la clef de chambellan et vingt mille francs de pension. Cependant il ne quitta jamais sa maison de Paris, et j'ai vu, par les comptes de M. Delaleu, notaire à Paris, qu'il y dépensait trente mille livres par an. Il était attaché au roi de Prusse par la plus respectueuse tendresse et par la conformité des goûts. Il a dit cent fois que ce monarque était aussi aimable dans la société que redoutable à la tête d'une armée ; qu'il n'avait jamais fait de soupers plus agréables à Paris que ceux auxquels ce prince voulait bien l'admettre tous les jours. Son enthousiasme pour le roi de Prusse allait jusqu'à la passion. Il couchait au-dessous de son appartement et ne sortait de sa chambre que pour souper. Le roi composait en haut des ouvrages de philosophie, d'histoire et de poésie ; et son favori cultivait en bas les mêmes arts et les mêmes talents. Ils s'envoyaient l'un à l'autre leurs ouvrages. Le monarque prussien fit à Potsdam son *Histoire de Brandebourg* ; et l'écrivain franc y fit *Le Siècle de Louis XIV*, ayant apporté avec lui tous ses matériaux. Ses jours coulaient ainsi dans un repos animé par des occupations si agréables. On représentait à Paris son *Oreste* et *Rome sauvée*. *Oreste* fut joué sur la fin de 1749, et *Rome sauvée* en 1750<sup>77</sup>.

Ces deux pièces sont absolument sans intrigue d'amour, ainsi que *Mérope* et *La Mort de César*. Il aurait voulu purger le théâtre de tout ce qui n'est point passion et aventure tragique<sup>78</sup>. Il regardait Électre amoureuse comme un monstre orné de rubans sales, et il a manifesté ce sentiment dans plus d'un ouvrage.

Nous avons retrouvé une lettre en vers au roi de Prusse, en lui envoyant le manuscrit d'*Oreste*.

Il faut avouer que rien n'était plus doux que cette vie, et que rien ne faisait

plus d'honneur à la philosophie et aux belles-lettres. Ce bonheur aurait été plus durable et n'aurait point fait place enfin à un bonheur encore plus grand, sans une malheureuse dispute de physique mathématique élevée entre Maupertuis, qui était aussi auprès du roi de Prusse, et Kœnig<sup>79</sup>, bibliothécaire de Mme la princesse d'Orange, à La Haye. Cette querelle était une suite de celle qui divisa longtemps les mathématiciens sur les forces vives et les forces mortes. On ne peut nier qu'il n'entre dans tout cela un peu de charlatanisme, ainsi qu'en théologie et en médecine. La question était au fond très frivole, puisque, de quelque manière qu'on l'embrouille, on finit toujours par trouver les mêmes formules de calcul. Les esprits s'aigrirent ; Maupertuis fit condamner Kœnig, en 1752, par l'académie de Berlin, où il dominait, comme s'étant appuyé d'une lettre de feu Leibniz, sans pouvoir produire l'original de cette lettre, que pourtant M. Wolff<sup>80</sup> avait vu. Il fit plus. Il écrivit à Mme la princesse d'Orange pour la prier d'ôter à Kœnig la place de son bibliothécaire, et le déféra au roi de Prusse comme un homme qui lui avait manqué de respect. Voltaire, qui avait passé deux années entières avec Kœnig à Cirey et qui était son ami intime, crut devoir prendre hautement le parti de son ami<sup>81</sup>.

La querelle s'envenima ; l'étude de la philosophie dégénéra en cabale et en faction. Maupertuis eut soin de répandre à la cour qu'un jour le général Manstein étant dans la chambre de Voltaire, où celui-ci mettait en français les *Mémoires sur la Russie*, composés par cet officier, le roi lui envoya une pièce de sa façon à examiner, et que Voltaire dit à Manstein : « Mon ami, à une autre fois, voilà le roi qui m'envoie son linge sale à blanchir ; je blanchirai le vôtre ensuite. » Un mot suffit quelquefois pour perdre un homme à la cour ; Maupertuis lui imputa ce mot, et le perdit.

Précisément dans ce temps-là même Maupertuis faisait imprimer ses *Lettres philosophiques*<sup>82</sup>, fort singulières, dans lesquelles il proposait de bâtir une ville latine ; d'aller faire des découvertes droit au pôle par mer ; de percer un trou jusqu'au centre de la terre ; d'aller au détroit de Magellan disséquer des cervelles de Patagons, pour connaître la nature de l'âme ; d'enduire tous les malades de poix-résine, pour arrêter le danger de la transpiration, et surtout de ne point payer le médecin.

M. de Voltaire releva ces idées philosophiques avec toutes les railleries auxquelles on donnait si beau jeu, et malheureusement ces railleries réjouirent l'Europe littéraire. Maupertuis eut soin de joindre la cause du roi à la sienne. La plaisanterie fut regardée comme un manque de respect à Sa Majesté. Notre auteur renvoya respectueusement au roi sa clef de chambellan et la croix de son ordre, avec ces vers :

Je les reçus avec tendresse,  
Je vous les rends avec douleur,  
Comme un amant jaloux, dans sa mauvaise humeur,  
Rend le portrait de sa maîtresse.

Le roi lui renvoya sa clef et son ruban. Il s'en alla faire une visite à Son

Altesse la duchesse de Gotha, qui l'a toujours honoré d'une amitié constante jusqu'à sa mort. C'est pour elle qu'il écrivit, un an après, les *Annales de l'empire*.

Pendant qu'il était à Gotha, Maupertuis eut tout le temps de dresser ses batteries contre le voyageur, qui s'en aperçut quand il fut à Francfort-sur-le-Main. Mme Denis, sa nièce, lui avait donné rendez-vous dans cette ville<sup>83</sup>.

Un bon Allemand, qui n'aimait ni les Français ni leurs vers, vint le 1<sup>er</sup> juin lui redemander les *Œuvres de Poëshie du roi son maître*. Notre voyageur répondit que les *Œuvres de Poëshie* étaient à Leipzig avec ses autres effets. L'Allemand lui signifia qu'il était consigné à Francfort et qu'on ne lui permettrait d'en partir que quand les œuvres seraient arrivées. M. de Voltaire lui remit sa clef de chambellan et sa croix, et promit de lui rendre ce qu'on lui demandait ; moyennant quoi le messenger lui signa ce billet :

« M..., sitôt le gros ballot de Leipzig sera ici, où est l'*Œuvre de Poëshie du roi mon maître*, vous pourrez partir où vous paraîtra bon. À Francfort, 1<sup>er</sup> juin 1753. »

Le prisonnier signa au bas du billet *Bon pour l'Œuvre de Poëshie du roi votre maître*.

Mais, quand les vers revinrent, on supposa des lettres de change qui ne venaient point. Les voyageurs furent arrêtés quinze jours au cabaret du *Bouc* pour ces lettres de change prétendues. Cela ressemblait à l'aventure de l'évêque de Valence, Cosnac, que M. de Louvois fit arrêter en chemin, comme faux-monnayeur, à ce que l'abbé de Choisy raconte.

Enfin ils ne purent sortir qu'en payant une rançon très considérable. Ces détails ne sont jamais sus des rois.

Tout cela fut bientôt oublié de part et d'autre, comme de raison. Le roi rendit ses vers à son ancien admirateur, et en renvoya bientôt de nouveaux et en très grand nombre. C'était une querelle d'amants : les tracasseries des cours passent, mais le caractère d'une belle passion dominante subsiste longtemps.

Le voyageur français, en relisant avec attendrissement la lettre éloquente et touchante du roi, que nous avons transcrite, disait : *Après une telle lettre, je ne peux qu'avoir eu un très grand tort*.

L'échappé de Berlin avait un petit bien en Alsace sur des terres qui appartiennent à monseigneur le duc de Virtemberg. Il y alla, et s'amusa, comme je l'ai déjà dit, à faire imprimer les *Annales de l'empire*, dont il fit présent à Jean Frédéric Schœpflin, libraire à Colmar, frère du célèbre Schœpflin, professeur en histoire à Strasbourg. Ce libraire était mal dans ses affaires ; M. de Voltaire lui prêta dix mille livres ; sur quoi je ne puis assez m'étonner de la bassesse avec laquelle tant de barbouilleurs de papier ont imprimé qu'il avait fait une fortune immense par la vente continuelle de ses ouvrages<sup>84</sup>.

Lorsqu'il était à Colmar, M. Vernet, Français réfugié, ministre de l'Évangile à Genève, et MM. Cramer, anciens citoyens de cette ville fameuse, lui

écrivirent pour le prier d'y venir faire imprimer ses ouvrages. Les frères Cramer, qui étaient à la tête d'une librairie<sup>85</sup>, obtinrent la préférence, et il la leur donna aux mêmes conditions qu'il l'avait donnée au sieur Schœpfli, c'est-à-dire très gratuitement.

Il alla donc à Genève<sup>86</sup> avec sa nièce et M. Colini son ami, qui lui servait de secrétaire, et qui a été depuis celui de monseigneur l'électeur Palatin, et son bibliothécaire.

Il acheta une jolie maison de campagne à vie auprès de cette ville, dont les environs sont infiniment agréables, et où l'on jouit du plus bel aspect qui soit en Europe. Il en acheta une autre à Lausanne, et toutes les deux à condition qu'on lui rendrait une certaine somme quand il les quitterait. Ce fut la première fois, depuis Zuingle et Calvin<sup>87</sup>, qu'un catholique romain eut des établissements dans ces cantons.

Il fit aussi l'acquisition de deux terres à une lieue de Genève, dans le pays de Gex : sa principale habitation fut à Ferney, dont il fit présent à Mme Denis. C'était une seigneurie absolument franche et libre de tous droits envers le roi et de tout impôt depuis Henri IV. Il n'y en avait pas deux dans les autres provinces du royaume qui eussent de pareils privilèges. Le roi les lui conserva par brevet. Ce fut à M. le duc de Choiseul<sup>88</sup>, le plus généreux et le plus magnanime des hommes, qu'il eut cette obligation, sans avoir l'honneur d'en être particulièrement connu.

Le petit pays de Gex n'était presque alors qu'un désert sauvage. Quatre-vingts charrues étaient à bas depuis la révocation de l'édit de Nantes ; des marais couvraient la moitié du pays et y répandaient les infections et les maladies. La passion de notre auteur avait toujours été de s'établir dans un canton abandonné, pour le vivifier. Comme nous n'avons rien que sur des preuves authentiques, nous nous bornerons à transcrire ici une de ses lettres à un évêque d'Annecy, dans le diocèse duquel Ferney est situé. Nous n'avons pu retrouver la date de la lettre ; mais elle doit être de 1759<sup>89</sup>.

Cette lettre et la suite de cette affaire peuvent fournir des réflexions bien importantes. M. de Voltaire termina ce procès et ce procédé en payant de ses deniers la vexation qui opprimait ses pauvres vassaux ; et ce canton misérable changea bientôt de face.

Il se tira plus gaiement d'une querelle plus délicate dans le pays protestant où il avait deux domaines assez agréables : l'un à Genève, qu'on appelle encore la *maison des Délices* ; l'autre à Lausanne.

On sait assez combien la liberté lui était chère, à quel point il détestait toute persécution, et quelle horreur il montra dans tous les temps pour ces scélérats hypocrites qui osent faire périr au nom de Dieu, dans les plus affreux supplices, ceux qu'ils accusent de ne pas penser comme eux. C'est surtout sur ce point qu'il répétait quelquefois :

Je ne décide point entre Genève et Rome<sup>90</sup>.

Une de ses lettres, dans laquelle il disait que le Picard Jean Chauvin, dit

Calvin, assassin véritable de Servet<sup>91</sup>, *avait une âme atroce*, ayant été rendue publique par une indiscretion trop ordinaire, quelques cafards s'irritèrent ou feignirent de s'irriter de ces paroles. Un Genevois homme d'esprit, nommé Rival, lui adressa les vers suivants à cette occasion :

Servet eut tort, et fut un sot  
D'oser, dans un siècle falot,  
S'avouer anti-trinitaire<sup>92</sup> ;  
Et notre illustre atrabilaire  
Eut tort d'employer le fagot  
Pour réfuter son adversaire ;  
Et tort notre antique sénat  
D'avoir prêté son ministère  
À ce dévot assassinat.  
Quelle barbare inconséquence !  
Ô malheureux siècle ignorant !  
Nous osions abhorrer en France  
Les horreurs de l'intolérance,  
Tandis qu'un zèle intolérant  
Nous faisait brûler un errant !

Pour notre prêtre épistolaire,  
Qui de son pétulant essor,  
Pour exhaler sa bile amère,  
Vient réveiller le chat qui dort,  
Et dont l'inepte commentaire  
Met au jour ce qu'il eût dû taire,  
Je laisse à juger s'il a tort.  
Quant à vous, célèbre Voltaire,  
Vous eûtes tort ; c'est mon avis.  
Vous vous plaisez dans ce pays,  
Fêtez le saint qu'on y révère.  
Vous avez à satiété  
Les biens où la raison aspire ;  
L'opulence, la liberté,  
La paix, qu'en cent lieux on désire :  
Des droits à l'immortalité,  
Cent fois plus qu'on ne saurait dire.  
On a du goût, on vous admire ;  
Tronchin veille à votre santé.  
Cela vaut bien, en vérité,  
Qu'on immole à sa sûreté  
Le plaisir de pincer sans rire.

Notre auteur répondit à ces jolis vers par ceux-ci :

Non, je n'ai point tort d'oser dire  
Ce que pensent les gens de bien ;  
Et le sage qui ne craint rien  
A le beau droit de tout écrire.

On voit par cette réponse qu'il n'était ni à Apollo ni à Céphas<sup>93</sup>, et qu'il prêchait la tolérance aux églises protestantes ainsi qu'aux églises romaines. Il disait toujours que c'était le seul moyen de rendre la vie tolérable, et qu'il mourrait content s'il pouvait établir ces maximes dans l'Europe. On peut dire qu'il n'a pas été tout à fait trompé dans ce dessein, et qu'il n'a pas peu contribué à rendre le clergé plus doux, plus humain, depuis Genève jusqu'à Madrid, et surtout à éclairer les laïques.

Bien persuadé que les spectacles des jeux d'esprit amollissent la férocité autant que les spectacles des gladiateurs l'endurcissaient autrefois, il fit bâtir à Ferney un joli théâtre. Il y joua quelquefois lui-même, malgré sa mauvaise santé ; et Mme Denis, sa nièce, qui possédait supérieurement le talent de la déclamation comme celui de la musique, y joua plusieurs rôles. Mlle Clairon et le célèbre Lekain<sup>94</sup> y vinrent représenter quelques pièces ; on accourait de vingt lieues à la ronde pour les entendre. Il y eut plus d'une fois des soupers de cent couverts, et des bals ; mais, malgré le tumulte d'une vie qui paraissait si dissipée, et malgré son âge, il travaillait sans relâche. Il donna, dès l'an 1755, au théâtre de Paris, *L'Orphelin de la Chine*, représenté le 20 août ; et *Tancrède*, le 3 septembre 1760. Mlle Clairon et Lekain déployèrent tous leurs talents dans ces deux pièces.

*Le Café*, ou *L'Écossaise*, comédie en prose<sup>95</sup>, n'était point destinée à être jouée ; mais elle le fut aussi la même année avec un grand succès. Il s'était amusé à composer cette pièce pour corriger le folliculaire Fréron<sup>96</sup>, qu'il mortifia beaucoup, mais qu'il ne corrigea pas. Cette comédie, traduite en anglais par M. Colman, eut le même succès à Londres qu'à Paris : ces ouvrages ne lui coûtaient point de temps. *L'Écossaise* avait été faite en huit jours, et *Tancrède* en un mois.

Ce fut au milieu de ces occupations et de ces amusements que M. Titon du Tillet, ancien maître d'hôtel ordinaire de la reine, âgé de quatre-vingt-cinq ans, lui recommanda la petite-nièce du grand Corneille<sup>97</sup>, qui, étant absolument sans fortune, était abandonnée de tout le monde. C'est ce même Titon du Tillet qui, aimant passionnément les beaux-arts sans les cultiver, fit élever, avec de grandes dépenses, un Parnasse en bronze où l'on voit les figures de quelques poètes et de quelques musiciens français. Ce monument est dans la bibliothèque du roi de France. Il avait élevé Mlle Corneille chez lui ; mais, voyant dépérir son bien, il ne pouvait plus rien faire pour elle. Il imagina que M. de Voltaire pourrait se charger d'une demoiselle d'un nom si respectable. M. Dumolard, membre de plusieurs académies, connu par une dissertation savante et judicieuse sur les tragédies d'*Électre* ancienne et moderne<sup>98</sup>, et M. Le Brun, secrétaire du prince de Conti, se joignirent à lui, et



écrivirent à M. de Voltaire. Il les remercia de l'honneur qu'ils lui faisaient de jeter les yeux sur lui, en leur mandant que *c'était en effet à un vieux soldat de servir la petite-fille de son général*. La jeune personne vint donc, en 1760, aux *Délices*, maison de campagne auprès de Genève, et de là au château de Ferney. Mme Denis voulut bien achever son éducation ; et, au bout de trois ans, M. de Voltaire la maria à M. Dupuits, du pays de Gex, capitaine de dragons, et depuis officier de l'état-major. Outre la dot qu'il leur donna, et le plaisir qu'il eut de les garder chez lui, il proposa de commenter les œuvres de Pierre Corneille au profit de sa nièce, et de les faire imprimer par souscription<sup>99</sup>. Le roi de France voulut bien souscrire pour huit mille francs ; d'autres souverains l'imitèrent. M. le duc de Choiseul, dont la générosité était si connue, Mme la duchesse de Grammont, Mme de Pompadour, souscrivirent pour des sommes considérables. M. de Laborde, banquier du roi, non seulement prit plusieurs exemplaires, mais il en fit débiter un si grand nombre, qu'il fut le premier mobile de la fortune de Mlle Corneille par son zèle et par sa magnificence ; de sorte qu'en très peu de temps elle eut cinquante mille francs pour présent de noces.

Il y eut dans cette souscription si prompte une chose fort remarquable de la part de Mme Geoffrin<sup>100</sup>, femme célèbre par son mérite et par son esprit. Elle avait été exécutrice du testament du fameux Bernard de Fontenelle<sup>101</sup>, neveu de Pierre Corneille ; et malheureusement il avait oublié cette parente, qui lui fut présentée trop peu de temps avant sa mort, mais qui fut rebutée avec son père et sa mère : on les regardait comme des inconnus qui usurpaient le nom de Corneille. Des amis de cette famille, touchés de son sort, mais fort indiscrets et fort mal instruits, intentèrent un procès téméraire à Mme Geoffrin, trouvèrent un avocat qui, abusant de la liberté du barreau, publia contre cette dame un *factum* injurieux. Mme Geoffrin, très injustement attaquée, gagna le procès tout d'une voix. Malgré ce mauvais procédé, qu'elle eut la noblesse d'oublier, elle fut la première à souscrire pour une somme considérable.

L'Académie en corps, M. le duc de Choiseul, Mme la duchesse de Grammont, Mme de Pompadour, et plusieurs seigneurs, donnèrent pouvoir à M. de Voltaire de signer pour eux au contrat de mariage. C'est une des plus belles époques de la littérature.

Dans le temps qu'il préparait ce mariage, qui a été très heureux, il goûtait une autre satisfaction, celle de faire rendre à six gentilshommes, presque tous mineurs, leur bien paternel, que les jésuites venaient d'acheter à vil prix. Il faut reprendre la chose de plus haut. L'affaire est d'autant plus intéressante que son commencement avait précédé la fameuse banqueroute du jésuite La Vallette et consorts, et qu'elle fut en quelque façon le premier signal de l'abolition des jésuites en France<sup>102</sup>.

MM. Desprez de Crassy, d'une ancienne noblesse du pays de Gex, sur la frontière de la Suisse, étaient six frères, tous au service du roi. L'un d'eux, capitaine au régiment de Deux-Ponts, en causant avec M. de Voltaire son

voisin, lui conta le triste état de la fortune de sa famille. Une terre de quelque valeur, et qui aurait pu être une ressource, était engagée depuis longtemps à des Genevois.

Les jésuites avaient acquis tout auprès de ce domaine des possessions qui composaient environ deux mille écus de rente, dans un lieu nommé *Ornex*. Ils voulurent joindre à leur domaine celui de MM. de Crassy. Le supérieur de la maison des jésuites, dont le véritable nom était Fesse, qu'il avait changé en celui de Fessy, s'arrangea avec les créanciers genevois pour acheter cette terre : il obtint une permission du conseil, et il était sur le point de la faire entériner à Dijon. On lui dit qu'il y avait des mineurs, et que, malgré la permission du conseil, ils pourraient rentrer dans leurs biens. Il répondit, et même il écrivit que les jésuites ne risquaient rien, et que jamais MM. de Crassy ne seraient en état de payer la somme nécessaire pour rentrer dans le bien de leurs aïeux.

À peine M. de Voltaire fut-il instruit de cette étrange manière dont le Père Fesse voulait servir la compagnie de Jésus, qu'il alla sur-le-champ déposer au greffe du bailliage de Gex la somme moyennant laquelle la famille Crassy devait payer les anciens créanciers et reprendre ses droits. Les jésuites furent obligés de se désister ; et par un arrêt du parlement de Dijon, la famille fut mise en possession, et y est encore.

Le bon de l'affaire, c'est que, peu de temps après, lorsqu'on délivra la France des révérends pères jésuites, ces mêmes gentilshommes, dont les bons pères avaient voulu ravir le bien, achetèrent celui des jésuites, qui était contigu. M. de Voltaire, qui avait toujours combattu les athées et les jésuites, écrivit qu'il fallait reconnaître une Providence.

Ce n'était assurément ni par haine pour le Père Fesse, ni par aucune envie de mortifier les jésuites, qu'il avait entrepris cette affaire ; puisque, après la dissolution de la société, il recueillit un jésuite chez lui<sup>103</sup>, et que plusieurs autres lui ont écrit pour le supplier de les recevoir aussi dans sa maison. Mais il s'est trouvé parmi les ex-jésuites quelques esprits qui n'ont point été si équitables et si accommodants. Deux d'entre eux, nommés Patouillet et Nonotte<sup>104</sup>, ont gagné quelque argent par des libelles contre lui ; et ils n'ont pas manqué, selon l'usage, d'appeler la religion catholique à leur secours. Un Nonotte surtout s'est signalé par une demi-douzaine de volumes, dans lesquels il a prodigué moins de science que de zèle, et moins de zèle que d'injures. M. Damilaville, l'un des meilleurs coopérateurs de l'*Encyclopédie*, a daigné le confondre, comme autrefois Pasquier s'abaissa jusqu'à réprimer l'insolence absurde du jésuite Garasse.

Mais voici la plus étrange et la plus fatale aventure qui soit arrivée depuis longtemps, et en même temps la plus glorieuse au roi, à son conseil, et à messieurs les maîtres des requêtes. Qui aurait cru que ce serait des glaces du mont Jura et des frontières de la Suisse que partiraient les premières lumières et les premiers secours qui ont vengé l'innocence des célèbres Calas ? Un enfant de quinze ans, Donat Calas, le dernier des fils de l'infortuné Calas, était

apprenti chez un marchand de Nîmes, lorsqu'il apprit par quel horrible supplice sept juges de Toulouse, malheureusement prévenus, avaient fait périr son vertueux père<sup>105</sup>.

La clameur populaire contre cette famille était si violente en Languedoc, que tout le monde s'attendait à voir rouer tous les enfants de Calas, et brûler la mère. Telles avaient été même les conclusions du procureur général, tant on prétend que cette famille innocente s'était mal défendue, accablée de son malheur, et incapable de rappeler ses esprits à la lueur des bûchers et à l'aspect des roues et tortures.

On fit craindre au jeune Donat Calas d'être traité comme le reste de sa famille ; on lui conseilla de s'enfuir en Suisse ; il vint trouver M. de Voltaire, qui ne put d'abord que le plaindre et le secourir, sans oser porter un jugement sur son père, sa mère et ses frères.

Bientôt après, un de ses frères, n'ayant été condamné qu'au bannissement, vint aussi se jeter entre les bras de M. de Voltaire. J'ai été témoin qu'il prit, pendant plus d'un mois, toutes les précautions imaginables pour s'assurer de l'innocence de la famille. Dès qu'il fut parvenu à s'en convaincre, il se crut obligé en conscience d'employer ses amis, sa bourse, sa plume, son crédit, pour réparer la méprise funeste des sept juges de Toulouse, et pour faire revoir le procès au conseil du roi. L'affaire dura trois années. On sait quelle gloire MM. de Crosne et de Bacquencourt acquirent en rapportant cette cause mémorable. Cinquante maîtres des requêtes déclarèrent d'une voix unanime toute la famille Calas innocente, et la recommandèrent à l'équité bienfaisante du roi. M. le duc de Choiseul, qui n'a jamais perdu une occasion de signaler la magnanimité de son caractère, non seulement secourut de son argent cette famille malheureuse, mais obtint de Sa Majesté trente-six mille francs pour elle.

Ce fut le 9 mars 1765 que fut rendu cet arrêt authentique qui justifia les Calas, et qui changea leur destinée ; ce neuvième de mars était précisément le même jour où ce vertueux père de famille avait été supplicié. Tout Paris courut en foule les voir sortir de prison, et battit des mains en versant des larmes. La famille entière a toujours été depuis ce temps attachée tendrement à M. de Voltaire, qui s'est fait un grand honneur de demeurer leur ami.

On remarqua en ce temps qu'il n'y eut dans toute la France que le nommé Fréron, auteur de je ne sais quelle brochure périodique intitulée *Lettres à la comtesse*, et ensuite *Année littéraire*, qui osa jeter des doutes, dans ses ridicules feuilles, sur l'innocence de ceux que le roi, tout son conseil et tout le public avaient justifiés si pleinement.

Plusieurs gens de bien engagèrent alors M. de Voltaire à écrire son *Traité de la tolérance*, qui fut regardé comme un de ses meilleurs ouvrages en prose, et qui est devenu le catéchisme de quiconque a du bon sens et de l'équité<sup>106</sup>.

Dans ce temps-là même l'impératrice Catherine II, dont le nom sera immortel, donnait des lois à son empire, qui contient la cinquième partie du globe ; et la première de ses lois est l'établissement d'une tolérance

universelle<sup>107</sup>.

C'était la destinée de notre solitaire des frontières helvétiques de venger l'innocence accusée et condamnée en France. La position de sa retraite entre la France, la Suisse, Genève et la Savoie<sup>108</sup>, lui attirait plus d'un infortuné. Toute la famille Sirven<sup>109</sup>, condamnée à la mort dans un bourg auprès de Castres par les juges les plus ignorants et les plus cruels, se réfugia auprès de ses terres. Il fut occupé huit années entières à leur faire rendre justice, et ne se rebuta jamais. Il en vint enfin à bout.

Nous croyons très utile de remarquer ici qu'un magistrat de village nommé Trinquet, procureur du roi dans la juridiction qui condamna la famille Sirven à la mort, donna ainsi ses conclusions : « Je requiers pour le roi, que N. Sirven et N. sa femme, dûment atteints et convaincus d'avoir étranglé et noyé leur fille, soient bannis de la paroisse. »

Rien ne fait mieux voir l'effet que peut avoir dans un royaume la vénalité<sup>110</sup> des charges de judicature.

Son bonheur, qui voulait, à ce qu'il dit, qu'il fût l'avocat des causes perdues, voulut encore qu'il arrachât des flammes une citoyenne de Saint-Omer, nommée Montbailli, condamnée à être brûlée vive par le tribunal d'Arras. On n'attendait que l'accouchement de cette femme pour la transporter au lieu de son supplice. Son mari avait déjà expiré sur la roue. Qui étaient ces deux victimes ? deux exemples de l'amour conjugal et de l'amour maternel, deux âmes les plus vertueuses dans la pauvreté. Ces innocentes et respectables créatures avaient été accusées de parricide, et jugées sur des allégations qui auraient paru ridicules aux condamnateurs mêmes de Calas. M. de Voltaire fut assez heureux pour obtenir de M. le chancelier de Maupeou qu'il fit revoir le procès. La dame Montbailli fut déclarée innocente ; la mémoire de son mari réhabilitée ; misérable réhabilitation sans vengeance et sans dédommagement ! Quelle a donc été la jurisprudence criminelle parmi nous ? quelle suite infernale d'horribles assassinats, depuis la boucherie des templiers jusqu'à la mort du chevalier de La Barre<sup>111</sup> ! On croit lire l'histoire des sauvages ; on frémit un moment, et on va à l'Opéra.

La ville de Genève était plongée alors dans des troubles qui augmentèrent toujours depuis 1763. Cette importunité détermina M. de Voltaire à laisser à M. Tronchin sa maison des *Délices*, et à ne plus quitter le château de Ferney, qu'il avait fait bâtir de fond en comble, et orné de jardins d'une agréable simplicité<sup>112</sup>.

La discorde fut enfin si vive à Genève qu'un des partis fit feu sur l'autre, le 15 février 1770. Il y eut du monde de tué : plusieurs familles d'artistes<sup>113</sup> cherchèrent un asile chez lui, et le trouvèrent. Il en logea quelques-unes dans son château ; et en peu d'années il fit bâtir cinquante maisons de pierre de taille pour les autres. De sorte que le village de Ferney, qui n'était, lorsqu'il acquit cette terre, qu'un misérable hameau où croupissaient quarante-neuf malheureux paysans dévorés par la pauvreté, par les écouelles et par les commis des fermes, devint bientôt un lieu de plaisance

peuplé de douze cents personnes, toutes à leur aise, et travaillant avec succès pour elles et pour l'État. M. le duc de Choiseul protégea de tout son pouvoir cette colonie naissante, qui établit un très grand commerce.

Une chose qui mérite, je crois, de l'attention, c'est que cette colonie se trouvant composée de catholiques et de protestants, il aurait été impossible de deviner qu'il y eût dans Ferney deux religions différentes. J'ai vu les femmes des colons genevois et suisses préparer de leurs mains trois reposoirs pour la procession de la fête du Saint-Sacrement. Elles assistèrent à cette procession avec un profond respect ; et M. Hugonet, nouveau curé de Ferney, homme aussi tolérant que généreux, les en remercia publiquement dans son prône. Quand une catholique était malade, les protestantes allaient la garder, et en recevaient à leur tour la même assistance.

C'était le fruit des principes d'humanité que M. de Voltaire a répandus dans tous ses ouvrages, et surtout dans le livre de la *Tolérance*, dont nous avons parlé. Il avait toujours dit que les hommes sont frères, et il le prouva par les faits. Les Guyon, les Nonotte, les Patouillet, les Paulian et autres zélés<sup>114</sup> le lui ont bien reproché ; c'est qu'ils n'étaient pas ses frères.

« Voyez-vous, disait-il aux voyageurs qui venaient le voir, cette inscription au-dessus de l'église que j'ai fait bâtir ? *Deo erexit Voltaire*<sup>115</sup>. C'est au Dieu père commun de tous les hommes. » En effet, c'était peut-être parmi nous la seule église dédiée à Dieu seul<sup>116</sup>.

Parmi ces étrangers qui vinrent en foule à Ferney, on compta plus d'un prince souverain. Il fut honoré d'une correspondance très suivie avec plusieurs d'entre eux, dont les lettres sont entre mes mains. La moins interrompue fut celle de Sa Majesté le roi de Prusse et de Mme Wilhelmine, margrave de Bareith, sa sœur.

Le temps qui s'écoula entre la bataille de Kollin, le 18 juin 1757, que le roi de Prusse perdit, et la journée de Rosbach, du 5 novembre, où il fut vainqueur, est le temps le plus intéressant de cette correspondance rare entre une maison royale de héros et un simple homme de lettres. En voici une grande preuve dans cette lettre mémorable<sup>117</sup>.

On voit par cette lettre, aussi attendrissante que bien écrite, quelle était la belle âme de la margrave de Bareith, et combien elle méritait les éloges que lui donna M. de Voltaire en pleurant sa mort, dans une ode imprimée parmi ses autres ouvrages. Mais on voit surtout quels désastres épouvantables attirent sur les peuples des guerres légèrement entreprises par les rois ; on voit à quoi ils s'exposent eux-mêmes, et à quel point ils sont malheureux de faire le malheur des nations.

Le solitaire de Ferney donna dès ce moment, et dans la suite de cette guerre funeste, toutes les marques possibles de son attachement à Mme la margrave, de son zèle pour le roi son frère, et de son amour pour la paix. Il engagea le cardinal de Tencin, retiré alors à Lyon, à entrer en correspondance avec Mme de Bareith pour ménager cette paix si désirable. Les lettres de cette princesse, et celles du cardinal, passaient par Genève dans un pays neutre, et par les

main de M. de Voltaire.

Ce sera une époque singulière que la résolution prise par le roi de Prusse, après tous ses malheurs, qui furent les suites de la bataille de Kollin, d'aller affronter vers la Saxe, auprès de Mersbourg, les armées française et autrichienne combinées, fort supérieures en nombre, tandis que le maréchal de Richelieu n'était pas loin avec une armée victorieuse. Ce monarque avait eu assez de présence d'esprit, et fut assez maître de ses idées, au milieu de ses infortunes, pour écrire au marquis d'Argens une longue épître en vers, dans laquelle il lui faisait part de la résolution qu'il avait prise de mourir s'il était battu, et lui disait adieu.

Nous avons cette pièce, qui est un monument sans exemple, écrite tout entière de sa main.

Nous avons un monument encore plus héroïque de ce prince philosophe : c'est une lettre à M. de Voltaire, du 9 octobre 1757, vingt-cinq jours avant sa victoire de Rosbach<sup>118</sup>.

« Je suis homme, il suffit, et né pour la souffrance ;  
Aux rigueurs du destin j'oppose ma constance.

« Mais avec ces sentiments, je suis bien loin de condamner Caton et Othon.  
Le dernier n'a eu de bon moment en sa vie que celui de sa mort.

« Croyez que si j'étais Voltaire,  
Et particulier comme lui,  
Me contentant du nécessaire,  
Je verrais voltiger la fortune légère,  
Et m'en moquerais aujourd'hui.

.....  
Je connais l'ennui des grandeurs,  
Le fardeau des devoirs, le jargon des flatteurs ;  
Ces misères de toute espèce,  
Et ces détails de petitesse,  
Dont il faut s'occuper dans le sein des grandeurs.  
Je méprise la vaine gloire,  
Quoique poète et souverain.  
Quand du ciseau fatal retranchant mon destin,  
Atropos m'aura vu plongé dans la nuit noire,  
Qu'importe l'honneur incertain  
De vivre après ma mort au temple de Mémoire ?  
Un instant de bonheur vaut mille ans dans l'histoire.  
Nos destins sont-ils donc si beaux ?  
Le doux plaisir et la mollesse,  
La vive et naïve allégresse,  
Ont toujours fui des grands la pompe et les travaux.  
Ainsi la fortune volage  
N'a jamais causé mes ennuis ;

Soit qu'elle me flatte ou m'outrage,  
Je dormirai toutes les nuits  
En lui refusant mon hommage.  
Mais notre état fait notre loi ;  
Il nous oblige, il nous engage  
À mesurer notre courage  
Sur ce qu'exige notre emploi.  
Voltaire, dans son ermitage,  
Dans un pays dont l'héritage  
Est son antique bonne foi,  
Peut s'adonner en paix à la vertu du sage  
Dont Platon nous marqua la loi.  
Pour moi, menacé du naufrage,  
Je dois, en affrontant l'orage,  
Penser, vivre, et mourir en roi. »

Rien n'est plus beau que ces derniers vers ; rien n'est plus grand. Corneille dans son beau temps ne les eût pas mieux faits. Et quand, après de tels vers, on gagne une bataille, le sublime ne peut aller plus loin.

Le cardinal de Tencin continua toujours, mais en vain, ses négociations secrètes pour la paix, comme on le voit par ses lettres. Ce fut enfin le duc de Choiseul qui entama ce grand ouvrage si nécessaire, et le duc de Praslin qui l'accomplit<sup>119</sup> : service signalé qu'ils rendirent à la France appauvrie et désolée.

Elle était dans un état si déplorable que, pendant douze années de paix qui suivirent cette guerre funeste, de tous les ministres des Finances qui se succédèrent rapidement, il n'y en eut pas un qui, avec la meilleure volonté et les travaux les plus assidus, pût parvenir à pallier seulement les plaies de l'État. La disette d'argent était au point qu'un contrôleur général fut obligé, dans une nécessité pressante, de saisir chez M. Magon, banquier du roi, tout l'argent que des citoyens y avaient mis en dépôt. On prit à notre solitaire deux cent mille francs. C'était une perte énorme ; il s'en consola à la manière française, par un madrigal qu'il fit sur-le-champ en apprenant cette nouvelle :

Au temps de la grandeur romaine,  
Horace disait à Mécène :  
« Quand cesserez-vous de donner ? »  
Ce discours peut vous étonner ;  
Chez le Welche<sup>120</sup> on n'est pas si tendre.  
Je dois dire, mais sans douleur,  
À monseigneur le contrôleur :  
« Quand cesserez-vous de me prendre ? »

On ne cessa point. M. le duc de Choiseul, qui faisait construire alors un port magnifique à Versoix sur le lac Léman, qu'on appelle le lac de Genève, y

ayant fait bâtir une petite frégate, cette frégate fut saisie par des Savoyards créanciers des entrepreneurs, dans un port de Savoie près du fameux Ripaille<sup>121</sup>. M. de Voltaire racheta incontinent ce bâtiment royal de ses propres deniers, et ne put en être remboursé par le gouvernement car M. le duc de Choiseul perdit en ce temps-là même tous ses emplois<sup>122</sup>, et se retira à sa terre de Chanteloup, regretté non seulement de tous ses amis, mais de toute la France, qui admirait son caractère bienfaisant, la noblesse de son âme, et qui rendait justice à son esprit supérieur.

Notre solitaire lui était tendrement attaché par les liens de la reconnaissance. Il n'y a sorte de grâce que M. le duc de Choiseul n'eût accordée à sa recommandation : il avait fait un neveu de M. de Voltaire, nommé de La Houlière, brigadier des armées du roi ; pensions, gratifications, brevets, croix de Saint-Louis avaient été données dès qu'elles avaient été demandées.

Rien ne fut plus douloureux pour un homme qui lui avait tant de grandes obligations, et qui venait d'établir une colonie d'artistes et de manufacturiers sous ses auspices. Déjà sa colonie travaillait avec succès pour l'Espagne, pour l'Allemagne, pour la Hollande, l'Italie. Il la crut ruinée ; mais elle se soutint. La seule impératrice de Russie acheta bientôt après, dans le fort de sa guerre contre les Turcs, pour cinquante mille francs de montres de Ferney. On ne cesse de s'étonner, quand on voit, dans le même temps, cette souveraine acheter pour un million de tableaux tant en Hollande qu'en France, et pour quelques millions de pierreries.

Elle avait fait un présent de cinquante mille livres à M. Diderot, avec une grâce et une circonspection qui relevaient bien le prix de son présent. Elle avait offert à M. d'Alembert de le mettre à la tête de l'éducation de son fils, avec soixante mille livres de rente. Mais ni la santé ni la philosophie de M. d'Alembert ne lui avaient permis d'accepter à Pétersbourg un emploi égal à celui du duc de Montausier à Versailles. Elle envoya M. le prince de Koslouski présenter de sa part, à M. de Voltaire, les plus magnifiques pelisses, et une botte tournée de sa main même, ornée de son portrait et de vingt diamants. On croirait que c'est l'histoire d'Aboulcassem dans *Les Mille et Une Nuits*.

M. de Voltaire lui mandait qu'il fallait qu'elle eût pris tout le trésor de Moustapha dans une de ses victoires ; et elle lui répondit qu'« avec de l'ordre on est toujours riche, et qu'elle ne manquerait, dans cette grande guerre, ni d'argent ni de soldats ». Elle a tenu parole.

Cependant le fameux sculpteur M. Pigalle travaillait dans Paris à la statue du solitaire caché dans Ferney<sup>123</sup>. Ce fut une étrangère qui proposa un jour, en 1770, à quelques véritables gens de lettres de lui faire cette galanterie, pour le venger de tous les plats libelles et des calomnies ridicules que le fanatisme et la basse littérature ne cessaient d'accumuler contre lui. Mme Necker, femme du résident de Genève, conçut ce projet la première<sup>124</sup>. C'était une dame d'un esprit très cultivé, et d'un caractère supérieur, s'il se peut, à son



esprit. Cette idée fut saisie avidement par tous ceux qui venaient chez elle, à condition qu'il n'y aurait que des gens de lettres qui souscriraient pour cette entreprise.

Le roi de Prusse, en qualité d'homme de lettres, et ayant assurément plus que personne droit à ce titre et à celui d'homme de génie, écrivit au célèbre M. d'Alembert, et voulut être des premiers à souscrire. Sa lettre, du 28 juillet 1770, est consignée dans les archives de l'Académie.

« Le plus beau monument de Voltaire est celui qu'il s'est érigé lui-même : ses ouvrages. Ils subsisteront plus longtemps que la basilique de Saint-Pierre, le Louvre, et tous ces bâtiments que la vanité consacre à l'éternité. On ne parlera plus français, que Voltaire sera encore traduit dans la langue qui lui aura succédé. Cependant, rempli du plaisir que m'ont fait ses productions si variées, et chacune si parfaite en son genre, je ne pourrais sans ingratitude me refuser à la proposition que vous me faites de contribuer au monument que lui élève la reconnaissance publique. Vous n'avez qu'à m'informer de ce qu'on exige de ma part, je ne refuserai rien pour cette statue, plus glorieuse pour les gens de lettres qui la lui consacrent que pour Voltaire même. On dira que dans ce XVIII<sup>e</sup> siècle, où tant de gens de lettres se déchiraient par envie, il s'en est trouvé d'assez nobles, d'assez généreux, pour rendre justice à un homme doué de génie et de talents supérieurs à tous les siècles ; que nous avons mérité de posséder Voltaire – et la postérité la plus reculée nous enverra encore cet avantage. Distinguer les hommes célèbres, rendre justice au mérite, c'est encourager les talents et la vertu ; c'est la seule récompense des belles âmes ; elle est bien due à tous ceux qui cultivent supérieurement les lettres ; elles nous procurent les plaisirs de l'esprit, plus durables que ceux du corps ; elles adoucissent les mœurs les plus féroces ; elles répandent leur charme sur tout le cours de la vie ; elles rendent notre existence supportable, et la mort moins affreuse. Continuez donc, messieurs, de protéger et de célébrer ceux qui s'y appliquent, et qui ont le bonheur, en France, d'y réussir : ce sera ce que vous pourrez faire de plus glorieux pour votre nation, et qui obtiendra grâce du siècle futur pour quelques autres Welches et Hérules<sup>125</sup> qui pourraient flétrir votre patrie.

« Adieu, mon cher d'Alembert : portez-vous bien, jusqu'à ce qu'à votre tour votre statue vous soit élevée. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

FRÉDÉRIC. »

Le roi de Prusse fit plus. Il fit exécuter une statue de son ancien serviteur dans sa belle manufacture de porcelaine, et la lui envoya avec ce mot gravé sur la base : *Immortali*. M. de Voltaire écrivit au-dessous :

Vous êtes généreux : vos bontés souveraines  
Me font de trop nobles présents ;

Vous me donnez sur mes vieux ans  
Une terre dans vos domaines.

M. Pigalle se chargea d'exécuter la statue en France, avec le zèle d'un artiste qui en immortalisait un autre. Cette aventure, alors unique, deviendra bientôt commune. On érigera des statues ou du moins des bustes aux artistes, comme la mode est venue de crier *l'auteur ! l'auteur !* dans le parterre<sup>126</sup>. Mais celui à qui l'on faisait cet honneur prévoyait bien que ses ennemis n'en seraient que plus acharnés. Voici ce qu'il en écrivit à M. Pigalle, d'un style peut-être un peu trop burlesque :

Monsieur Pigal, votre statue  
Me fait mille fois trop d'honneur.  
Jean-Jacque a dit avec candeur  
Que c'est à lui qu'elle était due<sup>127</sup>.  
Quand votre ciseau s'évertue  
À sculpter votre serviteur,  
Vous agacez l'esprit railleur  
De certain peuple rimailleur  
Qui depuis si longtemps me hue, etc.

Il avait bien raison de dire que cet honneur inespéré qu'on lui faisait déchaînerait contre lui les écrivains du Pont-Neuf et du fanatisme. Il écrivit à M. Thieriot : « Tous ces messieurs méritent bien mieux des statues que moi, et j'avoue qu'il en est quelques-uns très dignes d'être en effigie dans la place publique. »

Les Nonotte, les Fréron, les Sabatier<sup>128</sup> et consorts jetèrent les hauts cris. Celui qui le persécutait avec le plus de cruauté et d'absurdité était un montagnard étranger, plus propre à ramoner des cheminées qu'à diriger des consciences<sup>129</sup>. Cet homme, qui était très familier, écrivit cordialement au roi de France, de couronne à couronne : il le pria de lui faire le plaisir de chasser un vieillard de soixante et quinze ans, et très malade, de la propre maison qu'il avait fait bâtir, des champs qu'il avait fait défricher, et de l'arracher à cent familles qui ne subsistaient que par lui. Le roi trouva la proposition très malhonnête et peu chrétienne, et le fit dire au capelan.

Le solitaire de Ferney étant malade, et n'ayant rien à faire, ne voulut se venger de cette petite manœuvre que par le plaisir de se faire donner l'extrême-onction par exploit, selon l'usage qui se pratiquait alors. Il se comporta comme ceux qu'on appelait jansénistes à Paris : il fit signifier par un huissier à son curé, nommé Gros (bon ivrogne, qui s'est tué depuis à force de boire), que ledit curé eût à le venir oindre dans sa chambre au 1<sup>er</sup> avril sans faute. Le curé vint, et lui remontra qu'il fallait d'abord commencer par la communion, et qu'ensuite il lui donnerait tant de saintes huiles qu'il voudrait. Le malade accepta la proposition ; il se fit apporter la communion dans sa

chambre le 1<sup>er</sup> avril ; et là, en présence de témoins, il déclara par-devant notaire qu'*il pardonnait à son calomniateur, qui avait tenté de le perdre, et qui n'avait pu y réussir*. Le procès-verbal en fut dressé.

Il dit après cette cérémonie : « J'ai eu la satisfaction de mourir comme Guzman dans *Alzire*, et je m'en porte mieux. Les plaisants de Paris croiront que c'est un poisson d'avril. »

L'ennemi, un peu étonné de cette aventure, ne se piqua pas de l'imiter ; il ne pardonna point, et n'y sut autre chose que faire supposer une déclaration du malade, toute différente de celle qui était authentique, faite par-devant notaire, signée du testateur et des témoins, dûment légalisée et contrôlée. Deux faussaires rédigèrent donc, quinze jours après, une contre-profession de foi en patois savoyard ; mais on n'osa pas supposer le seing de celui auquel on avait eu la bêtise de l'attribuer. Voici la lettre que M. de Voltaire écrivit sur ce sujet :

« Je ne sais point mauvais gré à ceux qui m'ont fait parler saintement dans un style si barbare et si impertinent. Ils ont pu mal exprimer mes sentiments véritables, ils ont pu redire dans leur jargon ce que j'ai publié si souvent en français ; ils n'en ont pas moins exprimé la substance de mes opinions. Je suis d'accord avec eux : je m'unis à leur foi : mon zèle éclairé seconde leur zèle ignorant ; je me recommande à leurs prières savoyardes. Je supplie humblement les pieux faussaires qui ont fait rédiger l'acte du 15 avril de vouloir bien considérer qu'il ne faut jamais faire d'actes faux en faveur de la vérité. Plus la religion catholique est vraie (comme tout le monde le sait), moins on doit mentir pour elle. Ces petites libertés trop communes autoriseraient d'autres impostures plus funestes : bientôt on se croirait permis de fabriquer de faux testaments, de fausses donations, de fausses accusations, pour la gloire de Dieu. De plus horribles falsifications ont été employées autrefois.

« Quelques-uns de ces prétendus témoins ont avoué qu'ils avaient été subornés, mais qu'ils avaient cru bien faire. Ils ont signé qu'ils n'avaient menti qu'à bonne intention.

« Tout cela s'est opéré charitablement, sans doute à l'exemple des rétractations imputées à MM. de Montesquieu, de La Chalotais, de Monclar, et de tant d'autres. Ces fraudes pieuses sont à la mode depuis environ seize cents ans. Mais quand cette bonne œuvre va jusqu'au crime de faux, on risque beaucoup dans ce monde, en attendant le royaume des cieux. »

Notre solitaire continua donc gaiement à faire un peu de bien quand il le pouvait, en se moquant de ceux qui faisaient tristement du mal, et en fortifiant, souvent par des plaisanteries, les vérités les plus sérieuses.

Il avoua qu'il avait poussé trop loin cette raillerie contre quelques-uns de ses ennemis : « J'ai tort, dit-il dans une de ses lettres ; mais ces messieurs m'ayant attaqué pendant quarante ans, la patience m'a échappé dix ans de suite. »

La révolution faite dans tous les parlements du royaume, en 1771<sup>130</sup>, devait

l'embarrasser. Il avait deux neveux, dont l'un entra au parlement de Paris, tandis que l'autre en sortait ; tous deux d'un mérite distingué, et d'une probité incorruptible, mais engagés l'un et l'autre dans des partis opposés. Il ne cessa de les aimer également tous deux, et d'avoir pour eux les mêmes attentions. Mais il se déclara hautement pour l'abolissement de la vénalité, contre laquelle nous avons déjà cité les paroles énergiques du marquis d'Argenson. Le projet de rendre la justice gratuitement, comme Saint Louis, lui paraissait admirable. Il écrivit surtout en faveur des malheureux plaideurs qui étaient depuis quatre siècles obligés de courir à cent cinquante lieues de leurs chaumières pour achever de se ruiner dans la capitale, soit en perdant leur procès, soit même en le gagnant. Il avait toujours manifesté ces sentiments dans plusieurs de ses écrits : il fut fidèle à ses principes sans faire sa cour à personne.

Il avait alors soixante et dix-huit ans ; et cependant en une année il refit la *Sophonisbe* de Mairet tout entière, et composa la tragédie des *Lois de Minos*<sup>131</sup>. Il ne regardait pas ces ouvrages, faits à la hâte pour le théâtre de son château, comme de bonnes pièces. Les connaisseurs ne dirent pas beaucoup de mal des *Lois de Minos*. Mais il faut avouer que les ouvrages dramatiques qui n'ont pas paru sur la scène, et ceux qui n'en sont pas restés longtemps en possession, ne servent qu'à grossir inutilement la foule des brochures dont l'Europe est surchargée, de même que les tableaux et les estampes qui n'entrent point dans les cabinets des amateurs restent comme s'ils n'étaient pas.

L'an 1774, il eut une occasion singulière d'employer le même empressement qu'il avait eu le bonheur de signaler dans les funestes aventures des Calas et des Sirven.

Il apprit qu'il y avait à Vesel, dans les troupes du roi de Prusse, un jeune gentilhomme français d'un mérite modeste et d'une sagesse rare. Ce jeune homme n'était que simple volontaire. C'était le même qui avait été condamné dans Abbeville au supplice des parricides avec le chevalier de La Barre, pour ne s'être pas mis à genoux, pendant la pluie, devant une procession de capucins, laquelle avait passé à cinquante ou soixante pas d'eux.

On avait ajouté à cette charge celle d'avoir chanté une chanson grivoise de corps de garde, faite depuis environ cent ans, et d'avoir récité l'*Ode à Priape* de Piron<sup>132</sup>. Cette ode de Piron était une débauche d'esprit et de jeunesse, dont l'empchement fut jugé si pardonnable par le roi de France Louis XV, qu'ayant su que l'auteur était très pauvre, il le gratifia d'une pension sur sa cassette. Ainsi celui qui avait fait la pièce fut récompensé par un bon roi, et ceux qui l'avaient récitée furent condamnés par des barbares de village au plus épouvantable supplice.

Trois juges d'Abbeville avaient conduit la procédure : leur sentence portait que le chevalier de La Barre, et son jeune ami, dont je parle, seraient appliqués à la torture ordinaire et extraordinaire, qu'on leur couperait le poing, qu'on leur arracherait la langue avec des tenailles, et qu'on les jetterait

vivants dans les flammes.

Des trois juges qui rendirent cette sentence deux étaient absolument incompétents : l'un, parce qu'il était l'ennemi déclaré des parents de ces jeunes gens ; l'autre, parce que s'étant fait autrefois recevoir avocat, il avait depuis acheté et exercé un emploi de procureur dans Abbeville ; que son principal métier était celui de marchand de bœufs et de cochons ; qu'il y avait contre lui des sentences des consuls de la ville d'Abbeville, et que depuis il fut déclaré par la Cour des aides incapable d'exercer aucune charge municipale dans le royaume.

Le troisième juge, intimidé par les deux autres, eut la faiblesse de signer, et en eut ensuite des remords aussi cuisants qu'inutiles.

Le chevalier de La Barre fut exécuté à l'étonnement de toute l'Europe, qui en frissonne encore d'horreur. Son ami fut condamné par contumace, ayant toujours été dans le pays étranger avant le commencement du procès.

Ce jugement si exécrationnel et en même temps si absurde, qui a fait un tort éternel à la nation française, était bien plus condamnable que celui qui fit rouer l'innocent Calas ; car les juges de Calas ne firent d'autre faute que celle de se tromper, et le crime des juges d'Abbeville fut d'être barbares en ne se trompant pas. Ils condamnèrent deux enfants innocents à une mort aussi cruelle que celle de Ravillac et de Damiens, pour une légèreté qui ne méritait pas huit jours de prison. L'on peut dire que depuis la Saint-Barthélemy il ne s'était rien passé de plus affreux. Il est triste de rapporter cet exemple d'une férocité brutale, qu'on ne trouverait pas chez les peuples les plus sauvages ; mais la vérité nous y oblige. On doit surtout remarquer que c'est dans les temps du plus grand luxe, sous l'empire de la mollesse et de la dissolution la plus effrénée, que ces horreurs ont été commises par pitié.

M. de Voltaire ayant donc su qu'un de ces jeunes gens, victime du plus détestable fanatisme qui ait jamais souillé la terre, était dans un régiment du roi de Prusse, en donna avis à ce monarque, qui sur-le-champ eut la générosité de le faire officier. Le roi de Prusse s'informa plus particulièrement de la conduite du jeune gentilhomme : il sut qu'il avait appris sans maître l'art du génie et du dessin ; il sut combien il était sage, réservé, vertueux ; combien sa conduite condamnait ses prétendus juges d'Abbeville. Il daigna l'appeler auprès de sa personne, lui donna une compagnie, le créa son ingénieur, l'honora d'une pension, et répara ainsi, par la bienfaisance, le crime de la barbarie et de la sottise. Il écrivit à M. de Voltaire, dans les termes les plus touchants, tout ce qu'il daignait faire pour ce militaire aussi estimable qu'infortuné. Nous avons été tous témoins de cette aventure si horriblement déshonorante pour la France, et si glorieuse pour un roi philosophe. Ce grand exemple instruira les hommes, mais les corrigera-t-il ?

Immédiatement après, notre vieillard réchauffa les glaces de son âge pour profiter des vues patriotiques d'un nouveau ministre, qui, le premier en France, débuta par être le père du peuple<sup>133</sup>. La patrie que M. de Voltaire s'était choisie dans le pays de Gex est une langue de terre de cinq à six lieues

sur deux, entre le mont Jura, le lac de Genève, les Alpes, et la Suisse. Ce pays était infesté par environ quatre-vingts sbires des aides et gabelles<sup>134</sup>, qui abusaient de la dignité de leur bandoulière pour vexer horriblement le peuple à l'insu de leurs maîtres. Le pays était dans la plus effroyable misère. Il fut assez heureux pour obtenir du bienfaisant ministre un traité par lequel cette solitude (je n'ose pas dire province) fût délivrée de toute vexation : elle devint libre et, heureuse. « Je devrais mourir après cela, dit-il, car je ne puis monter plus haut. »

Il ne mourut pourtant pas cette fois-là ; mais son noble émule, son illustre adversaire, Catherin Fréron, mourut. Une chose assez plaisante, à mon gré, c'est que M. de Voltaire reçut de Paris une invitation de se trouver à l'enterrement de ce pauvre diable. Une femme, qui était apparemment de la famille, lui écrivit une lettre anonyme que j'ai entre les mains ; elle lui proposait très sérieusement de marier la fille de Fréron, puisqu'il avait marié la descendante de Corneille. Elle l'en conjurait avec beaucoup d'instance ; et elle lui indiquait le curé de la Madeleine à Paris, auquel il devait s'adresser pour cette affaire. M. de Voltaire me dit : « Si Fréron a fait *Le Cid*, *Cinna*, et *Polyeucte*, je marierai sa fille sans difficulté. »

Il ne recevait pas toujours des lettres anonymes. Un M. Clément lui en adressait plusieurs au bas desquelles il mettait son nom. Ce Clément, maître de quartier dans un collège de Dijon<sup>135</sup>, et qui se donnait pour maître dans l'art de raisonner et dans l'art d'écrire, était venu à Paris vivre d'un métier qu'on peut faire sans apprentissage. Il se fit folliculaire. M. l'abbé de Voisenon écrivit : *Zoïle genuit Mævium*<sup>136</sup>, *Mævius genuit Guyot Desfontaines*, *Guyot autem genuit Freron*, *Freron autem genuit Clement* ; et voilà comme on dégénère dans les grandes maisons. Ce M. Clément avait attaqué le marquis de Saint-Lambert, M. Delille<sup>137</sup>, et plusieurs autres membres de l'Académie, avec une véhémence que n'ont pas les plaideurs les plus acharnés quand il s'agit de toute leur fortune. De quoi s'agissait-il ? De quelques vers. Cela ressemble au docteur de Molière, qui écume de colère de ce qu'on a dit *forme* de chapeau, et non pas *figure* de chapeau. Voici, ce que M. de Voltaire en écrivit à M. l'abbé de Voisenon :

« .....

Il est bien vrai que l'on m'annonce  
Les lettres de maître Clément.  
Il a beau m'écrire souvent,  
Il n'obtiendra point de réponse.  
Je ne serai pas assez sot  
Pour m'embarquer dans ces querelles.  
Si c'eût été Clément Marot,  
Il aurait eu de mes nouvelles.

« Mais pour M. Clément tout court, qui, dans un volume beaucoup plus gros que *La Henriade*, me prouve que *La Henriade* ne vaut pas grand-chose ;

hélas il y a soixante ans que je le savais comme lui. J'avais débuté à vingt ans par le second chant de *La Henriade*. J'étais alors tel qu'est aujourd'hui M. Clément, je ne savais de quoi il était question. Au lieu de faire un gros livre contre moi, que ne fait-il une *Henriade* meilleure ? Cela est si aisé ! »

Il y a des sortes d'esprits qui, ayant contracté l'habitude d'écrire, ne peuvent y renoncer dans la plus extrême vieillesse : tels furent Huet<sup>138</sup> et Fontenelle. Notre auteur, quoique accablé d'années et de maladies, travailla toujours gaiement. L'*Épître à Boileau*, l'*Épître à Horace*, *La Tactique*, le *Dialogue de Pégase et du Vieillard*, *Jean qui pleure et qui rit*, et plusieurs petites pièces dans ce goût, furent écrites à quatre-vingt-deux ans. Il fit aussi les *Questions sur l'Encyclopédie*. On faisait plusieurs éditions à la fois de chaque volume à mesure qu'il en paraissait un. Ils sont tous imprimés assez incorrectement.

Il y a sur l'article *Messie* un fait assez étrange, et qui montre que les yeux de l'envie ne sont pas toujours clairvoyants. Cet article *Messie*, déjà imprimé dans la grande *Encyclopédie* de Paris, est de M. Polier de Bottens, premier pasteur de l'Église de Lausanne, homme aussi respectable par sa vertu que par son érudition. L'article est sage, profond, instructif. Nous en possédons l'original, écrit de la propre main de l'auteur. On crut qu'il était de M. de Voltaire, et on y trouva cent erreurs. Dès qu'on sut qu'il était d'un prêtre, l'ouvrage fut très chrétien.

Parmi ceux qui tombèrent dans ce piège, il faut daigner compter l'ex-jésuite Nonotte. C'est ce même homme qui s'avisa de nier qu'il y eût dans le Dauphiné une petite ville de Livron, assiégée par l'ordre d'Henri III ; qui ne savait pas que des rois de la première race<sup>139</sup> avaient eu plusieurs femmes à la fois ; qui ignorait qu'Eucherius était le premier auteur de la fable de la légion thébaine. C'est lui qui écrivit deux volumes contre l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, et qui se méprit à chaque page de ces deux volumes. Son livre se vendit, parce qu'il attaquait un homme connu.

Le fanatisme de ce Nonotte était si parfait, que, dans je ne sais quel dictionnaire philosophique religieux ou antiphilosophique<sup>140</sup>, il assure, à l'article *Miracle*, qu'une hostie, percée à coups de canif dans la ville de Dijon, répandit vingt palettes de sang ; et qu'une autre hostie, ayant été jetée au feu dans Dôle, s'en alla voltigeant sur l'autel. Frère Nonotte, pour démontrer la vérité de ces deux faits, cite deux vers latins d'un président Boivin, Franc-Comtois :

*Impie, quid dubitas hominemque Deumque fateri ?  
Se probat esse hominem sanguine, et igne Deum.*

Ce qui signifie, en réduisant ces deux vers impertinents à un sens clair : « Impie, pourquoi hésites-tu à confesser un homme-Dieu ? Il prouve qu'il est homme par le sang, et Dieu par les flammes. »

On ne peut mieux prouver, et c'est sur cette preuve que Nonotte s'extasie, en disant : « Telle est la manière dont on doit procéder pour régler sa créance

sur les miracles. »

Mais ce bon Nonotte, en réglant sa créance sur des injures de théologien et sur des raisonnements de petites-maisons<sup>141</sup>, ne savait pas qu'il y a plus de soixante villes en Europe où le peuple prétend qu'autrefois les juifs donnèrent des coups de couteau à des hosties qui répandirent du sang : il ne sait pas qu'on fait encore aujourd'hui commémoration à Bruxelles d'une pareille aventure ; et j'y ai entendu, il y a quarante ans, cette belle chanson :

Gaudissons-nous, bons chrétiens, au supplice  
Du vilain juif appelé Jonathan,  
Qui sur l'autel a, par grande malice,  
Assassiné le très saint sacrement.

Il ne connaît pas le miracle de la rue aux Ours à Paris, où le peuple brûle tous les ans la figure d'un Suisse ou d'un Franc-Comtois qui assassina la sainte Vierge et l'enfant Jésus au bout de la rue ; et le miracle des Carmes nommés Billettes, et cent autres miracles dans ce goût, célébrés par la lie du peuple, et mis en évidence par la lie des écrivains, qui veulent qu'on croie à ces fadaises comme au miracle des noces de Cana et à celui des cinq pains.

Tous ces pères de l'Église, les uns en sortant de Bicêtre, les autres en sortant du cabaret, quelques-uns en lui demandant l'aumône, lui envoyaient continuellement des libelles et des lettres anonymes ; il les jetait au feu sans les lire. C'est en réfléchissant sur l'infâme et déplorable métier de ces malheureux soi-disant gens de lettres qu'il avait composé la petite pièce de vers intitulée *Le Pauvre Diable*<sup>142</sup>, dans laquelle il fait voir évidemment qu'il vaut mille fois mieux être laquais ou portier dans une bonne maison que de traîner dans les rues, dans un café, et dans un galetas, une vie indigente qu'on soutient à peine, en vendant à des libraires des libelles où l'on juge les rois, où l'on outrage les femmes, où l'on gouverne les États, et où l'on dit à son prochain des injures sans esprit.

Dans les derniers temps il avait une profonde indifférence pour ses propres ouvrages, dont il fit toujours peu de cas, et dont il ne parlait jamais. On les réimprimait continuellement sans même l'en instruire. Une édition de *La Henriade*, ou des tragédies, ou de l'histoire, ou de ses pièces fugitives, était-elle sur le point d'être épuisée, une autre édition lui succédait sur-le-champ. Il écrivait souvent aux libraires : « N'imprimez pas tant de volumes de moi ; on ne va point à la postérité avec un si gros bagage. » On ne l'écoutait pas : on le réimprimait à la hâte ; on ne le consultait point ; et, ce qui est presque incroyable et très vrai, c'est qu'on fit à Genève une magnifique édition in-4° dont il ne vit jamais une seule feuille, et dans laquelle on inséra plusieurs ouvrages qui ne sont pas de lui, et dont les auteurs sont connus. C'est à propos de toutes ces éditions qu'il disait et qu'il écrivait à ses amis : « Je me regarde comme un homme mort dont on vend les meubles<sup>143</sup>. »

Le premier magistrat et le premier pasteur évangélique de Lausanne ayant établi une imprimerie dans cette ville, on y fit, sous le nom de Londres, une



édition appelée complète. Les éditeurs y ont inséré plus de cent petites pièces en prose et en vers qui ne peuvent être ni de lui, ni d'un homme de goût, ni d'un homme du monde, telles que celle-ci, qui se trouve dans les opuscules de l'abbé de Grécourt :

Belle maman, soyez l'arbitre  
Si la fièvre n'est pas un titre  
Suffisant pour me disculper.  
Je suis au lit comme un bélétre,  
Et c'est à force de lamper ;  
Mais j'espère d'en réchapper,  
Puisqu'en recevant cette épître  
L'Amour me dresse mon pupitre.

Telle est une apothéose de Mlle Lecouvreur<sup>144</sup>, faite par un précepteur nommé Bonneval :

Quel contraste frappe mes yeux !  
Melpomène ici désolée  
Élève, avec l'aveu des dieux,  
Un magnifique mausolée.

Telle est cette pièce misérable :

Adieu, ma pauvre tabatière,  
Adieu, doux fruit de mes écus.

Telle est cette autre intitulée *Le Loup moraliste*.

Telle est je ne sais quelle ode, qui semble être d'un cocher de Vertamon<sup>145</sup> devenu capucin, intitulée *LeVrai Dieu*.

Ces bêtises étaient soigneusement recueillies dans l'édition complète, d'après les livres nouveaux de Mme Oudot, les *Almanachs des Muses*, *Le Portefeuille retrouvé*, et les autres ouvrages de génie qui bordent à Paris le Pont-Neuf et le quai des Théatins. Elles se trouvent en très grand nombre dans le vingt-troisième tome de cette édition de Lausanne. Tout ce fatras est fait pour les halles. Les éditeurs ont eu encore la bonté d'imprimer à la tête de ces platitudes dégoûtantes *Le tout revu et corrigé par l'auteur même*, qui assurément n'en avait rien vu. Ce n'est pas ainsi que Robert Estienne imprimait<sup>146</sup>. L'antique disette de livres était bien préférable à cette multitude accablante d'écrits qui inondent aujourd'hui Paris et Londres, et aux sonnets qui pleuvent dans l'Italie.

Quand on falsifia quelques-unes de ses lettres qu'on imprima en Hollande sous le titre de *Lettres secrètes*, il parodia cette ancienne épigramme :

Voici donc mes lettres secrètes,  
Si secrètes que pour lecteur

Elles n'ont que leur imprimeur,  
Et ces messieurs qui les ont faites.

Nous voulons bien ne pas dire quel est le galant homme qui fit imprimer en 1766, à Amsterdam, sous le titre de Genève, les *Lettres de Monsieur de Voltaire à ses amis du Parnasse, avec des notes historiques et critiques*. Cet éditeur compte parmi ces amis du Parnasse la reine de Suède, l'électeur Palatin, le roi de Pologne, le roi de Prusse. Voilà de bons amis intimes et un beau Parnasse. L'éditeur, non content de cette extrême impertinence, y ajouta, pour vendre son livre, la friponnerie dont La Beaumelle<sup>147</sup> avait donné le premier exemple. Il falsifia quelques lettres qui avaient en effet couru, et entre autres une lettre sur les langues française et italienne, écrite en 1761 à M. Tovazzi Deodati, dans laquelle ce faussaire déchire, avec la plus plate grossièreté, les plus grands seigneurs de France. Heureusement il prêtait son style à l'auteur sous le nom duquel il écrivait pour le perdre. Il fait dire à M. de Voltaire que les dames de Versailles sont d'agréables commères, et que J.-J. Rousseau est leur toutou. C'est ainsi qu'en France nous avons eu de puissants génies à deux sous la feuille, qui ont fait les lettres de Ninon<sup>148</sup>, de Maintenon<sup>149</sup>, du cardinal Alberoni<sup>150</sup>, de la reine Christine<sup>151</sup>, de Mandrin<sup>152</sup>, etc. Le plus naturel de ces beaux esprits était celui qui disait : « Je m'occupe à présent à faire des pensées de La Rochefoucauld. »

#### Fin du *Commentaire historique*.

1 En réalité, François Marie Arouet. C'est en 1718 qu'il décide de se nommer *de Voltaire*.

2 Son parrain, qui l'initia au libertinage philosophique du xviii<sup>e</sup> siècle. Il mourut en 1708.

3 Ninon de Lenclos (1620-1705) : fameuse mondaine et libertine.

4 La société épicurienne dite du Temple.

5 Mme de Villars (1675-1763) : épouse du maréchal de Villars (1653-1734), vainqueur en 1712 de la fameuse bataille de Denain.

6 Voir *Mémoires*, *supra*, p. 57, note 2.

7 Le prince de Conti (1717-1776), brillant militaire, emporta des retranchements (« barricades ») jugés imprenables durant la guerre de Succession d'Autriche. Son père vécut de 1695 à 1727.

8 « Tu ne te souviendras pas des fautes de ma jeunesse, Seigneur » (Psaumes de David, 24, 7).

9 Le président de Maisons (1699-1731) : marquis et parlementaire, dont la mort brutale affligea Voltaire.

10 Le président Hénault (1685-1770) : parlementaire, poète et historien.

11 *La Ligue ou Henri le Grand* fut publié sans autorisation en 1723.

12 Voltaire ne supportait pas les parodies de ses pièces, genre très prisé sur les théâtres privés des foires Saint-Laurent et Saint-Germain.

13 Voltaire exagère les critiques : son épopée le posa en grand poète pour un bon siècle.

14 En 1724.

15 Il fallait aussi la connivence – intéressée – des notaires. Les sommes gagnées dans cette arnaque légale semblent avoir été énormes.

16 Tragédie romaine et politique, marquée par la connaissance du théâtre anglais.

17 Tragédie attendrissante, qui connut un immense et durable succès.

- 18 Troupe officielle, rappelée en 1716 après son expulsion en 1697.
- 19 On ne mettait pas en doute son talent, mais ses opinions philosophiques et son caractère.
- 20 « Ils sont loués où ils ne sont pas, mais harcelés où ils sont » (saint Augustin).
- 21 Desfontaines (1685-1745) : un des ennemis les plus coriaces de Voltaire.
- 22 Néologisme péjoratif adopté par l'Académie française en 1798 (signifiant « faiseur de feuilles », autrement dit journaliste).
- 23 Thieriot (1696-1772) : ami intime, sorte d'agent littéraire de Voltaire, pas toujours fiable.
- 24 Le comte d'Argenson (1696-1764) : membre d'une influente famille aristocratique, ministre de la Guerre de 1743 à 1757.
- 25 Métier attiré des petits Savoyards.
- 26 Recueils antivoltairiens parus respectivement en 1738 et 1748.
- 27 Le marquis d'Argenson (1694-1757), frère du comte d'Argenson, fut ministre de 1744 à 1747.
- 28 Nous avons vu une obligation de cinq cents livres d'argent prêté chez Perret, notaire, 1<sup>er</sup> juillet 1730 ; mais nous n'avons pu trouver celle de deux mille livres. (*Note de Voltaire.*)
- 29 Une des premières comédies sentimentales.
- 30 Mlle Quinault (1699-1783) : célèbre actrice de la Comédie-Française, qui quitta la scène dès 1741.
- 31 Commerçant anglais, désigné comme tel dans la dédicace de *Zaïre*.
- 32 Mathématicien, déjà évoqué dans les *Mémoires* (voir *supra*, p. 39).
- 33 Épopée héroïco-comique sur Jeanne d'Arc, que Frédéric II appréciait particulièrement. Longtemps clandestine, Voltaire la publia enfin en 1762.
- 34 Imprimeurs genevois.
- 35 Jean-Baptiste Rousseau (1671-1741) : poète satirique contraint à l'exil.
- 36 Nous observons qu'une lettre d'un sieur de Médine à un sieur de Missi, du 17 février 1737, prouve assez que le poète Rousseau ne s'était pas corrigé à Bruxelles. La voici : « Vous allez être étonné du malheur qui m'arrive ; il m'est revenu des lettres protestées ; on m'enlève mercredi au soir et on me met en prison : croiriez-vous que ce coquin de Rousseau, cet indigne, ce monstre, qui depuis six mois n'a bu et mangé que chez moi, à qui j'ai rendu les plus grands services, et en nombre, a été la cause qu'on m'a pris ? C'est lui qui a irrité contre moi le porteur des lettres ; enfin ce monstre, vomi des enfers, achevant de boire avec moi à ma table, de me baiser, de m'embrasser a servi d'espion, pour me faire enlever à minuit. Non, jamais trait n'a été si noir ; je ne puis y penser sans horreur. Si vous saviez tout ce que j'ai fait pour lui ! Patience, je compte que notre correspondance n'en sera pas altérée. »
- Il faut avouer qu'une telle action sert beaucoup à justifier Saurin, et la sentence et l'arrêt qui bannirent Rousseau. Mais nous n'entrons pas dans les profondeurs de cette affaire si funeste et si déshonorante. (*Note de Voltaire.*)
- 37 La correspondance débuta en 1736.
- 38 Voir *Mémoires*, *supra*, p. 48.
- 39 Voir *Mémoires*, *supra*, p. 38.
- 40 Plus exactement, pour le corriger. Voir *Mémoires*, *supra*, p. 51.
- 41 Voir *Mémoires*, *supra*, p. 53.
- 42 Marie-Thérèse d'Autriche (1717-1780), impératrice en 1740, que Voltaire admirait cependant moins que Catherine II de Russie.
- 43 Créée à Lille en 1741, la pièce fut interdite à Paris après trois représentations en 1742, sous la pression d'un parlement jansénisant. Elle ne fut rejouée qu'en 1751, Voltaire étant alors à Berlin.
- 44 Mlle Clairon (1725-1803) : une des grandes tragédiennes du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 45 Voir *Mémoires*, *supra*, p. 54-55.
- 46 En fait, le 9 août 1742.
- 47 Benoît XIV fut pape de 1740 à 1758.

- 48 Voltaire ne visita en effet jamais l'Italie, à son grand regret.
- 49 Crébillon père, auteur tragique en rivalité avec Voltaire, et censeur royal depuis 1735. Voltaire s'acharnait à refaire des sujets de Crébillon pour l'écraser.
- 50 « La race implacable des poètes ». Voltaire joue avec un vers d'Horace (*Épîtres*, II, 2, v. 102) : *Genus irritabile vatum*, « la race irritable des poètes ».
- 51 Voltaire distingue *Mérope* d'une pièce religieuse comme *Athalie* de Racine, où l'absence de passion amoureuse est moins audacieuse.
- 52 C'est de là qu'est venue la mode ridicule de crier : *l'auteur ! l'auteur !* quand une pièce, bonne ou mauvaise, réussit à la première représentation. (*Note de Voltaire.*)
- 53 Alain Chartier (1385-1435) : poète et écrivain politique.
- 54 Je trouve une lettre, du 3 mars 1743, de M. l'archevêque de Narbonne, qui se désiste en faveur de M. de Voltaire. (*Note de Voltaire.*)
- 55 Voir *Mémoires*, *supra*, p. 60.
- 56 Jacques Auguste de Thou (1553-1617) : historien.
- 57 « Greffe maintenant, Mélibée, tes poiriers ! Aligne tes vignes » (Virgile, *Bucoliques*, I, v. 73).
- 58 Le comte de Bonneval (1675-1747) se convertit en 1730 et entra au service des Turcs afin d'éviter une extradition en Autriche pour indiscipline.
- 59 Le prince Eugène (1663-1736) : fameux général des armées autrichiennes.
- 60 Libres penseurs notoires.
- 61 Le nom du Grec Zoïle désigne ici les critiques littéraires partiels et venimeux. Ennius est un poète latin (239-169 av. J.-C.).
- 62 Déroute de Charles XII devant les troupes russes (1709).
- 63 Elle a été imprimée séparément, et ridiculement falsifiée. (*Note de Voltaire.*)
- 64 Le *Précis du siècle de Louis XV* parut en 1768, à la suite d'une réédition du *Siècle de Louis XIV* (1751).
- 65 Jean-Philippe Rameau (1683-1764) : compositeur et musicien, il fut nommé « compositeur de la chambre du roi » en 1745. Il mit en musique *La Princesse de Navarre*, comédie-ballet dont le livret avait été écrit par Voltaire, et qui est désignée quelques lignes plus loin comme « une farce de la Foire ».
- 66 Victoire française du 11 mai 1745, remportée par le maréchal de Saxe. *La Bataille de Fontenoy*, poème héroïque, parut le 18 mai.
- 67 Cette abolition, en 1771, n'a été que passagère. (*Note de Voltaire.*)
- 68 Voltaire fut l'un des rares à défendre la réforme du chancelier Maupeou, qui fut abandonnée en 1774 à la mort de Louis XV (voir *infra*, p. 165, note 1).
- 69 Voltaire ne croit pas à l'authenticité des testaments politiques de Richelieu, publiés en 1749.
- 70 Le prétendant Stuart (catholique et écossais) au trône d'Angleterre, soutenu par la France.
- 71 La justification politique et publique de l'entreprise.
- 72 Il fut condamné à mort en 1766 pour sa défaite en Inde devant les Anglais. Voltaire prit sa défense et travailla à sa réhabilitation.
- 73 Le traité de Paris, qui en 1763 mit fin à la guerre de Sept Ans, fut désastreux pour la France.
- 74 Il fut décapité en 1632 pour conspiration contre Richelieu.
- 75 Fondateur de l'Académie.
- 76 Paul Pellisson (1624-1693) : partisan de Fouquet ; embastillé, il devint cependant historiographe de Louis XIV.
- 77 La pièce *Oreste* fut jouée le 12 janvier 1750 ; *Rome sauvée*, après quelques représentations privées en 1750, ne fut créée à la Comédie-Française que le 24 février 1752.
- 78 Il ne s'agit pas pour Voltaire d'expulser l'amour des tragédies, mais d'en faire une passion véritablement tragique.
- 79 Kœnig (1712-1757) : savant allemand qui initia Mme du Châtelet à la philosophie de

Leibniz. Membre de l'Académie de Berlin depuis 1749, il dévalorisait la découverte d'un principe physique auquel le savant français Maupertuis croyait attacher son nom : le principe de moindre action, censé gouverner le cosmos.

80 Voir *Mémoires*, *supra*, p. 47, note 1.

81 En réalité, le séjour de Kœnig à Cirey se termina mal, et ils n'étaient nullement amis intimes.

82 Maupertuis, *Lettres sur le progrès des sciences* (1752).

83 Elle l'attendait en fait à Strasbourg et le rejoignit à Francfort.

84 On accusait Voltaire de multiplier les rééditions de ses œuvres, avec quelques modifications, pour satisfaire son avarice. En réalité, l'édition n'assurera des fortunes qu'à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'établissement des droits d'auteur attachés à la propriété de l'œuvre, au prorata des ventes. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on vendait le manuscrit à l'éditeur.

85 Maison d'édition.

86 En décembre 1754.

87 Zwingli (1484-1531) : réformateur protestant de Zurich ; Calvin (1509-1564) : réformateur de Genève.

88 Le duc de Choiseul (1719-1785) : ambassadeur, puis ministre de 1758 à 1770.

89 Elle est du 15 décembre 1758.

90 Vers de *La Henriade* (chant II, v. 5), qui ne tranche pas entre protestantisme et catholicisme.

91 Servet (1511-1553) : hérétique espagnol qui se réfugia à Genève, où Calvin le fit brûler.

92 Servet pouvait se reposer sur les propres paroles de Calvin, qui dit dans son ouvrage : « En cas que quelqu'un soit hétérodoxe, et qu'il fasse scrupule de se servir des mots *trinité* et *personne*, nous ne croyons point que ce soit une raison pour rejeter cet homme, etc. » (*Note de Voltaire*.)

93 Nom donné par Jésus à saint Pierre (*céphas* : nom syriaque de la pierre).

94 Henri Louis Cain, dit Lekain (1729-1778) : comédien français ; tragédien favori de Voltaire.

95 En fait, *Le Café* était un drame bourgeois, l'un des premiers après ceux de Diderot.

96 Fréron (1718-1776) : redoutable adversaire des philosophes et de Voltaire en particulier, caricaturé dans la pièce sous le nom de « Frélon ».

97 Marie Françoise Corneille, arrière-petite-cousine de l'auteur tragique. Elle vécut à Ferney de 1760 à 1769, et se maria en 1763.

98 Voltaire l'imprima à la suite de la tragédie *Oreste*.

99 *Commentaires sur Corneille* (1765).

100 Mme Geoffrin (1699-1777) : animatrice fortunée d'un célèbre salon.

101 Bernard de Fontenelle (1657-1757) : écrivain et philosophe.

102 En 1764.

103 Le père Adam (1705-1786 ?) s'occupa de l'église de Ferney et remplit maints autres services pendant plus de dix ans, de 1763 à 1776. Il survit dans les mémoires grâce au peintre Huber, qui l'a peint jouant aux échecs avec Voltaire.

104 Nonotte (1711-1793) – auteur notamment d'un ouvrage intitulé *Les Erreurs de M. de Voltaire* (1762) – et Patouillet (1699-1779) étaient deux adversaires de Voltaire aux noms prédestinés.

105 La célèbre affaire Calas, qui a tant fait pour la popularité de Voltaire, lui parvint en mars 1762.

106 *Traité sur la tolérance* (1763).

107 Catherine II de Russie prit le pouvoir en juillet 1762.

108 Quatre États indépendants.

109 Famille protestante dont le père, en 1761, fut accusé du meurtre de sa fille et condamné à mort. Ils s'enfuirent en Suisse, et furent acquittés en 1771 par le parlement de Toulouse.

110 L'achat et la vente.

111 Allusions au fameux procès médiéval de l'ordre du Temple et à l'exécution du jeune

La Barre en 1766 pour sacrilège.

112 Voltaire revendit *Les Délices* en 1765.

113 Artisans.

114 Dévots.

115 « Voltaire l'a élevée pour Dieu. »

116 Et non au Dieu d'une confession exclusive.

117 Voir en annexes la lettre de la princesse Wilhelmine du 12 septembre 1757, dont Voltaire parle ici.

118 Victoire du 5 novembre 1757, également évoquée dans les *Mémoires* (*supra*, p. 93-94).

119 Par le traité de 1763.

120 Le Français.

121 Le comte de Savoie Amédée, devenu anti-pape, se retira au château de Ripaille au xve siècle et donna lieu à l'expression « faire ripaille ».

122 En 1770.

123 Fameuse statue de Voltaire en nu (à l'antique), payée par une souscription des gens de lettres – fait sans précédent.

124 Necker : banquier genevois installé à Paris, futur ministre de Louis XVI, père de Mme de Staël. Sa femme, Mme Necker, tenait salon ; il n'est pas assuré que l'initiative dont parle Voltaire lui revienne.

125 Peuplade germanique sous l'Empire romain.

126 Allusion à la mode, installée au xviii<sup>e</sup> siècle, de réclamer la venue sur scène de l'auteur d'un succès dramatique. Voir la note de Voltaire, *supra*, p. 127.

127 Jean-Jacques Rousseau de Genève, dans une lettre à M. l'archevêque de Paris, qu'il intitule *Jean-Jacques à Christophe*, dit modestement qu'il est devenu homme de lettres par son mépris pour cet état. Et après avoir prié Christophe de lire son roman de la Suisse *Héloïse*, qui, étant fille, accouche d'un faux germe, il conclut, p. 127, que tous les gouvernements bien policés lui doivent élever des statues. (*Note de Voltaire.*)

128 Abbé Sabatier de Castres (1742-1817) : adversaire des philosophes, auteur du *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire* (1771). Sur Nonotte et Fréron, voir *supra*, p. 150, note 2 et p. 146, note 4.

129 Jean-Jacques Rousseau. Il souscrivit à la statue, mais dénonça l'influence à ses yeux délétère de Voltaire sur ses concitoyens genevois.

130 Allusion à la réforme du chancelier Maupeou pour briser la fronde récurrente des parlementaires (1771-1774).

131 *Sophonisbe*, tragédie de Mairet (1634), fut tenue pour la première pièce régulière. *Les Lois de Minos*, publiée en 1773, ne fut pas représentée à Paris.

132 Piron (1689-1773) : homme de lettres et spirituel ennemi de Voltaire.

133 Turgot : Premier ministre de 1774 à 1776.

134 Préleveurs d'impôts.

135 Il se nommait lui-même Clément de Dijon (1742-1812).

136 « Zoïle engendra Moevius », etc. (parodie des généalogies de l'Ancien Testament).

137 Deux poètes contemporains.

138 Pierre Daniel Huet (1630-1721) : prélat érudit.

139 Les Mérovingiens.

140 Nonotte, *Dictionnaire philosophique de la religion* (1772) ; abbé Chaudon, *Dictionnaire antiphilosophique* (1767).

141 Hôpital pour fous.

142 Satire en vers contre les mauvais littérateurs en quête d'argent et de réputation (1760).

143 Cette édition in-4<sup>e</sup> pêche par le désordre qui défigure plusieurs tomes, par le ridicule de faire suivre une pièce composée en 1770 par une faite en 1720, par la profusion de cent petits ouvrages de société qui ne sont pas de l'auteur, et qui sont indignes du public ; enfin par beaucoup de fautes typographiques. Cependant elle peut être recherchée pour la beauté du papier, du caractère et des estampes. (*Note de Voltaire.*)

144 Mlle Lecouvreur (1692-1730) : célèbre actrice morte brutalement, au grand chagrin de Voltaire.

145 Le cocher désigne apparemment un chansonnier du Pont-Neuf.

146 Au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle.

147 La Beaumelle était l'un des pires ennemis de Voltaire (voir *infra*, *Lettres de M. de Voltaire à Mme Denis*, p. 192, note 1).

148 Ninon de Lenclos, que Voltaire rencontra dans son enfance (voir le début du *Commentaire historique*).

149 Mme de Maintenon (1635-1719) : l'épouse secrète de Louis XIV.

150 Le cardinal Alberoni (1664-1752) : homme politique espagnol.

151 La reine Christine (1626-1689) : reine de Suède, qui abdiqua en 1654.

152 Mandrin (1725 ?-1755) : fameux brigand.

LETTRES DE MONSIEUR  
DE VOLTAIRE  
À MADAME DENIS,  
DE BERLIN

Extraits

*Texte établi par André Magnan*



## NOTE SUR LE TEXTE

Nous présentons ici une dizaine de lettres de Voltaire à Mme Denis, telles qu'elles ont été établies par André Magnan dans *L’Affaire Paméla* (Éditions Paris-Méditerranée, 2004). Nous indiquons, selon le vœu d’André Magnan, le numéro attribué à chaque lettre dans le recueil composé par ses soins, qui en compte cinquante. Le lecteur trouvera dans notre Présentation (p. 10 *sq.*) toutes les informations relatives à ce premier écrit autobiographique – un « roman en lettres dans le goût de *Paméla* » –, qui fut, pendant plus de deux siècles, dissimulé dans la Correspondance voltairienne (édition de Kehl, 1784-1790). Dans l’ignorance où nous sommes du projet exact de Voltaire, nous avons préféré exclure de notre sélection toute lettre réelle, à l’exception de la lettre du 9 juillet 1753, qui fut aussitôt imprimée.

## LETTRE PREMIÈRE

*À Clèves, juillet 1750.*

C'est à vous, s'il vous plaît, ma nièce,  
vous, femme d'esprit sans travers,  
philosophe de mon espèce,  
vous qui, comme moi, du Permesse  
connaissiez les sentiers divers ;  
c'est à vous qu'en courant j'adresse  
ce fatras<sup>1</sup> de prose et de vers,  
ce récit de mon long voyage ;  
non tel que j'en fis autrefois  
quand, dans la fleur de mon bel âge,  
d'Apollon je suivais les lois ;  
quand j'osai, trop hardi peut-être,  
aller consulter à Paris,  
en dépit de nos beaux esprits,  
le dieu du Goût<sup>2</sup> mon premier maître.

Ce voyage-ci n'est que trop vrai, et ne m'éloigne que trop de vous. N'allez pas vous imaginer que je veuille égaler Chapelle<sup>3</sup>, qui s'est fait, je ne sais comment, tant de réputation, pour avoir été de Paris à Montpellier et en terre papale, et en avoir rendu compte à un gourmand<sup>4</sup>.

Ce n'était pas peut-être un emploi difficile  
de railler monsieur d'Assoucy<sup>5</sup>.  
Il faut une autre plume, il faut un autre style,  
pour peindre ce Platon, ce Solon<sup>6</sup>, cet Achille  
qui fait des vers à Sans-Souci<sup>7</sup>.  
Je pourrais vous parler de ce charmant asile,  
vous peindre ce héros philosophe et guerrier,  
si terrible à l'Autriche<sup>8</sup>, et pour moi si facile ;  
mais je pourrais vous ennuyer.

D'ailleurs je ne suis pas encore à sa cour, et il ne faut rien anticiper : je veux de l'ordre jusque dans mes lettres. Sachez donc que je partis de Compiègne le 25 de juillet<sup>9</sup>, prenant ma route par la Flandre, et qu'en bon historiographe<sup>10</sup> et en bon citoyen, j'allai voir en passant les champs de Fontenoy, de Rocoux et de Lawfeld<sup>11</sup>. Il n'y paraissait pas : tout cela était couvert des plus beaux blés du monde. Les Flamands et les Flamandes dansaient, comme si de rien n'eût été.

Durez, jeux innocents de ces peuples grossiers ;  
régnez, belle Cérès, où triompha Bellone<sup>12</sup> ;  
campagnes qu’engraissa le sang de nos guerriers,  
j’aime mieux vos moissons que celles des lauriers :  
la vanité les cueille et le hasard les donne.  
Ô que de grands projets par le sort démentis !  
Ô victoires sans fruit ! Ô meurtres inutiles !  
Français, Anglais, Germains, aujourd’hui si tranquilles,  
fallait-il s’égorger pour être bons amis !

J’ai été à Clèves, comptant y trouver des relais<sup>13</sup> que tous les bailliages fournissent, moyennant un ordre du roi de Prusse, à ceux qui vont philosopher à Sans-Souci auprès du Salomon du Nord, et à qui le roi accorde la faveur de voyager à ses dépens : mais l’ordre du roi de Prusse était resté à Vesel entre les mains d’un homme qui l’a reçu comme les Espagnols reçoivent les bulles des papes, avec le plus profond respect, et sans en faire aucun usage. Je me suis donc arrêté quelques jours dans le château de cette princesse que Mme de Lafayette a rendu si fameux.

Mais de cette héroïne, et du duc de Nemours<sup>14</sup>,  
on ignore en ces lieux la galante aventure :  
ce n’est pas ici, je vous jure,  
le pays des romans, ni celui des amours.

C’est dommage, car le pays semble fait pour des princesses de Clèves : c’est le plus beau lieu de la nature et l’art a encore ajouté à sa situation. C’est une vue supérieure à celle de Meudon ; c’est un terrain planté comme les Champs-Élysées et le bois de Boulogne ; c’est une colline couverte d’allées d’arbres en pente douce : un grand bassin reçoit les eaux de cette colline ; au milieu du bassin s’élève une statue de Minerve. L’eau de ce premier bassin est reçue dans un second, qui la renvoie à un troisième ; et le bas de la colline est terminé par une cascade ménagée dans une vaste grotte en demi-cercle. La cascade laisse tomber les eaux dans un canal qui va arroser une vaste prairie et se joindre à un bras du Rhin. Mlle de Scudéry et La Calprenède<sup>15</sup> auraient rempli de cette description un tome de leurs romans ; mais moi, historiographe, je vous dirai seulement qu’un certain prince Maurice de Nassau<sup>16</sup>, gouverneur, de son vivant, de cette belle solitude, y fit presque toutes ces merveilles. Il s’est fait enterrer au milieu des bois, dans un grand diable de tombeau de fer, environné de tous les plus vilains bas-reliefs du temps de la décadence de l’empire romain, et de quelques monuments gothiques plus grossiers encore. Mais le tout serait quelque chose de fort respectable pour ces esprits profonds qui tombent en extase à la vue d’une pierre mal taillée, pour peu qu’elle ait deux mille ans d’antiquité.

Un autre monument antique, c’est le reste d’un grand chemin pavé, construit par les Romains, qui allait à Francfort, à Vienne et à Constantinople.

Le Saint Empire dévolu à l'Allemagne est un peu déchu de sa magnificence. On s'embourbe aujourd'hui en été, dans l'auguste Germanie. De toutes les nations modernes, la France et le petit pays des Belges sont les seules qui aient des chemins dignes de l'Antiquité. Nous pouvons surtout nous vanter de passer les anciens Romains en cabarets ; et il y a encore certains points sur lesquels nous les valons bien : mais enfin, pour les monuments durables, utiles, magnifiques, quel peuple approche d'eux ? quel monarque fait dans son royaume ce qu'un proconsul faisait dans Nîmes et dans Arles ?

Parfaits dans le petit, sublimes en bijoux<sup>17</sup>,  
grands inventeurs de riens, nous faisons des jaloux.  
Élevons nos esprits à la hauteur suprême  
des fiers enfants de Romulus :  
ils faisaient plus cent fois pour des peuples vaincus  
que nous ne faisons pour nous-mêmes.

Enfin, malgré la beauté de la situation de Clèves, malgré le chemin des Romains, en dépit d'une tour qu'on croit bâtie par Jules César, ou au moins par Germanicus ; en dépit des inscriptions d'une vingt-sixième légion qui était ici en quartier d'hiver ; en dépit des belles allées plantées par le prince Maurice, et de son grand tombeau de fer ; en dépit enfin des eaux minérales découvertes ici depuis peu, il n'y a guère d'affluence à Clèves. Les eaux y sont cependant aussi bonnes que celles de Spa et de Forges ; et on ne peut avaler de petits atomes de fer dans un plus beau lieu. Mais il ne suffit pas, comme vous savez, d'avoir du mérite pour avoir la vogue : l'utile et l'agréable sont ici ; mais ce séjour délicieux n'est fréquenté que par quelques Hollandais que le voisinage et le bas prix des vivres et des maisons y attirent, et qui viennent admirer et boire.

J'y ai retrouvé, avec une très grande satisfaction, un célèbre poète hollandais, qui nous a fait l'honneur de traduire élégamment en batave, et même vers pour vers, nos tragédies bonnes ou mauvaises<sup>18</sup>. Peut-être un jour viendra que nous serons réduits à traduire les tragédies d'Amsterdam : chaque peuple a son tour.

Les dames romaines, qui allaient lorgner leurs amants au théâtre de Pompée, ne se doutaient pas qu'un jour au milieu des Gaules, dans un petit bourg nommé Lutèce, on ferait de meilleures pièces de théâtre qu'à Rome.

L'ordre du roi pour les relais vient enfin de me parvenir ; voilà mon enchantement chez la princesse de Clèves fini, et je pars pour Berlin.

## LETTRE QUATRIÈME

*À Charlottenbourg, 14 août 1750.*

Voici le fait, ma chère enfant. Le roi de Prusse me fait son chambellan<sup>19</sup>, me donne un de ses ordres<sup>20</sup>, vingt mille francs de pension, et à vous quatre mille assurés pour toute votre vie, si vous voulez venir tenir ma maison à Berlin, comme vous la tenez à Paris. Vous avez bien vécu à Landau avec votre mari ; je vous jure que Berlin vaut mieux que Landau, et qu'il y a de meilleurs opéras. Voyez, consultez votre cœur. Vous me direz qu'il faut que le roi de Prusse aime bien les vers. Il est vrai que c'est un auteur français né à Berlin. Il a cru, toutes réflexions faites, que je lui serais plus utile que d'Arnaud<sup>21</sup>. Je lui ai pardonné, comme à Heurtaud<sup>22</sup>, les petits vers galants que Sa Majesté prussienne avait faits pour mon jeune élève, dans lesquels il le traitait de *soleil levant* fort lumineux, et moi de *soleil couchant* assez pâle. Il égratigne encore quelquefois d'une main, quand il caresse de l'autre ; mais il n'y faut pas prendre garde de si près. Il aura *le levant* et *le couchant* auprès de lui, si vous y consentez ; et sera, lui, dans son midi, faisant de la prose et des vers tant qu'il voudra, puisqu'il n'a point de batailles à donner. J'ai peu de temps à vivre. Peut-être est-il plus doux de mourir à sa mode à Potsdam que de la façon d'un habitué de paroisse<sup>23</sup> à Paris. Vous vous en retournerez après cela avec vos quatre mille livres de douaire. Si ces propositions vous convenaient, vous feriez vos paquets au printemps ; et moi j'irais, sur la fin de cet automne, faire mon pèlerinage d'Italie, voir Saint-Pierre de Rome, le pape, la Vénus de Médicis, et la ville souterraine<sup>24</sup>. J'ai toujours sur le cœur de mourir sans voir l'Italie. Nous nous rejoindrions au mois de mai. J'ai quatre vers du roi de Prusse pour Sa Sainteté. Il serait plaisant d'apporter au pape quatre vers français d'un monarque allemand et hérétique, et de rapporter à Potsdam des indulgences. Vous voyez qu'il traite mieux les papes que les belles. Il ne fera point de vers pour vous ; mais vous trouverez ici bonne compagnie ; vous auriez une bonne maison. Il faut d'abord que le roi notre maître y consente. Cela lui sera, je pense, fort indifférent. Il importe peu à un roi de France en quel lieu le plus inutile de ses vingt-deux ou vingt-trois millions de sujets passe sa vie ; mais il serait affreux de vivre sans vous.

## LETTRE SEIZIÈME

*À Berlin, au château, 26 décembre 1750.*

Je vous écris à côté d'un poêle, la tête pesante et le cœur triste, en jetant les yeux sur la rivière de la Sprée, parce que la Sprée tombe dans l'Elbe, l'Elbe dans la mer, et que la mer reçoit la Seine, et que notre maison de Paris est assez près de cette rivière de Seine ; et je dis : *Ma chère enfant, pourquoi suis-je dans ce palais, dans ce cabinet qui donne sur cette Sprée, et non pas au coin de notre feu ? Rien n'est plus beau que la décoration du palais du Soleil dans Phaéton*<sup>25</sup>. Mlle Astrua est la plus belle voix de l'Europe ; mais fallait-il

vous quitter pour un gosier à roulades et pour un roi ? Que j'ai de remords, ma chère enfant ! que mon bonheur est empoisonné ! que la vie est courte ! qu'il est triste de chercher le bonheur loin de vous ! et que de remords si on le trouve !

Je suis à présent convalescent, comment partir ? Le char d'Apollon s'embourberait dans les neiges détrempées de pluie, qui couvrent le Brandebourg. Attendez-moi, aimez-moi, recevez-moi, consolez-moi, et ne me grondez pas. Ma destinée est d'avoir affaire à Rome de façon ou d'autre. Ne pouvant y aller, je vous envoie Rome en tragédie par le courrier de Hambourg, telle que je l'ai retouchée ; que cela serve du moins à amuser les douleurs communes de notre éloignement. J'ai bien peur que vous ne soyez pas trop contente du rôle d'Aurélié<sup>26</sup>. Vous autres femmes, vous êtes accoutumées à être le premier mobile des tragédies, comme vous l'êtes de ce monde. Il faut que vous soyez amoureuses comme des folles, que vous ayez des rivales, que vous fassiez des rivaux ; il faut qu'on vous adore, qu'on vous tue, qu'on vous regrette, qu'on se tue avec vous. Mais, Mesdames, Cicéron et Caton ne sont pas galants ; César et Catilina couchaient avec vous, j'en conviens ; mais assurément, ils n'étaient pas gens à se tuer pour vous. Ma chère enfant, je veux que vous vous fassiez homme pour lire ma pièce. Envoyez prier l'abbé d'Olivet<sup>27</sup> de vous prêter son bonnet de nuit, sa robe de chambre et son Cicéron, et lisez *Rome sauvée* dans cet équipage.

Pendant que vous vous arrangez pour gouverner la république romaine sur le théâtre de Paris, et pour travestir en Caton et en Cicéron nos comédiens, je continuerai paisiblement de travailler au *Siècle de Louis XIV*, et je donnerai à mon aise les batailles de Nerwinde et de Hochstedt<sup>28</sup>. *Variété, c'est ma devise*. J'ai besoin de plus d'une consolation. Ce ne sont point les rois, ce sont les belles lettres qui la donnent.

#### LETTRE VINGT-QUATRIÈME

*À Berlin, 2 septembre 1751.*

J'ai encore le temps, ma chère enfant, de vous envoyer un nouveau paquet. Vous y trouverez une lettre de La Mettrie pour M. le maréchal de Richelieu. Il implore sa protection. Tout lecteur qu'il est du roi de Prusse, il brûle de retourner en France. Cet homme si gai, et qui passe pour rire de tout, pleure quelquefois comme un enfant d'être ici. Il me conjure d'engager M. de Richelieu à lui obtenir sa grâce. En vérité, il ne faut jurer de rien sur l'apparence.

La Mettrie, dans ses préfaces, vante son extrême félicité d'être auprès d'un grand roi qui lui lit quelquefois ses vers, et en secret il pleure avec moi. Il voudrait s'en retourner à pied ; mais moi !... pourquoi suis-je ici ? Je vais bien vous étonner.

Ce La Mettrie est un homme sans conséquence, qui cause familièrement avec le roi après la lecture. Il me parle avec confiance ; il m'a juré qu'en

parlant au roi, ces jours passés, de ma prétendue faveur et de la petite jalousie qu'elle excite, le roi lui avait répondu : *J'aurai besoin de lui encore un an, tout au plus ; on presse l'orange, et on en jette l'écorce*<sup>29</sup>.

Je me suis fait répéter ces douces paroles ; j'ai redoublé mes interrogations ; il a redoublé ses serments. Le croirez-vous ? dois-je le croire ? cela est-il possible ? Quoi ! après seize ans de bontés, d'offres, de promesses ; après la lettre qu'il a voulu que vous gardassiez comme un gage inviolable de sa parole<sup>30</sup> ! et dans quel temps encore, s'il vous plaît ? dans le temps que je lui sacrifie tout pour le servir, que non seulement je corrige ses ouvrages, mais que je lui fais à la marge une rhétorique, une poétique suivie, composée de toutes les réflexions que je fais sur les propriétés de notre langue, à l'occasion des petites fautes que je peux remarquer ; ne cherchant qu'à aider son génie, qu'à l'éclairer et qu'à le mettre en état de se passer en effet de mes soins !

Je me faisais assurément un plaisir et une gloire de cultiver son génie ; tout servait à mon illusion. Un roi qui a gagné des batailles et des provinces, un roi du Nord qui fait des vers en notre langue, un roi enfin que je n'avais pas cherché, et qui me disait qu'il m'aimait ! pourquoi m'aurait-il fait tant d'avances ? je m'y perds ; je n'y conçois rien. J'ai fait ce que j'ai pu pour ne point croire La Mettrie.

Je ne sais pourtant. En relisant ses vers, je suis tombé sur une épître à un peintre nommé Pesne<sup>31</sup>, qui est à lui ; en voici les premiers vers :

Quel spectacle étonnant vient de frapper mes yeux !

Cher Pesne, ton pinceau te place au rang des dieux !

Ce Pesne est un homme qu'il ne regarde pas. Cependant c'est *le cher Pesne*, c'est *un dieu*. Il pourrait bien en être autant de moi ; c'est-à-dire, pas grand-chose. Peut-être que, dans tout ce qu'il écrit, son esprit seul le conduit, et le cœur est bien loin. Peut-être que toutes ces lettres, où il me prodiguait des bontés si vives et si touchantes, ne voulaient rien dire du tout.

Voilà de terribles armes que je vous donne contre moi. Je serai bien condamné d'avoir succombé à tant de caresses. Vous me prendrez pour M. Jourdain qui disait : *Puis-je rien refuser à un seigneur de la cour qui m'appelle son cher ami* ? Mais je vous répondrai : *C'est un roi aimable*.

Vous imaginez bien quelles réflexions, quel retour, quel embarras, et, pour tout dire, quel chagrin l'aveu de La Mettrie fait naître. Vous m'allez dire : *Partez* ; mais moi je ne peux pas dire : *Partons*. Quand on a commencé quelque chose, il faut le finir ; et j'ai deux éditions sur les bras, et des engagements pris pour quelques mois. Je suis en presse de tous les côtés. Que faire ? ignorer que La Mettrie m'ait parlé, ne me confier qu'à vous, tout oublier, et attendre. Vous ferez sûrement ma consolation. Je ne dirai point de vous : *Elle m'a trompé en me jurant qu'elle m'aimait*. Quand vous seriez reine, vous seriez sincère.

Mandez-moi, je vous en prie, fort au long tout ce que vous pensez, par le premier courrier qu'on dépêchera à milord Tyrconnell.

## LETTRE VINGT-HUITIÈME

*À Potsdam, 14 novembre 1751.*

Protectrice de l'Alcoran, nous sommes tous ici malades. Milord Tyrconnell empire, le comte de Rothenburg se meurt, Darget se plaint à Dieu et aux dames du col de sa vessie ; pour le major Chazot, qui a dû vous rendre une lettre, il s'était emmailloté la tête et avait feint une grosse maladie pour avoir permission d'aller à Paris. Il se porte bien celui-là, et si bien qu'il ne reviendra plus. Il avait pris son parti depuis longtemps ; mais notre fou de La Mettrie n'a point fait semblant ; il vient de prendre le parti de mourir. Notre médecin est crevé à la fleur de son âge, brillant, frais, alerte, respirant la santé et la joie, et se flattant d'enterrer tous ses malades et tous les médecins ; une indigestion l'a emporté.

Je ne reviens point de mon étonnement. Milord Tyrconnell envoie prier La Mettrie de venir le voir pour le guérir ou pour l'amuser. Le roi a bien de la peine à lâcher son lecteur qui le fait rire, et avec qui il joue. La Mettrie part, arrive chez son malade dans le temps que Mme Tyrconnell se met à table, il mange et boit, et parle, et rit plus que tous les convives ; quand il en a jusqu'au menton, on apporte un pâté d'aigle déguisé en faisan, qu'on avait envoyé du Nord, bien farci de mauvais lard, de hachis de porc et de gingembre ; mon homme mange tout le pâté, et meurt le lendemain chez milord Tyrconnell, assisté de deux médecins dont il s'était moqué. Voilà une grande époque dans l'histoire des gourmands<sup>32</sup>.

Il y a actuellement une grande dispute pour savoir s'il est mort en chrétien ou en médecin. Le fait est qu'il pria milord Tyrconnell de le faire enterrer dans son jardin. Les bienséances n'ont pas permis qu'on eût égard à son testament. Son corps, enflé et gros comme un tonneau, a été porté, bon gré mal gré, dans l'église catholique où il est tout étonné d'être. Ma chère enfant, les chênes tombent, et les roseaux demeurent. Le roi a fait pour moi une ode pour m'exhorter à vieillir et à mourir. Il me traite vraiment de *divin*, comme le peintre Pesne. Nous savons ce que ces mots-là signifient. Cette lettre vous sera rendue par le Tartare païen de milord Maréchal<sup>33</sup>, qu'il a dépêché ici. Dieu conduise ce bon Kalmouk au plus vite.

## LETTRE TRENTE-SIXIÈME

*À Potsdam, le 24 juillet 1752.*

Vous avez la plus grande raison, vous et vos amis, de presser mon retour ; mais vous ne m'en avez pas toujours pressé par des courriers extraordinaires ;



et ce qu'on mande par la poste est bientôt su<sup>34</sup>. Quand il n'y aurait que ce malheur-là dans l'absence (et il y en a tant d'autres !), il faudrait ne jamais quitter sa famille et ses amis. L'établissement des postes est une belle chose, mais c'est pour les lettres de change. Le cœur n'y trouve pas son compte : il n'est plus permis de l'ouvrir dès qu'on est éloigné.

La plus grande consolation est interdite : je ne vous écris plus, ma chère enfant, que par des voies sûres qui sont rares. Voici mon état : Maupertuis a fait discrètement courir le bruit que je trouvais les ouvrages du roi fort mauvais ; il m'accuse de conspirer contre une puissance dangereuse qui est l'amour-propre ; il débite sourdement que le roi m'ayant envoyé de ses vers à corriger, j'avais répondu : *Ne se lassera-t-il point de m'envoyer son linge sale à blanchir ?* Il tient cet étrange discours à l'oreille de six ou douze personnes, en leur recommandant à toutes le secret. Enfin, je crois m'apercevoir que le roi a été à la fin dans la confidence. Je ne fais que m'en douter. Je ne peux m'éclaircir. Ce n'est pas là une situation bien agréable ; mais ce n'est pas tout.

Il arriva ici, sur la fin de l'année passée, un jeune homme, nommé La Beaumelle<sup>35</sup>, qui est, je crois, de Genève, et qui est renvoyé de Copenhague où il était moitié prédicateur, moitié bel esprit. Il est auteur d'un livre intitulé *Mes pensées*, livre où il dit librement son avis sur toutes les puissances de l'Europe. Maupertuis, avec sa bonté ordinaire, et sans y entendre malice, alla persuader à ce jeune homme que j'avais dit au roi du mal de son livre et de sa personne, et que je l'avais empêché d'entrer au service de Sa Majesté. Aussitôt ce La Beaumelle, pour réparer le tort prétendu que j'ai fait à sa fortune, a préparé des notes scandaleuses pour *Le Siècle de Louis XIV* qu'il va faire imprimer je ne sais où. Ceux qui ont vu ces belles notes disent qu'il y a autant de sottises que de mots.

Quant à la querelle de Maupertuis et de Kœnig, en voici le sujet.

Ce Kœnig est amoureux d'un problème de géométrie, comme les anciens paladins de leurs dames. Il fit, l'année passée, le voyage de La Haye à Berlin, uniquement pour aller conférer avec Maupertuis sur une formule d'algèbre, et sur une loi de la nature dont vous ne vous souciez guère<sup>36</sup>. Il lui montra deux lettres d'un vieux philosophe du siècle passé, nommé Leibniz, dont vous ne vous souciez pas davantage<sup>37</sup>, et lui fit voir que Leibniz avait parlé de la même loi et combattait son sentiment. Maupertuis, qui est plus occupé de ce qu'il croit intrigues de cour que de vérités géométriques, ne lut pas seulement les lettres de Leibniz.

Le professeur de La Haye lui demanda permission d'exposer son opinion dans les journaux de Leipzig ; et avec cette permission, il réfuta, le plus poliment du monde, dans ces journaux, l'opinion de Maupertuis, et s'appuya de l'autorité de Leibniz, dont il fit imprimer les fragments qui avaient rapport à cette dispute. Voici ce qui est étrange.

Maupertuis, ayant parcouru et mal lu ce journal de Leipzig, et ces fragments de Leibniz, alla se mettre dans la tête que Leibniz était de son opinion, et que Kœnig avait forgé ces lettres pour lui ravir, à lui Maupertuis,

la gloire d'avoir inventé une bévüe. Sur ce beau fondement, il fait assembler les académiciens pensionnaires dont il distribue les gages ; il accuse formellement Kœnig d'être un faussaire, et fait passer un jugement contre lui sans que personne opine, et malgré les oppositions du seul géomètre qui fut à cette assemblée<sup>38</sup>.

Il fit encore mieux. Il ne se trouva pas au jugement, mais il écrivit une lettre à l'académie pour demander la grâce du coupable qui était à La Haye, et qui, ne pouvant être pendu à Berlin, fut seulement déclaré faussaire et fripon géomètre avec toute la modération imaginable.

Ce beau jugement est imprimé<sup>39</sup>. Voici maintenant le comble : notre modéré président écrit deux lettres à Mme la princesse d'Orange, dont Kœnig est le bibliothécaire, pour la prier de lui imposer silence, et pour ravir à son ennemi condamné et flétri la permission de défendre son honneur<sup>40</sup>.

Je n'ai appris que d'hier tous ces détails dans ma solitude. On ne laisse pas de voir des choses nouvelles sous le soleil : on n'avait point encore vu de procès criminel dans une académie des sciences. C'est une vérité démontrée qu'il faut s'enfuir de ce pays-ci.

Je mets ordre tout doucement à mes affaires. Je vous embrasse très tendrement.

## LETTRE QUARANTIÈME

*À Potsdam, le 15 octobre 1752.*

Voici qui n'a point d'exemple, et qui ne sera pas imité ; voici qui est unique. Le roi de Prusse, sans avoir lu un mot de la réponse de Kœnig, sans écouter, sans consulter personne, vient d'écrire, vient de faire imprimer une brochure contre Kœnig, contre moi, contre tous ceux qui ont voulu justifier l'innocence de ce professeur si cruellement condamné. Il traite tous ses partisans d'envieux, de sots, de malhonnêtes gens. La voici cette brochure singulière, et c'est un roi qui l'a faite<sup>41</sup>.

Les journalistes d'Allemagne, qui ne se doutaient pas qu'un monarque, qui a gagné des batailles, fût l'auteur d'un tel ouvrage, en ont parlé librement, comme de l'essai d'un écolier qui ne sait pas un mot de la question. Cependant, on a réimprimé la brochure à Berlin, avec l'aigle de Prusse, une couronne, un sceptre, au-devant du titre. L'aigle, le sceptre et la couronne sont bien étonnés de se trouver là. Tout le monde hausse les épaules, baisse les yeux, et n'ose parler. Si la vérité est écartée du trône, c'est surtout lorsqu'un roi se fait auteur. Les coquettes, les rois, les poètes sont accoutumés à être flattés. Frédéric réunit ces trois couronnes-là. Il n'y a pas moyen que la vérité perce ce triple mur de l'amour-propre. Maupertuis n'a pu parvenir à être Platon, mais il veut que son maître soit Denys de Syracuse<sup>42</sup>.

Ce qu'il y a de plus rare dans cette cruelle et ridicule affaire, c'est que le roi

n'aime point du tout Maupertuis, en faveur duquel il emploie son sceptre et sa plume. Platon a pensé mourir de douleur de n'avoir point été de certains petits soupers où j'étais admis ; et le roi nous a avoué cent fois que la vanité féroce de ce Platon le rendait insociable.

Il a fait pour lui de la prose cette fois-ci, comme il avait fait des vers pour d'Arnaud, pour le plaisir d'en faire ; mais il y entre un plaisir bien moins philosophe, celui de me mortifier : c'est être bien auteur !

Mais ce n'est encore que la moindre partie de ce qui s'est passé. Je me trouve malheureusement auteur aussi, et dans un parti contraire. Je n'ai point de sceptre, mais j'ai une plume ; et j'avais, je ne sais comment, taillé cette plume de façon qu'elle a tourné un peu Platon en ridicule sur ses géants, sur ses prédictions, sur ses dissections, sur son impertinente querelle avec Kœnig<sup>43</sup>. La raillerie est innocente ; mais je ne savais pas alors que je tirais sur les plaisirs du roi. L'aventure est malheureuse. J'ai affaire à l'amour-propre et au pouvoir despotique, deux êtres bien dangereux. J'ai d'ailleurs tout lieu de présumer que mon marché avec M. le duc de Virtemberg a déplu<sup>44</sup>. On l'a su, et on m'a fait sentir qu'on le savait. Il me semble pourtant que Titus et Marc Aurèle n'auraient point été fâchés contre Pline, si Pline avait placé une partie de son bien sur la tête de Plinia dans le Montbéliard.

Je suis actuellement très affligé et très malade, et, pour comble, je soupe avec le roi. C'est le festin de Damoclès. J'ai besoin d'être aussi philosophe que le vrai Platon l'était chez le vrai Denys.

## LETTRE QUARANTE-DEUXIÈME

*À Berlin, 18 décembre 1752.*

Je vous envoie, ma chère enfant, les deux contrats du duc de Virtemberg ; c'est une petite fortune assurée pour votre vie. J'y joins mon testament. Ce n'est pas que je croie à votre ancienne prédiction que le roi de Prusse me ferait mourir de chagrin. Je ne me sens pas d'humeur à mourir d'une si sottie mort ; mais la nature me fait beaucoup plus de mal que lui, et il faut toujours avoir son paquet prêt et le pied à l'étrier, pour voyager dans cet autre monde où, quelque chose qui arrive<sup>45</sup>, les rois n'auront pas grand crédit.

Comme je n'ai pas dans ce monde-ci cent cinquante mille moustaches à mon service, je ne prétends point du tout faire la guerre. Je ne songe qu'à désertir honnêtement, à prendre soin de ma santé, à vous revoir, à oublier ce rêve de trois années.

Je vois bien qu'on a pressé l'orange ; il faut penser à sauver l'écorce. Je vais me faire, pour mon instruction, un petit dictionnaire à l'usage des rois.

*Mon ami signifie mon esclave.*

*Mon cher ami veut dire vous m'êtes plus qu'indifférent.*

*Entendez par je vous rendrai heureux : je vous souffrirai tant que j'aurai*

*besoin de vous.*

*Soupez avec moi ce soir signifie : je me moquerai de vous ce soir.*

Le dictionnaire peut être long ; c'est un article à mettre dans l'*Encyclopédie*.

Sérieusement, cela serre le cœur. Tout ce que j'ai vu est-il possible ? Se plaire à mettre mal ensemble ceux qui vivent ensemble avec lui ! dire à un homme les choses les plus tendres, et écrire contre lui des brochures ! et quelles brochures ! arracher un homme à sa patrie par les promesses les plus sacrées, et le maltraiter avec la malice la plus noire ! que de contrastes ! et c'est là l'homme qui m'écrivait tant de choses philosophiques, et que j'ai cru philosophe ! Et je l'ai appelé le *Salomon du Nord* !

Vous vous souvenez de cette belle lettre<sup>46</sup> qui ne vous a jamais rassurée. *Vous êtes philosophe*, disait-il, *je le suis aussi*. Ma foi, Sire, nous ne le sommes ni l'un ni l'autre.

Ma chère enfant, je ne me croirai tel que quand je serai avec mes pénates et avec vous. L'embarras est de sortir d'ici. Vous savez ce que je vous ai mandé dans ma lettre du premier novembre. Je ne peux demander de congé qu'en considération de ma santé. Il n'y a pas moyen de dire : *Je vais à Plombières au mois de décembre*<sup>47</sup>.

Il y a ici une espèce de ministre du saint Évangile, nommé Pérard, né comme moi en France : il demandait permission d'aller à Paris pour ses affaires ; le roi lui fit répondre qu'il connaissait ses affaires mieux que lui-même, et qu'il n'avait nul besoin d'aller à Paris.

Ma chère enfant, quand je considère un peu en détail tout ce qui se passe ici, je finis par conclure que cela n'est pas vrai, que cela est impossible, qu'on se trompe, que la chose est arrivée à Syracuse, il y a quelque trois mille ans. Ce qui est bien vrai, c'est que je vous aime de tout mon cœur, et que vous faites ma consolation.

## LETTRE QUARANTE-HUITIÈME

*À Mayence, 9 juillet 1753*<sup>48</sup>.

Il y avait trois ou quatre ans que je n'avais pleuré<sup>49</sup>, et je comptais bien que mes vieilles prunelles ne connaîtraient plus cette faiblesse jusqu'à ce qu'elles se fermassent pour jamais.

Hier le secrétaire du comte de Stadion<sup>50</sup> me trouva fondant en larmes. Je pleurais votre départ et votre séjour. L'atrocité de ce que vous avez souffert perdait de son horreur quand vous étiez avec moi ; votre patience et votre courage m'en donnaient ; mais après votre départ, je n'ai plus été soutenu.

Je crois que c'est un rêve ; je crois que tout cela s'est passé du temps de Denys de Syracuse. Je me demande s'il est bien vrai qu'une dame de Paris, voyageant avec un passeport du roi son maître, ait été traînée dans les rues de

Francfort par des soldats, conduite en prison sans aucune forme de procès, sans femme de chambre, sans domestiques, ayant à sa porte quatre soldats la baïonnette au bout du fusil, et contrainte de souffrir qu'un commis de ce Freytag<sup>51</sup>, un scélérat de la plus vile espèce, passe seul la nuit dans sa chambre. Quand on arrêta la Brinvilliers<sup>52</sup>, le bourreau ne fut jamais seul avec elle. Il n'y a point d'exemple d'une indécence si barbare, et quel était votre crime ? d'avoir couru deux cents lieues pour venir conduire aux eaux de Plombières un oncle mourant, que vous regardiez comme votre père. Il est triste, sans doute, pour le roi de Prusse, qu'il n'ait pas encore réparé une telle indignité, commise en son nom par un homme qui se dit son ministre. Passe encore pour moi ; il m'avait fait arrêter pour ravoir son livre imprimé de poésies, dont il m'avait gratifié, et auquel j'avais quelques droits ; il me l'avait laissé comme le gage de ses bontés, et comme la récompense de mes soins ; il a voulu reprendre ce bienfait ; il n'avait qu'à dire un mot. Ce n'était pas la peine de faire emprisonner un vieillard qui va prendre les eaux. Il aurait pu se souvenir que, depuis plus de quinze ans, il m'avait prévenu par ses bontés séduisantes<sup>53</sup> ; qu'il m'avait, dans ma vieillesse, tiré de ma patrie ; que j'avais travaillé avec lui, deux ans de suite, à perfectionner ses talents, que je l'ai bien servi et ne lui ai manqué en rien ; qu'enfin il est bien au-dessous de son rang et de sa gloire de prendre parti dans une querelle académique, et de finir, pour toute récompense, en me faisant redemander ses poésies par des soldats. J'espère qu'il connaîtra, tôt ou tard, qu'il a été trop loin, que mon ennemi<sup>54</sup> l'a trompé, et que ni l'auteur ni le roi ne devaient pas jeter tant d'amertume sur la fin de ma vie. Il a pris conseil de sa colère ; il le prendra de sa raison et de sa bonté. Mais que fera-t-il pour réparer l'outrage abominable qu'on vous a fait en son nom ? Milord Maréchal sera sans doute chargé de vous faire oublier, s'il est possible, les horreurs où un Freytag vous a plongées<sup>55</sup>.

On vient de renvoyer ici des lettres pour vous. Celle de...<sup>56</sup> n'est pas consolante ; on prétend toujours que j'ai été prussien. Si on entend par là que j'ai répondu par de l'attachement et de l'enthousiasme aux avances singulières que le roi de Prusse m'a faites pendant quinze ans de suite, on a grande raison ; mais, si on entend que j'ai été son sujet, et que j'ai cessé un moment d'être français, on se trompe. Le roi de Prusse ne l'a jamais prétendu et ne me l'a jamais proposé. Il ne m'a donné sa clé de chambellan que comme une marque de bonté<sup>57</sup>, que lui-même appelle *frivole* dans les vers qu'il fit pour moi, en me donnant cette clé et cette croix que j'ai remises à ses pieds. Cela n'exigeait ni serment, ni fonction, ni naturalisation. On n'est point sujet d'un roi pour porter son ordre. M. d'Écoville, qui est en Normandie, a encore la clé de chambellan du roi de Prusse, qu'il porte avec la croix de Saint-Louis.

Il y aurait bien de l'injustice à ne me pas regarder comme Français, pendant que j'ai toujours conservé ma maison à Paris et que j'ai payé la capitation. Peut-on prétendre sérieusement que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'est pas français ? oserait-on dire cela devant les statues d'Henri IV et de Louis XIV ;

j'ajouterai de Louis XV, puisque je suis le seul académicien qui fit son panégyrique, quand il nous donna la paix<sup>58</sup>, et lui-même a ce panégyrique traduit en six langues ?

Il se peut faire que Sa Majesté prussienne, trompée par mon ennemi, ait irrité le roi mon maître contre moi. Mais tout cédera à sa justice et à sa grandeur d'âme. Il sera le premier à demander au roi mon maître qu'on me laisse finir mes jours dans ma patrie. Il se souviendra qu'il a été mon disciple, et que je n'emporte rien d'auprès de lui que l'honneur de l'avoir mis en état d'écrire mieux que moi. Il se contentera de cette supériorité, et ne voudra pas se servir de celle que lui donne sa place, pour accabler un étranger qui l'a enseigné quelquefois, et qui l'a chéri et respecté toujours. Je ne saurais lui imputer les lettres qui courent contre moi sous son nom : il est trop grand et trop élevé pour outrager un particulier dans ses lettres. Il sait trop comment un roi doit écrire, et il connaît trop le prix des bienséances. Il est né surtout pour faire connaître celui de la bonté et de la clémence. C'était le caractère de notre grand et bon roi Henri IV ; il était prompt et colère, mais il revenait. L'humeur n'avait chez lui que des moments, et l'humanité l'inspira toute sa vie.

Voilà, ma chère enfant, ce qu'un oncle ou plutôt un père malade dicte pour sa fille. Je serai un peu consolé si vous arrivez en bonne santé. Adieu ; puissé-je venir mourir dans vos bras, ignoré des hommes et surtout des rois.

Il vient encore des lettres de...<sup>59</sup>. Elles disent toutes la même chose. Elles ne parlent que de l'indignation publique que votre horrible aventure a excitée, et du cri général élevé de tous côtés en votre faveur.

On sait à Francfort comment Maupertuis dirigea, en passant, ses batteries. Elles ont porté plus loin encore qu'il ne croyait. Mais l'horreur qu'il doit inspirer doit tout faire retomber sur lui.

Adieu, je ne penserai qu'à vous seule dans ma retraite<sup>60</sup>.

## LETTRE CINQUANTIÈME

*À Colmar, 20 de décembre 1753*<sup>61</sup>.

Je viens de mettre en ordre, ma chère enfant, le fatras énorme de mes papiers que j'ai enfin reçus<sup>62</sup>. Cette fatigue n'a pas peu coûté à un malade. Je vous assure que j'ai fait là une triste revue : ce ne sont pas des monuments de bonté. On dit que les rois sont ingrats, mais il y a des gens de lettres qui le sont un peu davantage.

J'ai retrouvé la lettre originale de Desfontaines par laquelle il me remercie de l'avoir tiré de Bicêtre<sup>63</sup> ; il m'appelle *son bienfaiteur*, il me jure une éternelle reconnaissance. Mais dans la même liasse j'ai trouvé les libelles qu'il fit contre moi, deux mois après, selon sa vocation. Dans le même paquet étaient les comptes de ce que j'ai dépensé pour d'Arnaud<sup>64</sup>, homme que vous connaissez, que j'ai nourri et élevé pendant deux ans ; mais aussi la lettre qu'il écrivit contre moi, dès qu'il eut fait à Potsdam une petite fortune, fait la

clôture du compte.

Il faut avouer que Linant, La Mare et Lefèvre<sup>65</sup>, à qui j'avais prodigué les mêmes services, ne m'ont donné aucun sujet de me plaindre. La raison en est, à ce que je crois, qu'ils sont morts tous trois avant que leur amour-propre et leurs talents fussent assez développés pour qu'ils devinssent mes ennemis. Avez-vous affaire à l'amour-propre et à l'intérêt ? Vous avez beau avoir rendu les plus grands services, vous avez réchauffé dans votre sein des vipères.

Je ne peux m'empêcher de continuer ma revue des mémoires de la bassesse et de la méchanceté des gens de lettres, et de vous en rendre compte.

Voici une lettre d'un bel esprit nommé Bonneval, dont vous n'avez jamais sans doute entendu parler (ce n'est pas le comte bacha de Bonneval)<sup>66</sup>. Il me parle pathétiquement des qualités de l'esprit et du cœur, et finit par me demander dix louis d'or. Vous noterez que cet honnête homme m'en avait ci-devant escroqué dix autres avec lesquels il avait fait imprimer un libelle abominable contre moi ; et il disait pour son excuse que c'était Mme Pâris de Montmartel qui l'avait engagé à cette bonne œuvre. Il fut chassé de la maison. C'est au demeurant un homme d'honneur, loué dans les journaux, et à qui Rousseau<sup>67</sup> a même adressé une épître.

En voici d'un nommé Ravoisier qui se disait garçon athée de Boindin<sup>68</sup> ; il m'appelle *son protecteur*, *son père* ; mais, en avancement d'hoirie, il finit par me voler vingt-cinq louis dans mon tiroir.

Un Demoulin, qui me dissipa trente mille francs de mon bien clair et net, m'en demande très humblement pardon dans quatre ou cinq de ses lettres ; mais celui-là n'a pas écrit contre moi ; il n'était pas bel esprit.

Le bel esprit qui m'écrivit ce billet connu par lequel il m'offre de me céder, moyennant quatre cents livres, tous les exemplaires d'une belle satire ou il me déchirait pour gagner du pain, s'appelle La Jonchère<sup>69</sup>. C'est l'auteur d'un système de finances ; et on l'a pris en Hollande pour La Jonchère trésorier des guerres.

Je ne peux m'empêcher de rire en lisant les lettres de Mannory. Voilà un plaisant avocat. C'est assurément l'avocat Patelin ; il me demande un habit. *Je suis honnête en robe*, dit-il, *mais je manque d'habit ; je n'ai mangé hier et avant-hier que du pain*. Il fallut donc le nourrir et le vêtir. C'est le même qui depuis fit contre moi un factum ridicule, quand je voulus rendre au public le service de faire condamner les libelles de Roy et d'un nommé Travenol son associé<sup>70</sup>.

Voici des lettres d'un pauvre libraire<sup>71</sup> qui me demande pardon ; il me remercie de mes bienfaits ; il m'avoue que l'abbé Desfontaines fit sous son nom un libelle contre moi. Celui-là est repentant ; c'est du moins quelque chose. Il n'avait pas lu apparemment le livre de La Mettrie contre les remords<sup>72</sup>.

Je trouve deux lettres d'un nommé Bellemare, qui s'est depuis réfugié en Hollande sous le nom de Bénard, et qui a fait contre la France un journal historique dans la dernière guerre<sup>73</sup>. Il me remercie de l'argent que je lui prête,

c'est-à-dire que je lui donne ; mais il ne m'a payé que par quelques petits coups de dent dans son journal. On dit que depuis peu on l'a fait arrêter ; c'est dommage que le public soit privé de ses belles productions.

Cet inventaire est d'une grosseur énorme. La canaille de la littérature est noblement composée ! Mais il y a une espèce cent fois plus méchante ; ce sont les dévots. Les premiers ne font que des libelles, les seconds font bien pis ; et si les chiens aboient, les tigres dévorent. Un véritable homme de lettres est toujours en danger d'être mordu par ces chiens, et mangé par ces monstres. Demandez à Pope : il a passé par les mêmes épreuves ; et s'il n'a pas été mangé, c'est qu'il avait bec et ongles. J'en aurais autant si je voulais<sup>74</sup>. Ce monde-ci est une guerre continuelle ; il faut être armé, mais la paix vaut mieux.

1 Terme non péjoratif : variété.

2 Allusion au *Temple du goût* (1733) : ce poème valut à son auteur beaucoup d'ennemis littéraires.

3 *Voyage de Messieurs de Bachaumont et La Chapelle* (1663), en vers et en prose.

4 L'épicurien Broussin.

5 Auteur d'un récit burlesque à la première personne, *Les Aventures de Monsieur d'Assoucy* (1677), Coypeau d'Assoucy fut raillé dans l'œuvre de Bachaumont et La Chapelle.

6 Législateur d'Athènes.

7 Nom d'un château à Potsdam, près de Berlin, où Frédéric accueillait ses proches.

8 Allusion à la conquête de la Silésie dès le début du règne de Frédéric.

9 En fait, il partit le 25 juin de Compiègne, où résidait la cour.

10 Fonction officielle de Voltaire à la cour de France depuis 1745.

11 Victoires françaises durant la guerre de Succession d'Autriche (1741-1748).

12 Déesse antique de la Guerre, par opposition à Cérès, déesse de l'Agriculture.

13 Des relais de poste, des chevaux.

14 Allusion aux personnages du roman de Mme de Lafayette, *La Princesse de Clèves* (1678).

15 Romanciers prolixes du XVIII<sup>e</sup> siècle.

16 Jean-Maurice de Nassau-Siegen (1604-1679) fut entre autres gouverneur du duché de Clèves.

17 Bagatelles.

18 André Magnan signale qu'il s'agit de Sybrand Feitama (1694-1770), qui traduisit notamment *Alzire*, *Brutus*, *Mérope* et *La Henriade* (*L'Affaire Paméla*, op. cit., p. 27).

19 Titre équivalent à celui de Voltaire à la cour de France (gentilhomme ordinaire de la chambre du roi).

20 Distinction honorifique.

21 Baculard d'Arnaud (1718-1805) : auteur français, arrivé à Berlin juste avant Voltaire.

22 Le comédien Dancourt.

23 Prêtre attaché volontairement à une paroisse.

24 Herculaneum.

25 Opéra de Quinault et Lulli (1683), dont Voltaire a relaté la représentation dans une lettre antérieure, tout en avouant son incompétence musicale.

26 Héroïne de *Rome sauvée*, tragédie de Voltaire.

27 Abbé d'Olivet (1682-1768) : maître de Voltaire et fin connaisseur des Anciens.

28 Batailles du règne de Louis XIV.

29 Mot célèbre, mais nullement attesté. Il est également évoqué dans les *Mémoires*, *supra*,



p. 77.

30 Allusion à la lettre de Frédéric datée du 23 août 1750 (reproduite en annexes, *infra*, p. 207).

31 Également mentionné dans les *Mémoires* (voir *supra*, p. 65).

32 La Mettrie, médecin agnostique, n'avait jamais voulu exercer. Il mourut le 11 novembre 1751, très certainement en athée. Il se serait appliqué des thérapeutiques volontairement inappropriées, par esprit de dérision.

33 George Keith (1685-1778) : noble écossais, mentionné dans la lettre de Voltaire à Mme Denis du 24 août 1751.

34 La police ouvrait le courrier.

35 Une des grandes bêtes noires de Voltaire. Nullement genevois, mais protestant cévenol, La Beaumelle (1726-1773) séjourna à Berlin de novembre 1751 à avril 1752, sans succès.

36 Le principe de moindre action suppose que la nature agit avec le maximum d'économie.

37 Mme du Châtelet, au contraire, avait étudié Leibniz en compagnie de Kœnig, à Cirey.

38 André Magnan rappelle justement que cet opposant, Sulzer, était philosophe mais nullement géomètre (*L'Affaire Paméla*, *op. cit.*, p. 112). Il n'en perdit pas moins sa pension.

39 *Jugement de l'Académie royale* (1752).

40 Kœnig put néanmoins se défendre.

41 *Lettre d'un académicien de Berlin à un académicien de Paris*, non signée, mais diffusée en Europe par les soins du roi.

42 Tyran qui invita Platon et se brouilla avec lui. Dans une lettre du 1<sup>er</sup> octobre 1752, Voltaire traite Maupertuis de « tyran philosophe ».

43 Allusion à la féroce *Diatribes du docteur Akakia*, qui ridiculise Maupertuis devant toute l'Europe.

44 Comme la suite l'indique, il s'agit d'un placement financier en viager.

45 Voltaire n'est pas assuré de l'immortalité de l'âme.

46 La lettre du 23 août 1750, reproduite en annexe de ce volume.

47 Voltaire alléguait comme prétexte de congé un besoin thermal.

48 Rappelons qu'il s'agit d'une lettre authentique, mais manifestement rédigée pour diffusion immédiate. Cette lettre, réellement adressée à Mme Denis, est intrigante dans la mesure où Voltaire y décrit à sa destinataire les « horreurs » de Francfort, dont celle-ci, qui les avait partagées, avait déjà connaissance... On peut donc supposer qu'à travers Mme Denis, c'est bien au public que s'adresse l'auteur de cette « pseudo- "lettre privée" » (voir André Magnan, *L'Affaire Paméla*, *op. cit.*, p. 218).

49 Allusion à la mort de Mme du Châtelet en 1749.

50 Ministre du prince-archevêque de Mayence.

51 Représentant du roi de Prusse à Francfort, ville libre où Voltaire et sa nièce furent cependant emprisonnés sur ordre de Frédéric (voir les *Mémoires*, *supra*, p. 82).

52 Célèbre empoisonneuse du règne de Louis XIV.

53 À entendre sans doute au sens fort : qui égarent et détournent du droit chemin.

54 Maupertuis.

55 Sous prétexte de vérifier le sexe de Mme Denis !

56 André Magnan supprime le nom qui figure dans l'original : Mme de Fontaine, sœur de Mme Denis.

57 Il n'en fut rien.

58 *Panégistique de Louis XV* (1748). La « paix » est celle conclue au traité d'Aix-la-Chapelle en 1748.

59 Les éditeurs de Kehl nomment ici un neveu de Voltaire.

60 Voltaire s'installa d'abord en Alsace, puis en Suisse, et enfin à Ferney.

61 André Magnan indique qu'une lettre fut réellement écrite par Voltaire à Mme Denis le 20 décembre 1753, ne présentant aucun rapport avec celle-ci, ce qui constitue selon lui « l'un des indices les plus nets de l'autonomie de ce recueil » (*L'Affaire Paméla*, *op. cit.*, p. 147).

62 L'ambivalence entre fiction et réalité continue, puisque Voltaire vient effectivement de recevoir en Alsace son fonds d'archives personnelles, envoyé par Mme Denis (novembre 1753).

63 Lettre du 31 mai 1725. Desfontaines avait été enfermé à Bicêtre pour sodomie, et risquait la peine de mort. Voir le *Commentaire historique*, *supra*, p. 117-118.

64 Baculard d'Arnaud, protégé à ses débuts par Voltaire. Voir la lettre 4, p. 185, note 3.

65 Autres jeunes gens de lettres généreusement aidés par Voltaire.

66 Voir le *Commentaire historique*, *supra*, p. 129.

67 Jean-Baptiste Rousseau, poète satirique alors très connu (voir *supra*, p. 121).

68 Ravoisier (1676-1751) : homme de lettres agressivement athée.

69 La misère des gens de lettres sans protections pouvait pousser à ce genre de chantage. Une autre issue était de devenir indicateur de police, pour dénoncer le trafic des livres clandestins.

70 La justice conclut aux torts partagés.

71 Jore, éditeur clandestin des *Lettres philosophiques*.

72 *L'Anti-Sénèque* (1750).

73 La guerre de Succession d'Autriche, conclue en 1748.

74 L'image d'un Voltaire sans bec ni ongles ne manque pas de sel...

# ANNEXES

Il nous a semblé utile de donner à connaître, en documents annexes, la célèbre lettre de Frédéric II du 23 août 1750, et celle de Sophie Wilhelmine du 12 septembre 1757. La lettre de Frédéric II est partiellement citée dans les *Mémoires* (p. 76) ; celle de Sophie Wilhelmine, sœur de Frédéric, est évoquée par Voltaire dans son *Commentaire historique* (p. 155). Nous avons, exceptionnellement, conservé l'orthographe et la ponctuation d'époque, en vue de rendre à ces deux textes leur portée historique.

## LETTRE DE FRÉDÉRIC II À VOLTAIRE

*Le 23 août 1750.*

J'ai vû la lettre que Votre Niesse vous écrit de Paris. L'amitié qu'elle a pour Vous lui atire mon estime. Si j'étois Madame Deni je penserois de même, mais étant ce que je suis je pense autrement. Je serois au désespoir d'être Cause du Malheur de mon Enemy, et Comant pouraije Vouloir l'Infortune d'un homê que j'estime et qui me sacrifie sa patrie et tout ce que L'humanité a de plus cher ? Non, mon cher Voltaire, si je pouvais prévoir que Votre transplantation pût tourner le moins du monde à Votre désavantage je serais le premiér à Vous en Disuadér. Oui, je préférerais Votre bonheur au plaisir extrême que j'ai de Vous avoir ; mais Vous êtes philosofe, je le suis de même. Qu'y a t'il de plus naturel, de plus simple et de plus dans L'ordre que des philosofes faits pour vivre ensemble, réunis par la même étude, par le même goût et par une fason de pensér semblable se donent cete satisfaction ? Je Vous respecte Come mon Maitre en Éloquence et en savoir, je Vous aime Come un ami Vertueux. Quel esclavage, quel malheur, quel changement, quelle inconsistance de fortune y a t'il à craindre dans un pais où l'on Vous estime autant que dans Votre patrie et chez un ami qui a un Cœur reconnaissant ? Je n'ai point La fole présomption de croire que Paris vaut Berlin. Si les richesses, la grandeur et la Magnificence font une ville aimable nous le sédons à Paris. Si le bon goût peutêtre généralement plus répandû se trouve dans un endroit du monde je sai et j'en conviens que c'est à Paris. Mais Vous ne portés Vous pas ce goût toute par où Vous êtes ? Nous avons des organes qui nous sufisent pour Vous applaudir et en faits de sentimens ne le cédon à aucun païs du Monde. J'ai respecté l'amityé qui Vous Lyoit à Madame du Chatelet, mais après elle j'étois un de Vos plus ansiens amis. Quoi, parce que Vous Vous retirerei dans ma maisson il sera dit que cette

Maison devient une prison pour Vous ! Quoi, parce que je suis Votre ami Je serai votre Tiran ! Je vous avoue que je n'entens pas cette logique là, que je suis fermement persuadé que Vous serez fort heureux ici tant que je Vivrai, que Vous serai regardé comē le père des lettres et des gens de goût, et que Vous trouverais en moy toutes les Consolations qu'un homē de Votre Mérite peut atandre que quelqu'un qui l'estime. Bon soir.

FR.<sup>1</sup>

## LETTRE DE SOPHIE WILHELMINE À VOLTAIRE

*Le 12 septembre 1757.*

Votre lettre m'a sensiblement touchée. Celle que vous m'avez adresée pour le Roi a fait le même effet sur lui. J'espère que vous serez aussi satisfait de sa réponce pour ce qui vous concerne. Mais vous le serez aussi peu que moi de ses résolutions. Je m'étois flatée que vos refflections feroit quelque impression sur son esprit. Vous verrez le contraire dans le Billet ci joint. Il ne me reste qu'à suivre sa destinée si elle est malheureuse. Je ne me suis jamais piquée d'être Philosophe. J'ai fait mes efforts pour le devenir. Le peu de progrès que j'ai fait m'a appris à mépriser les grandeurs et les richesses, mais je n'ai rien trouvé dans la Philosophie qui puisse guérir les playes du cœur que le moyen de s'affranchir de ces meaux en cessant de vivre. L'état où je suis est pire que la mort même. Je vois le plus grand home du Siècle, mon Frère, mon ami, réduit à la plus affreuse extrémité. Je vois ma Famille entière exposée aux dangers et aux périls, ma patrie déchirée par d'Impitoyables ennemis, Le païs où je suis peutêtre menacés par de pareils malheurs. Plût au Ciel que je fusse chargée toutes seule des meaux que je viens de vous décrire ! Je les souffrirais et avec fermeté.

Pardonnés moi ce détaill. Vous m'engagé par la part que vous prenez à ce qui me regarde de vous ouvrir mon Cœur. Hélas L'espoir en est presque Banni. La Fortune lorsqu'elle change est aussi constante dans ses persécutions que dans ses faveurs. L'histoire est pleine de ces exemples. Mais je n'y en ai point trouvé de pareil à celui que nous voyons, ny une guerre aussi inhumaine et cruelle parmi les peuples policés. Vous géiriez si vous sçaviez la triste situation de l'Alemagne et de la Prusse. Les cruautéz que les Russiens comettent dans cette dernière font frémir la nature. Que vous êtes heureux dans votre Hermitage où vous vous reposés sur vos loriers et où vous pouvez Philosopher de sens froid sur l'égarement des homes ! Je vous y souhaite tout le bonheur Imaginable. Si la Fortune nous favorise encore contez sur toute ma reconnoissance, et que je n'oublierai jamais les marques d'attachement que vous m'avez données. Ma sensibilité vous en est garand, je ne suis jamais amie à demi et le serai toujours véritablement de Frère Voltaire.

Bien des compliments à Mme Denis. Continuez je vous prie d'écrire au Roi<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Extrait de la *Correspondance* de Voltaire, éd. Théodore Besterman, Oxford, Voltaire Foundation, vol. 11, 1970, p. 325-326.

<sup>2</sup> Extrait de la *Correspondance* de Voltaire, éd. Théodore Besterman, Oxford, Voltaire Foundation, vol. 18, 1971, p. 158-159.

# CHRONOLOGIE

- 1694** : Baptême le 22 novembre de François Marie Arouet, fils cadet d'un riche bourgeois parisien. Mais Voltaire se prétendra né le 20 février, et fruit d'un adultère.
- 1701** : Mort de sa mère.
- 1704-1711** : Brillantes études au collège jésuite Louis-le-Grand. Vers précoces.
- 1711-1715** : Étudiant en droit, mais surtout poète (contes, épigrammes, satires).
- 1716-1718** : Des vers contre le Régent l'envoient de mai à octobre 1716 à Sully-sur-Loire, puis à la Bastille de mai 1717 à avril 1718. Sa tragédie *Œdipe* triomphe le 18 novembre 1718. Il prend le nom de Voltaire.
- 1720** : Échec d'une autre tragédie, *Artémire*.
- 1722** : Mort de son père, qui ne laisse pas disposer librement de sa part d'héritage. Précocement initié au libertinage philosophique par son parrain, il compose l'*Épître à Uranie*, poème déiste.
- 1723** : On lui interdit de publier *La Ligue ou Henri le Grand*, première version de son épopée *La Henriade* (1728), à la gloire d'Henri IV.
- 1724** : Nouvel insuccès d'une tragédie, *Mariamne*.
- 1725** : *Hérode et Mariamne* (remaniement de *Mariamne*) obtient un succès honorable. 18 août : *L'Indiscret*, sa première comédie. Pension de la reine. Il envisage un voyage en Angleterre.
- 1726-1727** : Bâtonné par les gens du chevalier de Rohan-Chabot et avide de se venger, il est embastillé le 17 avril et part en Angleterre le 2 ou 3 mai. Il y séjourne de mai 1726 à novembre 1728. Il publie en décembre 1727 son premier essai en anglais, sur la poésie épique.
- 1728-1729** : 343 souscripteurs permettent une riche édition de *La Henriade* en Angleterre. Il passe l'hiver 1728-1729 à Dieppe et s'installe en mars-avril à Paris. Il y séjourne jusqu'en 1733. D'habiles spéculations lui assurent l'aisance et le rendent indépendant des éditeurs : Voltaire n'écrira pas pour vivre.
- 1730** : *Ode sur la mort de Mlle Lecouvreur*, comédienne dont le corps est jeté à la voirie. Beau succès de *Brutus*, publié avec un *Discours sur la tragédie*.
- 1731** : Premier récit historique, *Histoire de Charles XII*, interdit de publication officielle.
- 1732** : Échec d'*Ériphyle* (trag.). Triomphe de *Zaïre*, à partir du 13 août.
- 1733** : *Le Temple du goût* (critique en prose et vers) déchaîne la polémique. Avril-mai : début de sa longue liaison avec Mme du Châtelet (1733-1749). Édition en anglais, à Londres, des futures *Lettres philosophiques*, sous le titre *Letters Concerning The English Nation* (sans la lettre XXV sur Pascal).
- 1734** : *Adélaïde du Guesclin* (trag.). Édition clandestine, à Rouen, des vingt-cinq *Lettres philosophiques*, condamnées et brûlées par le parlement de Paris.

- Voltaire se réfugie chez Mme du Châtelet, à Cirey, en Champagne.
- 1735** : *La Mort de César*, tragédie sans amour.
- 1736** : *Alzire ou les Américains* (trag.). *Le Mondain*, poème anti-chrétien, déclenche un scandale. 8 août : première lettre à Frédéric, futur roi de Prusse. *L'Enfant prodigue*, comédie en vers, son plus grand succès comique.
- 1738** : *Éléments de la philosophie de Newton*. Premier des *Discours en vers sur l'homme* (1738-1739).
- 1740** : Première rencontre avec Frédéric II. *Zulime* (trag.).
- 1741** : *Mahomet* (trag.), à Lille.
- 1742** : *Mahomet* est interdit à Paris après trois représentations.
- 1743** : *Mérope* (trag.), un de ses grands succès. Publication de *Mahomet*. Voltaire est en faveur à la Cour, mais refusé à l'Académie française, qui élit Marivaux.
- 1745** : Mort de son frère aîné, janséniste. *La Princesse de Navarre*, comédie-ballet, musique de Rameau. *La Bataille de Fontenoy*, poème héroïque.
- 1746** : Élection à l'Académie française. Devient gentilhomme ordinaire de la Chambre.
- 1747** : Première publication d'un conte philosophique en prose, *Memnon*. *La Prude*, comédie en vers.
- 1748** : *Sémiramis* (trag.). *Zadig*, un de ses récits les plus connus.
- 1749** : *Catilina* (trag.). *Nanine*, comédie en vers. Mort de Mme du Châtelet.
- 1750** : Mme Denis, sa nièce et maîtresse, s'installe chez Voltaire. *Oreste* (trag.). 25 juin : départ pour Berlin, où il devient chambellan du roi de Prusse et son conseiller littéraire.
- 1751** : *Le Siècle de Louis XIV*, interdit de publication à Paris.
- 1752** : *Micromégas*, conte philosophique. *Rome sauvée* (trag.). *Amélie ou le Duc de Foix* (trag.). En publiant des pamphlets contre Maupertuis, président de l'Académie de Berlin, Voltaire gâte ses relations avec Frédéric II, qui fait brûler la *Diatribes du docteur Akakia* sur les places publiques de Berlin (24 décembre).
- 1753** : Voltaire quitte Berlin le 26 mars. Il est détenu avec Mme Denis à Francfort (ville libre), sur ordre de Frédéric II, du 1<sup>er</sup> juin au 6 juillet. Interdit de séjour à Paris, il séjourne à Colmar jusqu'en octobre 1754. *Scarmentado* (conte).
- 1755** : Il s'installe aux *Délices*, en Suisse, avec Mme Denis. *L'Orphelin de la Chine* (trag.).
- 1756** : Le *Poème sur le désastre de Lisbonne* (tremblement de terre survenu le 1<sup>er</sup> novembre 1755) déclenche un débat européen. *Essai sur les mœurs* (histoire universelle depuis Charlemagne).
- 1758** : Rédaction de *Candide*, son plus célèbre récit (janvier-octobre). Derniers articles pour l'*Encyclopédie* (45 au total). *La femme qui a raison* (com.). Il achète le château et le domaine de Ferney, près de Genève mais en France. *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire* (publiés en 1784).
- 1759** : Publication à Paris, Londres et Amsterdam, de *Candide ou l'Optimisme* (janvier). *Socrate*, drame en prose, écrit en pleine offensive contre les

« philosophes » et l'*Encyclopédie*.

**1760** : Il s'installe à Ferney. Rupture définitive avec J.-J. Rousseau. *Le Café ou l'Écossaise*, pièce en prose, s'en prend violemment à Fréron, journaliste hostile aux « philosophes », qui subit en outre les *Anecdotes sur Fréron* (1760-1761).

**1761** : Voltaire lance contre Rousseau de virulentes *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*. Il entreprend près de son château la construction d'une église qui porte au fronton : *Deo erexit Voltaire* (« Voltaire l'a édifiée pour Dieu ») !

**1762** : *Le Droit du seigneur*, comédie en vers. 10 mars : exécution à Toulouse de Jean Calas, un protestant accusé du meurtre de son fils. Grâce à Voltaire, l'affaire Calas commence.

**1763** : Louis XV autorise la révision du procès Calas. *Traité sur la tolérance*. *Saül*, tragédie en prose, etc.

**1764** : *Commentaires sur Corneille*, au bénéfice de Mlle Corneille. *Dictionnaire philosophique portatif* (73 articles, 118 dans l'édition de 1769). *Octave* (trag.).

**1765** : Réhabilitation des Calas.

**1766** : Le jeune chevalier de La Barre, qui avait mutilé un crucifix, est exécuté à Amiens. *Le Philosophe ignorant*, synthèse des convictions voltairiennes ; *De l'horrible danger de la lecture*, etc.

**1767** : *Les Scythes* (trag.). *L'Ingénu* (récit), et de nombreux autres textes.

**1768** : *L'Homme aux quarante écus* ; *La Princesse de Babylone* (récits). *Précis du siècle de Louis XV* ; *Profession de foi des théistes*, etc.

**1769** : *Les Lettres d'Amabed*, etc. (conte épistolaire). *Les Guèbres* (trag.).

**1770** : Voltaire commence la rédaction des *Questions sur l'Encyclopédie* (1770-1772, 9 vol., 423 articles prévus). Des gens de lettres souscrivent pour une statue en nu de Voltaire par Pigalle.

**1772** : *Les Pélopidés* (trag.).

**1773** : *Les Lois de Minos* (trag.). *Fragments historiques sur l'Inde*, etc.

**1774** : *Sophonisbe* (trag.). *Le Taureau blanc* (récit).

**1775** : *Le Cri du sang*, en faveur de la réhabilitation de La Barre, refusée.

*Histoire de Jenni ou le Sage et l'Athée* ; *Les Oreilles du comte de Chesterfield* (récits). Édition des *Œuvres complètes*, dite « encadrée », qui sert actuellement de référence.

**1776** : *Lettres chinoises, indiennes et tartares* ; *La Bible enfin expliquée* ; *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade* ; *Lettre de M. de Voltaire à l'Académie française* (contre la vogue de Shakespeare en France).

**1777** : *Un chrétien contre six juifs* ; *Commentaires sur l'Esprit des lois*.

**1778** : Il quitte Ferney le 5 février et arrive le 10 à Paris, qu'il n'a pas revu depuis 1750. Il assiste le 30 mars à une représentation triomphale d'*Irène* (trag.), où on le couronne dans sa loge, puis en buste sur scène. Il meurt le 30 mai, interdit de sépulture en terre catholique. Son neveu, l'abbé Mignot, le fait enterrer dans les règles en Champagne. Catherine II de Russie achète sa bibliothèque, conservée à Saint-Pétersbourg.



**1779** : Publication d'*Ériphyle* (trag.).

**1785-1789** : *Œuvres de Voltaire*, éd. dite de Kehl, animée par Beaumarchais, en 70 vol. Elle contient quelques milliers de lettres.

**1791** : Transfert des cendres au Panthéon, le 11 juillet.

# BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

## *Éditions des écrits autobiographiques et de la Correspondance*

- Œuvres complètes de Voltaire, éd. Louis Moland, Garnier, 1877-1882.  
Voltaire, *Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire, écrits par lui-même*, éd. Jacqueline Hellegouarc'h, Le Livre de Poche, 1998.  
*L’Affaire Paméla. Lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin*, éd. André Magnan, Paris-Méditerranée, 2004.  
Voltaire, *Correspondance*, éd. Frédéric Deloffre, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1977-1993, 13 vol.  
Voltaire, *Correspondance choisie*, éd. Jacqueline Hellegouarc'h, Le Livre de Poche, 1997.

## *Biographies de Voltaire*

- Jean GOLDZINK, *Voltaire, la légende de saint Arouet*, Gallimard, coll. « Découvertes », 1989.  
Pierre LEPAPE, *Voltaire le conquérant : naissance des intellectuels au siècle des Lumières*, Seuil, 1994 ; rééd. coll. « Points », 1997.  
*Voltaire en son temps*, sous la dir. de René Pomeau, Voltaire Foundation, 1985-1994, 5 vol.

## *Études critiques*

- Jean GOLDZINK, *Voltaire, entre A et V*, Hachette Supérieur, 1994.  
Jean GOULEMOT, André MAGNAN, Didier MASSEAU et al., *Inventaire Voltaire*, Gallimard, 1995.  
André MAGNAN, *Dossier Voltaire en Prusse (1750-1753)*, Oxford, Voltaire Foundation, 1986.  
Christiane MERVAUD, *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des Lumières*, Oxford, Voltaire Foundation, 1985.  
Jean NIVAT, « Quelques énigmes de la correspondance de Voltaire », *RHLF*, 1953, n° 53, p. 439-463.  
Raymond TROUSSON et Jeroom VERCRUYSSÉ (dir.), *Dictionnaire général de Voltaire*, Honoré Champion, 2003.

